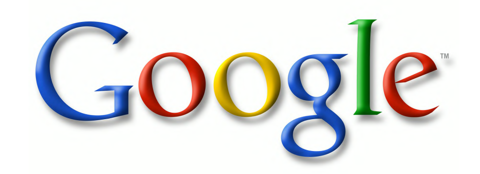


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

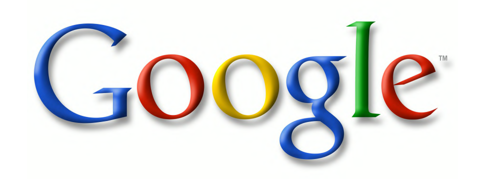
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

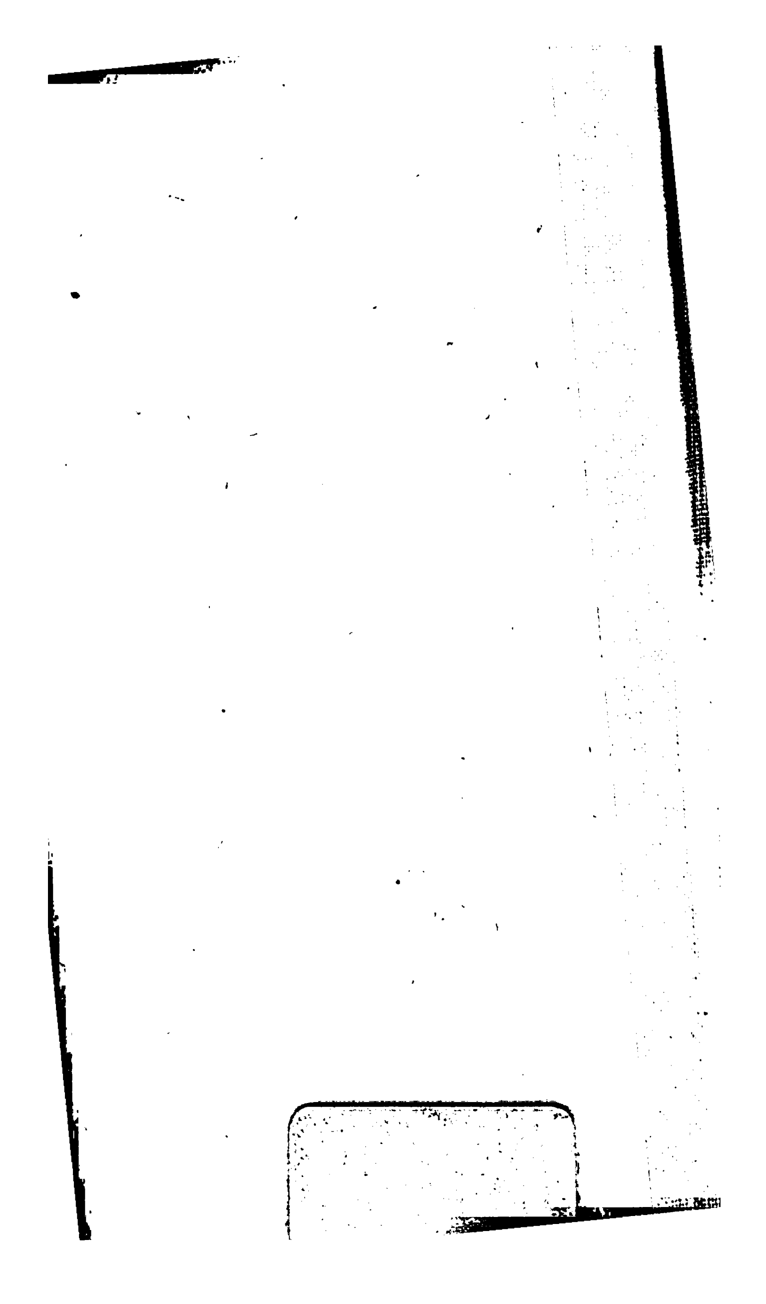
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


3 3433 06926440 0

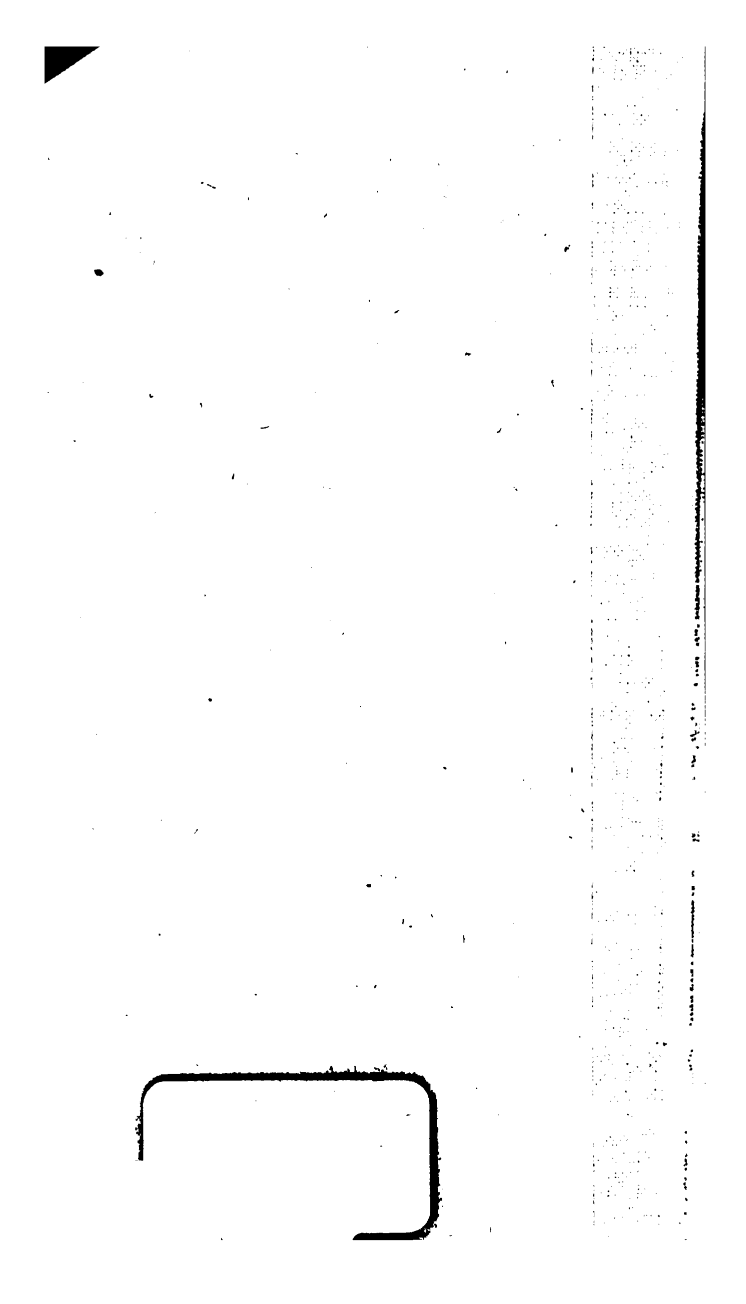


Peel
NTL

SUPPLÉMENT

DU COURS

DE LATINITÉ SUPÉRIEURE.




Paul
NTC

SUPPLÉMENT

DU COURS

DE LATINITÉ SUPÉRIEURE.

HISTOIRES

EXTRAITES

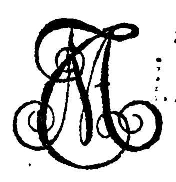
DE Cicéron, de Quintilien, de Pline l'Ancien, de Valère-Maxime et d'Aulu-Gelle;

ACCOMPAGNÉES des meilleures Traductions françaises.

Armand Laurent

Par M. l'abbé PAUL, ancien Professeur d'éloquence.

POUR servir de Supplément au Cours de Latinité du même Auteur.



A LYON,

Chez TOURNACHON-MOLIN, Libraire.

1806.

AVERTISSEMENT.

L'HISTOIRE est pour l'homme une source d'instruction également utile et agréable. Il y puise des règles de conduite, dans les divers exemples de vice ou de vertu qu'elle lui présente.

Le grand avantage que trouvent donc les jeunes gens dans l'étude du latin, est d'enrichir leur mémoire, et de nourrir leur cœur et leur esprit d'une multitude de faits historiques.

C'est le premier motif qui m'a déterminé à ajouter ce *Supplément* à mon *Cours de Latinité supérieure.*

La seconde raison qui me l'a fait entreprendre, a été de familiariser ces

jeunes gens avec l'altération graduelle de la langue latine, à mesure qu'elle s'est plus ou moins éloignée du siècle d'Auguste, et de les former à la lecture des écrivains moins purs que ceux qu'ils ont déjà vus, quand les défauts du style y sont rachetés par la bonté du fonds.

En conséquence de ce plan, je leur mets d'abord sous les yeux les *Histoires* tirées de *Cicéron*, comme des modèles de pureté et d'élégance de style ; je leur offre ensuite celles extraites de *Quintilien*, de *Pline* l'ancien ou le naturaliste, de *Valère-Maxime* et d'*Aulu-Gelle*.

Ces cinq auteurs suffisent au double but que je me suis proposé dans ce *Supplément*. Je les ai choisis de préfé-

rence à plusieurs autres, parce que les récits que je pouvois en emprunter, donnent des notions précieuses et variées sur divers objets de politique, de philosophie morale, d'antiquités, de critique et de littérature (*).

(*) Je ferai paroître incessamment de nouveaux *Extraits* français-latins, pour les classes de sixième, de cinquième et de quatrième.

EXCERPTÆ

È CICERONE HISTORIÆ.

Senum querelæ.

C. Salinator (1), Sp. Albinus, homines consulares, deplorare solebant, tum quòd voluptatibus carerent, sine quibus vitam nullam putarent; tum quòd spernerentur ab iis, à quibus essent coli soliti: qui mihi non id videbantur accusare, quod esset accusandum. Nam si id culpâ senectutis accideret, eadem mihi usu evenirent, reliquisque omnibus majoribus natu; quorum ego multorum cognovi senectutem sine querela, qui se et libidinum vinculis laxatos esse non molestè ferrent, nec à suis despicerentur. Sed omnium istiusmodi querelarum in moribus est culpa, non in ætate: moderati enim, et nec difficiles, nec inhumani senes, tolerabilem agunt senectutem; importunitas autem et inhumanitas omni ætati molesta est.

Dictum Themistoclis.

THEMISTOCLES fertur Seriphio cuidam in jurgio respondisse, quum ille dixisset, non eum suâ sed patriæ gloriâ splendorem assecutum: nec herculè, inquit, si ego Seriphius essem, ignobilis; nec tu, si Atheniensis esses,

(1) De la vieillesse. C'est Caton qui raconte dans ce traité.

HISTOIRES
TIRÉES DE CICÉRON.

Trad. de Barrett.

Plaintes des vieillards.

C. Salinator, Spurius Albinus, personnages consulaires, avoient coutume de gémir d'être privés des plaisirs sans lesquels ils comptoient la vie pour rien, et de se voir négligés par ceux qui les cultivoient autrefois. Ces murmures me paroissoient injustes. Si c'étoient des torts de la vieillesse, je les sentirois aussi bien que les autres vieillards. J'en ai pourtant connu beaucoup qui ne se plaignoient pas de leur âge, qui ne comptoient pas pour un mal d'être affranchis du joug des passions, et qui étoient toujours honorés. C'est l'homme qui a tort et non la vieillesse. Les vieillards modérés, faciles, sociables, ne sont pas malheureux. Au contraire, l'humeur et l'inquiétude sont toujours des maux.

Mot de Thémistocle.

Un homme de Sériphe, ayant disputé avec Thémistocle, lui dit qu'il devoit sa gloire à sa patrie et non à lui-même; *Quand je serois de Sériphe*, répondit Thémistocle, *je ne serois pas un homme vil; et vous, fussiez-vous d'Athènes*,

clarus umquam fuisses : quod eodem modo de senectute potest dici : neque enim in summa inopia non levis esse senectus potest, sapienti quidem; nec insipienti etiam in summa copia non gravis.

Q. Fabii laudes.

Ego Q. Maximum, eum, qui Tarentum recepit, adolescens ita dilexi senem, ut æqualem : erat enim in illo viro comitate condîta gravitas ; nec senectus mores mutaverat : quàmquam eum colere cœpi non admodum grandem natu, sed tamen jam ætate provectum : anno enim pòst, consul primùm fuerat, quàm ego natus sum ; cumque eo quartùm consule adolescentulus miles profectus sum ad Capuam, quintoque anno pòst ad Tarentum : quæstor deinde quadriennio pòst factus sum, quem magistratum gessi consulibus Tuditano, et Cethego, quum quidem ille admodum senex, suasor legis Cinciæ de donis et muneribus fuit. Hìc et bella gerebat, ut adolescens, quum planè grandis esset; et Annibalem juveniliter exultantem patientiâ suâ molliebat : de quo præclarè familiaris noster Ennius :

Unus qui nobis cunctando restituit rem ;
Non ponebat enim rumores ante salutem :
Ergo magisque magisque viri nunc gloria claret.

(1) Dons et présens qui d'abord avoient été volontaires, mais que les avocats exigeoient alors comme un droit ; en cela dérogeant aux mœurs anciennes, et à la plus belle prérogative de leurs fonctions, le mérite d'être gratuites.

(2) Il suivoit l'ennemi, choisissant toujours des postes où il étoit inattaquable, harcelant sans cesse les Carthaginois, et ne songeant qu'à leur rendre les subsistances

vous n'en vaudriez pas mieux. On peut en dire autant de la vieillesse : elle est douce pour le sage, malgré l'extrême pauvreté, et malheureuse pour l'insensé, même dans le sein de l'opulence.

Éloge de Fabius Maxime.

TOUT vieux qu'étoit Q. Maximus, celui qui reprit Tarente, je l'aimai dans ma jeunesse, comme s'il n'avoit eu que mon âge. En lui la gravité étoit tempérée par l'affabilité ; les années n'avoient point changé ses mœurs. Il est vrai que lorsque je m'attachai à lui, il n'étoit pas dans l'extrême vieillesse, mais il en approchoit : il avoit été consul, pour la première fois, un an après ma naissance. Il l'étoit pour la quatrième lorsque j'allai faire, sous lui, mes premières armes, au siége de Capoue. Cinq ans après, je servis au siége de Tarente. Je fus questeur quatre ans après, sous le consulat de Tuditanus et de Céthégus. Il étoit alors fort vieux, et cependant il fit passer la loi Cincia, au sujet (1) des dons et des présens. Dans l'âge le plus avancé, il retrouvoit à la guerre les forces de la jeunesse. Par sa patience, il amortissoit (2) la fougue d'Annibal. Ennius, notre ami, fait un bel éloge de ce héros qui,

Seul, en temporisant, rétablit les affaires,
Et qui, pour sauver Rome, en brava les discours.
Sa gloire en est plus belle et s'accroît tous les jours.

difficiles, pour les miner et les détruire peu à peu. Annibal comprit combien cette conduite sage et mesurée devoit nuire à sa réputation et à ses affaires : mais les Romains n'y voyoient que de la négligence ou de la mauvaise volonté. Par dépit et par dérision, ils donnèrent à Fabius le surnom de *cunctator*, qui est devenu, avec le temps, une dénomination honorable à ce grand homme.

Tarentum verò quâ vigilantiâ, quo consilio recepit? quum quidem, me audiente, Salinatori, qui, amisso oppido, fugerat in arcem, glorianti atque ita dicenti: Meâ operâ, Q. Fabi, Tarentum recepisti: *Certè*, inquit ridens: *nam nisi tu amisisses, numquam recepissem*. Nec verò in armis præstantior, quàm in toga: qui consul iterum, Sp. Carvilio collegâ quiescente, C. Carvilio et C. Flaminio tribunis plebis, quoad potuit, restitit, agrum Picentem et Gallicum viritim contra senatûs auctoritatem dividentibus: augurque quum esset, dicere ausus est, optimis auspiciis ea geri, quæ pro reipublicæ salute gererentur; quæ contra rempublicam fierent, contra auspicia fieri.

Multa in eo viro præclara cognovi: sed nihil est admirabilius, quàm quomodo ille mortem filii tulit, clari viri et consularis: est in manibus laudatio; quam quum legimus, quem philosophum non contemnimus? Nec verò ille in luce modò, atque in oculis civium magnus; sed intus, domique præstantior: qui sermo? quæ præcepta? quanta notitia antiquitatis? quæ scientia juris augurii? multæ etiam, ut in homine Romano, litteræ: omnia memoriâ tenebat, non domestica solùm, sed etiam externa bella: cujus sermone ità tum cupidè fruebar, quasi jam divinarem, id, quod evenit, illo extincto, fore unde discerem, neminem.

(1) Le collége des augures ne fut d'abord composé que de trois hommes; dans la suite, leur nombre s'augmenta jusqu'à quinze. Leurs fonctions étoient de prédire l'avenir, d'après le chant et le vol des oiseaux, la façon dont mangeoient les poulets sacrés, etc.

Que d'activité, que de prudence au siége de Tarente! Je fus témoin de la réponse qu'il fit à Salinator qui, après avoir laissé prendre la ville, et s'être réfugié dans la citadelle, vantoit encore ses services: *Vous me devez*, disoit-il, *d'avoir repris Tarente: Oui*, répliqua Fabius en riant; *car si vous ne l'aviez laissé prendre, jamais je ne l'aurois reprise.* Dans son second consulat, quoique abandonné de son collègue Sp. Carvilius, il résista vigoureusement aux tribuns C. Carvilius et C. Flaminius, qui, au mépris de l'autorité du sénat, procédoient au partage égal du territoire de la Gaule et de Pise. Lors même qu'il étoit (1) augure, il eut le courage de dire que les auspices étoient toujours favorables aux entreprises salutaires à l'état, et jamais aux entreprises contraires.

J'ai connu dans ce grand personnage plusieurs qualités héroïques; mais rien de plus admirable que sa constance à la mort de son fils, qui étoit déjà homme illustre et consulaire. Son oraison funèbre est entre les mains de tout le monde; et quand on la lit, quel est le philosophe qui ne paroisse méprisable? Fabius n'étoit pas seulement grand dans les actions d'éclat, il l'étoit encore plus dans son domestique. Quelle conversation! quelles leçons! quelle connoissance de l'antiquité! quelle science du droit des augures! avec cela beaucoup de littérature, au moins pour (2) un Romain. Il n'oublioit rien: nos guerres, celles des autres nations, tout lui étoit présent. J'étois avide de ses discours, comme si j'eusse pressenti, ce qui est arrivé, qu'après sa mort je n'aurois personne qui pût m'instruire.

(2) C'étoit encore un siècle d'ignorance pour les Romains: il y avoit très-peu de livres latins, et très-peu d'hommes qui connussent la littérature des Grecs.

Felices in senectute Plato, Isocrates, Gorgias et Ennius.

EST etiam quietè, et purè et eleganter actæ ætatis placida ac lenis senectus, qualem accepimus Platonis, qui uno et octogesimo anno scribens mortuus est: qualem Isocratis, qui eum librum, qui Panathenaïcus inscribitur, quarto et nonagesimo anno scripsisse dicitur, vixitque quinquennium postea: cujus magister, Leontinus Gorgias, centum et septem complevit annos, neque umquam in suo studio atque opere cessavit: qui, quum ex eo quæreretur, cur tam diu vellet esse in vita, *Nihil habeo*, inquit, *quod accusem senectutem.* Præclarum responsum, et docto homine dignum.

Sua enim vitia insipientes, et suam culpam in senectutem conferunt; quod non faciebat is, cujus modò mentionem feci, Ennius,

Sicut fortis equus, spatio qui sæpe supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectu' quiescit.

Equi fortis et victoris senectuti comparat suam; quem quidem probè meminisse potestis. Anno enim undevicesimo post ejus mortem, hi consules, T. Flaminius, et M. Acilius facti sunt: ille autem Cæpione, et Philippo iterum consule, mortuus est: quum ego quidem V et LX annos natus, legem Voconiam voce magnâ, et bonis lateribus suasissem. Annos LXX natus (tot enim vixit Ennius) ita ferebat duo, quæ

Heureuse vieillesse de Platon, d'Isocrate, de Gorgias et d'Ennius.

UNE vie tranquille, honorable et pure, est de même terminée par une vieillesse heureuse et douce. Telle fut celle de Platon qui mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans, tenant encore la plume en main : telle fut la vieillesse d'Isocrate, qui, à quatre-vingt-quatorze ans, composa son *Panathénaïque*, et qui vécut encore cinq ans. Son maître, Gorgias de Léonce, vécut cent sept ans, sans jamais abandonner ses occupations ordinaires. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il vouloit vivre si long-temps : *C'est*, dit-il, *parce que je n'ai aucun reproche à faire à ma vieillesse.* Belle réponse, et bien digne d'un sage !

Les esprits faux rejettent sur la vieillesse leurs propres torts. Ennius, dont je viens de parler, ne pensoit pas ainsi :

Tel un noble coursier
Qui jeune triomphoit dans les champs d'Olympie,
Et toujours à la borne arrivoit le premier,
Coule dans le repos les restes de sa vie.

Il compare sa vieillesse à celle d'un coursier vigoureux et souvent vainqueur. Vous pouvez vous souvenir de l'avoir vu : car T. Flaminius et M. Acilius qui sont aujourd'hui consuls, sont entrés en charge dix-neuf ans après sa mort, qui arriva sous le second consulat de Cépion et de Philippe. J'avois alors soixante-cinq ans, et j'eus encore assez de force et assez bonne poitrine pour faire passer la loi Voconia. A voir Ennius à l'âge de soixante-dix ans, ce fut le

maxima putantur onera, paupertatem et senectutem, ut eis penè delectari videretur.

Validus et vehemens Appius Claudius.

AD Appii Claudii senectutem accedebat etiam, ut cæcus esset : tamen is, quum sententia senatûs inclinaret ad pacem, et fœdus faciendum cum Pyrrho, non dubitavit dicere illa, quæ versibus persecutus est Ennius :

Quò vobis mentes, rectæ quæ stare solebant
Antehac, dementes sese flexere viai ?

Cæteraque gravissimè; notum enim vobis carmen est; et tamen ipsius Appii exstat oratio. Atque hanc ille egit septem et decem annos post alterum consulatum, quum inter duos consulatus anni decem interfluxissent, censorque ante consulatum superiorem fuisset. Ex quo intelligitur, Pyrrhi bello grandem sanè fuisse; et tamen sic à patribus accepimus.

Memoria ingeniumque Sophoclis.

MANENT ingenia senibus, modò permaneat studium et industria; nec ea solùm in claris et honoratis viris, sed in vita etiam privata et quieta. Sophocles ad summam senectutem tragœdias fecit : quod propter studium, quum rem familiarem negligere videretur, à filiis in judicium vocatus est : ut quemadmodum nostro more malè rem gerentibus patribus bonis interdici solet; sic illum, quasi desipientem, à re fa-

terme de sa vie, supporter la vieillesse et la pauvreté, ces deux fardeaux qu'on trouve si pesans, on eût dit qu'elles avoient pour lui des charmes.

Forces et véhémence d'Appius Claudius.

APPIUS Claudius étoit vieux, et de plus aveugle; cependant lorsque le sénat inclinoit à faire la paix et à conclure un traité avec Pyrrhus, il ne manqua pas de forces pour dire ces belles paroles qu'Ennius a mises en vers :

Sagesse du sénat, qu'êtes-vous devenue ?
Quelle fatalité vous égare aujourd'hui ?

Le reste est de la même force, et cette pièce vous est connue. D'ailleurs le discours d'Appius (1) existe en original. Il le prononça dix-sept ans après son second consulat, qu'un intervalle de dix ans séparoit du premier, avant lequel il avoit été censeur. D'où il s'ensuit qu'il étoit fort vieux, lorsque Pyrrhus nous faisoit la guerre : cependant c'est un fait attesté par nos ancêtres.

Mémoire et génie de Sophocle.

LE génie ne s'éteint point dans les vieillards, quand ils persistent dans le travail. Ceci est vrai non seulement des hommes d'état, mais encore des simples citoyens. Sophocle composa des tragédies jusqu'à la plus extrême vieillesse : ses enfans croyant que ses affaires en souffroient, se pourvurent en justice, demandant qu'il fût interdit, pour cause d'incapacité, comme il se

(1) C'est celui qui fit faire la voie Appienne.

miliari removerent judices. Tum senex dicitur eam fabulam, quam in manibus habebat, et proximè scripserat, Œdipum Colonium recitasse judicibus, quæsisseque, num illud carmen desipientis videretur : quo recitato sententiis judicum est liberatus.

Prudentia Nestoris.

VIDETISNE, ut apud Homerum sæpissimè Nestor de virtutibus suis prædicet? tertiam enim jam ætatem hominum vivebat ; nec erat ei verendum, ne vera de se prædicans, nimis videretur aut insolens, aut loquax : etenim (ut ait Homerus) ex ejus lingua melle dulcior fluebat oratio ; quam ad suavitatem nullis egebat corporis viribus : et tamen dux ille Græciæ nusquam optat, ut Ajacis similes habeat decem, at ut Nestoris ; quod si acciderit, non dubitat, quin brevi Troja sit peritura.

Apii cæci vigor.

QUATUOR robustos filios, quinque filias, tantam domum, tantas clientelas Appius regebat et senex, et cæcus : intentum enim animum, tamquam arcum, habebat, nec languescens succumbebat senectuti : tenebat non modò auctoritatem, sed etiam imperium in suos : metuebant servi, verebantur liberi, charum omnes habebant ; vigebat in illa domo patrius mos et disciplina.

(1) Sophocle a fait deux tragédies, toutes les deux intitulées *Œdipe*. Mais celle dont il est question ici, a une dénomination distinctive, par cette épithète, *à Colone*, c'est-à-dire, retiré sur une colline.

(2) Les plébéiens, sur-tout ceux qui n'avoient ni assez

pratique chez nous à l'égard des pères qui sont mauvais économes. Sophocle, pour toute défense, apporta, dit-on, et lut à ses juges son Œdipe (1), qu'il venoit d'achever, et leur demanda si cette pièce paroissoit être l'ouvrage d'un homme qui radotoit. Après cette lecture, il fut renvoyé absous.

Sagesse de Nestor.

LISEZ Homère ; voyez Nestor se vanter lui-même. Il couroit alors son troisième âge d'homme. Il ne devoit pas craindre qu'on attribuât à la vanité ou à la démangeaison de parler les vérités qu'il publioit à son avantage. Car, comme dit Homère, de sa bouche sortoient des discours plus doux que du miel. Les forces du corps n'y avoient aucune part. Cependant Agamemnon ne désira jamais d'avoir dix Ajax, mais dix Nestors; bien sûr, avec dix hommes semblables, que Troie périroit bientôt.

Vigueur d'Appius l'aveugle.

APPIUS, quoique vieux et aveugle, gouvernoit une maison nombreuse, quatre fils, hommes faits, cinq filles, une infinité de (2) cliens. Son esprit étoit un arc tendu; il opposoit son courage à la vieillesse ; il étoit maître, il régnoit dans sa famille, craint de ses esclaves, respecté de ses enfans, aimé de tout le monde. La discipline et les mœurs anciennes étoient la règle de sa maison.

de mérite, ni assez de fortune, pour se passer de protecteur, se choisissoient, parmi les patriciens, des patrons qui étoient obligés de les protéger, de défendre leurs intérêts, de les diriger dans leurs affaires. Ces protégés s'appeloient cliens.

Invehitur Architas in voluptatem.

ACCIPITE veterem orationem Architæ Tarentini, magni in primis, et præclari viri; quæ mihi tradita est, quum essem adolescens Tarenti cum Q. Maximo. Nullam capitaliorem pestem, quàm corporis voluptatem, hominibus dicebat à natura datam; cujus voluptatis avidæ libidines temerè et effrenâtè ad potiundum incitarentur.

Hinc patriæ proditiones, hinc rerumpublicarum eversiones, hinc cum hostibus clandestina colloquia nasci: nullum denique scelus, nullum malum facinus esse, ad quod suscipiendum non libido voluptatis impelleret: stupra verò, et adulteria, et omne tale flagitium, nullis aliis illecebris excitari, nisi voluptatis: quumque homini sive natura, sive quis deus nihil mente præstabilius dedisset; huic divino muneri ac dono nihil esse tam inimicum, quàm voluptatem.

Nec enim libidine dominante temperantiæ locum esse; neque omninò in voluptatis regno virtutem posse consistere: quod quò magis intelligi posset, fingere animo aliquem jubebat, tantâ incitatum voluptate corporis, quanta percipi posset maxima: nemini censebat fore dubium, quin tamdiu, dum ita gauderet, nihil agitare mente, nihil ratione, nihil cogitatione consequi posset: quocirca nihil esse tam detestabile, tamque pestiferum, quàm voluptatem; si quidem ea, quum major esset atque longior, omne animi lumen extingueret. Hæc cum Pontio Samnite, patre ejus, à quo, Caudino prælio,

Discours d'Architas contre la volupté.

ÉCOUTEZ ce que disoit (1) Architas de Tarente, un des plus grands hommes de son siècle, son discours me fut rendu dans ma jeunesse, à Tarente même, où j'étois avec Fabius. Il n'est point, disoit-il, dans la nature, de plus terrible fléau que la volupté, dont l'aiguillon irrite et provoque les passions sans règle et sans mesure.

De là les trahisons contre la patrie, le renversement des états, les correspondances clandestines avec les ennemis : point de crime, point de forfait où l'amour du plaisir ne nous entraîne ; l'inceste, l'adultère et les infamies de même espèce, n'ont d'autre principe que les amorces de la volupté. Autant la raison est un don auguste, et le plus noble que l'homme ait reçu de la nature ou de quelque dieu, autant la volupté en est l'ennemie et le poison.

Plus de frein quand la passion domine : nulle vertu dans l'empire de la volupté. Architas vouloit que, pour se rendre cette vérité plus sensible, on imaginât un homme dans l'accès du plaisir le plus vif que les sens puissent goûter. Il est hors de doute, disoit-il, que ce transport suspendra toutes les facultés de son ame, raison, pensée, intelligence. D'où il concluoit qu'il n'est rien de si détestable, de si mortel que la volupté, dont l'excès dans l'action et dans la durée éteint toute lumière de l'esprit. Je tiens ceci de Néarque de Tarente, notre hôte, l'ami fidèle du peuple Romain.

(1) Philosophe sectateur de Pythagore, qui partagea son temps entre l'étude de la philosophie et les fonctions d'homme d'état.

Sp. Postumius et T. Veturius consules superati sunt, locutum Architam, Nearchus Tarentinus, hospes noster, qui in amicitia populi Romani permanserat, se à majoribus natu accepisse dicebat, quum quidem ei sermoni interfuisset Plato Atheniensis; quem Tarentum venisse, L. Camillo, Appio Claudio consulibus, reperio.

Fœda crudelitas L. Flaminii.

Invitus quidem feci, ut fortissimi viri T. Flaminii fratrem L. Flaminium è senatu ejicerem, septem annis postquàm consul fuisset: sed notandam putavi libidinem. Ille enim quum esset consul, in Gallia exoratus in convivio à scorto est, ut securi feriret aliquem eorum, qui in vinculis essent damnati rei capitalis: hic Tito fratre suo censore (qui proximus ante me fuerat) elapsus est; mihi verò et Flacco neutiquam probari potuit tam flagitiosa et tam perdita libido, quæ cum probro privato conjungeret imperii dedecus.

Singularis C. Duillii consuetudo.

C. Duillium, M. filium, qui Pœnos classe primus devicerat, redeuntem à cœna senem sæpe videbam puer : delectabatur crebro funali et tibicine, quæ sibi nullo exemplo privatus sumpserat : tantùm licentiæ dabat gloria.

Quantùm studio deditus fuerit C. Gallus.

Si habet aliquod tamquam pabulum studii atque doctrinæ, nihil est otiosâ senectute ju-

Quelques vieillards lui avoient dit qu'Architas avoit ainsi parlé devant C. Pontius le Samnite, père de celui qui vainquit aux Fourches Caudines, nos deux consuls Sp. Postumius et Titus Véturius, et en présence de Platon l'Athénien, qui, comme j'en ai des preuves, vint à Tarente sous le consulat de L. Camille et d'Appius Claudius.

Honteuse barbarie de L. Flaminius.

C'EST malgré moi que je chassai du sénat L. Flaminius, frère du brave Titus, sept ans après son second consulat. Mais je crus qu'il falloit faire un exemple. Car lorsqu'il étoit consul, une courtisanne obtint de lui, dans la Gaule, au milieu d'un festin, la mort d'un criminel qui étoit retenu avec d'autres dans les prisons publiques. Son frère Titus, qui avoit été censeur avant moi, avoit fermé les yeux. Mais Flaccus, mon collègue, et moi, ne pûmes nous résoudre à laisser impuni un scandale dont la honte rejaillissoit sur l'empire.

Coutume singulière de Duillius.

LORSQUE j'étois enfant, je voyois souvent le vieux C. Duillius, fils de Marcus, le premier qui vainquit les Carthaginois sur mer, se faire reconduire avec des flambeaux et au son de la flûte, lorsqu'il revenoit de souper avec ses amis. C'étoit une chose sans exemple pour un particulier; mais sa gloire autorisoit cette liberté.

Application de C. Gallus à l'étude.

SI l'âme est comme alimentée de l'étude et du savoir, il n'est rien de plus heureux qu'une

cundius. Mori videbamus in studio dimetiendi penè cœli atque terræ C. Gallum, familiarem patris tui, Scipio : quoties illum lux noctu aliquid describere ingressum, quoties nox oppressit, quum mane cœpisset ! quàm delectabat eum defectiones solis et lunæ multò nobis antè prædicere !

M. Curii rusticantis abstinentia.

In vita (*rustica*) M. Curius, quum de Samnitibus, de Sabinis, de Pyrrho triumphasset, consumpsit extremum tempus ætatis; cujus quidem villam ego contemplans (abest enim non longè à me) admirari satis non possum vel hominis ipsius continentiam, vel temporum disciplinam. Curio, ad focum sedenti, magnum auri pondus Samnites quum attulissent, repudiati ab eo sunt : non enim aurum habere, præclarum sibi videri dixit; sed iis, qui haberent aurum, imperare. Poteratne tantus animus non jucundam efficere senectutem ?

Senes Romani, ruris amatores.

In agris erant tum senatores, et iidem senes : siquidem aranti L. Quintio Cincinnato nunciatum est, eum dictatorem esse factum; cujus dictatoris jussu magister equitum C. Servilius Ahala Sp. Mœlium regnum appetentem, occupatum interemit. A villa in senatum arcesse-

(1) C'étoit bien fait de mépriser l'or, mais non de vouloir commander à un peuple qui ne devoit pas obéissance.

vieillesse tranquille. Nous voyions C. Gallus, l'ami de votre père, mon cher Scipion, se consumer à mesurer, en quelque sorte, le ciel et la terre. Combien de fois le jour l'a-t-il surpris encore cloué sur un ouvrage commencé le soir, et la nuit, sur un autre entamé le matin! Quel plaisir pour lui de nous prédire long-temps d'avance les éclipses de soleil et de lune!

Vie champêtre, et désintéressement de Curius.

C'EST dans la vie rustique, qu'après avoir triomphé des Samnites, des Sabins et de Pyrrhus, M. Curius acheva sa carrière. Lorsque je considère sa maison de campagne, qui n'est pas bien éloignée de la mienne, je ne puis assez admirer, ou le désintéressement de ce grand homme, ou les mœurs de son siècle. Là, assis auprès de son feu, il refusa une grosse somme d'argent que les Samnites venoient lui offrir, en leur disant qu'il mettoit la gloire, non à avoir (1) de l'or, mais à commander à ceux qui en avoient. Une ame si élevée pouvoit-elle ne pas rendre la vieillesse heureuse?

Vieillards Romains, amateurs de la campagne.

LES sénateurs, et sur-tout les vieillards, vivoient dans les champs. Quintius Cincinnatus, par ordre de qui C. Servilius Ahala, général de la cavalerie, surprit et tua Sp. Mœlius qui osoit aspirer à la royauté, conduisoit sa charrue, lorsqu'on lui annonça qu'il étoit dictateur. Pour assembler le sénat, on alloit chercher dans

(1) On a trop fait valoir cette réponse de Curius. Elle autorise l'ambition, qui est plus cruelle que l'avarice.

bantur et Curius, et cæteri senes, ex quo, qui eos arcessebant, *viatores* nominati sunt. Num igitur eorum senectus miserabilis fuit, qui se agri cultione oblectabant? meâ quidem sententiâ haud scio, an ulla beatior esse possit; neque solùm officio, quòd hominum generi universo cultura agrorum est salutaris, sed et delectatione, quam dixi, et saturitate copiâque omnium rerum, quæ ad victum hominum, ad cultum etiam deorum pertinent.

Cyrus magnificentia et virtute inclytus.

MULTAS ad res, perutiles Xenophontis libri sunt: quàm copiosè ab eo agricultura laudatur in eo libro, qui est de tuenda re familiari, qui *Œconomicus* inscribitur! Atque ùt intelligatis, nihil ei tam regale videri, quàm studium agri colendi, Socrates in eo libro loquitur cum Critobulo, Cyrum minorem, regem Persarum, præstantem ingenio atque imperii gloriâ, quum Lysander Lacedæmonius, vir summæ virtutis, venisset ad eum Sardis, eique dona à sociis attulisset; et cæteris in rebus comem erga Lysandrum atque humanum fuisse, et ei quemdam conseptum agrum, diligenter consitum ostendisse: quum autem admiraretur Lysander et proceritates arborum, et directos in quincuncem ordines, et humum subactam atque puram, et suavitatem odorum, qui afflarentur è floribus; tum

(1) Fils de Criton, de cet ami de Socrate, qui voyant ce sage dans les fers, et à la veille d'être sacrifié à la haine de ses ennemis, lui ménagea les moyens de se sauver. Il vint annoncer cette nouvelle à Socrate qui lui ré-

leurs campagnes Curius et les autres vieillards ; de là vient que ceux qui alloient les mander furent appelés *voyageurs*. Parce que les travaux rustiques étoient leur amusement, leur vieillesse fut-elle malheureuse ? je doute qu'il y en ait de plus douce : non seulement parce qu'on remplit un devoir en cultivant un art qui nourrit tous les hommes, mais encore parce qu'on y trouve ces plaisirs dont j'ai parlé, et l'abondance des choses nécessaires à la vie des hommes et au culte des dieux.

Magnificence et vertu de Cyrus.

Les livres de Xénophon renferment beaucoup de choses utiles. Comme il s'étend sur les louanges de l'agriculture, dans son livre de l'économie, intitulé *l'Économique!* Pour prouver qu'il la regarde comme une occupation véritablement royale, voici ce qu'il fait dire par Socrate à (1) Critobule. Cyrus le jeune, roi des Perses, également grand par son génie et par la gloire de son règne, ayant reçu à sa cour (2) Lysandre de Lacédémone, homme d'un mérite éminent, qui lui apportoit des présens de la part de ses alliés ; il l'accueillit en ami, et lui fit voir un parc planté avec soin. Lysandre, étonné de la beauté des arbres, de leur disposition en quinconce, de la propreté des allées bien battues et bien unies, des odeurs suaves que les fleurs exhaloient, dit à Cyrus qu'il

pondit qu'il étoit sous la puissance des lois et de la justice, et que sa conscience l'y retenoit.

(2) Lysandre fut un des plus grands capitaines de Lacédémone. Après plusieurs victoires remportées sur les Athéniens, il fut vaincu par Conon, et il demeura sur le champ de bataille.

eum dixisse, mirari se non modò diligentiam, sed etiam solertiam ejus, à quo essent illa dimensa atque descripta; et ei Cyrum respondisse: Atqui ego omnia ista sum dimensus; mei sunt ordines, mea descriptio; multæ etiam istarum arborum meâ manu sunt satæ: tum Lysandrum intuentem ejus purpuram, et nitorem corporis, ornatumque Persicum multo auro, multisque gemmis, dixisse: *Rectè verò te, Cyre, beatum ferunt, quoniam virtuti tuæ fortuna conjuncta est.*

Senectutis auctoritas.

M. quidem Valerium Corvum accepimus ad centesimum annum perduxisse, quum esset acta jam ætate in agris, eosque coleret; cujus inter primum et sextum consulatum sex et quadraginta anni interfuerunt; itaque quantum spatium ætatis majores nostri ad senectutis initium esse voluerunt, tantus illi cursus honorum fuit. Atque hujus extrema ætas hòc beatior, quàm media, quòd auctoritatis plus habebat, laboris verò minùs. Apex autem est senectutis auctoritas.

Quanta fuit in L. Cæcilio Metello? quanta in Attilio Calatino? in quem illud elogium unicum: PLURIMÆ CONSENTIUNT GENTES, POPULI PRIMARIUM FUISSE VIRUM. Notum est totum carmen, incisum in sepulcro. Jure igitur gravis,

(1) Cyrus le jeune, qui se révolta contre son frère Artaxerxès: après la bataille qu'il perdit, Xénophon qui étoit venu à son secours, fit cette belle retraite connue sous le nom de *Retraite des dix mille.*

voyoit

voyoit avec admiration l'exactitude et l'intelligence de celui qui avoit conçu et tracé ce plan. *Hé bien!* répondit (1) Cyrus, *c'est moi qui ai tout conduit; ces alignemens sont mon ouvrage, et parmi ces arbres que vous voyez, il y en a plusieurs que j'ai plantés de ma propre main.* Lysandre, à cette réponse, jetant les yeux sur la magnificence Asiatique, la pourpre, l'or et les pierreries qui relevoient en ce prince l'éclat de la beauté, s'écria: *Ah prince! que c'est à juste titre qu'on vous nomme heureux, puisque chez vous la fortune accompagne la vertu.*

Autorité de la vieillesse.

L'HISTOIRE nous apprend que M. (2) Valérius Corvus vécut cent ans, et que dans un âge si avancé, il habitoit et cultivoit son champ. Quarante-six ans s'écoulèrent entre son premier et son second consulat. Autant qu'il faut vivre, selon notre estimation, pour arriver au commencement de la vieillesse, autant il vécut pour les honneurs. L'extrêmité de sa vie fut plus heureuse que le milieu, puisqu'il avoit moins de peine et plus d'autorité. Or ce qui met le comble au bonheur de la vieillesse, c'est l'autorité.

Qu'elle fut grande dans L. Cæcilius Métellus; dans Attilius Calatinus qui mérita cet éloge unique! *Toutes les nations conviennent qu'il fut le plus grand des Romains.* Tout le monde sait par cœur l'épitaphe qui est sur son tombeau. Or

(2) Corvus ou Corvinus, ainsi surnommé, parce que se battant corps à corps avec un Gaulois extraordinairement grand, il fut comme secondé par un corbeau (Corvus) qui se plaça sur le casque de son ennemi, et lui déchiroit le visage à coups de bec.

cujus de laudibus omnium esset fama consentiens. Quem virum P. Crassum, nuper pontificem maximum? quem postea M. Lepidum eodem sacerdotio præditum vidimus? Quid de Paulo, aut Africano loquar? aut memorato jam antè de Maximo? quorum non in sententia solùm, sed etiam in nutu residebat auctoritas. Habet senectus, honorata præsertim, tantam auctoritatem, ut ea pluris sit, quàm omnes adolescentiæ voluptates.

Venerantur senes Lacædemonii.

LYSANDRUM Lacedæmonium dicere aiunt solitum, Lacedæmonem esse honestissimum domicilium senectutis; nusquam enim tantum tribuitur ætati, nusquam est senectus honoratior: quin etiam memoriæ proditum est, quum Athenis, ludis, quidam in theatrum grandis natu venisset, in magno consessu locum ei à suis civibus nusquam datum: quum autem ad Lacedæmonios accessisset, qui legati quum essent, in loco certo consederant, consurrexisse omnes, et senem illum sessum recepisse.

Quibus quum à cuncto consessu plausus esset multiplex datus, dixisse ex eis quemdam, Athenienses scire quæ recta essent, sed facere nolle. Multa in nostro collegio præclara; sed hoc, de quo agimus, in primis, quòd, ut quisque ætate antecedit, ita sententiæ principatum tenet; neque solùm honore antecedentibus, sed iis etiam, qui cum imperio sunt, majores natu augures anteponuntur. Quæ sunt igitur voluptates corporis cum auctoritatis præmiis comparandæ? quibus qui splendidè usi sunt, ii mihi videntur fabu-

celui qui réunit les suffrages de tous les peuples, est sans contredit un grand personnage. Quels hommes que P. Crassus qui étoit grand pontife il n'y a pas long-temps, et M. Lépidus qui l'a été depuis ! que dire de Paul-Émile, de Scipion, de Fabius dont j'ai parlé plus haut ? L'autorité résidoit non seulement dans leur bouche, mais même dans leurs yeux. Or, l'autorité de la vieillesse, sur-tout de celle qui a des titres, est telle, que tous les plaisirs de la jeunesse ne sont rien en comparaison.

Respect des Lacédémoniens pour les vieillards.

LYSANDRE disoit souvent que Lacédémone étoit le plus honorable domicile de la vieillesse. Il avoit raison; car elle n'est nulle part plus respectée. On dit même qu'un jour qu'on célébroit des jeux à Athènes, un vieillard étant venu au spectacle, aucun de ses concitoyens, dont la foule étoit innombrable, ne daigna le faire asseoir; mais que s'étant avancé jusqu'aux places qui étoient affectées aux Lacédémoniens, à titre d'ambassadeurs, tous se levèrent et l'admirent sur leur siége.

Cette conduite leur ayant attiré les applaudissemens de toute l'assemblée, un d'eux dit à ce propos que les Athéniens savoient ce qui étoit bien, mais qu'ils ne vouloient pas le faire. Il y a dans notre collége des usages admirables, et particulièrement ceux que je vais vous dire, parce qu'ils conviennent au sujet. Le plus vieux opine le premier: les honneurs, l'autorité même cède le pas à la vieillesse. Les plaisirs des sens sont-ils comparables à ces prérogatives ? Ceux qui en ont joui avec dignité, ont bien joué leur rôle sur la scène de la vie, sans man-

lam ætatis peregisse, nec, tamquam inexercitati histriones, in extremo actu corruisse.

Fortuna Scipionis.

CUM Scipione (*) quis neget actum esse præclarè ? nisi enim, quod ille minimè putabat, immortalitatem optare vellet, quid non est adeptus, quod homini fas esset optare ? qui summam spem civium, quam de eo jam puero habuerant, continuò adolescens incredibili virtute superavit : qui consulatum petivit numquam, factus est consul bis ; primùm ante tempus ; iterum sibi, suo tempore, reipublicæ, penè sero : qui, duabus urbibus eversis, inimicissimis huic imperio, non modò præsentia, verùm etiam futura bella delevit. Quid dicam de moribus facillimis ? de pietate in matrem ? liberalitate in sorores ? bonitate in suos ? justitiâ in omnes ? hæc nota sunt vobis : quàm autem civitati charus fuerit, mœrore funeris, indicatum est. Quid igitur hunc paucorum annorum accesio juvare potuisset ? senectus enim, quamvis non sit gravis, ut memini Catonem anno antè quàm mortuus est, mecum et cum Scipione disserere, tamen aufert eam viriditatem in qua etiam tunc erat Scipio.

Quamobrem vita quidem talis fuit, vel fortuna, vel gloria, ut nihil posset accedere ; mo-

(*) De l'*Amitié.* C'est Lélius qui raconte dans ce traité.

(1) Elle se nommoit Papiria. Paul-Emile qui l'avoit répudiée, à cause de certains mécontentemens, la laissoit dans une sorte d'indigence. Mais son fils, après la mort d'Émilie, veuve de son père adoptif, céda à Papiria toute

quer le dernier acte, comme les mauvais acteurs.

Bonheur de Scipion.

Qui dira que la destinée de Scipion n'a pas été belle? Car à moins que de vouloir être immortel, ce qu'il n'imagina jamais, à quoi l'homme peut-il aspirer, où il ne soit parvenu? Lui qui, par un mérite qui tient du prodige, est allé, à la fleur de ses années, au-delà des hautes espérances qu'il avoit données dès son enfance; qui n'a jamais brigué le consulat, et qui a été deux fois consul: la première, avant le temps; la seconde, à l'âge requis et presque trop tard pour la république. Lui qui, par la destruction des deux plus dangereuses rivales de l'empire, a vaincu et pour le temps et pour l'avenir. Que dirai-je de ses mœurs douces et faciles? de sa tendresse envers sa mère (1)? de sa générosité envers ses sœurs? de sa bonté à l'égard des siens? de sa justice pour tout le monde? Ce sont des choses que vous savez: et le jour de ses funérailles, le deuil public attesta combien il étoit chéri. Qu'auroit-il donc gagné en vivant quelques années de plus? Car quoique la vieillesse ne soit pas un poids accablant, comme Caton le prouva, un an avant sa mort, à Scipion et à moi; cependant elle éteint cette vigueur dont Scipion jouissoit encore.

Ainsi rien n'a manqué, ni à la longueur de sa vie, ni à sa fortune, ni à sa gloire; et la promp-

la succession qui lui en revenoit. Il étoit en droit, après sa mort, de reprendre les biens qu'il lui avoit donnés; mais il les abandonna de même à ses sœurs, et par là il les mit en état de vivre honorablement.

riendi autem senum celeritas abstulit : quo de genere mortis difficile dictu est ; quid homines suspicentur, videtis. Hoc tamen verè licet dicere, P. Scipioni, ex multis diebus, quos in vita celeberrimos lætissimosque viderit, illum diem clarissimum fuisse, quum senatu dimisso, domum reductus ad vesperum est à patribus conscriptis, à populo Romano, à sociis, et Latinis, pridie quàm excessit è vita; ut ex tam alto dignitatis gradu, ad superos videatur deos potiùs, quàm ad inferos pervenisse. Neque enim assentior iis, qui hæc nuper disserere cœperunt, cum corporibus simul animos interire, atque omnia morte deleri.

Orestes Pyladesque conjunctissimi.

AGRIGENTINUM quidem, doctum quemdam virum, carminibus Græcis vaticinatum ferunt, quæ in rerum natura totoque mundo constarent, quæque moverentur, ea contrahere amicitiam, dissipare discordiam : atque hoc quidem omnes mortales et intelligunt, et re probant. Itaque, si quando aliquod officium exstitit amici in periculis aut adeundis, aut communicandis, quis est, qui id non maximis efferat laudibus? qui clamores totâ caveâ nuper in hospitis et amici mei M. Pacuvii nova fabula; quum ignorante rege uter eorum

(1) On le trouva mort dans son lit; et on soupçonna quelques hommes des plus considérables de la république, de l'avoir empoisonné.

(2) Empédocle, homme enthousiaste, qui se jeta dans une ouverture du Mont Etna, pour faire croire que les dieux l'avoient enlevé.

(3) Oreste, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre, ayant

titude de sa mort (1) lui en a épargné les horreurs. On ne sait que dire de ce genre de mort; mais vous savez ce qu'on soupçonne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre tous les jours que sa gloire et son bonheur ont signalés, le plus beau sans doute, fut la veille de sa mort, lorsque le sénat, après avoir levé la séance, le peuple Romain, les Latins, les alliés le conduisirent le soir dans sa maison. Il semble que ce haut degré de gloire étoit déjà un pas vers le ciel, et qu'il n'a pu descendre dans les demeures souterraines. Car je ne pense pas comme les auteurs du nouveau systême, qui disent que l'âme périt avec le corps, et que la mort détruit tout l'homme.

Amitié réciproque d'Oreste et de Pylade.

On dit qu'un (2) homme d'Agrigente a chanté en vers grecs, sur un ton qui ressent l'enthousiasme, que la sympathie réunit les différens corps qui sont dans l'univers, ou en repos, ou en mouvement, et que le choc de leurs parties les divise. C'est une vérité généralement reconnue et confirmée par l'expérience. Aussi, qui voit sans admiration un homme affronter le péril pour son ami, ou le partager avec lui? Quelles acclamations, à la nouvelle pièce de M. Pacuvius, mon commensal et mon ami, lorsqu'on vit (3) Pylade, en présence du roi qui ignoroit

tué sa mère, croyoit toujours voir les furies armées de torches et de serpens. Il consulta l'oracle qui lui ordonna d'aller dans la chersonèse Taurique. C'étoit l'usage chez le peuple barbare qui habitoit cette contrée, d'immoler les étrangers qui y abordoient. Oreste fut arrêté avec son ami Pylade qui l'avoit accompagné. Tous les deux tirèrent au sort; il tomba sur le premier. De là vint cette belle dispute d'amitié que Pacuvius avoit mise sur la scène.

esset Orestes, Pylades Orestem se esse diceret, ut pro illo necaretur; Orestes autem, ita ut erat, Orestem se esse perseveraret? stantes plaudebant in re ficta: quid arbitramur in vera fuisse facturos? facilè indicabat ipsa natura vim suam; quum homines, quod facere ipsi non possent, id rectè fieri in altero judicarent.

Tiber. Gracchum nefariè dilexit Blosius.

Tib. quidem Gracchum rempublicam vexantem, à Q. Tuberone, æqualibusque amicis derelictum videbamus. At C. Blosius, Cumanus, hospes familiæ vestræ, Scævola, quum ad me, qui aderam Lænati et Rupilio consulibus in consilio deprecatum venisset, hanc, ut sibi ignoscerem, causam afferebat, quòd tanti Tib. Gracchum fecisset, ut, quidquid ille vellet, sibi faciendum putaret. Tum ego, etiamne, si te in Capitolium faces ferre vellet? *Numquam*, inquit, *voluisset id quidem.* Sed, si voluisset? *Paruissem.* Videtis, quàm nefaria vox: et herclè ita fecit, vel plus etiam, quàm dixit: non enim paruit ille Tib. Gracchi temeritati, sed præfuit; nec se comitem illius furoris, sed ducem præbuit: itaque hac amentiâ, quæstione novâ perterritus, in Asiam profugit, ad hostes se contulit, pœnas

(1) Tib. Gracchus entreprit de faire revivre la loi agraire, qui défendoit à tout citoyen de posséder plus de cinq cents arpens de terre. Il fut victime de son projet, et des mouvemens qui en furent la suite. La faction des riches prévalut, et Tib. Gracchus fut tué. Huit ans après, son frère Caïus animé du même esprit, et de plus excité

lequel des deux étoit Oreste, dire que c'étoit lui, pour mourir en sa place, et le véritable Oreste revendiquer son nom! Tous les spectateurs applaudissoient à ce coup de théâtre; qu'auroient-ils fait, si c'eût été une action véritable? La nature se faisoit sentir dans cet instant, et l'on admiroit en autrui ce qu'on n'auroit pu faire soi-même.

Excès criminel de l'attachement de Blosius pour Tib. Gracchus.

DÈS que T. (1) Gracchus fut devenu un citoyen séditieux, il fut abandonné de Q. (2) Tubéron, et de tout autre ami semblable. Mais C. Blosius de Cumes, hôte de votre famille, Scévola, ne pensoit pas de même. Comme j'aidois les consuls Lénas et Rupilius à instruire cette affaire, il vint me solliciter, et il alléguoit pour excuse qu'il étoit trop attaché à Gracchus, pour croire qu'il pût lui rien refuser. *Et s'il vous avoit dit*, repris-je, *de mettre le feu au Capitole? Il n'en étoit pas capable*, répondit-il. *Mais s'il l'avoit voulu? Je l'aurois fait.* Quelle horreur! cependant il agit en conséquence; il alla même plus loin. Non content de suivre l'impulsion, il la donna; il fut l'âme autant que le complice de l'audace. Au milieu de ces idées extravagantes, effrayé des nouvelles informations qu'on faisoit, il se sauva en (3) Asie; il chercha un asile chez nos en-

par la vengeance, alla encore plus loin que lui, et eut une fin semblable.

(2) Philosophe Stoïcien, qui ne démentit jamais par sa conduite l'austérité de sa secte.

(3) Chez Aristonic, roi de Pergame. Ce prince ayant été vaincu par les Romains, Blosius se donna la mort.

reipublicæ graves justasque persolvit. Nulla est igitur excusatio peccati, si amici causâ peccaveris : nam, quum conciliatrix amicitiæ virtutis opinio fuerit, difficile est amicitiam manere, si à virtute defeceris.

Themistoclis finis.

QUIS clarior in Græcia Themistocle? quis potentior? qui quum imperator bello Persico servitute Græciam liberasset, propterque invidiam in exilium pulsus esset, ingratæ patriæ injuriam non tulit, quam ferre debuit. Fecit idem, quod XX annis antè apud nos fecerat Coriolanus. His adjutor contra patriam inventus est nemo : itaque mortem sibi uterque conscivit. Quare talis improborum consensio non modò excusatione amicitiæ tegenda non est, sed potiùs omni supplicio vindicanda; ut ne quis sibi concessum putet, amicum, vel bellum patriæ inferentem, sequi.

Dicta Tarquinii Româ pulsi.

QUIS aut eum diligat, quem metuit; aut eum, à quo se metui putat? Coluntur tamen simulatione dumtaxat ad tempus. Quòd si fortè (ut fit plerumque) ceciderint; tum intelligitur, quàm fuerint inopes amicorum : quod Tarquinium dixisse ferunt tum exsulantem se intellexisse, quos fidos amicos habuisset, quos infidos, quum jam neutris gratiam referre posset : quamquam miror, illâ superbiâ et importunitate si quemquam habere potuit.

(1) Tel fut à Athènes le sort de presque tous les grands hommes. Le peuple étoit en droit de bannir ceux dont la

nemis, où sa fin malheureuse vengea la république. L'amitié n'excuse donc pas les crimes qu'elle fait commettre. Car l'idée de la vertu étant le principe de l'amitié, si l'une est trahie, il est difficile que l'autre subsiste.

Fin de Thémistocle.

QUEL Grec fut plus illustre, plus puissant que Thémistocle? Vainqueur des Perses et libérateur de la Grèce, il éprouva l'ingratitude de sa patrie, d'où l'envie (1) le fit exiler, et il ne put supporter cette injure comme il le devoit. Il fit ce que Coriolan avoit fait chez nous vingt ans auparavant. Mais ils ne furent ni l'un ni l'autre soutenus de personne, et tous les deux se donnèrent la mort.

Il faut donc effrayer par l'appareil des supplices cet accord des méchans, et non le pallier du nom d'amitié; afin que personne ne se croie autorisé à suivre un ami, lors même qu'il fait la guerre à la patrie.

Paroles de Tarquin banni de Rome.

PEUT-ON aimer l'homme que l'on craint, ou de qui l'on croit être redouté? Ces tyrans ont cependant des flatteurs, au moins pour un temps. Mais qu'ils succombent, ce qui arrive presque toujours, et l'on verra combien ils étoient pauvres d'amis. Tarquin, dans son exil, dit qu'il n'avoit distingué ses vrais amis d'avec les faux, que quand il n'avoit plus été en état de récompenser et de punir. Je doute cependant qu'avec tant d'orgueil et de dureté, il ait pu avoir un seul véritable ami.

puissance lui étoit suspecte. C'est ce qu'on appeloit l'ostracisme.

Opus amicorum esse.

VERUM illud est, quod à Tarentino Archita, ut opinor, dici solitum, nostros senes commemorare audivi, ab aliis senibus auditum: « Si quis in cœlum adscendisset, naturamque mundi, et pulchritudinem siderum perspexisset, insuavem illam admirationem ei fore, quæ jucundissima fuisset, si aliquem, cui narraret, habuisset. » Sic natura solitarium nihil amat, semperque ad aliquod tamquam adminiculum annititur; quod in amicissimo quoque dulcissimum est.

Virtutis exempla.

PONITE ante oculos (*) unumquemque regum. Vultis à Romulo? vultis post liberam civitatem, ab iis ipsis, qui liberaverunt eam? Quibus tandem gradibus Romulus adscendit in cœlum? iisne, quæ isti bona appellant? an rebus gestis atque virtutibus? Quid? à Numa Pompilio? minùsne gratas diis immortalibus capedines ac fictiles urnulas fuisse, quàm filicatas aliorum pateras arbitramur? Omitto reliquos; sunt enim omnes pares inter se, præter Superbum. Brutum si quis roget, quid egerit in patria liberanda; si quis item reliquos ejusdem consilii socios, quid spectaverint, quid secuti sint; num quis existet, cui voluptas, cui divitiæ, cui denique præter officium fortis et magni viri, quidquam aliud propositum fuisse videatur? Quæ res

(*) *Paradoxes.* C'est Cicéron qui parle dans cet opuscule.

Besoin de l'amitié.

CE que disoit Architas de Tarente est bien vrai. Je le sais de quelques vieillards à qui d'autres l'avoient raconté. « Si quelqu'un, disoit-il, montoit au Ciel, et que de là il contemplât la nature du monde et la beauté des astres; toutes ces merveilles dont la vue le rendroit heureux, s'il pouvoit les raconter à un autre homme, lui seroient insipides étant seul. » Ainsi la nature ennemie de la solitude, cherche toujours un appui; et le plus doux qu'elle puisse trouver, est celui de l'amitié.

Exemples de vertu.

CHOISISSEZ un de nos rois; n'importe lequel: examinez sa vie. Voulez-vous que nous commencions par Romulus? ou, passant au temps de notre liberté, fixerons-nous nos regards sur ceux qui nous l'ont acquise? Par quels degrés Romulus s'est-il élevé dans le ciel? par ce qu'on appelle biens, ou par les exploits et les vertus? Parlerons-nous de Numa Pompilius? ses vases (1) d'argile étoient-ils moins agréables aux dieux que nos coupes ciselées? Je ne parle pas de nos autres rois; ils eurent tous les mêmes mœurs, excepté Tarquin le Superbe. Si l'on demandoit à Brutus; si l'on demandoit à ceux qui le secondèrent dans le projet de nous rendre libres, quel but ils se sont proposé, en trouveriez-vous un seul qu'on pût soupçonner d'avoir eu pour objet les richesses, la volupté, ou tout autre chose que le devoir d'un homme de cœur? Quel motif

(1) Il s'agit des vases qui servoient pour le culte des dieux.

ad necem Porsennæ C. Mucium impulit, sine ulla spe salutis suæ ? quæ vis Coclitem contra omnes hostium copias tenuit in ponte solum ? quæ patrem Decium, quæ filium devotavit, atque immisit in armatas hostium copias ? Quid continentia C. Fabricii, quid tenuitas victûs M. Curii sequebatur ? Quid duo propugnacula belli Punici, Cn et P. Scipiones, qui Carthaginiensium adventum corporibus suis intercludendum putaverunt ? Quid Africanus major ? quid minor, quid inter horum ætates interjectus Cato ? quid innumerabiles alii ? nam domesticis exemplis abundamus : cogitasse quidquam putamus in vita sibi expetendum, nisi quod laudabile esse, et præclarum videretur ?

Regulus et Marius.

Nec verò ego M. Regulum ærumnosum, nec infelicem, nec miserum umquam putavi : non enim magnitudo animi ejus excruciabatur à Pœnis, non gravitas, non fides, non constantia, non ulla virtus, non denique animus ipse ; qui tot virtutum præsidio, tantoque comitatu, quum corpus ejus caperetur, capi certè ipse non potuit. Caium verò Marium vidimus, qui mihi se-

(1) Il s'introduisit dans le camp de Porsenna, qui faisoit alors le siége de Rome pour y rétablir Tarquin le Superbe. Le projet de Mucius étoit de tuer Porsenna ; mais il se trompa, et enfonça le poignard dans le sein d'un courtisan de ce prince. Quand il reconnut sa méprise, il mit, devant le roi, sa main dans un brasier, comme pour la punir de s'être trompée. Ce prince étonné de ce courage, lui pardonna son attentat, et le laissa retourner à Rome, où on lui donna le surnom de Scævola, c'est-à-dire, gaucher.

(2) L'un père, et l'autre oncle du premier Africain. Tous les deux furent tués en Espagne.

fait affronter à C. (1) Mucius une mort qu'il croit certaine, pour aller enfoncer le poignard dans le sein de Porsenna? Quelle force soutient Coclès sur le pont, seul contre toute l'armée ennemie? Quel esprit anime les deux Décius, lorsqu'ils se précipitent au milieu des bataillons armés? Quel est le principe du désintéressement de Fabricius, et de la frugalité de Curius? Que se proposent les deux (2) Scipions, Cn. et Publ., ces deux boucliers de la république, qui firent rempart de leurs corps, pour arrêter les Carthaginois? Que se proposent les deux Africains, et le sage (3) Caton qui remplit l'intervalle qui sépare ces deux héros? Enfin, que se sont proposé tant d'autres? car les exemples abondent chez nous. Croyez-vous qu'ils aient regardé comme un bien désirable, autre chose que ce qui est beau et digne de louanges?

Régulus et Marius.

NON, Régulus ne fut ni malheureux, ni digne de pitié; je ne l'ai jamais pensé. L'héroïsme de son cœur, sa fermeté, sa fidélité, sa constance, triomphèrent de la cruauté de Carthage. Cet assemblage de vertus fit un rempart autour de son âme, et il fut libre même dans les fers. J'ai vu C. (4) Marius; il fut heureux

(3) Le censeur.

(4) L'ambition de C. Marius causa bien des maux à la république. Il s'éleva par des intrigues qui approchoient de la sédition; il cabala contre Métellus, son général, qui lui avoit donné sa confiance, qui l'avoit envoyé à Rome; et il abusa de sa mission pour lui faire ôter le commandement de l'armée. Dans ses guerres contre Sylla, il remplit Rome d'horreur et de carnage. Ce fut un homme sans foi, et un mauvais citoyen. Malgré ses grands exploits et son courage invincible dans ses malheurs, on est surpris que Cicéron le propose pour modèle.

cundis in rebus unus ex fortunatis hominibus; in adversis, unus ex summis viris videbatur; quo beatius esse mortali nihil potest. Nescis, insane, nescis, quantas vires virtus habeat; nomen tantùm virtutis usurpas; quid ipsa valeat, ignoras. Nemo potest non beatissimus esse, qui est totus aptus ex sese, quique in se uno sua ponit omnia.

Pretiosissima rerum virtus.

UTRUM tandem pluris æstimemus pecuniam Pyrrhi, quam Fabricio dabat, an continentiam Fabricii, qui illam pecuniam repudiabat! utrùm aurum Samnitum, an responsum M. Curii? hæreditatem L. Pauli, an liberalitatem Africani, qui ejus hæreditatis Q. Maximo fratri partem suam concessit? Hæc profectò, quæ sunt, summarum virtutum, pluris æstimanda sunt, quàm illa quæ sunt pecuniæ. Quis igitur (si quidem ut quisque, quod plurimi sit, possideat, ita divitissimus habendus sit) dubitet, quin in virtute divitiæ sint; quoniam nulla possessio, nulla vis auri et argenti pluris, quàm virtus, æstimanda est.

durant le cours de sa bonne fortune, et grand dans l'adversité, ce qui est le comble du bonheur. Aveugle que vous êtes! vous ignorez le pouvoir de la vertu : c'est un mot que votre bouche prononce, mais dont vous ne sentez pas la valeur. Celui qui sait se suffire, et qui met toutes ses ressources en lui-même, est nécessairement heureux.

Prix inestimable de la vertu.

ÉVALUONS et comparons lequel vaut mieux, l'argent que Pyrrhus offroit à Fabricius, ou le désintéressement de cet illustre Romain qui rejetoit ses offres? l'or des Samnites, ou la réponse de M. Curius? l'héritage de Paul-Émile, ou la générosité du second Africain, qui cède ses droits à son frère Q. Maximus? Ces grands traits de vertus valent mieux que toutes les richesses. S'il est vrai que l'homme le plus riche est celui qui possède les choses d'un plus grand prix, est-il douteux que la vertu ne soit une richesse? C'est le plus beau des domaines, le plus précieux des trésors.

Quomodò disputarent Gorgias, Socrates et Arcesilas.

PRIMUS (*) est ausus Leontinus Gorgias in conventu poscere questionem, id est, jubere dicere, qua de re quis vellet audire. Audax negotium; dicerem impudens, nisi hoc institutum postea translatum ad philosophos nostros esset.

Sed et illum, quem nominavi, et cæteros sophistas, ut è Platone intelligi potest, lusos videmus à Socrate : is enim percunctando atque interrogando elicere solebat eorum opiniones, quibuscum disserebat, ut ad ea, quæ ii respondissent, si quid videretur, diceret : qui mos quum à posterioribus non esset retentus, Arcesilas eum revocavit; instituitque, ut ii, qui se audire vellent, non de se quærerent, sed ipsi dicerent, quid sentirent : quod cum dixissent, ille contrà : sed qui audiebant, quoad poterant, defendebant sententiam suam. Apud cæteros autem philosophos, qui quæsivit aliquid, tacet : quod quidem jam fit etiam in academia. Ubi enim is, qui audire vult, ita dixit : *Voluptas mihi videtur esse summum bonum*, perpetuâ oratione contrà disputatur : ut facilè

(*) *Entretiens des vrais biens et des vrais maux*. C'est Cicéron qui parle dans cet ouvrage.

Trad. de Régnier-Desmarais.

Manières de philosopher de Gorgias, de Socrate et d'Arcésilas.

GORGIAS (1) Léontin fut le premier qui osa demander en public qu'on le questionnât, c'est-à-dire, qu'on lui marquât sur quoi on vouloit qu'il discourût. Ce fut une entreprise hardie, et je dirois même téméraire, si cet usage n'avoit passé depuis jusqu'à nos philosophes. Pour Socrate, comme nous voyons dans Platon, il se moquoit de Gorgias et de tous les autres sophistes : et c'étoit au contraire en questionnant ceux avec qui il s'entretenoit, qu'il avoit coutume de tirer d'eux leurs sentimens, pour y répondre ce qu'il jugeoit à propos.

Cette coutume ayant été quelque temps négligée après lui, Arcésilas (2) la renouvela, et voulut que ceux qui voudroient apprendre quelque chose de lui, commençassent par dire eux-mêmes leurs sentimens, au lieu de l'interroger; après quoi il parloit contre; mais de telle sorte pourtant, que ceux qui venoient l'entendre avoient aussi la liberté de soutenir leur opinion contre lui tant qu'il leur plaisoit. Chez tous les autres philosophes, celui qui avoit fait quelque question, se taisoit ensuite; et c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui dans l'académie : car lorsque celui qui veut être instruit a dit, par exemple : *Il me semble que la volupté est le souverain bien*, alors le philosophe soutient une opinion contraire dans un discours

(1) Rhéteur Sicilien, disciple d'Empédocle.

(2) Neveu du fameux Lucullus.

intelligi possit, eos, qui aliquid sibi videri dicant, non ipsos in ea sententia esse, sed audire velle contraria.

L. Thòrii Balbi vitæ ratio.

Lucius Thorius Balbus fuit Lanuvinus. Is ita vivebat, ut nulla tam exquisita posset inveniri voluptas, quâ non abundaret: erat et cupidus voluptatum, et cujusvis generis ejus intelligens, et copiosus: ita non superstitiosus, ut illa plurima in sua patria sacrificia et fana contemneret: ita non timidus ad mortem, ut in acie sit ob rempublicam interfectus. Cupiditates non Epicuri divisione finiebat, sed suâ satietate: habebat tamen rationem valetudinis: utebatur iis exercitationibus, ut ad cœnam et esuriens et sitiens veniret: eo cibo, qui et suavissimus esset, et idem facillimus ad concoquendum: vino, et ad voluptatem, et ne noceret: cætera illa adhibebat, quibus demptis, negat Epicurus intelligere quid bonum. Aberat omnis dolor: qui si adesset, nec molliter ferret; et tamen medicis plus quàm philosophis uteretur: color egregius, integra valetudo, summa gratia, vita denique conferta voluptatum omnium varietate.

Hunc vos beatum: ratio quidem vestra sic

continu ; étant aisé de voir que ceux qui ont dit qu'une chose leur semble telle, ne sont pas de l'avis qu'ils disent ; mais qu'ils sont bien aises de savoir ce qu'on peut dire là-dessus.

Genre de vie de L. Thorius Balbus.

LUCIUS Thorius Balbus étoit de Lanuvium ; il vivoit de telle sorte qu'on ne pouvoit s'imaginer de volupté si exquise, ni si recherchée, dont il ne jouît. Car outre qu'il aimoit les plaisirs, il s'y connoissoit, et étoit riche. Il n'étoit, ni si superstitieux qu'il ne méprisât le grand nombre de petits temples de Lanuvium, et la quantité de sacrifices qu'on y faisoit ; ni si timide, qu'il ne soit mort courageusement à la guerre au service de la république. Il ne bornoit point ses cupidités suivant la division d'Epicure, il ne les bornoit que par son goût : cependant il avoit soin de sa santé ; il faisoit un exercice modéré pour pouvoir souper avec appétit ; il ne mangeoit que des choses délicates et faciles à digérer. Il buvoit toujours d'excellent vin, mais jamais qu'autant qu'il en falloit pour n'être point incommodé ; et du reste, il ne se refusoit aucun des plaisirs sans lesquels Epicure dit qu'il ne comprend pas qu'il y ait rien de bon. Il n'avoit aucune incommodité ; il étoit même capable de soutenir une douleur sans foiblesse, quoiqu'il eût d'ordinaire plus de commerce avec les médecins qu'avec les philosophes : il avoit de plus une santé ferme et un beau coloris ; il étoit bien fait et de bonne grâce ; et enfin toute sa vie étoit remplie de toutes sortes de voluptés.

Un homme tel que je vous le dépeins, est

cogit : at ego, huic quem anteponam, non audeo dicere : dicet pro me ipsa virtus.

Sermocinantur inter libros Cato Tulliusque.

In Tusculano quum essem, vellemque è bibliotheca pueri Luculli quibusdam libris uti, veni in ejus villam, ut eos ipse (ut solebam) inde promerem : quò quum venissem, M. Catonem, quem ibi esse nescieràm, vidi in bibliotheca sedentem, multis circumfusum stoicorum libris : erat enim, ut scis, in eo inexhausta aviditas legendi, nec satiari poterat; quippe qui ne reprehensionem quidem vulgi inanem reformidans, in ipsa curia soleret legere sæpe, dum senatus cogeretur, nihil operæ reipublicæ detrahens ; quò magis tum in summo otio, maximaque copia, quasi helluari libris, si hoc verbo in tam clara re utendum est, videbatur.

Quod quum accidisset, ut alter alterum nec opinatò videremus, surrexit statim ; deinde prima illa, quæ in congressu solemus : Quid tu, inquit, huc ? à villa enim, credo : et, si ibi te esse scissem, ad te ipse venissem. Heri, inquam, ludis commissis, ex urbe profectus veni ad vesperum : causa autem fuit huc veniendi, ut quosdam hinc libros promerem. Et quidem, Cato, totam hanc copiam jam Lucullo

celui que vous ne cessez, vous autres, d'appeler heureux : et moi je n'ose vous dire qui je lui préfère. La vertu vous le dira elle-même pour moi.

Conversation philosophique de Caton et de Cicéron dans une bibliothèque.

COMME j'étois un jour à Tusculum, et qu'ayant eu besoin de quelques livres, j'étois allé dans la bibliothèque du jeune Lucullus pour les prendre, j'y trouvai Caton, que je ne savois pas qui y fût, et qui y étoit assis avec quantité de livres autour de lui. Vous savez qu'il avoit une avidité insatiable de lire, jusque-là, que souvent dans le sénat même, pendant que les sénateurs s'assembloient, il se mettoit à lire, sans se soucier de ce qu'on en diroit, et sans dérober pourtant un moment de temps à ce qu'il devoit à la république. Lorsque je le trouvai, il étoit au milieu des livres, comme un homme qui n'avoit aucune autre chose à faire, et il sembloit, pour ainsi dire, qu'il les voulût dévorer. Nous étant donc ainsi rencontrés tous deux sans y songer, il se leva aussitôt; et après les premiers complimens qu'on se fait en ces sortes de rencontre : Hé, que venez-vous faire ici, me dit-il? Apparemment que vous venez de votre maison. Si je vous y avois cru, je n'aurois pas manqué d'y aller. Hier, lui dis-je, dès que les jeux furent commencés, je sortis de la ville, et je vins le soir chez moi. Ce qui m'a amené ici, c'est que j'y suis venu chercher quelques livres: en voilà une grande quantité, que je souhaite que notre jeune Lucullus puisse bien connoître un jour. Car quoique le soin de son éducation vous regarde plus que personne;

nostro notam esse oportebit : nam his libris eum malo, quàm reliquo ornatu villæ delectari : est enim mihi magnæ curæ; quamquam hoc quidem proprium tuum munus est, ut ita erudiatur, ut et patri, et Cæpioni nostro, et tibi tam propinquo respondeat. Laboro autem non sine causa : nam et avi ejus memoriâ moveor (nec enim ignoras quanti fecerim Cæpionem; qui, ut opinio mea fert, in principibus jam esset, si viveret) et Lucullus mihi versatur ante oculos, vir quum omnibus excellens, tum mecum et amicitiâ et omni voluntate sententiâque conjunctus.

Præclarè, inquit, facis, quum et eorum memoriam tenes, quorum uterque tibi testamento liberos suos commendavit, et puerum diligis. Quòd autem meum munus dicis, non equidem recuso; sed te adjungo socium : addo etiam illud, multa jam mihi dare signa puerum et pudoris, et ingenii : sed ætatem vides. Video equidem, inquam, sed tamen jam infici debet iis artibus, quas si, dum est tener, combiberit, ad majora veniet paratior. Sic, et quidem diligentiùs sæpiusque, ista loquemur inter nos, agemusque communiter : sed resideamus, inquit, si placet : itaque fecimus.

Tum ille : Tu autem, quum ipse tantùm librorum habeas, quos hîc tandem requiris?

j'aimerois

j'aimerois mieux qu'il prît plaisir aux livres, qu'à toutes les autres beautés de sa maison: et je voudrois qu'il pût ressembler un jour à son père et à notre Cépion, et à vous, à qui il appartient de si près. Ce n'est pas même sans sujet que je m'intéresse à ce qui le regarde; j'y suis obligé par le souvenir de son aïeul Cépion, que j'ai toujours particulièrement estimé, et qui, selon moi, seroit maintenant un des premiers hommes de la république, s'il vivoit; et j'ai continuellement devant les yeux Lucullus, qui étoit un excellent homme, et qui a toujours été lié d'amitié et de sentiment avec moi.

Vous faites bien, me dit Caton, de conserver chèrement la mémoire de deux hommes qui vous ont recommandé leurs enfans par leurs testamens; et je suis bien aise de voir que vous aimez le jeune Lucullus. Quant au soin de son éducation, que vous dites qui me regarde plus que personne, je ne refuse pas de le prendre; mais vous voulez bien que je vous y associe avec moi. Ce que je vous puis ajouter, c'est qu'il me paroît donner déjà beaucoup de marques d'un excellent naturel: mais vous voyez de quel âge il est. Je le vois bien, lui dis-je; et c'est aussi dans cet âge qu'il faut commencer à lui former l'esprit, afin que quand il aura pris une bonne teinture, il puisse être plus en état de s'élever à quelque chose de grand. C'est à quoi il faut que nous travaillions ensemble, reprit-il, et de quoi nous nous entretiendrons plus d'une fois: cependant asseyons-nous, s'il vous plaît.

Mais, vous, continua-t-il, qui avez tant de livres chez vous, quels livres veniez-vous chercher ici? J'y venois prendre, lui dis-je, quel-

commentarios quosdam, inquam, Aristotelis, quos hîc sciebam esse, veni ut auferrem, quos legerem, dum essem otiosus; quod quidem nobis (ut scis) non sæpe contingit. Quàm vellem, inquit, te ad stoicos inclinavisses! erat enim, si cujusquam, certè tuum, nihil præter virtutem in bonis ducere. Vide, ne magis, inquam, tuum, fuerit, quum re idem tibi quod mihi videretur, non nova te rebus nomina imponere: ratio enim nostra consentit, oratio pugnat. Minimè vero, inquit ille, consentit: quidquid enim præter id, quod honestum sit, expetendum esse dixeris, in bonisque numeraveris; et honestum ipsum, quasi virtutis lumen, extinxeris, et virtutem penitùs everteris.

Studio deditissimus Demetrius Phalereus.

PRINCEPS hujus civitatis (*Athenarum*) Phalereus Demetrius, quum patriâ pulsus esset injuriâ, ad Ptolemæum se regem Alexandriam contulit; qui quum in hac ipsa philosophia, ad quam te hortamur, excelleret, Theophrastique esset auditor, multa præclara in illo calamitoso otio scripsit, non ad usum aliquem suum, quo erat orbatus; sed animi cultus ille erat ei quasi quidam humanitatis cibus.

ques commentateurs d'Aristote, pour les lire pendant que j'en ai le loisir; ce que vous savez qui ne nous arrive guère, ni à l'un ni à l'autre. Que j'aurois bien mieux aimé, dit-il, que vous vous fussiez adonné à la lecture des stoïciens: car s'il y a quelqu'un qui doive croire plutôt qu'un autre, qu'il n'y a nul bien que dans la vertu, c'est vous. Mais, vous, repris-je, puisqu'au fond nous pensons tous deux de même, ne devriez-vous pas moins qu'un autre donner de différens noms à une même chose? Car il n'y a nulle différence de sentimens entre nous, il n'y en a que dans les expressions. Nullement, répliqua-t-il, car tant que vous admettrez au nombre des biens quelque autre chose que ce qui est honnête; et que vous direz qu'il y a quelqu'autre chose à rechercher; vous éteindrez en quelque sorte le flambeau de l'honnêteté, et vous détruirez la vertu même.

Application de Démétrius de Phalère à l'étude.

UN des plus grands hommes de cette ville, (d'*Athènes*) Démétrius Phaléréus, ayant été banni injustement de sa patrie, se retira à Alexandrie, auprès du roi Ptolémée; et comme il avoit été disciple de Théophraste, et qu'il excelloit dans la philosophie, à laquelle je vous exhorte, Lucius; il écrivit des choses très-sages dans le malheur de son exil, non pas pour son usage particulier, puisqu'il n'en pouvoit faire aucun; mais parce que le plaisir de se cultiver l'esprit étoit pour lui une espèce de nourriture.

Græci priùs Romanis litterati.

DOCTRINA (*) Græcia nos et omni litterarum genere superabat; in quo erat facile vincere non repugnantes. Nam cùm apud Græcos antiquissimum sit è doctis genus poëtarum, siquidem Homerus fuit et Hésiodus ante Romam conditam; Archilochus regnante Romulo; seriùs poëticam nos accepimus: annis enim fere CCCCCX post Romam conditam Livius fabulam dedit, C. Claudio Cæci filio, M. Tuditano consulibus, anno ante natum Ennium, qui fuit major natu, quàm Plautus, et Nævius.

Sero igitur à nostris poëtæ vel cognitì, vel recepti. Quanquam est in *Originibus*, solitos esse in epulis canere convivas ad tibicinem de clarorum hominum virtutibus. Honorem tamen huic generi non fuisse declarat Oratio Catonis, in qua objecit ut probrum Marco Nobiliori, quòd is in provinciam poëtas duxisset. Duxerat autem consul ille in Œtoliam, ut scimus, Ennium. Quò minus igitur honoris erat poëtis, eò minora studia fuerunt. Nec tamen, si qui magnis ingeniis in eo genere extiterunt, non satis Græcorum gloriæ responderunt. An cen-

(*) *Tusculanes*, C'est Cicéron qui y parle.

Trad. de l'abbé d'Olivet.

Les Grecs plutôt exercés dans les lettres que les Romains.

J'AVOUE qu'en tout genre d'érudition les Grecs nous surpassoient. Victoire aisée, puisqu'on ne la leur disputoit pas. Leurs premiers savans, ce furent des poëtes, et qui sont très-anciens : car Homère et Hésiode florissoient avant la fondation de Rome ; Archiloque, sous le règne de Romulus : au lieu que nous autres Romains, nous n'avons su que fort tard ce que c'étoit que vers. La première pièce de théâtre, qui ait été jouée à Rome, le fut sous le consulat de Claudius et de Tuditanus, vers l'an de Rome, cinq cent dix. Ennius naquit l'année suivante ; il a précédé Plaute et Névius ; ainsi c'est bien tard que les poëtes ont été, ou connus, ou soufferts parmi nous.

A la vérité, c'étoit anciennement la coutume dans les festins, comme Caton le dit dans ses *Origines*, que les convives chantassent, au son de la flûte, les louanges des grands hommes. Mais ce qui fait bien voir qu'alors les poëtes étoient peu estimés, c'est que Caton lui-même, dans une de ses Oraisons, reproche à un consul (1) de son temps, comme quelque chose de honteux, d'avoir mené des poëtes avec lui dans la province où il commandoit. Il y avoit mené Ennius. Moins la poésie étoit honorée alors, moins on s'y attachoit. Cependant, parmi ceux qui la cultivèrent, nous avons eu de beaux génies, qui ne demeurèrent pas fort au-dessous

(1) M. Fulvius Nobilior, un des grands guerriers de son temps.

semus, si Fabio, nobilissimo homini, laudi datum esset quòd pingeret, non multos etiam apud nos futuros Polycletos et Parrhasios fuisse? Honos alit artes, omnesque incenduntur ad studia gloriâ : jacentque ea semper, quæ apud quosque improbantur. Summam eruditionem Græci sitam censebant in nervorum, vocumque cantibus. Igitur et Epaminondas princeps, meo judicio, Græciæ, fidibus præclarè cecinisse dicitur : Themistoclesque aliquot ante annos, cùm in epulis recusasset lyram, habitus est indoctior. Ergo in Græcia musici floruerunt; discebantque id omnes; nec, qui nesciebat, satis excultus doctrina putabatur. In summo apud illos honore geometria fuit : itaque nihil mathematicis illustrius. At nos, metiendi ratiocinandique utilitate, hujus artis terminavimus modum.

At contra, oratorem celeriter complexi sumus; nec eum primò eruditum, aptum tamen ad dicendum; post autem eruditum. Nam Galbam, Africanum, Lælium, doctos fuisse traditum est; studiosum autem eum, qui iis ætate anteibat, Catonem : post verò, Lepidum, Carbonem, Gracchos : deinde ita magnos nostram ad ætatem, ut non multùm aut nihil omninò Græcis cederetur.

des Grecs. Si l'on eût fait à l'illustre Fabius un mérite de ce qu'il savoit peindre, combien n'aurions-nous pas eu de Polyclètes, et de Parrhasius? C'est la gloire qui nourrit les arts: le goût du travail sans elle ne nous vient point, et tout métier auquel on attachera du mépris, sera toujours négligé. Savoir chanter, et jouer des instrumens, étoit de toutes les perfections la plus vantée chez les Grecs. Aussi dit-on qu'Epaminondas, qui, selon moi, a été le premier homme de la Grèce, jouoit parfaitement du luth. Thémistocle, qui étoit de quelques années plus ancien, passa pour un homme mal élevé, sur ce qu'étant invité à prendre une lyre dans un festin, il avoua qu'il n'en savoit pas jouer. De là vient que les Grecs ont eu quantité de célèbres musiciens. Ils se piquoient tous de savoir ce qu'ils n'auroient pu ignorer sans honte. Par la même raison, comme ils faisoient un grand cas des mathématiques, ils y ont excellé; au lieu que chez nous on a crû que de savoir compter et mesurer, c'étoit assez.

Au contraire, nous avons de bonne heure aspiré à être orateurs. Ce fut d'abord sans y chercher d'art; on se contentoit d'un talent heureux; l'art vint ensuite au secours. Il y avoit effectivement du savoir dans Galba, dans Scipion l'Africain, dans Lélius. Avant eux, Caton avoit été homme d'étude. Lépidus, Carbon, les Gracques sont venus depuis: et à descendre jusqu'au temps où nous sommes, le nombre et le mérite de nos orateurs est tel, que la Grèce, ou ne l'emporte nullement sur nous, ou l'emporte de peu.

Philosophus ac rhetor Aristoteles.

ARISTOTELES, vir summo ingenio, scientiâ, copiâ, cùm motus esset Isocratis rhetoris gloriâ, dicere etiam cœpit, adolescentes docere, et prudentiam cum eloquentia jungere.

Pompeius seriùs quàm oportuisset, moritur.

POMPEIO, cum graviter ægrotaret Neapoli, meliùs est factum. Coronati Napolitani fuerunt: nimirum etiam Puteolani: vulgò ex oppidis publicè gratulabantur: ineptum sanè negotium, et Græculum; sed tamen fortunatum. Utrum igitur, si tum esset exstinctus, à bonis rebus, an à malis discessisset? Certè à miseris. Non enim cum socero bellum gessisset; non imparatus arma sumpsisset; non domum reliquisset; non ex Italia fugisset; non, exercitu amisso, nudus in servorum ferrum et manus incidisset; non liberi defleti; non fortunæ omnes à victoribus possiderentur. Qui, si mortem tum obisset, in amplissimis fortunis occidisset; is propagatione vitæ quot, quantas, quam incredibiles hausit calamitates?

Aristote philosophe et rhéteur.

ARISTOTE, ce rare génie, et dont les connoissances étoient si vastes, jaloux de la gloire que s'acquéroit Isocrate le rhéteur, entreprit à son exemple d'enseigner l'art de la parole, et voulut allier l'éloquence avec la sagesse.

Mort de Pompée trop tardive.

POMPÉE, étant à Naples, y tomba dangereusement malade. Dès que le danger fut passé, tout Naples se couronna de fleurs; Pouzzol en fit de même; les villes d'alentour signalèrent leur allégresse par des fêtes publiques. Ce sont de petites flatteries à la Grecque, mais qui font voir qu'un homme est dans la prospérité. S'il fût donc mort dans ce temps-là, eût-il quitté des biens ou des maux? Assurément des maux, et très-cruels. Il n'eût pas fait la guerre à son beau-père; il ne s'y fût pas engagé sans préparatifs; il n'eût pas abandonné son foyer; il ne se fût pas enfui d'Italie; il ne fût pas tombé, après la déroute de son armée, seul et sans défense, entre les mains de miserables esclaves, qui le poignardèrent; il n'eût pas laissé sa famille dans une affreuse situation; toute son opulence n'eût pas été la proie du vainqueur. En mourant plus tôt, il mouroit comblé de gloire. Quels affreux, quels incroyables accidens une plus longue vie lui a-t-elle réservés!

Brevissima quarundam bestiolarum vita.

APUD Hipanim fluvium, qui ab Europæ parte in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci, quæ unum diem vivant. Ex his igitur horâ octavâ quæ mortua est, provectâ ætate mortua est : quæ verò occidente sole, decrepita : eò magis, si etiam solstitiali die. Confer nostram longissimam ætatem cum æternitate ; in eadem propemodum brevitate, quâ illæ bestiolæ, reperiemur.

Magnus Theramenis animus.

QUAM me delectat Theramenes ! quàm elato animo est ! etsi enim flemus, cum legimus, tamen non miserabiliter vir clarus emoritur, qui cum conjectus in carcerem triginta jussu tyrannorum, venenum ut sitiens obduxisset, reliquum sic è poculo ejecit, ut id resonaret : quo sonitu reddito, arridens, *Propino*, inquit, *hoc pulchro Critiæ*, qui in eum fuerat teterrimus. Græci enim in conviviis solent nominare, cui poculum tradituri sint. Lusit vir egregius extremo spiritu ; cum jam præcordiis conceptam mortem contineret, verèque ei, qui venenum præbuerat, mortem est eam auguratus, quæ brevi consecuta est. Quis hanc animi maximi æquitatem in

Très-courte vie de certains petits animaux.

ARISTOTE dit que sur les bords du fleuve Hypanis, qui tombe du côté de l'Europe dans le Pont-Euxin, il se forme de certaines petites bêtes qui ne vivent que l'espace d'un jour. Celle qui meurt à deux heures après midi, meurt bien âgée; et celle qui va jusqu'au coucher du soleil, meurt décrépite, sur-tout un grand jour d'été. Si vous comparez avec l'éternité la vie de l'homme la plus longue, vous trouverez que ces petites bêtes y tiennent presque autant de place que nous.

Grand courage de Théramène.

QUE j'aime à me représenter le grand courage de Théramène! car sa mort, quoiqu'on ne puisse la lire sans pleurer, n'est pourtant digne que d'admiration, et nullement de pitié. Ayant été mis en prison par l'ordre des trente tyrans, il avala, comme s'il avoit eu soif, la liqueur empoisonnée; et après avoir bu, il jeta ce qu'il en restoit, de manière que cela fît un peu de bruit. *Je la porte*, dit-il (1) en souriant, *au beau Critias*, qui avoit été de tous ses juges le plus acharné à sa perte. Les Grecs ont cette coutume dans leurs festins, de nommer, quand ils ont bu, celui à qui la coupe doit passer. Ce grand homme, lorsque déjà le poison couroit dans ses veines, plaisanta : et bientôt après sa mort, celle de Critias vérifia son présage. Une

(1) Xénophon donne à ceci un tour un peu différent. On ne sera point fâché de le voir ici. *Lorsque Théramène eut bu le poison, faisant sonner en l'air ce qui restoit*, Voilà, *dit-il*, la part du beau Critias.

ipsa morte laudaret, si mortem malum judicaret? Vadit in eumdem carcerem, atque in eumdem paucis post annis scyphum Socrates: eodem scelere judicum, quo tyrannorum Theramenes. Quæ est igitur ejus oratio, quâ facit eum Plato usum apud judices, jam morte multatum?

« Magna me, inquit, spes tenet, Judices,
» bene mihi evenire, quòd mittar ad mortem.
» Necesse est enim sit alterum de duobus; ut,
» aut sensus omnino mors omnes auferat, aut in
» alium quemdam locum ex his locis morte
» migretur. Quamobrem, sive sensus extingui-
» tur, morsque ei somno similis est, qui non-
» nunquam etiam sine visis somniorum placatis-
» simam quietem affert, Dii boni! quid lucri
» est emori? aut quàm multi dies reperiri pos-
» sunt, qui tali nocti anteponantur, cui similis
» futura est perpetuitas omnis consequentis tem-
» poris? quis me beatior? Sin vera sunt quæ
» dicuntur, migrationem esse mortem, in eas
» oras, quas, qui è vita excesserunt, incolunt;
» id multò jam beatius est, te, cum ab iis, qui
» se judicum numero haberi volunt, evaseris,
» ad eos venire qui verè judices appellentur,
» Minoëm, Rhadamanthum, Eacum, Tripto-
» lemum: convenireque eos, qui justè et cum
» fide vixerint. Hæc peregrinatio mediocris vobis
» videri potest? Ut verò colloqui cum Orpheo,
» Musæo, Homero, Hesiodo liceat, quanti
» tandem æstimatis? Equidem sæpe emori, si

intrépidité si marquée, et poussée si loin, mériteroit-elle nos louanges, si la mort étoit un mal?

A quelques années de là, Socrate, livré à des juges aussi injustes que l'avoient été les tyrans à l'égard de Théramène, est mis dans la même prison, et condamné à boire dans la même coupe. Quel discours donc tient-il à ses juges, après que sa sentence lui a été prononcée? Le voici, tel que Platon l'a rendu :

« Je suis véritablement plein de cette es-
» pérance, que la mort qui m'attend, sera un
» avantage pour moi. Car il faut nécessairement
» l'un des deux, ou qu'à la mort nous perdions
» tout sentiment, ou qu'en sortant de ces lieux
» nous allions en d'autres. Si donc nous perdons
» tout sentiment, et que la mort ressemble à un
» profond sommeil, dont la tranquillité n'est
» troublée par aucun songe, bons Dieux! que l'on
» gagne à mourir! Y a-t-il bien des jours, qui
» soient préférables à une nuit passée dans un si
» doux sommeil? et supposé qu'après la mort,
» toute l'éternité ressemble à une telle nuit, quel
» homme plus heureux que moi! Mais si, comme
» on le dit, la mort nous envoie dans un séjour
» destiné à une autre vie, c'est un bonheur plus
» grand encore. Quoi, échapper d'entre les
» mains de juges qui n'en ont que le nom; se
» trouver devant Minos, Rhadamante, Eaque,
» Triptolème, qui sont de véritables juges,
» et n'avoir plus de commerce qu'avec des âmes
» qui ont toujours chéri la justice et la probité!
» Que pensez-vous d'un voyage dont le terme
» est si agréable? Vous paroît-il que de pouvoir
» converser avec Orphée, avec Musée, avec
» Homère, avec Hésiode, cela soit à compter
» pour peu? Je voudrois, s'il étoit possible,

» fieri posset, vellem; ut ea quæ dico, mihi
» liceret invenire. Quantâ delectatione autem
» afficerer, cum Palamedem, cum Ajacem,
» cum alios, judicio iniquorum circumven-
» tos, convenirem? Tentarem summi regis,
» qui maximas copias duxit ad Trojam, et Ulys-
» sis, Sisyphique prudentiam : nec ob eam rem,
» cum hæc exquirerem, sicut hîc faciebam,
» capite damnarer. Ne vos quidem, Judices,
» ii qui me absolvistis, mortem timueritis; nec
» enim cuiquam bono mali quidquam evenire
» potest nec vivo, nec mortuo : nec unquam
» ejus res à diis immortalibus negligentur. Nec
« mihi ipsi hoc accidit fortuitò. Nec verò ego
» iis, à quibus accusatus, aut à quibus con-
» demnatus sum, habeo quod succenseam, nisi
» quòd mihi nocere se crediderunt. » Et hæc
quidem hoc modo; nihil autem melius extremo.
« Sed tempus est, inquit, jam hinc abire me,
» ut moriar; vos, ut vitam agatis. Utrum autem
» sit melius, dii immortales sciunt : hominem
» quidem scire arbitror neminem. »

Næ ego haud paulò hunc animum malim, quàm eorum omnium fortunas, qui de hoc judicaverunt. Et quod præter deos negat scire quemquam, id scit ipse, utrum sit melius : nam dixit antè; sed suum illud, nihil ut affirmet, tenet ad extremum.

» mourir plusieurs fois, pour arriver où l'on » jouit de cette félicité. Quel charme pour moi » d'y voir Palamède, Ajax, tant d'autres qui » ont été injustement condamnés? Il me sem- » ble qu'à nous conter nos aventures, nous y » trouverions un plaisir réciproque. J'y étu- » dierois quelle a été la sagesse du roi Aga- » memnon, celle d'Ulysse, de Sisyphe, d'une » infinité d'autres, hommes et femmes. Et » pour avoir fait cet examen, il ne m'arri- » veroit point, comme ici, d'être condamné » au dernier supplice. Juges, qui avez été » d'avis de m'absoudre, ne vous faites pas » une idée terrible de la mort. Un homme » de bien, ni pendant la vie, ni après la mort, » ne peut recevoir de mal. Jamais les dieux » immortels ne l'abandonnent. Et ce qui m'ar- » rive à moi, n'est point l'effet du hasard. Je » ne me plains, ni de ceux qui m'ont accusé, » ni de ceux qui m'ont condamné : ou si j'ai » à m'en plaindre, c'est seulement parce que » leur intention étoit de me nuire. » La fin de son discours mérite encore plus d'attention. « Il est temps, dit-il, que nous nous séparions, » moi, pour mourir; vous, pour continuer » à vivre. Des deux lequel est le meilleur? » Les dieux immortels le savent; mais je crois » qu'aucun homme ne le sait. »

Que cette fermeté de Socrate est bien, selon moi, préférable à toute la fortune de ceux qui le condamnèrent! Du reste, quoiqu'il dise que les dieux savent eux seuls lequel vaut le mieux de la vie ou de la mort, ce n'est pas qu'il ne le sache très-bien lui-même; car il s'en est expliqué auparavant : mais comme c'étoit sa coutume de ne rien affirmer, il la garde jusqu'au bout.

De aliis elati animi viris.

QUID ego Socratem, aut Tharamenem, præstantes viros virtutis et sapientiæ gloriâ, commemoro : cum Lacedæmonius quidam, cujus ne nomen quidem proditum est, mortem tantopere contempserit, ut, cum ad eam duceretur damnatus ab Ephoris, et esset vultu hilari atque læto, dixissetque ei quidam inimicus : *Contemnisne leges Lycurgi?* responderit : *Ego vero illi maximam gratiam habeo, qui me eâ pænâ multaverit, quam sine mutatione et sine versura possem dissolvere.* O virum Spartâ dignum! ut mihi quidem, qui tam magno animo fuerit, innocens damnatus esse videatur. Tales innumerabiles nostra civitas tulit. Sed quid duces et principes nominem, cum legiones scribat Cato sæpe alacres in eum locum profectas, unde redituras se non arbitrarentur. Pari animo Lacedæmonii in Thermopylis occiderunt, in quos Simonides :

Dic hospes Spartæ, nos te hic vidisse jacentes,
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur.

Quid ille dux Leonidas dicit? *Pergite animo forti, Lacedæmonii; hodie apud inferos fortasse cænabimus.* Fuit hæc gens fortis, dum Licurgi leges vigebant; è quibus unus, cum Perses hos-

Autres grands courages.

DEVOIS-JE recourir à Socrate et à Théramène, deux hommes d'une si rare vertu, et d'une sagesse si renommée, puisque ce grand mépris de la mort s'est vu dans un simple Lacédémonien, dont même le nom n'est pas venu jusqu'à nous? Condamné au dernier supplice par les Ephores, il s'y rendoit d'un air gai et riant, lorsqu'un de ses ennemis lui dit : *Est-ce que tu méprises les lois de Lycurgue?* A quoi il répond : *J'ai au contraire bien des grâces à lui rendre, de ce qu'il m'a condamné à une amende que je puis payer sans emprunt.* Vrai Lacédémonien, et qui fait honneur à sa patrie! J'ai peine à croire qu'avec cette fermeté d'esprit, il pût n'être pas innocent.

Rome a fourni une infinité de grands courages : mais n'aurois-je pas tort de vanter ici nos généraux, et ceux qui ont eu les premiers emplois dans nos armées, puisque Caton écrit que souvent des légions entières sont allées avec joie dans des lieux, d'où elles croyoient ne devoir pas revenir?

Telle fut l'intrépidité de ces Lacédémoniens qui périrent aux Thermopyles, et que Simonide fait ainsi parler dans leur épitaphe : *Passant, qui nous vois ici, va dire à Sparte que nous y sommes morts en obéissant aux lois saintes de la patrie.* Quel discours leur tient Léonidas leur chef? *Lacédémoniens, marchons hardiment, ce soir peut-être nous souperons chez les morts.* Tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur, cette nation se distingua par son courage. Un d'eux ayant entendu qu'un Perse

tis in colloquio dixisset glorians : *Solem, præ jaculorum multitudine, et sagittarum non videbitis : In umbra igitur*, inquit, *pugnabimus.* Viros commemoro? Qualis tandem Lacæna? quæ cum filium in prælium misisset, et interfectum audisset : *Idcircò*, inquit, *genueram : ut esset qui pro patria mortem non dubitaret occumbere.*

Esto : fortes, et duri Spartiatæ : magnam habet vim reipublicæ disciplina. Quid? Cyrenæum Theodorum philosophum non ignobilem, nonne miramur? cui cum Lysimachus rex crucem minaretur : *Istis, quæso*, inquit, *ista horribilia minitare purpuratis tuis : Theodori quidem nihil interest, humìne an sublimè putrescat.* Cujus hoc dicto admoneor, ut aliquid etiam de humatione et sepulturâ dicendum existimem : rem non difficilem ; iis præsertim cognitis, quæ de nihil sentiendo paulò ante dicta sunt.

De qua Socrates quidem quid senserit, apparet in eo libro, in quo moritur : de quo jam tam multa diximus. Cum enim de immortalitate animarum disputavisset, et jam moriendi tempus urgeret ; rogatus à Critone quemadmodum sepeliri vellet : *Multam verò*, inquit, *operam, amici, frustrà consumpsi : Critoni enim nostro non persuasi, me hinc avolaturum, neque quidquam meî relicturum. Verumtamen, Crito, si me assequi potueris, aut sicubi nactus eris, ut tibi videbitur, sepelito. Sed mihi crede, nemo me vestrûm, cum*

disoit par bravade : *Nous darderons tant de flèches, qu'ils ne verront pas le soleil : Hé bien,* reprit-il, *nous nous battrons à l'ombre.* Je ne parle là que des hommes : et quelle fermeté dans cette Lacédémonienne ? qui apprenant que son fils avoit été tué dans un combat : *Voilà, dit-elle, pourquoi je l'avois mis au monde ; c'étoit pour défendre sa patrie au prix de son sang.*

S'il y eut tant de valeur à Sparte, l'éducation, il faut l'avouer, servoit fort à en faire des hommes courageux, et durs à eux-mêmes. Mais n'admirerons-nous pas Théodore de Cyrène, célèbre philosophe, qui menacé par le roi Lysimaque d'être pendu à une croix ; *Intimidez,* lui dit-il, *vos courtisans avec de telles menaces ; pour Théodore, il lui est indifférent qu'il pourrisse, ou dans la terre, ou en l'air.* Réponse qui me fait songer qu'il est à propos de parler ici de la sépulture et des funérailles. Il n'y a qu'un mot à en dire, sur-tout après ce que nous venons de voir, que les morts ne sentent rien.

On voit dans le Phédon, que j'ai déjà tant cité, de quelle manière Socrate pensoit sur ce sujet. Quand il eut bien raisonné sur l'immortalité de l'âme, et que déjà son dernier moment approchoit, Criton lui demanda comment il souhaitoit d'être enterré. *Mes amis,* reprit Socrate, *je me suis donné une peine bien inutile, puisque je n'ai pas persuadé à notre cher Criton, que je m'envolerai d'ici, et que je n'y laisserai rien de moi. Cependant, Criton, si vous pouvez me rejoindre, ou si vous me trouvez quelque part, ordonnez, comme il vous plaira, de ma sépulture. Mais, croyez-moi, aucun de vous ne m'attein-*

hinc excessero, consequetur. Præclarè id quidem; qui et amico permiserit, et se ostenderit de hoc toto genere nihil laborare. Durior Diogenes, et id quidem sentiens, sed ut Cynicus, asperiùs, projici se jussit inhumatum; tum amici: *Volucribus et feris? Minimè verò*, inquit; *sed bacillum propter me, quo abigam, ponitote. Quî poteris?* Illi: *Non enim senties. Quid igitur mihi ferarum laniatus oberit nihil sentienti?* Præclarè Anaxagoras: qui cum Lampsaci moreretur, quærentibus amicis, velletne Clazomenas in patriam, si quid accidisset, auferri: *Nihil necesse est*, inquit, *undique enim ad inferos tantundem viæ est.*

Exempla laboris, virtutis et patientiæ.

CRETUM quidem leges (quas sive Jupiter, sive Minos sanxit, de Jovis quidem sententia, ut poëtæ ferunt) itemque Lycurgi, laboribus erudiunt juventutem, venando, currendo, esuriendo, sitiendo, algendo, æstuando. Spartæ verò pueri, ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat; nonnumquam etiam, ut, cum ibi essem, audiebam, ad necem: quorum non modò nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem. Quid ergo?

dra, quand je serai parti d'ici. Une parfaite indifférence de sa part; une entière liberté à son ami; rien de mieux.

Diogène pensoit de même; mais en qualité de cynique, il s'est plus durement expliqué. *Qu'on me jette*, dit-il, *au milieu des champs.* Pour être dévoré par les vautours, repartent ses amis? *Point du tout, mettez auprès de moi un bâton pour les chasser.* Hé comment les chasser, ajoutèrent-ils, puisque vous ne les sentirez pas? *Si je ne les sens pas*, reprit Diogène, *quel mal donc me feront-ils en me dévorant?*

Anaxagore étant dangereusement malade à Lampsaque, ses amis lui demandèrent s'il vouloit être reporté à Clazomène sa patrie? Il leur répondit très-bien: *Cela n'est pas nécessaire, car de quelque endroit que ce soit, on est également proche des enfers.*

Exemples de travail, d'intrépidité et de patience.

Par les lois de Licurgue, et par celles que Jupiter a données aux Crétois, ou que Minos a reçues de ce dieu, comme le disent les poëtes, il est ordonné qu'on endurcisse la jeunesse au travail, en l'exerçant à la chasse et à la course, en lui faisant souffrir la faim, la soif, le chaud, le froid. A Sparte on fouette les enfans au pied de l'autel, jusqu'à effusion de sang: quelquefois même, à ce qu'on m'a dit sur les lieux, il y en a qui expirent sous les coups; et cela, sans que pas un d'eux ait jamais laissé échapper, je ne dis pas un cri, mais un simple gémissement. Voilà ce que des enfans peuvent: et des hommes ne le pourront pas? Voilà ce que fait la cou-

minis : ferre plus dimidiati mensis cibaria : ferre, si quid ad usum velint : ferre vallum. Nam scutum, gladium, galeam, in onere nostri milites non plus numerant, quam humeros, lacertos, manus : arma enim membra militis esse dicunt. Quæ quidem ita geruntur aptè, ut si usus ferat, abjectis oneribus, expeditis armis, ut membris pugnare possint. Quid exercitatio legionum ? Quid ille cursus, concursus, clamor, quanti laboris ? Ex hoc ille animus in præliis paratus ad vulnera. Adhuc pari animo inexercitatum militem : mulier videbitur. Cur ? tantum interest inter novum, et veterem exercitum, quantum experti sumus. Ætas tironum plerumque melior : sed ferre laborem, contemnere vulnus, consuetudo docet. Quin etiam videmus ex acie efferri sæpè saucios, et quidem rudem illum, et inexercitatum, quamvis levi ictu, ploratus turpissimos edere. At verò ille exercitatus, et vetus, ob eamque rem fortior, medicum modò requirens, à quo obligetur,

O Patrocle, (*inquit*) ad vos adveniens auxilium, et vestras manus peto,
Priusquàm oppeto malam pestem, mandatam hostili manu :
Neque sanguis ullo potis est pacto profluens consistere,
Si quà sapientiâ magis vestrâ devitari mors potest.
Nam Æsculapii liberorum sauci opplent porticus :
Non potest accedi.

Certè Eurypylus hic quidem est : hominem exercitatum ! ubi tantum luctus continuatur ?

outre

outre cela, son bagage et un pieu? A l'égard du casque, du bouclier et de l'épée, il ne les compte non plus pour un fardeau, que ses épaules, ses bras, ses mains. Un langage usité parmi les soldats, c'est que leurs armes sont leurs membres : et en effet, si l'occasion se présente, ils mettent bas le reste de leur fardeau, et se servent aussi lestement de leurs armes, que si elles faisoient partie de leurs corps.

Quel travail que celui de nos légions, dans leurs divers exercices! Or, c'est précisément de là que leur vient cette intrépidité qui brave les coups. Amenez-moi un soldat qui ait dans l'âme le même degré de valeur, mais qui n'ait point passé les mêmes exercices; on le prendra pour une femme. Aussi l'avons-nous bien éprouvé, qu'entre nouvelles et vieilles troupes, il y a une différence infinie. Ordinairement le nouveau soldat est d'un âge plus vigoureux : mais d'être fait à la fatigue, et d'aller aux coups tête baissée, c'est ce qui ne s'apprend que par l'habitude. Vous verrez, lorsqu'après une bataille on emporte les blessés, vous verrez le nouveau soldat pleurer honteusement une légère blessure; pendant que l'ancien, dont le courage est relevé par l'expérience, demande seulement un médecin qui lui bande sa plaie. Témoin Eurypyle, qui parle ainsi :

Patrocle, à mon secours : sans vous ma mort est sûre.
Arrêtez, s'il se peut, le sang de ma blessure.
Les enfans d'Esculape ailleurs sont dispersés,
Et ne peuvent suffire au nombre des blessés.

Voilà bien le caractère d'un vieux guerrier, à qui la douleur ne coupe point la parole. Re-

Vide quàm non flebiliter respondeat : rationem etiam afferat, cur æquo animo sibi ferendum sit:

Qui alteri exitium parat,
Eum scire oportet sibi paratam pestem ut participet parem.

Abducet Patrocles, credo, ut collocet in cubili, ut vulnus obliget, si quidem homo esset. Sed nihil vidi minùs: quærit enim, quid actum sit.

Eloquere: res Argivûm prælio ut se sustinet.

Non potest effari tantum dictis, quantum factis suppetit laboris.

Quiesce igitur, et vulnus alliga.

Etiam si Eurypylus posset, non posset Æsopus.

Ubi fortuna Hectoris
Nostram acrem aciem inclinatam.....

Et cætera explicat in dolore. Sic est enim intemperans militaris in forti viro gloria. Ergo, hæc veteranus miles facere poterit: doctus vir, sapiensque non poterit? ille verò meliùs, ac non paulò quidem. Sed de consuetudine adhuc exercitationis loquor : nondum de ratione et sapientia. Aniculæ sæpe inediam biduum aut triduum ferunt, subduc cibum unum diem athletæ: Jovem Olympium, eum ipsum, cui se exercebit, implorabit : ferre non posse

marquez comme Eurypyle, loin de le prendre sur un ton pleureux, ajoute lui-même pour quelle raison il doit patiemment souffrir sa disgrâce.

Quiconque au sein d'un autre a cru porter la mort,
A dû craindre pour lui l'effet d'un même sort,

dit-il : et moi, là-dessus, je m'imagine que Patrocle va l'emmener, le mettre au lit, bander sa plaie. Oui, si Patrocle étoit un homme ordinaire. Mais il lui demande des nouvelles de l'action.

Après ce grand combat, Seigneur, apprenez-moi,
Quel aujourd'hui des Grecs est l'espoir, ou l'effroi.

Au lieu donc de songer à sa blessure, le malade reprend :

Hector, à qui les dieux prétoient leur assistance,
Voyant de nos guerriers mollir la résistance,

Et le reste, car il en vient au détail, malgré sa douleur ; emporté par cette intempérance de gloire, dont un brave ne peut se défendre.

Un homme éclairé, un philosophe ne pourra-t-il donc pas, aussi bien qu'un vieux guerrier, montrer de la patience dans ses douleurs ? Oui sans doute il le pourra, et incomparablement mieux. Mais nous n'en sommes pas encore aux secours qui se tirent de la raison : il s'agit présentement de ceux qui naissent de l'habitude.

Une petite femme décrépite jeûnera sans peine deux et trois jours. Retranchez la nourriture à un athlète pendant vingt-quatre heures, il se croira mort, et appellera Jupiter à son aide, ce Jupiter l'Olympien, à qui ses travaux sont

clamabit. Consuetudinis magna vis est. Pernoctant venatores in nive : in montibus uri se patiuntur. Inde pugiles, cæstibus contusi ne ingemiscunt quidem. Sed quid hos, quibus Olympiorum victoria : consulatus ille antiquùs videtur? Gladiatores, aut perditi homines, aut barbari quas plagas perferunt? Quo modo illi, qui bene instituti sunt, accipere plagam malunt, quàm turpiter vitare? Quàm sæpe apparet nihil eos malle, quàm vel domino satisfacere, vel populò? Mittunt etiam vulneribus confecti ad dominos, qui quærant, quid velint : si satis factum iis non sit, se velle decumbere. Quis mediocris gladiator ingemuit? Quis vultum mutavit unquam? Quis non modò stetit, verùm etiam decubuit turpiter? Quis cum decubuisset, ferrum recipere jussus, collum contraxit? Tantum exercitatio, meditatio, consuetudo valet. Ergo hoc poterit,

Samnis, spurcus homo, vitâ illâ dignu', locoque :

vir natus ad gloriam, ullam partem animi tam mollem habebit, quàm non meditatione, et ratione corroboret? Crudele gladiatorum spectaculum, et inhumanum nonnullis videri solet : et haud scio an ita sit, ut nunc fit. Cum verò sontes ferro depugnabant, auribus fortasse

consacrés. Telle est la force de l'habitude. Passer les nuits au milieu des neiges, et se brûler toute la journée au soleil, c'est l'ordinaire des chasseurs. On n'entend pas même gémir ces athlètes, qui se meurtrissent à coups de cestes. Que dis-je ? une victoire remportée aux jeux olympiques, est à leurs yeux ce qu'a été autrefois le consulat dans Rome.

Mais les gladiateurs, des scélérats, des barbares, jusqu'où ne poussent-ils point la constance ? pour peu qu'ils sachent bien leur métier, n'aiment-ils pas mieux recevoir un coup que de l'esquiver contre les règles ? On voit que ce qui les occupe davantage, c'est le soin de plaire, et à leur maître, et aux spectateurs. Tout couverts de blessures, ils envoient demander à leur maître s'il est content ; que s'il ne l'est pas, ils sont prêts à tendre la gorge. Jamais le moindre d'entr'eux a-t-il, ou gémi, ou changé de visage ? Quel art dans leur chûte même, pour en dérober la honte aux yeux du public ? Renversés enfin aux pieds de leur adversaire, s'il leur présente le glaive, tournent-ils la tête ?

Voilà ce que l'exercice, la réflexion et l'habitude ont de pouvoir. Quoi donc,

Un Samnite, un coquin, le dernier des mortels

pourra s'élever à ce degré de courage ? et il y aura dans le cœur d'un homme né pour la gloire, un endroit si foible, que ni raison, ni réflexion ne puissent le fortifier ? quelques personnes traitent d'inhumanité le spectacle des gladiateurs : je ne sais si tel qu'il est aujourd'hui, on ne doit pas effectivement le regarder ainsi. Mais lorsque des criminels étoient seuls employés à ces sortes de combats, il ne pou-

multæ, oculis quidem nulla poterat esse fortior contra dolorem, et mortem disciplina.

Possidonius articulorum labores despicit.

SOLEBAT narrare Pompeius; se, cum Rhodum venisset decedens ex Syria, audire voluisse Possidonium; sed cum audivisset eum graviter esse ægrum, quòd vehementer ejus artus laborarent, voluisse tamen nobilissimum philosophorum visere: quem ut vidisset, et salutavisset, honorificisque verbis prosecutus esset, molestèque se dixisset ferre, quòd eum non posset audire; at ille, Tu verò, inquit, potes: nec committam, ut dolor corporis efficiat, ut frustra tantus vir ad me venerit. Itaque narrabat, eum graviter, copiosè de hoc ipso, nihil esse bonum, nisi quod honestum esset, cubantem disputasse: cumque quasi faces ei doloris admoverentur, sæpe dixisse, *Nihil agis, dolor: quamvis sis molestus, numquam te esse confitebor malum.*

Dyonisius tyrannus Tarquiniusque ambitione miseri.

DIONYSIUS tyrannus, Syracusis expulsus, Corinthi pueros docebat, usque eò imperio carere non poterat. Tarquinio verò quid impu-

voit y avoir, du moins pour les yeux, une école où l'on apprît mieux à mépriser la douleur et la mort.

Possidonius brave les douleurs de la goutte.

POMPÉE nous a souvent raconté, qu'à son retour de Syrie, passant par Rhodes, il eut dessein d'aller entendre Possidonius, le plus illustre des philosophes : que comme il apprit que la goutte le retenoit chez lui, il voulut au moins lui rendre visite; et qu'après lui avoir fait toutes sortes de civilités, il lui témoigna quelle peine il ressentoit de ne pouvoir l'entendre. *Vous le pouvez*, reprit Possidonius, *et il ne sera pas dit qu'une douleur corporelle soit cause qu'un si grand homme ait inutilement pris la peine de se rendre chez moi.* Pompée nous disoit qu'ensuite ce philosophe, dans son lit, discourut gravement, éloquemment, sur ce principe même, *Qu'il n'y a de bon que ce qui est honnnêie :* et qu'à diverses reprises, dans les momens où la douleur s'élançoit avec plus de force, *Douleur*, s'écrioit-il, *tu as beau faire; quelque importune que tu sois, jamais je n'avouerai que tu sois un mal.*

Trad. du président Bouhier.

Malheureuse ambition de Denys le tyran et de Tarquin.

DENYS le tyran, après avoir été chassé de Syracuse, voulut enseigner la jeunesse à Corinthe ; tant il lui étoit impossible de se passer de commander. Et plus impudent encore fut

dentius, qui bellum gereret cum iis, qui ejus non tulerant superbiam? Is, cum restitui in regnum nec Veientium, nec Latinorum armis potuisset, Cumas se contulisse dicitur, inque ea urbe senio et ægritudine esse confectus.

Hoc tu igitur censes sapienti accidere posse; ut ægritudine opprimatur, id est miseriâ? Nam cum omnis perturbatio miseria est, tùm carnificina est ægritudo. Habet ardorem libido, levitatem lætitiâ gestiens, humilitatem metus: sed ægritudo majora quædam, tabem, cruciatum, afflictationem, fœditatem: lacerat, exest animum, planèque conficit. Hanc nisi exuimus sic, ut abjiciamus, miseriâ carere non possumus.

Civilis simulatio virtutis.

GRACCHUS, cum largitiones maximas fecisset, et effudisset ærarium, verbis tamen defendebat ærarium. Quid verba audiam, cum facta videam? Piso ille frugi semper contra legem frumentariam dixerat. Is lege latâ, consularis ad frumentum accipiendum venerat. Animadvertit Gracchus in concione Pisonem stantem. Quærit, audiente populo Romano, quî sibi constet, cùm ea lege frumentum petat, quam dissuaserat: *Nolim*, inquit, *mea bona, Gracche, tibi*

autrefois Tarquin, d'oser faire la guerre à nos péres, parce qu'ils n'avoient pu supporter son orgueil. On dit qu'ensuite, voyant qu'avec le secours des Veïens et des Latins, il ne pouvoit recouvrer son royaume, il se retira à Cumes, où il mourut de vieillesse et de chagrin. Jugez-vous donc qu'il soit d'un homme sage, de se laisser ainsi subjuguer par le chagrin, c'est-à-dire, par une souffrance épouvantable? Car si toute passion est un tourment, on peut dire que le chagrin est une vraie torture. La cupidité nous enflamme; la joie nous donne des saillies folles; la crainte nous abbat le courage: mais le chagrin renferme de bien plus grandes peines, les langueurs, les angoisses, la consternation, le désespoir. Il déchire, il dévore l'âme, il la consume entièrement. Qu'on est à plaindre, jusqu'à ce que l'âme soit rentrée dans sa tranquillité!

Hypocrisie de vertu civile.

GRACCHUS ne cessoit de parler d'épargne, dans le temps même qu'aux dépens du trésor public, il faisoit des largesses immenses au peuple Romain. Dois-je m'arrêter aux discours, quand je vois les actions? Pison, surnommé l'*honnête homme*, s'étoit fortement opposé à la loi proposée par ce même Gracchus, pour distribuer du blé au peuple. Après qu'elle eut passé malgré lui, il ne laissa pas, quoiqu'il eût été consul, de se mêler avec le peuple, qui alloit recevoir du blé des magasins publics. Gracchus l'ayant remarqué, et le voyant debout dans la foule, lui demanda tout haut, comment il accordoit cette démarche avec les obstacles qu'il avoit apportés à cette loi? *Vraiment*, lui

viritim dividere liceat : sed si facias, partem petam. Parùmne declaravit vir gravis, et sapiens, lege Semproniâ patrimonium publicum dispensari; Lege orationes Gracchi : patronum ærarii esse dices.

Mærorem virum dedecere.

THEOPHRASTUS moriens accusasse naturam dicitur, quòd cervis, et cornicibus vitam diuturnam, quorum id nihil interesset : hominibus, quorum maximè interfuisset, tam exiguam vitam dedisset : quorum si ætas potuisset esse longinquior, futurum fuisse, ut omnibus perfectis artibus, omni doctrinâ hominum vita erudiretur. Querebatur igitur se tum, cum illa videre cœpisset, extingui. Quid? ex cæteris philosophis nonne optimus, et gravissimus quisque confitetur, multa se ignorare? et multa sibi etiam atque etiam esse discenda? Neque tamen, cum se in media stultitia, quâ nihil est pejus, hærere intelligant, ægritudine premuntur. Nulla enim admiscetur opinio officiosi doloris. Quid, qui non putant lugendum viris? Qualis fuit Q. Maximus efferens filium consularem : qualis L. Paulus, duobus paucis diebus amissis filiis : qualis M. Cato, prætore designato mortuo filio :

répondit-il, *j'empêcherai, tant que je pourrai, que tu ne fasses des libéralités de mon bien. Mais si tu parviens à en faire, j'en demanderai ma part, comme un autre.* Ce digne citoyen pouvoit-il censurer plus clairement cette dissipation des finances ? Lisez cependant les harangues de Gracchus : vous le prendrez pour le plus sage dispensateur des deniers publics.

Le chagrin ne sied point à un homme.

THÉOPHRASTE en mourant reprochoit, dit-on, à la nature, d'avoir accordé une si longue vie aux cerfs et aux corneilles, qui n'en ont pas besoin, et de l'avoir donnée si courte aux hommes, à qui il eût été si important de vivre long-temps : car, si la mort n'eût pas interrompu si-tôt leurs projets, ils auroient achevé de se perfectionner dans toutes sortes d'arts et de sciences. Ainsi il se plaignoit de se voir mourir dans le temps qu'il commençoit à savoir quelque chose. Parmi les autres philosophes, ne voyons-nous pas les plus consommés et les plus sages avouer qu'ils ignorent une infinité de choses, dont la connoissance leur seroit nécessaire ? Quoiqu'ils se voient cependant au milieu de l'ignorance, qui est la source de la folie, et qu'il n'y ait rien de pire pour un philosophe, on ne les entend point gémir pour cela ; parce que dans leur idée, cette ignorance n'est point au rang des choses dont il convient de s'affliger.

Hé combien de gens convaincus, que des démonstrations de tristesse sont indignes d'un homme ? Tel parut le grand Fabius à la mort de son fils, qu'il avoit vu consul. Tel se montra Paul-Emile, après avoir perdu deux de ses fils en très-peu de jours. Tel on vit le vieux Caton,

quales reliqui, quos in *Consolatione* collegimus. Quid hos aliud placavit, nisi quòd luctum, et mœrorem esse non putabant viri?

Magna pariunt animi motus.

NOCTU ambulabat in publico Themistocles, quòd somnum capere non posset: quærentibusque respondebat, *Miltiadis tropæis se è somno suscitari.* Cui non sunt auditæ Demosthenis vigiliæ? qui dolere se aiebat, si quando opificum antelucanâ victus esset industriâ. Philosophiæ denique ipsius principes numquam in suis studiis tantos progressus sine flagranti cupiditate facere potuissent. Ultimas terras lustrasse Pythagoram, Democritum, Platonem accepimus: ubi enim quid esset, quod disci posset, eò veniendum judicaverunt. Num putamus hæc fieri sine summo cupiditatis ardore potuisse?

Vir verè fortis non irascitur.

VIDEMUS progredientem apud Homerum Ajacem multa cum hilaritate, cum depugnaturus esset cùm Hectore: cujus, ut arma sumpsit, ingressio lætitiam attulit sociis, terrorem autem hostibus: ut ipsum Hectorem, quemadmodum est apud Homerum, toto pectore trementem provocasse ad pugnam pœniteret. Atqui hi collocuti inter se, priusquàm manum consere-

lorsqu'il fit les funérailles du sien, qui avoit été désigné préteur. Tels plusieurs autres, dont j'ai parlé dans ma *Consolation*. Quel motif a pu les engager à réprimer leur douleur, sinon la persuasion où ils ont été, que des marques d'affliction ne conviennent point à un homme ?

Trad. de l'abbé d'Olivet.

La passion enfante les grandes choses.

THÉMISTOCLE, ne pouvant dormir, se promenoit toute la nuit dans les rues; on lui demanda ce qui le tenoit si éveillé : *Ce sont*, dit-il, *les trophées de Miltiade*. A qui les veilles de Démosthène sont-elles inconnues ? Il étoit de fort mauvaise humeur, lorsqu'il arrivoit qu'un artisan se fût mis à l'ouvrage plus matin que lui. Et les plus grands philosophes eux-mêmes, si l'étude n'avoit pas été pour eux une passion, auroient-ils fait de si grands progrès ? Pythagore, Démocrite, Platon, allèrent jusqu'aux extrémités du monde. Par-tout où il espéroient apprendre, ils y couroient. Tout cela se fait-il sans qu'il y entre de la passion, et une passion infinie ?

Le vrai courage exclut la colère.

AJAX dans Homère, marche gaîment à l'ennemi. Aussitôt l'allégresse est répandue parmi les Grecs, la terreur parmi les Troyens. Hector lui-même, comme le raconte Homère, en est ému, et se repent du défi qu'il a fait aux Grecs. On voit ces deux guerriers, avant d'en venir aux mains, se parler de sang froid; et dans la chaleur même du combat, il ne se passe rien de

rent, leniter et quietè; nihil ne in ipsa quidem pugna iracundè rabiosève fecerunt. Ego ne Torquatum quidem illum, qui hoc cognomen invenit, iratum existimo Gallo torquem detraxisse: nec Marcellum apud Clastidium ideò fortem fuisse, quia fuerit iratus. De Africano quidèm, quia notior est nobis propter recentem memoriam, vel jurare possum, non illum iracundia tum inflammatum fuisse, cum in acie M. Alienum Pelignum scuto protexit, gladiumque hosti in pectus infixit. De L. Bruto fortasse dubitârim, an propter infinitum odium tyranni effrenatiùs, in Aruntem invaserit: video enim utrumque cominus ictu cecidisse contrario. Quid igitur huc adhibetis iram? an fortitudo, nisi insanire cœperit, impetus suos non habet? Quid? Herculem, quem in cœlum ista ipsa, quam vos iracundiam esse vultis, sustulit fortitudo; iratumne censes conflixisse cum Erymanthio apro, aut leone Nemæo? An etiam Theseus Marathonii tauri cornua comprehendit iratus? Vide ne fortitudo minimè sit rabiosa; sitque iracundia nota levitatis: neque enim est illa fortitudo, quæ rationis est expers.

---

part ni d'autre qui tienne de l'emportement. Aussi ne crois-je point que Torquatus fût en colère, lorsqu'il arracha le collier du Gaulois; ni Marcellus, lorsqu'il montra tant de bravoure à Clastidie. Pour Scipion l'Africain, que nous connoissons mieux parce qu'il est moins éloigné de notre temps, je jurerois que la colère ne le transportoit nullement, lorsqu'il couvrit Alliénus de son bouclier, et enfonça son épée dans le sein de l'ennemi. Je ne l'assurerois pas si hardiment de Brutus; car la haine qu'il portoit au tyran étoit si violente, que lorsqu'il se jeta sur Aruns (1), l'emportement put bien y avoir part : et ce qui le rend vraisemblable, c'est qu'ils se percèrent l'un l'autre de leurs lances dans le même instant.

A quel propos voulez-vous donc ici de la colère? Quoi! la valeur n'est capable de rièn, à moins qu'elle n'entre en furie? Hercule, que cette valeur, qu'il vous plaît de confondre avec la colère, a mis au rang des dieux, étoit-il en courroux, quand il combattit le sanglier d'Erymanthe, ou le lion de Némée? Thésée y étoit-il, quand il saisit par les cornes le taureau de Marathon? Prenez-y bien garde, la colère bannit la réflexion, et cependant le courage la suppose : car dès que la raison n'y est pas, ce n'est plus vrai courage.

(1) Fils de Tarquin le Superbe.

De Pythagora, Socrate et Carneade.

CUJUS (*Pythagoræ*) ingenium, et eloquentiam cum admiratus esset Leon, quæsivisse ex eo quâ maximè arte confideret : at illum, artem quidem se scire nullam, sed esse *philosophum* : admiratum Leontem novitatem nominis, quæsisse, quinam essent philosophi, et quid inter eos, et reliquos, interesset : Pythagoram autem respondisse, simile sibi videri vitam hominum, et mercatum eum, qui haberetur maximo ludorum apparatu, totius Græciæ celebritate. Nam ut illic alii corporibus exercitatis gloriam, et nobilitatem coronæ peterent; alii emendi, aut vendendi quæstu, et lucro ducerentur : esset autem quoddam genus eorum, idque vel maximè ingenuum, qui nec plausum, nec lucrum quærerent, sed visendi causâ venirent, studiosèque perspicerent, quid ageretur, et quo modo : item nos quasi in mercatûs quamdam celebritatem ex urbe aliquâ, sic in hanc vitam ex aliâ vitâ et naturâ profectos : alios gloriæ servire, alios pecuniæ : ratos esse quosdam, qui cæteris omnibus pro nihilo habitis, rerum naturam stu-

Trad. du président Bouhier.

De Pythagore, de Socrate et de Carnéade.

Un jour Léon, roi des Phliasiens, entendit Pythagore discourir sur certains points avec tant de savoir et d'éloquence, que ce prince, saisi d'admiration, lui demanda quel étoit donc l'art dont il faisoit profession ? A quoi Pythagore répondit, qu'il n'en savoit aucun; mais qu'il étoit philosophe. Et sur ce que le roi, surpris de la nouveauté de ce nom, le pria de lui dire, qui étoient les philosophes, et en quoi ils différoient des autres hommes : « Il en est, répondit Pythagore, de ce monde, et du commerce de la vie, comme de ces grandes assemblées, qui se tiennent parmi nous à l'occasion des jeux publics. On sait que dans le concours de ceux qui s'y rendent, il y a des gens qui n'y sont attirés que par l'envie de se distinguer dans les exercices du corps, et d'y mériter la couronne; d'autres, qui n'y sont conduits que par l'espoir d'y faire quelque profit, en vendant, ou en achetant des marchandises; d'autres encore, qui, pensant plus noblement, n'y vont chercher ni profits, ni applaudissemens, mais songent uniquement à voir ce qui s'y passe, et à faire leurs réflexions sur ce qui s'y présente à leurs yeux. On en peut dire autant de tous les hommes qui, passant d'une autre vie en celle-ci, comme on passe d'une ville ou d'une assemblée dans une autre, y apportent des vues différentes. Car tandis que les uns cherchent la gloire, et les autres les richesses, il y a une troisième espèce d'hommes, mais peu nombreuse, qui regardant tout le reste comme rien, s'ap-

diosè intuerentur : hos se appellare sapientiæ studiosos, id est enim *philosophos :* et ut illic liberalissimum esset spectare, nihil sibi acquirentem; sic in vita longè omnibus studiis contemplationem rerum, cognitionemque præstare.

Nec verò Pythagoras nominis solùm inventor, sed rerum etiam ipsarum amplificator fuit. Qui cum post hunc Phitasium sermonem in Italiam venisset, exornavit eam Græciam, quæ magna dicta est et privatim, et publicè, præstantissimis et institutis, et artibus. Usque ad Socratem, qui Archelaum Anaxagoræ discipulum audierat, numeri, motusque tractabantur, et unde omnia orirentur, quòve reciderent : studiosèque ab his siderum magnitudines, intervalla, cursus anquirebantur, et cuncta cælestia. Socrates autem primus philosophiam devocavit è cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coëgit de vita et moribus, rebusque bonis et malis quærere. Cujus multiplex ratio disputandi, rerumque varietas, et ingenii magnitudo, Platonis memoriâ et litteris consecrata, plura genera efficit dissentientium philosophorum : è quibus nos id potissimùm consecuti sumus, quo Socratem usum arbitramur : ut nostram ipsi sententiam tegeremus,

pliquent principalement à la contemplation des choses naturelles. Ce sont ces derniers qui se disent *philosophes*, c'est-à-dire, amateurs de la sagesse. Et comme à l'égard des jeux il n'est rien de si honnête que d'y assister sans aucune vue intéressée, de même dans ce monde la profession la plus noble est celle d'une étude, qui n'a d'autre but que de parvenir à la connoissance de toutes choses. »

Pythagore n'inventa pas seulement le nom de la *philosophie*, il contribua fort à la répandre; lorsqu'étant venu dans cette partie de l'Italie, qu'on appeloit grande Grèce, il y donna des leçons, soit publiques, soit particulières, sur ce que les sciences et les arts ont de plus utile. Jusqu'à Socrate, disciple d'Archélaüs, qui l'avoit été d'Anaxagore, la philosophie ancienne se contentoit d'enseigner la science des nombres, les principes du mouvement, et les sources de la génération, et de la corruption de tous les êtres. A quoi elle joignoit des observations exactes sur la grandeur, les distances et les cours des astres, et sur tout ce qui regarde les choses célestes. Socrate fut le premier qui fit, pour ainsi dire, descendre la philosophie du ciel, et l'introduisit, non seulement dans les villes, mais jusque dans les maisons, en faisant que tout le monde discourût sur ce qui peut servir à régler la vie, à former les mœurs, et à distinguer ce qui est bien, ce qui est mal. Ses diverses manières de raisonner, la variété des choses qu'il a traitées, et l'étendue de son génie, si bien représentée dans les écrits de Platon, firent naître différentes sectes. Dans celle que j'ai préférée, et qui me paroît la plus conforme au goût de Socrate, il ne s'agit point de s'ouvrir sur ce qu'on croit, mais bien plutôt de montrer

errore alios levaremus, et in omni disputatione, quid esset simillimum veri, quæreremus. Quem morem Carneades acutissimè, copiosissimèque tenuit.

Satiari nequit cupiditas.

XERCES refertus omnibus præmiis, donisque fortunæ; non equitatu, non pedestribus copiis, non navium multitudine, non infinito pondere auri contentus, præmium proposuit, qui invenisset novam voluptatem : quâ ipsâ non fuit contentus ; neque enim unquam finem inveniet libido.

Beata vita ex virtute oritur.

SOCRATES, cum esset ex eo quæsitum, Archelaum Perdiccæ filium, qui tum fortunatissimus haberetur, nonne beatum putaret? *Haud scio*, inquit, *numquam enim cum eo collocutus sum.* Ain' tu? an tu aliter id scire non potes? *Nullo modò.* Tu igitur ne de Persarum quidem rege magno potes dicere, beatusne sit? *An ego possum, cum ignorem, quàm sit doctus, quàm vir bonus?* Quid? tu in eo sitam vitam beatam putas? *Ita prorsus existimo, bonos, beatos : improbos, miseros.* Miser ergo Archelaüs. *Certè, si injustus.* Videturne omnem hic beatam vitam in una virtute ponere? Quid verò in epitaphio? quo modo idem? Nam cui viro, inquit, ex se

aux autres qu'ils se trompent, et de chercher sur chaque matière à voir de quel côté est la vraisemblance. Ainsi en usoit Carnéade, avec tout l'esprit et avec toute l'éloquence possible.

Le plaisir est insatiable.

XERCÈS, tout comblé qu'il étoit des faveurs de la fortune, et non content de ces armées prodigieuses et de ces vaisseaux sans nombre qui obéissoient à ses ordres; non content de ses trésors inépuisables, proposa une récompense à qui pourroit lui enseigner un nouveau genre de volupté; et après toutes ses recherches, il ne put encore trouver le secret de se satisfaire, parce que la soif du plaisir est insatiable.

Le bonheur naît de la vertu.

SOCRATE interrogé sur ce qu'il pensoit du bonheur d'Archélaüs, fils de Perdiccas, et qui passoit alors pour l'homme du monde le plus heureux, répond, *qu'il ne pouvoit en rien dire, n'ayant jamais eu d'entretien avec lui;* ajoutant, *qu'il ne pouvoit le connoître d'une autre manière.* Vous ne sauriez donc, lui dit-on, assurer que le grand roi de Perse soit heureux? *Comment le pourrois-je*, reprend-il, *puisque j'ignore s'il est savant et homme de bien?* On lui demande si c'est là en quoi il faisoit consister toute la félicité. *Oui, c'est bien là mon sentiment, que les gens de bien sont heureux, et les méchans malheureux.* Archélaüs est donc malheureux? *Oui sans doute, s'il est injuste.*

Paroît-il clairement que Socrate renfermoit tout le bonheur dans la vertu? Vous allez encore l'entendre dans l'épitaphe. « Celui-là,

ipso apta sunt omnia, quæ ad beatè vivendum ferunt, nec suspensa aliorum aut bono casu, aut contrario pendere ex alterius eventis, et errare coguntur: huic optimè vivendi ratio comparata est. Hic est ille moderatus, hic fortis, hic sapiens, hic et nascentibus, et cadentibus cum reliquis commodis, tum maximè liberis, parebit, et obediet præcepto illi veteri: *Neque enim lætabitur unquam, nec mærebit nimis*, quòd semper in seipso omnem spem reponet suî.

Nobile Lacædemoniorum Philippo responsum.

AN Lacedæmonii Philippo minitanti per litteras se omnia, quæ conarentur, prohibiturum, quæsiverunt, *num se esset etiam mori prohibiturus?* vir is, quem quærimus, non multò facilius tali animo reperietur, quàm civitas universa?

Miserrima Dyonisii tyranni vita. Archimedes aliique philosophi longè isto beatiores.

DUODEQUADRAGINTA annos tyrannus Syracusanorum fuit Dyonisius, cum V et XX natus annos dominatum occupavisset. Quâ pulchritudine urbem, quibus autem opibus præditam, servitute oppressam tenuit civitatem? Atqui de hoc homine à bonis auctoribus sic scriptum accepimus, summam fuisse ejus in victu temperantiam, in rebusque gerendis virum acrem et industrium, eumdem tamen maleficum naturâ, et injustum. Ex quo omnibus bene veritatem intuentibus videri necesse est miserrimum. Ea

dit-il, me paroît prendre la route la plus sûre pour être heureux, qui tâche de trouver dans son propre fonds tout ce qui peut le rendre tel, sans dépendre ni de la fortune, ni du caprice d'autrui. Un homme qui pense ainsi, est modéré ; il est courageux, il est sage ; et dans l'adversité comme dans la prospérité, à la mort comme à la naissance de ses enfans, il obéit à l'ancien précepte, qui nous défend de nous livrer jamais trop, ni à la joie, ni au chagrin, parce que nos espérances doivent porter toutes sur ce qui dépend absolument de nous. »

Noble réponse des Lacédémoniens à Philippe.

ON raconte que le roi Philippe ayant écrit aux Lacédémoniens d'un ton menaçant, qu'il sauroit bien déconcerter tous leurs desseins ; *Hé quoi*, répondirent-ils, *nous empêchera-t-il donc de mourir quand nous le voudrons !* Une ville entière a pu penser si noblement : ne se trouvera-t-il pas une âme de cette trempe ?

Vie misérable de Denys le tyran. Bonheur d'Archimède et d'autres philosophes.

DENYS devint tyran de Syracuse à vingt-cinq ans ; et pendant un règne de trente-huit, il fit cruellement sentir le poids de la servitude à une ville si belle et si opulente. De bons auteurs nous apprennent qu'il avoit de grandes qualités : car il étoit sobre, actif, capable de gouverner : mais d'un naturel malfaisant et injuste ; et par conséquent, si l'on en juge avec équité, le plus malheureux des hommes. En effet, quoiqu'il fût parvenu à la souveraine

enim ipsa, quæ concupierat, ne tum quidem; cum omnia se posse censebat, consequebatur. Qui cum esset bonis parentibus, atque honesto loco natus (etsi quidem alius alio modo tradidit), abundaretque et æqualium familiaritatibus, et consuetudine propinquorum; haberet etiam more Græciæ quosdam adolescentes amore conjunctos: credebat eorum nemini: sed iis, quos ex familiis locupletum servos delegerat, quibus nomen servitutis ipse detraxerat, et quibusdam convenis et feris barbaris corporis custodiam committebat. Ita propter injustam dominatûs cupiditatem in carcerem quodam modo ipse se incluserat. Quin etiam, ne tonsori collum committeret, tondere filias suas docuit. Ita sordido, ancillarique artificio regiæ virgines ut tonstriculæ, tondebant barbam et capillum patris. Et tamen ab iis ipsis, cum jam essent adultæ, ferrum removit: instituitque, ut cadentibus juglandium putaminibus barbam sibi, et capillum adurerent. Cumque duas uxores haberet, Aristomachen civem suam, Doridem autem Locrensem: sic noctu ad eas ventitabat, ut omnia specularetur, et perscrutaretur ante. Et, cum fossam latam cubiculari lecto circumdedisset, ejusque fossæ transitum ponticulo ligneo conjunxisset: eum ipsum, cum forem cubiculi clau-

puissance,

puissance, qu'il avoit si fort ambitionnée, il ne s'en croyoit pourtant pas encore bien assuré. En vain descendoit-il d'une famille noble et illustre; quoique ce point soit contesté par quelques historiens. En vain avoit-il grand nombre de parens, et de courtisans, et même de ces jeunes amis, dont l'attachement et la fidélité sont si connus dans la Grèce. Il ne se fioit à aucun d'eux. Il avoit donné toute sa confiance à de vils esclaves, qu'il avoit enlevés aux plus riches citoyens, et à qui il avoit ôté le nom qui marquoit leur servitude, afin de se les attacher davantage. Pour la garde de sa personne, il avoit choisi des étrangers féroces et barbares. Enfin la crainte de perdre son injuste domination, l'avoit réduit à s'emprisonner, pour ainsi dire, dans son palais. Il avoit même porté la défiance si loin, que n'osant confier sa tête à un barbier, il avoit fait apprendre à raser à ses propres filles. Ainsi ces princesses s'abaissant par ses ordres à une fonction que nous regardons comme indigne d'une personne libre, faisoient la barbe et les cheveux à ce malheureux père. Encore dit-on, que quand elles furent un peu grandes, craignant le rasoir jusque dans leurs mains, il imagina de se faire brûler par elles les cheveux et la barbe avec des écorces ardentes. On raconte de plus, que quand il vouloit aller passer la nuit avec l'une de ses deux femmes, Aristomaché de Syracuse, et Doris de Locres, il commençoit, en entrant dans leur appartement, par les perquisitions les plus exactes, pour voir s'il n'y avoit rien à craindre; et comme il avoit fait entourer leurs chambres d'un large fossé, sur lequel il y avoit un petit pont de bois, il le levoit aussitôt qu'il étoit avec elles, après avoir pris la précaution de fermer lui-même la porte

serat, detorquebat. Idemque cum in communibus suggestis consistere non auderet, concionari ex turri alta solebat. Atque is cum pilâ ludere vellet (studiosè enim id factitabat) tunicamque poneret, adolescentulo, quem amabat, tradidisse gladium dicitur. Hìc cùm quidam familiaris jocans dixisset : *Huic quidem certè vitam tuam committis?* arrisissetque adolescens : utrumque jussit interfici : alterum, quia viam demonstravisset interimendi suî : alterum, quia id dictum risu approbavisset. Atque eo facto sic doluit, ut nihil graviùs tulerit in vita : quem enim vehementer amaret, occiderat. Sic distrahuntur in contrarias partes impotentium cupiditates. Cum huic obsecutus sis, illi est repugnandum. Quanquam hic quidem tyrannus ipse indicavit, quàm esset beatus.

Nam cum quidam ex ejus assentatoribus Damocles commemoraret in sermone copias ejus, opes, majestatem dominatûs, rerum abundantiam, magnificentiam ædium regiarum, negaretque unquam beatiorem quemquam fuisse : Visne igitur, inquit, ô Damocle, quoniam hæc te vita delectat, ipse eandem degustare, et fortunam experiri meam? Cum se ille cupere dixisset, collocari jussit hominem in aureo lecto, strato pulcherrimo, textili stragulo, magnificis operibus picto, abacosque complures ornavit argento, auroque cælato. Tum ad mensam eximiâ formâ pueros delectos jussit consistere, eosque nutum illius intuentes diligenter ministrare. Aderant unguenta, coronæ : incendebantur odores : mensæ conquisitissimis epulis ex-

en dedans. Falloit-il parler au peuple? Comme il n'eût osé paroître dans la tribune ordinaire, il ne haranguoit que du haut d'une tour. Etant obligé de se déshabiller pour jouer à la paume, qu'il aimoit beaucoup, il ne confioit son épée qu'à un jeune homme son favori. Sur quoi un de ses amis lui ayant dit un jour en riant : *Voilà donc une personne à qui vous confiez votre vie?* et le tyran s'étant aperçu que le jeune homme en sourioit, il les fit mourir tous deux; l'un pour avoir indiqué un moyen de l'assassiner; l'autre, parce qu'il sembloit avoir approuvé la chose par un sourire. La mort de ce jeune homme qu'il avoit tendrement aimé, lui causa la plus vive douleur. Tant il est vrai que ceux qui écoutent leurs passions, ne sont jamais d'accord avec eux-mêmes. Vous avez obéi à l'une, il en renaît une autre différente. Mais pour juger s'il étoit heureux, il ne faut que s'en rapporter à lui-même. Un de ses flatteurs, nommé Damoclès, ayant un jour voulu le féliciter sur sa puissance, sur ses troupes, sur l'éclat de sa cour, sur ses trésors immenses, et sur la magnificence de ses palais, ajoutant que jamais prince n'avoit été si heureux que lui : *Damoclès*, lui dit-il, *puisque mon sort te paroît si doux, serois-tu tenté d'en goûter un peu, et de te mettre en ma place?* Damoclès ayant témoigné qu'il en feroit volontiers l'épreuve, Denys le fit asseoir sur un lit d'or, couvert de riches carreaux, et d'un tapis, dont l'ouvrage étoit magnifique. Il fit orner ses buffets d'une superbe vaisselle d'or et d'argent. Ensuite ayant fait approcher la table, il ordonna que Damoclès y fût servi par de jeunes esclaves, les plus beaux qu'il eût, et qui devoient exécuter ses ordres au moindre signal. Parfums, couronnes, cassolettes, mets exquis, rien n'y

truebantur. Fortunatus sibi Damocles videbatur. In hoc medio apparatu fulgentem gladium è lacunari setâ equinâ aptum demitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus. Itaque nec pulchros illos ministratores aspiciebat, nec plenum artis argentum : nec manum porrigebat in mensam : jam ipsæ defluebant coronæ : denique exoravit tyrannum, ut abire liceret, quod jam beatus nollet esse. Satisne videtur declarasse Dionysius nihil esse ei beatum, cui semper aliquis terror impendeat! Atque ei ne integrum quidem erat ut ad justitiam remigraret, civibusque libertatem et jura redderet : iis enim se adolescens improvidâ ætate irretierat erratis, eaque commiserat, ut salvus esse non posset, si sanus esse cœpisset.

Quantopere verò amicitias desideraret, quarum infidelitatem extimescebat, declaravit in Pythagoreis duobus illis : quorum cum alterum vadem mortis accepisset, alter, ut vadem suum liberaret, præstò fuisset ad horam morti destinatam : *Utinam ego*, inquit, *tertius vobis amicus ascriberer.* Quàm huic erat miserum carere consuetudine amicorum, societate victûs, sermone omninò familiari ! homini præsertim

fut épargné. Ainsi Damoclès se croyoit le plus fortuné des hommes, lorsque tout d'un coup, au milieu du festin, il aperçut au-dessus de sa tête une épée nue, que Denys y avoit fait attacher, et qui ne tenoit au plancher que par un simple crin de cheval. Aussitôt les yeux de notre bienheureux se troublèrent : ils ne virent plus, ni ces beaux garçons qui le servoient, ni la magnifique vaisselle qui étoit devant lui : ses mains n'osèrent plus toucher aux plats : sa couronne tomba de sa tête. Que dis-je ? il demanda en grâce au tyran la permission de s'en aller, ne voulant plus être heureux à ce prix.

Pouvez-vous désirer rien de plus fort, rien qui prouve mieux que Denys lui-même sentoit qu'avec de continuelles alarmes, on ne goûte nul plaisir ? Mais il n'étoit plus le maître de rentrer dans la voie de la justice, en rendant à ses citoyens leurs droits et leur liberté : parce que dès sa jeunesse, et à un âge où il n'examinoit pas quelles seroient les suites de ses démarches, il s'étoit comporté de manière à ne pouvoir cesser d'être injuste, sans mettre sa vie en danger. Cependant, lors même qu'il craignoit si fort l'infidélité de ses amis, il n'eût rien tant souhaité que d'en avoir de véritables. Témoin ce qu'il dit sur ces deux Pythagoriciens, dont l'un s'étant donné pour caution de représenter son camarade, que Denys avoit condamné à mort, et le condamné s'étant mis en prison au jour prescrit : *Plût aux dieux*, leur dit-il, *que je fasse en tiers avec de tels amis !* Qu'il étoit donc malheureux de se voir privé du commerce de l'amitié, des charmes de la société, et des douceurs d'une familiarité honnête ; lui sur-tout, qui avoit de l'érudition, qui dès l'enfance avoit eu quelque teinture des

docto à puero, et artibus ingenuis erudito. Musicorum verò perstudiosum accépimus, poëtam etiam tragicum : quàm bonum, nihil ad rem : in hoc enim genere nescio quo pacto magis, quàm in aliis, suum cuique pulchrum est. Adhuc neminem cognovi poëtam (et mihi fuit cum Aquinio amicitia) qui sibi non optimus videretur : sic se res habet. *Te tua, me delectant mea.* Sed ut ad Dionysium redeamus, omni cultu, et victu humano carebat : vivebat cum fugitivis, cum facinorosis, cum barbaris : neminem, qui aut libertate dignus esset, aut vellet omninò liber esse, sibi amicum arbitrabatur. Non ego jam cum hujus vitâ, quâ tetrius, miserius, detestabilius excogitare nihil possum, Platonis aut Archytæ vitam comparabo, doctorum hominum, et planè sapientium.

Ex eadem urbe humilem homunculum à pulvere, et radio excitabo, qui multis annis pòst fuit, Archimedem. Cujus ego quæstor ignoratum ab Syracusanis, cum esse omninò negarent, septum undique et vestitum vepribus et dumetis indagavi sépulcrum. Tenebam enim quosdam senariolos, quos in ejus monumento esse inscriptos acceperam ; qui declarabànt in summo sepulcro sphæram esse positam cum cylindro. Ego autem cum omnia collustrarem oculis (est

beaux arts, qui aimoit la musique, et qui même avoit fait des tragédies? Ne me demandez pas si elles étoient bonnes. Peu importe : car les poëtes ont cela, encore plus que toute autre espèce d'écrivains, qu'ils sont toujours enchantés de ce qu'ils ont fait. Je n'en ai connu aucun, non pas même notre ami Aquinus, qui ne trouvât ses vers excellens, et qui ne crût pouvoir dire :

Ami, tu prises tes écrits,
Mais les miens ont aussi leur prix.

Revenons à Denys. Il s'étoit comme interdit lui-même tous les agrémens d'une société polie et aimable; il passoit ses jours avec des bandits, des scélérats, des barbares; il ne croyoit pas pouvoir être ami d'aucun homme, qui fût digne d'être libre, ou qui voulût l'être. Peut-on imaginer une vie plus horrible, plus misérable, plus détestable? Je ne daigne donc pas la mettre en parallèle avec celle d'un Platon, d'un Archytas, personnages illustres, et aussi sages que savans. Contentons-nous de la comparer avec celle d'un homme assez obscur, et compatriote de Denys; mais qui a vécu long-temps après. Je parle d'Archimède, que je veux tout de nouveau tirer de la poussière, l'ayant déjà en quelque manière ressuscité autrefois. Car pendant que j'étois questeur en Sicile, je fus curieux de m'informer de son tombeau à Syracuse, où je trouvai qu'on le connoissoit si peu, qu'on disoit qu'il n'en restoit aucun vestige; mais je le cherchai avec tant de soin, que je le déterrai enfin sous des ronces et des épines. Je fis cette découverte à la faveur de quelques vers, que je savois avoir été gravés sur son monument, et qui portoient qu'on avoit placé au-dessus une sphère et un cylindre. M'étant

enim ad portas Agragianas magna frequentia sepulcrorum) animadverti columellam non multùm è dumis eminentem : in qua inerat sphæræ figura, et cylindri. Atque ego statim Syracusanis (erant autem principes mecum) dixi, me illud ipsum arbitrari esse quod quærerem. Immissi cum falcibus multi purgârunt, et aperuerunt locum. Quò cum patefactus esset aditus, ad adversam basim accessimus. Apparebat épigramma exesis posterioribus partibus versiculorum dimidiatis fere. Ita nobilissima Græciæ civitas, quondam verò etiam doctissima, sui civis unius acutissimi monumentum ignorasset, nisi ab homine Arpinate didicisset. Sed redeat, unde aberravit oratio. Quis est omnium, qui modò cum musis, id est, cum humanitate, et cum doctrina habeat aliquod commercium, qui se non hunc mathematicum malit, quàm illum tyrannum ? Si vitæ modum, actionemque quærimus : alterius mens rationibus agitandis exquirendisque alebatur, cum oblectatione solertiæ, qui est unus suavissimus pastus animorum; alterius cæde, et injuriis, cum et diurno et nocturno metu. Age, confer Democritum, Pythagoram, Anaxagoram : quæ regna, quas opes studiis eorum, et delectationibus antepo-

donc transporté hors de l'une des portes de Syracuse, dans une campagne couverte d'un grand nombre de tombeaux, et regardant de toutes parts avec attention, je découvris sur une petite colonne qui s'élevoit par-dessus les buissons, le cylindre et la sphère que je cherchois. Je dis aussitôt aux principaux Syracusains qui m'accompagnoient, que c'étoit sans doute le monument d'Archimède. En effet, sitôt qu'on eut fait venir des gens pour couper les buissons, et nous faire un passage, nous nous approchâmes de la colonne, et lûmes sur la base l'inscription, dont les vers étoient encore à demi-lisibles, le reste ayant été effacé par le temps. Et c'est ainsi qu'une des plus illustres cités de la Grèce, et qui a autrefois produit tant de savans, ignoreroit encore où est le tombeau du plus ingénieux de ses citoyens, si un homme de la petite ville d'Arpinum n'étoit allé le lui apprendre. Mais revenons à mon sujet.

Quel est l'homme qui ait quelque commerce, je ne dis pas avec les muses, mais avec des hommes tant soit peu doués d'humanité et d'érudition, qui n'aimât mieux être à la place du mathématicien, qu'à celle du tyran? Si vous considérez quelle a été leur vie; Archimède, continuellement appliqué à faire des observations et des recherches utiles, jouissoit tranquillement de la satisfaction que donnent d'heureuses découvertes, la plus délicieuse nourriture de l'esprit: pendant que Denys, occupé sans cesse de meurtres et de forfaits, passoit les jours et les nuits dans d'éternelles alarmes. Que seroit-ce, si nous lui comparions un Démocrite, un Pythagore, un Anaxagore? Quels royaumes, quelles richesses peuvent valoir les

nes? Etenim quæ pars optima est in homine, in ea situm esse necesse est illud, quod quæris optimum. Quid est autem in homine, sagaci ac bonâ mente melius? Ejus bono fruendum est igitur, si beati esse volumus. Bonum autem mentis est virtus: ergo hâc beatam vitam contineri necesse est.

Opes contemnunt veri philosophi.

QUÆ res pecuniæ cupiditatem afferunt, ut amori, ut ambitioni, ut quotidianis sumptibus copiæ suppetant: cum procul ab iis omnibus rebus absit, cur pecuniam magnopere desideret, vel potiùs curet omnino? An Scythes Anacharsis potuit pro nihilo pecuniam ducere; nostrates philosophi facere non poterunt? Illius epistola fertur his verbis: ANACHARSIS HANNONI SALUTEM. *Mihi amictus est Scythicum tegmen; calceamentum, solorum callum; cubile, terra; pulpamentum, fames: lacte, caseo, carne vescor. Quare ut ad quietum me licet venias. Munera autem ista quibus es delectatus, vel civibus tuis, vel diis immortalibus dona.* Omnes fere philosophi omnium disciplinarum, nisi quos à recta ratione natura vitiosa detorsisset, hoc eodem animo esse potuerunt. Socrates, in pompa cum magna vis auri argentique ferretur, *Quàm multa non desidero*, inquit. Xenocrates, cum legati ab Alexandro quinquaginta ei talenta attulissent,

charmes de leurs études ? Tout ce qui peut le plus flatter l'homme, n'est-ce pas ce qui appartient à la plus noble portion de lui-même, et par conséquent à son esprit, à son intelligence ? Voilà donc l'espèce de bien, dont il faut chercher à jouir pour être heureux. Or, le bien spirituel, c'est la vertu : ainsi c'est elle qui nous rendra heureux.

Mépris des vrais philosophes pour les richesses.

ON veut de l'argent pour avoir de quoi fournir à son ambition, à ses amours, aux dépenses journalières : mais l'homme qui ne connoît rien de tout cela, quel cas feroit-il de l'argent ? Pourquoi nos philosophes ne le regarderoient-ils pas du même œil que le Scythe Anacharsis, dont voici la lettre à un illustre Carthaginois, qui lui avoit envoyé des présens : *ANACHARSIS à HANNON, salut. Il ne me faut qu'un habit de peau, à la mode de mon pays. La plante de mes pieds me sert de souliers, et la terre de lit. Mes mets sont du lait, du fromage et de la viande. Mon assaisonnement est la faim. Si tu aimes la tranquillité, tu peux la venir chercher chez moi. Pour ce qui est des choses dont il t'a plu de me régaler, et dont tu fais tant de cas, garde-les pour tes concitoyens, ou pour les dieux immortels.*

Presqu'aucun philosophe, de quelque secte que ce soit, n'a pensé autrement sur les richesses, à moins qu'un naturel vicieux ne l'empêchât de suivre la raison. Socrate assistant à une cérémonie où l'on avoit étalé beaucoup d'or et d'argent : *Que voilà de choses*, s'écria-t-il, *que je ne désire point !* Alexandre avoit ordonné qu'on présentât de sa part à Xénocrate (1) cinquante

(1) Le talent d'Athènes pesoit cinquante-quatre livres, onze onces d'argent, poids de Paris.

quæ erat pecunia temporibus illis, Athenis præsertim, maxima: abduxit legatos ad cœnam in academiam: iis apposuit tantùm, quòd satis esset, nullo apparatu. Cum postridiè rogarent eum, cui numerari juberet: *Quid? vos hesternâ*, inquit, *cœnulâ non intellexistis, me pecuniâ non egere!* quos cum tristiores vidisset, XXX minas accepit, ne aspernari regis liberalitatem videretur. At verò Diogenes liberiùs, ut Cynicus, Alexandro roganti, ut diceret sì quid opus esset, *Nunc quidem paululum*, inquit, *à sole*. Offecerat videlicet applicanti. Et hic quidem disputare solebat, quantò regem Persarum vitâ, fortunâque superaret: sibi nihil deesse, illi nihil satis unquam fore: se ejus voluptates non desiderare, quibus nunquam satiari ille posset: suas eum consequi nullo modo posse.

Semper beatum esse sapientem.

Extenuantur (*ab Epicuro*) magnificentia et sumptus epularum, quòd parvo cultu natura contenta sit.

Etenim quis hoc non videt, desideriis ista condiri omnia? Darius in fuga, cum aquam turbidam, et cadaveribus inquinatam bibisset, negavit unquam se bibisse jucundiùs. Nunquam

talens; somme alors très-considérable, et surtout à Athènes. Xénocrate invita ses ambassadeurs à souper dans l'académie, et leur fit servir un repas où il n'y avoit que le pur nécessaire, sans aucun appareil; et quand le lendemain ils voulurent lui faire compter les cinquante talens: *Hé quoi!* leur dit-il, *ne vous apperçûtes-vous pas hier, à la frugalité de ma table, que l'argent m'étoit inutile?* Cependant, comme il les vit contristés de cette réponse, il voulut bien accepter trente mines (1), pour ne pas paroître dédaigner les présens d'un roi. Diogène, en qualité de Cynique, répondit encore avec plus de liberté à ce grand prince, qui lui demandoit s'il n'avoit besoin de rien: *Je souhaite seulement*, lui dit-il, *que tu te détournes un peu de mon soleil;* lui donnant à entendre qu'il l'empêchoit d'en sentir les rayons. Aussi ce philosophe, pour montrer combien il avoit raison de s'estimer plus que le roi de Perse, faisoit-il quelquefois ce raisonnement: *Je ne manque de rien; et il n'a jamais assez. Je ne me soucie pas de ses voluptés; et il ne sauroit s'en rassasier. Enfin, j'ai des plaisirs auxquels il ne peut jamais atteindre.*

Le sage est toujours heureux.

POUR les besoins ordinaires de la vie, Epicure supprime le luxe et la magnificence de la table, parce que la nature se contente de peu. Et qui n'éprouve pas en effet que l'appétit est le meilleur de tous les assaisonnemens? Darius, dans sa déroute, ayant bu d'une eau bourbeuse et infectée par des corps morts, avoua qu'il n'avoit jamais goûté de boisson plus agréable: c'est que pour boire il n'avoit jamais attendu qu'il fût

(1) La moitié d'un talent.

videlicet sitiens biberat. Nec esuriens Ptolemæus ederat : cui cum peragranti Ægyptum comitibus non consecutis, cibarius in casa panis datus esset, nihil visum est illo pane jucundius. Socratem ferunt, cum usque ad vesperum contentiùs ambularet, quæsitumque esset ex eo, quare id faceret : respondisse, se quò meliùs cœnaret, obsonare ambulando famem. Quid? victum Lacedæmoniorum in phiditiis nonne videmus? ubi cum tyrannus cœnavisset Dionysius, negavit se jure illo nigro quod cœnæ caput erat, delectatum. Tum is, qui illa coxerat : *Minimè mirum*, inquit : *condimenta enim defüerunt.* Quæ tandem, inquit ille? *Labor in venatu*, *sudor*, *cursus ab Eurota*, *fames*, *sitis* : his enim rebus Lacedæmoniorum epulæ condiuntur. Atque hoc non ex more hominum solùm, sed etiam ex bestiis intelligi potest, quæ ut quidquid objectum est, quod modò à natura non sit alienum, eo contentæ non quærunt ampliùs. Civitates quædam universæ, more doctæ, parcimoniâ delectantur, ut de Lacedæmoniis paulò antè diximus. Persarum à Xenophonte victus exponitur : quos negat ad panem adhibere quidquam, præter nasturtium. Quamquam, si quædam etiam suaviora natura desideret, quàm multa ex terra, arboribusque gignuntur cum copiâ facili, tum suavitate præstanti? adde siccitatem : quæ consequitur hanc continentiam in victu. Adde integritatem valetudinis. Confer sudantes, ructantes, refertos epulis, tamquam opimos boves :

pressé de la soif. On peut croire que Ptolémée, roi d'Egypte, en avoit fait de même pour le manger, puisque dans un voyage se voyant contraint par l'éloignement de ses gens, de manger dans une cabane, du pain le plus grossier, il dit n'en avoir jamais trouvé de plus savoureux. Un jour que Socrate se promenoit sur le soir à grands pas, quelqu'un lui en ayant demandé la raison : *Je prépare*, lui dit-il, *pour mon souper, le meilleur de tous les ragoûts, un bon appétit.* Vous savez ce qu'on servoit aux Lacédémoniens dans leurs repas publics. Denys le tyran s'y étant trouvé, et ayant voulu goûter d'un ragoût fort noir, qui en faisoit le mets principal, il le trouva détestable. *Je ne m'en étonne pas*, lui dit le cuisinier, *puisque le meilleur assaisonnement y manque*. Quoi donc? *La fatigue de la chasse*, répond le cuisinier, *l'exercice de la course aux bords de l'Eurotas, la faim et la soif : voilà ce qui fait trouver nos sausses si bonnes.*

Vous avez, outre l'exemple des hommes, celui des animaux; car si on leur présente à manger quelque chose qui ne répugne pas à leur goût, ils s'en contentent sans rien chercher de plus. Vous avez des villes entières, qui, comme je le disois de Lacédémone, se plaisent à une extrême sobriété. Xénophon raconte que les Perses ne mangent que du cresson avec leur pain. Mais enfin, si la nature cherche à se ragoûter par quelques mets plus agréables, combien les arbres ne lui en fournissent-ils pas d'excellens, et de faciles à recouvrer?

Ajoutons que la sobriété rend le corps dispos, et l'entretient dans une santé vigoureuse. Comparez, je vous prie, les gens sobres avec ces hommes suans, haletans, et bouffis d'embonpoint; que vous prendriez pour des taureaux

tum intelliges, qui voluptatem maximè sequantur; eos minimè consequi; jucunditatemque victûs esse in desiderio, non in satietate.

Timotheum, clarum hominem Athenis, et principem civitatis, ferunt, cum cœnavisset apud Platonem: eoque convivio admodum delectatus esset, vidissetque eum postridie, dixisse: *Vestræ quidem cænæ non solùm in præsentia, sed etiam postero die jucunda sunt.* Quid, quòd ne mente quidem rectè uti possumus multo cibo et potione completi? Est præclara epistola Platonis ad Dionis propinquos: in qua scriptum est his ferè verbis: *Quò cum venissem, vita illa beata, quæ ferebatur, plena Italicarum, Syracusiarumque mensarum, nullo modo mihi placuit, bis in die saturum fieri, nec unquam pernoctare solum, cæteraque, quæ comitantur huic vitæ, in qua sapiens nemo efficietur unquam, moderatus verò multo minùs. Quæ enim natura tam mirabiliter temperari potest?* Quo modo igitur jucunda vita potest esse, à qua absit prudentia, absit moderatio? Ex quo Sardanapali opulentissimi Syriæ regis error agnoscitur, qui incidi jussit in busto:

Hæc habeo, quæ edi, quæque exsaturata libido
Hausit: at illa jacent multa et præclara relicta.

Quid aliud, inquit Aristoteles, in bovis, non in regis sepulcro inscriberes? hæc habere se mortuum dicit, quæ ne vivus quidem diutiùs

destinés aux sacrifices. Vous verrez que ceux qui courent après le plaisir, sont ceux qui l'attrapent le moins; et que ce qui rend la table délicieuse, ce n'est pas de s'y rassasier, c'est d'y apporter de l'appétit. On raconte que Timothée, homme illustre, et l'un des principaux d'Athènes, ayant fait chez Platon un souper, où il avoit pris beaucoup de plaisir, et l'ayant rencontré le jour suivant: *Vos repas*, lui dit-il, *ont cela de bon, qu'on s'en trouve bien, même encore le lendemain.* Qui ne sait qu'avec un estomac farci de vin et de viande, l'esprit n'est plus capable de faire ses fonctions? Vous entendrez volontiers un fragment d'une belle lettre de Platon aux parens de Dion: *Je vous avoue*, leur écrivoit-il, *que je n'ai nullement aimé cette vie qui vous paroît charmante, se gorger deux fois à des tables où l'on trouve réunies toutes les délicatesses de l'Italie et de Syracuse, n'avoir pas une nuit qu'on puisse donner au sommeil, et sans que j'entre dans un plus grand détail, ne rien faire de propre à former un homme sage et vertueux. Car une si étrange vie ne gâteroit-elle pas le plus beau naturel!* Une vie incompatible avec la sagesse et avec la tempérance, peut-elle avoir des charmes? On voit par là quel étoit l'aveuglement de Sardanapale, cet opulent roi d'Assyrie, qui fit graver sur son tombeau l'inscription suivante:

Déchu de mes grandeurs par un trépas funeste,
Ce qu'Amour et Bacchus m'ont procuré de biens,
Sont les seuls désormais que j'ose appeler miens;
Un héritier a tout le reste.

Inscription, disoit Aristote, plus digne d'être mise sur la fosse d'un bœuf, que sur le monument d'un roi. Tout mort qu'est celui-ci, il appelle *sien* ce qu'il n'a possédé pendant sa vie

habebat, quàm fruebatur. Cur igitur divitiæ desiderentur? aut ubi paupertas beatos esse non sinit? Signis, credo, tabulis, ludis. Si quis est, qui his delectetur, nonne meliùs tenues homines fruuntur, quàm illi, qui his abundant? est enim earum omnium rerum nostrâ in urbe summa in publico copia. Quæ qui privati habent, nec tam multa, et rarò vident, cum in sua rura venerunt. Quos tamen pungit aliquid, cum illa unde habeant, recordantur. Dies me deficiet, si velim paupertatis causam defendere: aperta enim res est, et quotidie nos ipsa natura admonet, quàm paucis, quàm parvis rebus egeat, quàm vilibus.

Num igitur ignobilitas, aut humilitas, aut etiam popularis offensio sapientem beatum esse prohibebit? Vide, ne plus commendatio in vulgus, et hæc quæ expetitur gloria, molestiæ habeat, quàm voluptatis. Leviculus sanè noster Demosthenes, qui illo susurro delectari se dicebat aquam ferentis mulierculæ, ut mos in Græcia est, insusurrantisque alteri: *Hic est ille Demosthenes.* Quid hoc levius? at quantus orator? sed apud alios loqui videlicet didicerat, non multùm ipse secum. Intelligendum est igitur, nec gloriam popularem ipsam per se expetendam, nec ignobilitatem extimescendam. *Veni*

même, qu'autant de temps qu'en duroit la jouissance.

Pourquoi donc désirer des richesses ? et par où la pauvreté nous empêcheroit-elle d'être heureux ? Parce qu'elle ne permet pas d'avoir des bronzes, des tableaux, des écoles de gladiateurs ? Si on les aime, n'est-il pas encore plus aisé d'en jouir au commun des hommes, qu'à ceux qui ont le plus ramassé ? Car il y a dans Rome une infinité de ces choses qui appartiennent au public; de sorte que les plus riches particuliers en ont beaucoup moins, et ne voient ce qu'ils en ont qu'à leur campagne, c'est-à-dire, assez rarement. Encore leur conscience les trouble-t-elle, quand ils songent d'où leur vient ce qu'ils en possèdent.

Je n'achèverai d'aujourd'hui, si je veux plaider la cause de la pauvreté. Elle se défend toute seule, et la nature elle-même nous apprend tous les jours qu'un petit nombre de choses, et même des plus viles, suffit pour subvenir à nos besoins.

Un état obscur, se voir sans considération, ou même être mal dans l'esprit du peuple, n'est-ce point un obstacle au bonheur ? Peut-être qu'au fond cette estime du public, et cette gloire tant désirée nous valent plus de peine que de plaisir. Je trouve bien de la petitesse dans notre Démosthène, de s'être senti chatouillé par ce discours d'une porteuse d'eau, qui disoit tout bas à une autre : *Voilà ce fameux Démosthène.* Qu'y a-t-il de plus petit ? Et cependant, le grand orateur ? Mais il avoit plus appris à parler aux autres, qu'à se parler intérieurement. On ne doit, à mon avis, ni rechercher la gloire pour elle-même, ni craindre l'obscurité. *Je suis venu à Athènes*, dit un jour Dé-

Athenas, inquit Democritus, *neque me quisquam ibi agnovit.* Constantem hominem, et gravem, qui glorietur, à gloria se abfuisse. An tibicines, iique, qui fidibus utuntur, suo, non multitudinis arbitrio cantus, numerosque moderantur: vir sapiens, multò arte majore præditus, non quid verissimum sit, sed quid velit vulgus, exquiret? An quidquam stultius, quàm quos singulos sicut operarios, barbarosque contemnas, eos aliquid putare esse universos? Ille verò nostras ambitiones, levitatesque contemnet, honoresque populi, etiam ultrò delatos, repudiabit: nos autem eos nescimus, antequam pœnitere cœpit, contemnere. Est apud Heraclitum physicum de principe Ephesiorum Hermodoro: universos ait Ephesios esse morte mulctandos, quòd, cùm civitate expellerent Hermodorum, ita locuti sunt: *Nemo de nobis unus excellat; sin quis extiterit, alio in loco, et apud alios sit.* An hoc non ita fit omni in populo? Nonne omnem exuperantiam virtutis oderunt? Quid? Aristides (malo enim Græcorum, quàm nostra proferre) nonne ob eam causam expulsus est patriâ, quod præter modum justus esset? Quantis igitur molestiis vacant, qui nihil omnino cum populo contrahunt! Quid est enim dulcius otio litterato! iis dico litteris, quibus infinitatem rerum, atque naturæ, et in hoc ipso mundo cœlum, terras, maria cognoscimus.

Contempto igitur honore, contemptâ etiam

mocrite, *et je n'y ai été connu de personne.* Quelle grandeur d'âme, de mettre sa gloire à mépriser la vaine gloire ! Un joueur d'instrumens n'a que son goût à consulter dans tout ce qui regarde sa profession : et le sage, dont l'art est supérieur de beaucoup, se conformera, non à ses propres sentimens, mais aux idées du vulgaire ? Quelle plus grande folie, que de respecter en gros la multitude, tandis qu'on méprise les particuliers en détail, comme des mercenaires et des gens sans connoissance ? Un homme sage doit se moquer de nos brigues ambitieuses, et il refusera même les honneurs que le peuple ira lui offrir : au lieu que nous, pour nous détromper à cet égard, nous attendons qu'une funeste expérience nous ait ouvert les yeux.

Héraclite le philosophe disoit que tous les Ephésiens méritoient la mort, parce qu'en exilant de leur ville Hermodore, le premier de leurs citoyens, ils avoient fait ce réglement : *Qu'aucun d'Ephèse ne se distingue par-dessus les autres. Si quelqu'un se trouve dans le cas, qu'il aille habiter d'autres terres.* Mais le même abus ne règne-t-il pas chez tous les peuples ? Où ne hait-on pas la supériorité trop éclatante de la vertu ? Je ne veux pour preuve qu'Aristide, qui fut exilé de sa patrie, parce qu'il étoit un juge incorruptible. Car j'aime mieux prendre de pareils exemples chez les Grecs, que chez nous. C'est donc s'épargner d'étranges chagrins, que de n'avoir rien à démêler avec le peuple. Et qu'y a-t-il de plus doux qu'un loisir consacré aux lettres, je veux dire qu'on emploie à sonder les profondeurs infinies de la nature, et à bien connoître le ciel, la terre, les mers ?

Parvenus au mépris des honneurs et des ri-

pecuniâ, quid relinquitur, quod extimescendum sit : exilium credo : quod in maximis malis ducitur. Id si propter alienam et offensam populi voluntatem malum est : quàm sit ea contemnenda, paulò antè dictum est. Sin abesse à patria miserum est ; plenæ miserorum provinciæ sunt : ex quibus admodum pauci in patriam revertuntur. At mulctantur bonis exules. Quid tum ? parùmne multa de toleranda paupertate dicuntur ? Jam verò exilium, si rerum naturam, non ignominiam nominis quærimus, quantum demum à perpetua peregrinatione differt ? in qua ætates suas philosophi nobilissimi consumpserunt, Xenocrates, Crantor, Arcesilas, Lacydes, Aristoteles, Theophrastus, Zeno, Cleanthes, Chrysippus, Antipater, Carneades, Panætius, Clitomachus, Philo, Antiochus, Posidonius : innumerabiles alii : qui semel egressi, nunquam domum reverterunt. At enim non erit sine ignominia. Ignominia afficere poterit sapientem ? De sapiente enim hæc omnis oratio est ; cui jure id accidere non possit : nam jure exulantem consolari non oportet. Postremò ad omnes casus facillima ratio est eorum, qui ad voluptatem ea referunt, quæ sequuntur in vita, ut, quocumque hæc loco suppeditent, ibi beatè queant vivere. Itaque ad omnem rationem Teucri vox accommodari potest :

' Patria est, ubicumque est bene.

chesses, que nous restera-t-il à craindre ? Sera-ce l'exil, qu'on met au rang des plus grands maux ? Mais si ce n'est un mal que parce qu'il prouve qu'on a déplu au peuple, je viens de montrer le peu de cas qu'on doit faire de ses bonnes grâces. Et si le mal consiste à être hors de sa patrie, nos provinces sont pleines de malheureux : car la plupart de ceux qui s'y établissent, ne revoient guère le lieu de leur naissance.

Mais, direz-vous, les exilés sont dépouillés de leurs biens. Qu'importe, si la pauvreté, comme nous l'avons vu, est facile à supporter ?

Que si l'on s'arrête maintenant à la chose même, et non au terme qui présente l'idée d'une sorte d'ignominie, l'exil diffère-t-il fort d'un long voyage ? Les plus fameux philosophes, Xénocrate, Crantor, Arcésilas, Lacyde, Aristote, Théophraste, Zénon, Cléanthe, Chrysippe Antipater, Carnéade, Panétius, Clitomaque, Philon, Antiochus, Posidonius, une infinité d'autres ont passé leur vie à voyager, et une fois sortis de leur patrie, n'y sont jamais rentrés. D'ailleurs, de quelle ignominie peut être accompagné l'exil du sage qui fait l'objet de ce discours, puisqu'il ne peut jamais être banni qu'injustement ? A l'égard de ceux qui le sont avec justice, nous ne nous chargeons pas de les consoler.

Enfin ce prétendu mal paroîtra encore plus léger pour ceux qui rapportent tout au plaisir. Comme on peut en trouver par-tout, ils ne sauroient manquer d'être heureux, et ils diront avec (1) Teucer :

Par-tout où je suis bien, j'y trouve ma patrie.

(1) Fils de Télamon, roi de Salamine.

Socrates quidem quum rogaretur, cujatem se esse diceret, *Mundanum*, inquit : totius enim mundi se incolam, et civem arbitrabatur. Quid T. Albutius ? nonne animo æquissimo Athenis exul philosophabatur ? cui tamen illud ipsum non accidisset, si in republica quiescens, Epicuri legibus paruisset. Quî enim beatior Epicurus, quòd in patria vivebat, quàm Metrodorus, quòd Athenis ? aut Plato Xenocratem vincebat, aut Polemo Arcesilam, quo esset beatior ? Quanti verò ista civitas æstimanda est ex qua boni sapientesque pelluntur ? Demaratus quidem Tarquinii regis nostri pater, tyrannum Cypselum quod ferre non poterat, fugit Tarquinios Corintho, et ibi suas fortunas constituit, ac liberos procreavit. Num stultè anteposuit exilii libertatem domesticæ servituti ?

Jam verò motus animi, sollicitudines, ægritudinesque oblivione leniuntur, traductis animis ad voluptatem. Non sine causa igitur Epicurus ausus est dicere, semper in pluribus bonis esse sapientem, quia semper sit in voluptatibus. Ex quo effici putat ille, quod quærimus, ut sapiens semper beatus sit.

On

On demandoit à Socrate, quelle étoit la sienne ? *Toute la terre*, dit-il, donnant à entendre qu'il se croyoit citoyen de tous les lieux où il y a des hommes. On a vu (1) Albucius, pendant son exil, faire avec grand plaisir dans Athènes le métier de philosophe : ce qui ne lui seroit pourtant pas arrivé, s'il avoit vécu à Rome dans l'oisiveté qu'Epicure prescrit à ses disciples. Pensez-vous qu'Epicure lui-même, et Platon, et Polémon, aient été plus heureux pour être demeurés dans Athènes leur patrie, que Métrodore, Xénocrate, et Arcésilas, qui ont vécu éloignés de la leur ? Quel cas, au reste, doit-on faire d'une ville d'où l'on chasse les honnêtes gens ? Démarate, père du vieux Tarquin l'un de nos rois, ne pouvant souffrir l'oppression où étoit alors Corinthe, lieu de sa naissance, par la tyrannie de Cypsélus, s'en exila volontairement pour s'établir en (2) Etrurie, où il se maria, et eut des enfans. Avoit-il tort d'aimer mieux être libre chez l'étranger, qu'esclave dans sa patrie ? On vient à oublier toutes ses peines, tous ses chagrins, lorsqu'on se retrouve dans une situation agréable. Ce n'est donc pas sans raison qu'Epicure a osé dire qu'il y a toujours plus de bien que de mal pour les sages, parce qu'ils savent, en quelque état que ce soit, avoir du plaisir. D'où il croit pouvoir conclure, aussi bien que nous, que le sage est toujours heureux.

(1) Il avoit été exilé pour s'être décerné à lui-même les honneurs du triomphe, dans son gouvernement de Sardaigne.

(2) A Tarquinie.

Quid Lysimacho Theodorus, Paulus-Æmilius Perseo responderit.

THEODORUS Lysimacho mortem minitanti, *Magnum verò*, inquit, *effecisti, si cantharidis vim consecutus es.* Paulus Persæ deprecanti ne in triumpho duceretur, *in tua id*, inquit, *potestate est.*

Innata vitia emendari posse.

QUI naturâ dicuntur iracundi, aut misericordes, aut invidi, aut tale quid, ii sunt ejusmodi constituti quasi malâ valetudine animi; sanabiles tamen: ut de Socrate dicitur. Cum multa in conventu vitia collegisset in eum Zopyrus, qui se naturam cujusque ex forma perspicere profitebatur; derisus est à cæteris, qui illa in Socrate vitia non agnoscerent: ab ipso autem Socrate sublevatus: cum illa sibi signa, sed ratione à se dejecta diceret.

Réponse de Théodore à Lysimaque, et de Paul-Émile à Persée.

THÉODORE, quand Lysimaque le menaça de lui ôter la vie, *O le grand exploit*, dit-il à ce prince, *quand vous ferez ce qu'une cantharide peut faire aussi aisément que vous.* Et quand Persée (1) supplia instamment Paul-Émile de ne point le mener en triomphe, *C'est*, répondit le consul, *ce que vous pouvez obtenir de vous-même.*

Qu'on peut corriger les vices naturels.

QUAND on dit qu'il y a des gens portés naturellement, ou à la colère, ou à la pitié, ou à l'envie, ou à quelque autre passion; cela signifie que la constitution de leur âme, si j'ose ainsi parler, n'est pas bien saine: mais l'exemple de Socrate nous prouve qu'elle n'est pas incurable. Zopyre, qui se donnoit pour un habile physionomiste, l'ayant examiné devant une nombreuse compagnie, fit le dénombrement des vices qu'il découvroit en lui: et chacun se prit à rire; car on ne voyoit rien de tout cela dans Socrate. Il sauva l'honneur de Zopyre, en déclarant que véritablement il étoit porté à tous ces vices, mais qu'il s'en étoit guéri avec le secours de la raison.

(1) Dernier roi de Macédoine, vaincu par Paul-Émile.

Deum intelligi non posse.

ROGES me, quid, aut quale sit deus; auctore utar Simonide; de quo cùm quæsivisset hoc idem tyrannus Hiero, deliberandi causâ sibi unum diem postulavit. Cùm idem ex eo postridie quæreret, biduum petivit. Cùm sæpius duplicaret numerum dierum, admiransque Hiero requireret, cur ita faceret: quia, quantò, inquit, diutiùs considero, tantò mihi res videtur obscurior. Sed Simonidem arbitror (non enim poëta solùm suavis, verùm etiam cæteroqui doctus, sapiensque traditur) quia multa venirent in mentem acuta, atque subtilia, dubitantem, quid eorum esset verissimum, desperasse omnem veritatem.

Fabulæ de Diis sæpè visis.

APUD Regillum bello Latinorum, cùm A. Postumius dictator cum Octavio Mamilio Tusculano prælio dimicaret, in nostra acie Castor et Pollux ex equis pugnare visi sunt: et recentiore memoriâ iidem Tyndaridæ Persen victum nunciaverunt. P. enim Vatienus, avus hujus adolescentis, cum è præfectura Reatina Romam venienti noctu duo juvenes cum equis albis dixissent, regem Persen illo die captum, senatui nunciavit, et primò quasi temerè de republica

Trad. de l'abbé d'Olivet.

Dieu est un être incompréhensible.

Si vous me demandez ce que c'est que dieu, je ferai avec vous comme Simonide avec le tyran Hiéron, qui lui proposoit la même question. D'abord il demanda un jour pour y penser: le lendemain, deux autres jours: et comme chaque fois il doubloit le nombre des jours qu'il demandoit, Hiéron voulut en savoir la cause. *Parce que*, dit-il, *plus j'y fais réflexion, plus la chose me paroît obscure.* Ce qui me fait juger que Simonide, qui n'étoit pas seulement un poëte délicat, mais qui d'ailleurs ne manquoit ni d'érudition, ni do bon sens, perdit à la fin toute espérance de trouver la vérité, après que son esprit se fut promené d'opinions en opinions, les unes plus subtiles que les autres, sans pouvoir démêler la véritable.

Apparitions fabuleuses des Dieux.

Dans la guerre des Latins, quand le dictateur Postumius attaqua, près du lac Régille, Mamilius de Tusculum, notre armée vit Castor et Pollux qui combattoient pour nous à cheval. Dans une autre occasion, et long-temps après, ce fut aussi de ces Tyndarides qu'on apprit la défaite du roi Persès. Vatiénus, l'aïeul de celui que nous voyons, revenant la nuit de Riète à Rome, et deux jeunes hommes montés sur des chevaux blancs, lui ayant fait savoir que Persès

(*) *De la Nature des Dieux.* Ce sont les interlocuteurs introduits par Cicéron dans ce traité, qui parlent tour-à-tour avec lui contradictoirement.

locutus in carcerem conjectus est : post, à Paulo litteris allatis : cùm idem dies constitisset ; et agro à senatu, et vacatione donatus est. Atque etiam cùm ad fluvium Sagram Crotoniatas Locri maximo prælio devicissent, eo ipso die auditam esse eam pugnam ludis Olympiæ, memoriæ proditum est. Sæpe faunorum voces exauditæ, sæpe visæ formæ deorum, quemvis non aut hebetem, aut impium, deos presentes esse confiteri coëgerunt.

Quanti facti sint apud Romanos augures et aruspices.

Et nostrorum augurum, et Etruscorum haruspicum disciplinam, P. Scipione, C. Figulo consulibus, res ipsa probavit. Quos cùm Tib. Gracchus consul iterum crearet, primus rogatorum, ut eos retulit, ibidem est repentè mortuus. Gracchus cùm comitia nihilominus peregisset, remque illam in religionem populo venisse sentiret, ad senatum retulit. Senatus, quos ad soleret, referendum censuit. Haruspices introducti responderunt, non fuisse justum comitiorum rogatorem. Tum Gracchus, ut è patre audiebam, incensus irâ, Itane vero ? Ego non justus, qui et consul rogavi, et augur, et

avoit été pris ce jour-là même, il annonça cette nouvelle au sénat, qui d'abord le fit mener en prison, comme pour avoir parlé témérairement sur une affaire d'état; mais quand la chose fut confirmée par les lettres du général, il eut pour sa récompense un champ, et l'exemption de servir. Un autre fait, dont la mémoire n'est pas éteinte, c'est que les troupes de Locre ayant battu vivement celles de Crotonne, sur les bords de la Sagre; le bruit s'en répandit le même jour aux jeux Olympiques, qui se célébroient alors. Souvent les faunes ont fait entendre leurs voix. Souvent les dieux ont apparu sous des formes si visibles, qu'il falloit être, ou stupide, ou impie pour en douter.

Respect des Romains pour les augures et les aruspices.

Nos augures et les aruspices d'Étrurie se virent justifiés par l'événement, lorsqu'il s'agit d'élever Scipion et Figulus au consulat. Gracchus, qui étoit consul pour la seconde fois, procédoit à leur élection : le premier de ceux qui recueilloient les suffrages, n'eut pas fait son rapport, qu'il mourut subitement à la même place : Gracchus, malgré cet incident, fit achever les comices. Voyant néanmoins que le peuple en avoit du scrupule, il s'adressa là-dessus, au sénat : le sénat conclut que l'affaire devoit être communiquée à ceux qui ont coutume d'en connoître : les aruspices furent appelés, et répondirent qu'il y avoit un défaut personnel dans le magistrat qui avoit convoqué les comices. Alors Gracchus en colère, ainsi que mon père me l'a conté : *Moi*, dit-il, *qui suis consul*, *qui suis augure*, *qui ai eu d'heureux auspices!*, *j'aurois*

auspicatò ? An vos Tusci, ac barbari, auspiciorum populi Romani jus tenetis, et interpretes esse comitiorum potestis ? Itaque tum illos exire jussit. Pòst autem ex provincia litteras ad collegium misit, se, cùm legeret libros, et recordatum esse vitio sibi tabernaculum captum fuisse in hortis Scipionis; quòd, pomœrium posteà intrasset, habendi senatûs causâ, in redeundo, cùm idem pomœrium transiret, auspicari esset oblitus : itaque vitio creatos consules esse. Augures rem ad senatum : senatus, ut abdicarent : consules abdicaverunt. Quæ quærimus exempla majora ? Vir sapientissimus, atque haud scio an omnium præstantissimus, peccatum suum, quod celari posset, confiteri maluit, quàm hærere in republicâ religionem : consules summum imperium statim deponere, quàm id tenere punctum temporis contra religionem. Magna augurum auctoritas. Quid haruspicum ars, nonne divina ? Hæc innumerabilia ex eodem genere qui videat, nonne cogatur confiteri deos esse ? Quorum enim interpretes sunt, eos ipsos esse certè necesse est. Deorum autem interpretes sunt ; deos igitur esse fateamur.

Solertia calliditasque variorum animantium.

ILLUD ab Aristotele animadversum, quis potest non mirari ? Grues, cùm loca calidiora petentes maria transmittant, trianguli efficere

à me reprocher un défaut ? Vous autres Étruriens, savez-vous, étrangers que vous êtes, ce qui regarde les auspices du peuple Romain, et vous appartient-il de prononcer sur nos comices ? Aussitôt il leur donna ordre de se retirer. Mais ensuite il écrivit de sa province au collége des augures, qu'en lisant les rituels, il s'étoit ressouvenu d'avoir, selon la coutume, dressé une tente hors de Rome; qu'étant de là rentré dans la ville pour assembler le sénat, il avoit oublié, en repassant le long des murs, de prendre une seconde fois les auspices, et qu'en cela il reconnoissoit avoir fait une faute qui rendoit irrégulière la création des consuls. Les augures le firent savoir au sénat; le sénat fut d'avis que les consuls se démettroient de leur charge; ils s'en démirent. Que nous faut-il de plus ? Gracchus, homme très-sage, et le plus habile peut-être que nous eussions, aima mieux déclarer une faute qui pouvoit n'être jamais connue, que de laisser à la république un sujet de scrupule. Des consuls se dépouillèrent à l'heure même de la puissance souveraine, plutôt que de la retenir un instant contre l'ordre de la religion.

Voilà les augures dans un grand crédit. Et l'art des aruspices n'est-il pas divin ? Une infinité de faits semblables qui nous le prouvent, nous prouvent en même temps l'existence des dieux. Car les dieux existent, s'ils ont des interprètes : or, ils en ont : ils existent par conséquent.

Adresse et ruse de divers animaux.

ARISTOTE remarque une chose bien digne d'admiration. Quand les grues passent la mer pour gagner des pays plus chauds, elles forment

formam. Ejus autem summo angulo aër ab iis adversus pellitur: deinde sensim ab utroque latere tanquam remis, ita pennis cursus avium levatur. Basis autem trianguli, quam grues efficiunt, ea tanquam à puppi, ventis adjuvantur: hæque in tergo prævolantium, colla et capita reponunt: quod quia ipse dux facere non potest, quia non habet ubi nitatur, revolat, ut ipse quoque quiescat. In ejus locum succedit ex iis, quæ acquierunt: eaque vicissitudo in omni cursu conservatur. Multa ejusmodi proferre possum: sed genus ipsum videtis. Jam verò illa etiam notiora, quanto se opere custodiant bestiæ, ut in pastu circumspectent, ut in cubilibus delitescant: atque illa mirabilia.

Quid ea, quæ nuper, id est paucis antè seculis, medicorum ingeniis reperta sunt? Vomitione canes; purgatione autem alvos ibes Ægyptiæ curant. Auditum est, pantheras, quæ in barbaria venenatâ carne caperentur, remedium quoddam habere; quo cùm essent usæ non morerentur: capras autem in Creta feras, cùm essent confixæ venenatis sagittis, herbam quærere quæ dictamnus vocaretur; quam cùm gustavissent, sagittas excidere dicunt è corpore. Cervæque paulò ante partum perpurgant se quâdam herbulâ, quæ seselis dicitur.

Jam illa cernimus, ut contra metum, et vim suis se armis quæque defendat. Cornibus tauri,

la figure d'un triangle ; par l'angle de devant, elles fendent l'air qui leur résiste : aux deux côtés, elles battent des ailes, et cela leur sert comme de rames, pour faciliter leur course : la base de leur triangle est aidée des vents, qu'elle a comme en poupe. Les grues qui sont derrière, appuyent leur cou et leur tête sur celles qui les précèdent : mais celle qui les guide, ne pouvant avoir ce soulagement, parce qu'elle n'a pas de quoi s'appuyer, revient à la queue pour se reposer. Une de celles qui ont pris du repos, la remplace ; et pendant tout le chemin qu'elles ont à faire, le même ordre s'observe.

Je conterois beaucoup de semblables particularités, si l'on ne jugeoit assez du reste par celles-là. Mais voici des choses plus connues. L'attention des bêtes à se conserver, leur circonspection en pâturant, leur manière de se gîter, tout cela est admirable. Les chiens se purgent par le haut ; les ibis d'Egypte par le bas ; expérience dont les médecins ont eu l'esprit de profiter, il n'y a pas encore long-temps, puisque c'est seulement depuis peu de siècles. On sait que les panthères qui se prennent dans les pays barbares avec de la chair empoisonnée, n'ont qu'à user d'un remède qu'elles connoissent, pour mettre leur vie à couvert : et que dans l'île de Crète les chèvres sauvages, quand elles sont percées de flèches envenimées, cherchent du dictame, dont elles n'ont pas si-tôt goûté, que les flèches leur tombent du corps. Un peu avant que de faonner, les biches se purgent avec une petite herbe qu'on appelle du séseli.

Quand on fait du mal aux bêtes, ou qu'elles en ont peur, nous les voyons toutes avoir recours à leurs armes naturelles : les taureaux à leurs

apri dentibus, morsu leones; aliæ fugâ se, aliæ occultatione tutantur: atramenti effusione sepiæ, torpore torpedines: multæ etiam insectantes odoris intolerabili fœditate depellunt.

Omnibus invigilant mortalibus Superi.

Si omnibus hominibus, qui ubique sunt, quacumque in ora ac parte terrarum, ab hujusce terræ, quam nos incolimus, continuatione distantium, deos consulere censemus: his quoque hominibus consulunt, qui has nobiscum terras ab oriente ad occidentem colunt. Sin autem his consulunt, qui quasi magnam quamdam insulam incolunt, quam nos orbem terræ vocamus; etiam illis consulunt, qui partes ejus insulæ tenent, Europam, Asiam, Africam. Ergo et earum partes diligunt, ut Romam, Athenas, Spartam, Rhodum: et earum urbium separatim ab universis singulos diligunt, ut Pyrrhi bello Curium, Fabricium, Coruncanium; primo Punico Calatinum, Duillium, Metellum, Lutatium; secundo Maximum, Marcellum, Africanum; post hos, Paulum, Gracchum, Catonem, patrumve memoriâ Scipionem, Lælium: multosque præterea, et nostra civitas, et Græcia tulit singulares viros; quorum neminem nisi juvante deo talem fuisse credendum est. Quæ ratio poëtas, maximèque Homerum impulit, ut principibus heroum, Ulyssi, Diomedi,

cornes, les sangliers à leurs défenses, les lions à leurs dents : les unes prennent la fuite, d'autres se cachent : les sèches vomissent leur noir ; les torpilles engourdissent : il y en a même plusieurs, qui, par de puantes exhalaisons, obligent les chasseurs à se retirer.

Les Dieux veillent sur tous les hommes.

SI les dieux prennent soin de tous les hommes, dans quelque pays, dans quelque endroit que ce soit, hors de notre continent ; ils prennent soin aussi de ceux qui habitent la même terre que nous, du levant jusqu'au couchant. Et s'ils veillent sur ceux qui habitent cette espèce de grande île que nous appelons le globe de la terre, pareillement ils veillent sur ceux qui occupent les parties de cette île, l'Europe, l'Asie, l'Afrique. Ils chérissent donc les parties de ces parties, comme Rome, Athènes, Sparte, Rhodes ; et ils chérissent les particuliers de ces villes, séparés de la totalité.

Dans la guerre de Pyrrhus, ils marquèrent un amour singulier à Curius, à Fabricius, à Coruncanius : dans la première guerre Punique, à Calatinus, à Duillius, à Métellus, à Lutatius : dans la seconde, à Fabius, à Marcellus, à l'Africain : ensuite à Paul-Émile, à Gracchus, à Caton : et du temps de nos pères, à Scipion, à Lélius. Combien Rome et la Grèce ont-elles porté d'autres grands hommes, dont il est croyable que pas un n'a été tel sans l'aide d'un dieu ? Ce qui fait que les poëtes, Homère sur-tout, ne manquent point d'associer à leurs principaux héros, comme Ulysse,

Agamemnoni, Achilli, certos deos, discriminum et periculorum comites adjungeret.

Deos quandoque apparere.

PRÆSENTES videmus deos, ut apud Regillum Postumius, in Salaria Vatienus, nescio quid ètiam de Locrorum apud Sagram prælio. Quos igitur tu Tyndaridas appellabas, id est, homines homine natos, et quos Homerus, qui recens àb illorum ætate fuit, sepultos esse dicit Lacedæmone; eos tu cantheriis albis, nullis calonibus, obviam Vatieno venisse existimas, et victoriàm populi Romani Vatieno potiùs homini rustico, quàm M. Catoni, qui tum erat princeps, nunciavísse ? Ergo et illud in silice, quod hodie apparet apud Regillum, tamquam vestigium ungulæ Castoris equi credis esse ? Nonne mavis illud credere, quod probari potest, animos præclarorum hominum, quales isti Tyndaridæ fuerunt, divinos esse, et æternos, quàm eos, qui semel cremati essent, equitare, et in acie pugnare potuisse ? Aut, si hoc fieri potuisse dicis, doceas oportet, quomodo nec fabellas aniles proferas.

Diomède, Agamemnon, Achille, de certains dieux, qui sont les compagnons de leurs aventures et de leurs dangers.

Que les Dieux se rendent quelquefois visibles.

Les dieux se manifestent eux-mêmes. Postumius en a vu le long du lac Régille, et Vatiénus dans la voie *Salaria*. Vous dites encore je ne sais quoi d'une bataille donnée sur les bords de la Sagre. Croyez-vous donc véritablement, que ces Tyndarides, ainsi que vous les appeliez, c'est-à-dire, des hommes nés d'un homme, et qui furent enterrés à Sparte, comme nous l'apprenons d'Homère, lequel vivoit peu de temps après eux : croyez-vous, dis-je, qu'ils soient venus au-devant de Vatiénus, montés sur de méchans chevaux blancs, et sans avoir personne à leur suite, pour annoncer la victoire du peuple Romain à un campagnard, préférablement à Caton, qui étoit alors le premier du sénat ? Apparemment vous prenez aussi ce pas de cheval, qui se voit encore aujourd'hui sur une pierre auprès du lac Régille, pour une trace que le cheval de Castor y a laissée ? Croyez plutôt, et vous le croirez avec probabilité, que les âmes des grands hommes, tels qu'étoient les fils de Tyndare, sont divines et immortelles : mais ne vous figurez pas que des corps, qui ont été réduits en cendres, puissent monter à cheval, et combattre dans une armée. Ou si vous croyez ce fait-là possible, adoptez tout ce qu'il peut y avoir de plus fabuleux.

Æquè philosophis ac vulgo ignoti Dii sunt.

NEC verò vulgi, atque imperitorum inscitiam despicere possum, cùm ea considero, quæ dicuntur à stoïcis. Sunt enim illa imperitorum. Piscem Syri venerantur : omne ferè genus bestiarum Ægyptii consecraverunt. Jam verò in Græcia multos habent ex hominibus deos ; Alabandum, Alabandi : Tenedi, Tenem : Leucotheam, quæ fuit Ino, et ejus Palæmonem filium, cuncta Græcia : Herculem, Æsculapium, Tyndaridas : Romulum nostrî, aliosque complures : quos quasi novos, et adscriptitios cives in cœlum receptos putant. Hæc igitur indocti. Quid vos philosophi ? quî meliora ?

Plures fuisse Hercules.

NON video, quo pacto ille, cui *in monte Œtæo illatæ lampades fuerint;* ut ait Accius, *in domum æternam patris* ex illo ardore pervenerit: quem tamen Homerus conveniri apud inferos facit ab Ulysse, sicut cæteros, qui excesserant vitâ. Quamquam, quem potissimùm Herculem colamus, scire sanè velim. Plures enim tradunt nobis ii, qui interiores scrutantur, et reconditas litteras : antiquissimum, Jove natum, sed antiquissimo item Jove : nam Joves quoque plures in priscis Græcorum litteris invenimus.

(1) Hercule étant allé pour consulter l'oracle de Delphes, la prêtresse lui fit savoir que le dieu n'étoit pas en humeur de répondre ce jour-là. Hercule fit du bruit, et

La Divinité aussi peu connue des philosophes que du peuple.

QUAND je vois où s'égarent les stoïciens, je cesse de regarder en pitié le vulgaire ignorant, dont voici les divinités. Parmi les Syriens, un poisson. Parmi les Egyptiens, presque toute sorte de bêtes. Parmi les Grecs, quantité d'hommes qu'ils ont déifiés ; Alabande dans la ville qui porte son nom ; Ténès à Ténédo ; dans toute la Grèce Leucothée, qui auparavant se nommoit Ino, Palémon son fils, Hercule, Esculape, les Tyndarides. Parmi nous, Romulus, et bien d'autres, qui, comme des citoyens agrégés nouvellement au corps des anciens, ont été reçus dans le ciel, à ce que notre peuple s'imagine.

Voilà, dis-je, les dieux des ignorans. Mais, vous philosophes, êtes-vous plus raisonnables ?

Qu'il a existé plusieurs Hercules.

JE ne conçois pas, selon ce qui se pratique aujourd'hui, par quel moyen Hercule, *brûlé avec des torches ardentes sur le mont Œta*, comme dit un poëte, monta du milieu des flammes *à la maison de son père*. Aussi Homère dit-il qu'Ulysse le trouva dans les enfers avec les autres morts.

Mais encore faut-il savoir quel Hercule nous révérons principalement ? Car les personnes qui ont approfondi ces histoires peu connues, nous apprennent qu'il y en a eu plus d'un. Le plus ancien, celui qui se battit contre Apollon (1)

(1) s'emporta jusqu'à renverser et mettre en pièces le trépié sacré. Apollon trouva fort mauvais ce procédé, et il voulut en venir aux mains ; mais il eut du dessous.

Ex eo igitur et Lysito est is Hercules : quem concertavisse cum Apolline de tripode accepimus. Alter traditur Nilo natus, Ægyptius : quem aiunt Phrygias litteras conscripsisse. Tertius est ex Idæis Digitis : cui inferias afferunt. Quartus est Jovis et Asteriæ, Latonæ sororis, qui Tyri maximè colitur ; cujus Carthaginem filiam ferunt. Quintus in India, qui Belus dicitur. Sextus hic ex Alcumena, quem Jupiter genuit, sed tertius Jupiter : quoniam plures Joves etiam accepimus.

Errant Stoici de numero Deorum.

Jovem, et Neptunum, deos numeras ; ergo etiam Orcus, frater eorum, deus, et illi, qui fluere apud inferos dicuntur, Acheron, Cocytus, Styx, Phlegetpn : tum Charon, tum Cerberus, dii putandi. At id quidem repudiandum : ne Orcus quidem igitur. Quid dicitis ergo de fratribus ? Hæc Carneades agebat, non ut deos tolleret : quid enim philosopho minùs conveniens ? sed ut stoïcos nihil de diis explicare convinceret. Itaque insequebatur ? Quid enim ? aiebat, si ii fratres sunt in numero deorum, num de patre eorum Saturno negari potest, quem vulgò maximè ad occidentem colunt ? Qui si est deus, patrem quoque ejus, Cœlum, esse deum confitendum est. Quod si ita est, Cœli

pour le trépié de Delphes, est le fils de Jupiter, et de Lysite; mais du Jupiter le plus ancien; car nous trouvons aussi plusieurs Jupiter dans les chroniques des Grecs. Le second Hercule est l'Egyptien, que l'on croit fils du Nil, et qui passe pour l'auteur des lettres Phrygiennes. Le troisième, pour qui l'on fait des offrandes funèbres, est un des Dactyles d'Ida. Le quatrième, fils de Jupiter, et d'Astérie sœur de Latone, singulièrement honoré par les Tyriens, qui prétendent que Carthage est sa fille. Le cinquième nommé Bel, que l'on adore dans les Indes. Le sixième, celui que Jupiter a eu d'Alcmène, mais le troisième Jupiter; car il y en a eu plusieurs.

Erreur des Stoïciens sur le nombre des Dieux.

VOUS mettez parmi les dieux Jupiter et Neptune? mettez-y donc Pluton leur frère : mettez-y ces fleuves, qui, dit-on, coulent dans les enfers, l'Achéron, le Cocyte, le Styx, le Phlégéton : mettez-y Charon et Cerbère. Vous ne leur voulez pas faire cet honneur? Pluton ne le mérite donc point? et cela étant, ses frères le méritent-ils?

Ainsi raisonnoit Carnéade, non pas dans la vue de sapper l'existence des dieux, (car qu'y auroit-il de moins convenable à un philosophe?) mais pour montrer avec évidence, que sur cette matière les stoïciens ne disent rien de plausible.

Si donc Jupiter et Neptune sont dieux, ajoutoit-il, peut-on refuser cette qualité à Saturne leur père, qui est si révéré, sur-tout en occident? Mais Saturne étant dieu, le Ciel son père ne le sera-t-il pas? Et à la divinité du Ciel ne faudra-t-il pas joindre celle de son père et de

quoque parentes dii habendi sunt, Æther et Dies, eorumque fratres et sorores, qui à genealogis antiquis sic nominantur, Amor, Dolus, Metus, Labor, Invidentia, Fatum, Senectus, Mors, Tenebræ, Miseria, Querela, Gratia, Fraus, Pertinacia, Parcæ, Hesperides, Somnia: quos omnes Erebo, et Nocte natos ferunt. Aut igitur hæc monstra probanda sunt, aut prima illa tollenda.

Quid? Apollinem, Vulcanum, Mercurium, cæteros, deos esse dices: de Hercule, Æsculapio, Libero, Castore, Polluce dubitabis? At hi quidem coluntur æquè, atque illi; apud quosdam etiam multò magis. Ergo hi, dii sunt habendi, mortalibus nati matribus? Quid? Aristæus, qui olivæ dicitur inventor, Apollinis filius: Theseus, qui Neptuni: reliqui, quorum patres dii, non erunt in deorum numero? Quid, quorum matres? Opinor, etiam magis. Ut enim in jure civili, qui est matre liberâ, liber est: item jure naturæ, qui deâ matre est, deus sit necesse est. Itaque Achillem Astypalenses insulani sanctissimè colunt. Qui si deus est; et Orpheus, et Rhesus, dii sunt, Musâ matre nati: nisi fortè maritimæ nuptiæ terrenis anteponuntur. Si hi dii non sunt, quia nusquam coluntur: quo modo illi sunt?

sa mère, qui sont l'Ether et la Lumière? N'y faudra-t-il pas joindre tout ce que les anciens généalogistes leur donnent et de frères et de sœurs, l'Amour, la Tromperie, la Crainte, le Travail, l'Envie, le Destin, la Vieillesse, la Mort, les Ténèbres, la Misère, la Plainte, la Reconnoissance, la Fraude, l'Opiniâtreté, les Parques, les Hespérides, les Songes, tous enfans de l'Erèbe et de la Nuit? Ou recevez toutes ces déités monstrueuses, ou n'en recevez aucune des précédentes.

Hercule, Esculape, Bacchus, Castor, Pollux ne seront-ils pas au nombre des dieux, si vous y mettez Apollon, Vulcain, Mercure, et leurs semblables? Ceux-là sont aussi honorés que ceux-ci; et même le sont beaucoup plus en quelques endroits. Tenons-les donc pour des dieux, quoique du côté maternel ils ne soient point de race divine.

Aristée, qui est fils d'Apollon, et qui passe pour avoir trouvé l'art de faire l'huile d'olive; Thésée, qui est issu de Neptune; tous les autres qui ont eu des dieux pour pères, ne seront-ils pas eux-mêmes au nombre des dieux?

Mais que penser de ceux qui ont eu pour mères des déesses? Je les croirois dieux encore plus sûrement. Comme dans le droit civil on est libre, quand on est né d'une mère libre; de même le droit naturel veut que le fils d'une déesse soit dieu. Aussi l'île d'Astipalée honore-t-elle religieusement Achille, dont la divinité, si vous la reconnoissez, entraîne celle d'Orphée, et celle de Rhésus, qui sont fils de Muses, à moins que les mariages de mer n'aient un privilége, que ceux de terre n'ont point. Orphée ni Rhésus n'ont pourtant de culte nulle part. Si donc ils ne sont pas dieux, les autres comment

Vide igitur, ne virtutibus hominum isti honores habeantur, non immortalibus : quod tu quoque, Balbe, visus es dicere. Quo modo autem potes, si Latonam deam putas, Hecaten non putare, quæ matre Asteria est, sorore Latonæ? An hæc quoque dea est? vidimus enim ejus aras, delubraque in Græcia. Sin hæc dea est, cur non Eumenides? Quæ si deæ sunt, quarum et Athenis fanum est, et apud nos, ut ego interpretor, lucus Furinæ; Furiæ deæ sunt, speculatrices, credo, et vindices facinorum et scelerum.

Complures ejusdem nominis Dii.

VULCANI complures : primus cœlo natus, ex quo Minerva Apollinem eum, cujus in tutela Athenas antiqui historici esse voluerunt : secundus Nilo natus, Opas, ut Ægyptii appellant, quem custodem esse Ægypti volunt : tertius ex tertio Jove, et Junone, qui Lemni fabricæ traditur præfuisse : quartus, Menalio natus, qui tenuit insulas propter Siciliam, quæ Vulcaniæ nominantur. Mercurius unus Cœlo patre, Die matre natus; alter Valentis et Phoronidis filius, is, qui sub terris habetur, idem Trophonius : tertius Jove tertio natus, et Maïa, ex quo, et Penelopâ Pana natum ferunt : quartus Nilo patre, quem Ægyptii nefas habent nominare :

le sont-ils? Vous avez paru convenir vous-même, Balbus, que les honneurs qu'ils reçoivent, ne viennent pas de ce qu'on les juge véritablement immortels, mais bien plutôt de ce qu'on les regarde comme des hommes qui ont été remplis de vertus.

Hécate, puisque Latone est déesse, ne le sera-t-elle pas aussi, étant fille d'Astérie, sœur de Latone? Oui, sans doute, à en juger par les autels, que nous lui avons vus en Grèce. Mais si vous donnez ce rang à Hécate, pouvez-vous le refuser aux Euménides? Car elles ont aussi un temple à Athènes; et si je ne me trompe, les Romains lui ont consacré un bois. Voilà donc les Furies au nombre des déesses, elles qu'on charge d'épier les crimes, et de les punir.

Il y a eu plusieurs Dieux du même nom.

Il se trouve plusieurs Vulcains. Le premier, qui eut de Minerve cet Apollon, que les anciens historiens font le dieu tutélaire d'Athènes, étoit fils du Ciel. Le second, que les Egyptiens appellent *Opas*, et qu'ils reconnoissent pour le protecteur de l'Egypte, fils du Nil. Le troisième, que l'histoire dit avoir été le maître des forges de Lemnos, fils du troisième Jupiter et de Junon. Le quatrième, qui s'établit dans les villes voisines de la Sicile, qu'on appelle les Vulcanies, fils de Ménalius.

Des Mercures, le premier eut pour père le Ciel, et pour mère la Lumière. Le second, qui habite un autre souterrain, et qui est le même que Trophonius, est fils de Valens et de Phoronis. Le troisième, qu'on dit avoir eu Pan de Pénélope, est né du troisième Jupiter et de Maïa. Le quatrième, dont les Egyptiens croient ne

quintus, quem colunt Pheneate, qui et Argum dicitur interemisse, ob eamque causam Ægyptum profugisse, atque Ægyptiis leges et litteras tradidisse. Hunc Ægyptii Thoth appellant: eodemque nomine anni primus mensis apud eos vocatur. Æsculapiorum primus, Apollinis, quem Arcades colunt; qui specillum invenisse, primusque vulnus dicitur obligavisse: secundus, secundi Mercurii frater, is fulmine percussus, dicitur humatus esse Cynosuris: tertius Arsippi, et Arsinoæ; qui primus purgationem alvi, dentisque evulsionem, ut ferunt, invenit; cujus in Arcadia non longè à Lusio flumine sepulcrum et lucus ostenditur.

Apollinum antiquissimus is, quem paulò antè ex Vulcano natum esse dixi, custodem Athenarum: alter Corybantis filius, natus in Creta, cujus de illa insula cum Jove ipso certamen fuisse traditur: tertius Jove tertio natus, et Latonâ, quem ex Hyperboreis Delphos ferunt advenisse: quartus in Arcadia, quem Arcades Nomionem appellant, quòd ab eo se leges ferunt accepisse. Dianæ item plures; prima Jovis, et Proserpinæ, quæ pinnatum Cupidinem genuisse dicitur: secunda notior, quam Jove tertio, et Latonâ natam accepimus: tertiæ pater, Upis traditur, Glauce mater: eam Græci sæpe Upim paterno nomine appellant. Dyonisos multos habemus: primum è Jove et Proserpinâ natum: secundum Nilo, qui Nysam dicitur interemisse:

pouvoir

pouvoir sans crime proférer le nom, est fils du Nil. Le cinquième, qu'ils nomment en leur langue *Thoth*, comme s'appelle chez eux le premier mois de l'année, est celui que la ville de Phénée révère, et qui s'étant sauvé en Egypte pour avoir tué Argus, y fit recevoir ses lois, et fleurir les beaux arts.

Le premier des Esculapes, le dieu de l'Arcadie, qui passe pour avoir inventé la sonde, et la manière de bander les plaies, est fils d'Apollon. Le second, qu'un coup de foudre tua, et qui fut enterré à Cynosure, est frère du second Mercure. Le troisième, qui trouva l'usage des purgations, et l'art d'arracher les dents, est fils d'Arsippe et d'Arsinoé. On montre en Arcadie son tombeau, et le bois qui lui est consacré, assez près du fleuve Lusius.

Pour ce qui est des Apollons, j'ai déjà parlé du plus ancien, qui est fils de Vulcain, et dieu tutélaire d'Athènes. Il y en a un autre, fils d'un Corybante, et natif de Crète, lequel eut guerre, dit-on, avec Jupiter même pour cette île-là. Un troisième, qui passa des régions Hyperborées à Delphes, fils du troisième Jupiter et de Latone. Un quatrième, d'Arcadie, que les Arcadiens ont appelé *Nomion*, parce qu'ils le regardent comme leur législateur.

On parle aussi de plusieurs Dianes. La première, que l'on croit mère du Cupidon ailé, fille de Jupiter et de Prosérpine. La seconde, qui est la plus connue, fille du troisième Jupiter et de Latone. La troisième, à qui souvent les Grecs donnent le nom de son père, fille d'Upis et de Glaucé.

Il y a de même plusieurs Bacchus. Le premier, fils de Jupiter et de Proserpine. Le second, qui tua Nysa, étoit fils du Nil. Le

tertium, Caprio patre, eumque regem Asiæ præfuisse dicunt; cui Sabazia sunt instituta : quartum Jove, et Luna, cui sacra Orphica putantur confici: quintum Niso natum, et Thyone, à quo Trieterides constitutæ putantur. Venus prima C c lo et Die nata; cujus Elide delubrum videmus : altera, spumâ procreata; ex qua, et Mercurio Cupidinem secundum natum accepimus : tertia, Jove nata, et Dionâ, quæ nupsit Vulcano; sed ex ea, et Marte natus Anteros dicitur : quarta, Syria, Tyroque concepta, quæ Astarte vocatur; quam Adonidi nupsisse proditum est. Minerva prima, quam Apollinis matrem suprà diximus: secunda orta Nilo, quam Ægyptii Saitæ colunt: tertia illa, quam Jove generatam suprà diximus : quarta Jove nata, et Coriphe, Oceani filiâ, quam Arcades Coriam nominant, et quadrigarum inventricem ferunt : quinta Pallantis, quæ patrem dicitur interemisse, virginitatem suam violare conantem; cui pinnarum talaria affigunt. Cupido primus, Mercurio, et Dianâ primâ natus dicitur: secundus, Mercurio, et Venere secundâ : tertius quidem est Anteros, Marte, et Venere tertiâ. Atque hæc quidem, et ejusmodi, ex vetere Græciæ famâ collecta sunt.

troisième, qui régna en Asie, étoit fils de Caprius, et ce fut pour lui que les Sabazies furent ordonnées. Le quatrième, pour qui se célèbrent les fêtes Orphiques, étoit né de Jupiter et de la Lune. Le cinquième, qui passe pour l'instituteur des Triétérides, venoit de Nisus et de Thyoné.

On tient que la première Vénus, celle qui a son temple en Elide, naquit du Ciel et de la Lumière. Que la seconde, sortie de l'écume de la mer, a eu de Mercure le second Cupidon. Que la troisième, fille de Jupiter et de Dioné, épousa Vulcain; mais que de Mars et d'elle naquit Antéros. Que la quatrième est la Syrienne, née à Tyr, qui se nomme Astarte, et à qui l'on donne Adonis pour époux.

J'ai déjà parlé d'une Minerve, mère d'Apollon. Une autre, issue du Nil, est honorée à Saïs, ville d'Egypte. Une troisième, dont j'ai parlé aussi, fille de Jupiter. Une quatrième, née de Jupiter et de Coriphée fille de l'Océan, nommée par les Arcadiens Corie et à qui l'on doit l'invention des chars à quatre chevaux de front. Une cinquième, que l'on peint avec des talonnières, eut pour père Pallas, à qui, dit-on, elle ôta la vie, parce qu'il vouloit la violer.

On fait naître le premier Cupidon de Mercure et de la première Diane : le second, de Mercure et de la seconde Vénus : le troisième, qui est Antéros, de Mars et de la troisième Vénus.

Toutes ces opinions viennent des vieilles fables, qui étoient répandues dans la Grèce.

Impius erga Deos Dyonisius.

DIONYSIUS, cum fanum Proserpinæ Locris expilavisset, navigabat Syracusas : isque cùm secundissimo vento cursum teneret, ridens, *Videtis ne*, inquit, *amici*, *quàm bonà à diis immortalibus navigatio sacrilegis detur ?* atque homo acutus cùm benè planèque percepisset, in eadem sententia perseverabat : qui cùm ad Peloponnesum classem appulisset, et in fanum venisset Jovis Olympii ; aureum ei detraxit amiculum grandi pondere, quo Jovem ornârat ex manubiis Carthaginiensium tyrannus Gelo. Atque in eo etiam cavillatus est, æstate grave esse aureum amiculum, hyeme frigidum : eique laneum pallium injecit, cùm id esse ad omne anni tempus diceret. Idemque Esculapii Epidauri barbam auream demi jussit ; neque enim convenire, barbatum esse filium, cùm in omnibus fanis pater imberbis esset. Jam mensas argenteas de omnibus delubris jussit auferri : in quibus quòd more veteris Græciæ inscriptum esset, BONORUM DEORUM, uti se eorum bonitate velle dicebat. Idem victoriolas aureas, et pateras, coronasque, quæ simulacrorum porrectis manibus sustinebantur, sine dubitatione tollebat ; eaque se accipere, non auferre dicebat : esse enim stultitiam, à quibus bona precaremur, ab iis porrigentibus, et dantibus nolle sumere. Eumdemque ferunt hæc, quæ dixi, sublata de fanis in

Impiétés de Denys envers les Dieux.

DENYS ayant pillé le temple de Proserpine à Locres, et retournant à Syracuse avec le vent en poupe : *Mes amis*, disoit-il, *voyez comme les dieux immortels favorisent la navigation des sacriléges*. Animé par ce coup d'essai, qui lui avoit si bien réussi, il persévéra dans l'impiété. Lorsqu'il débarqua sa flotte au Péloponnèse, il entra dans le temple de Jupiter à Olympie, et lui ôta un manteau d'or massif, qui étoit un ornement que lui avoit donné le tyran Hyéron, de ses prises sur les Carthaginois. Il en plaisanta même, disant qu'un manteau d'or étoit bien pesant en été, et bien froid en hiver, et il lui en fit jeter sur les épaules un de laine, qui seroit bon, disoit-il, pour toutes les saisons. Une autre fois il fit ôter à l'Esculape d'Epidaure sa barbe d'or, sous prétexte qu'il ne convenoit pas au fils d'avoir de la barbe, puisque le père (1) n'en avoit point. Il fit aussi enlever de tous les temples les tables d'argent; et comme on y avoit mis, selon l'ancien usage de la Grèce, cette inscription : *AUX BONS DIEUX*, il vouloit, disoit-il, profiter de leur bonté. Pour ce qui est des petites victoires, des coupes, et des couronnes d'or, que les statues tenoient à la main, il les emportoit sans façon, disant que ce n'étoit point les prendre, mais seulement les recevoir. Que les dieux, à qui l'on demande sans cesse des biens, ne pouvoient être refusés que par des fous, lorsqu'ils étendoient la main eux-mêmes pour nous donner. Enfin, ces dépouilles furent par son

(1) Apollon.

forum protulisse, et per præconem vendidisse; exactâque pecuniâ edixisse, ut quod quisque à sacris haberent, id ante diem certam in suum quidque fanum referret. Ita ad impietatem in deos, in homines adjunxit injuriam.

Hunc igitur nec Olympius Jupiter fulmine percussit, nec Æsculapius misero, diuturnoque morbo tabescentem interemit: atque in suo lectulo mortuus, in Tympanidis rogum illatus est; eamque potestatem, quam ipse per scelus erat nactus, quasi justam et legitimam, hæreditatis loco filio tradidit. Invita in hoc loco versatur oratio; videtur enim auctoritatem afferri peccandi. Rectè videretur, nisi et virtutis et vitiorum, sine ulla divina ratione, grave ipsius conscientiæ pondus esset.

Luculli laudes.

MAGNUM ingenium (1) L. Luculli, magnumque optimarum artium studium, tum omnis liberalis, et digna homine nobili ab eo percepta doctrina, quibus temporibus florere in foro maximè potuit, caruit omnino rebus urbanis. Ut enim admodum adolescens cum fratre, pari pietate et industriâ prædito, paternas inimicitias magnâ cum gloriâ est persecutus,

(1) *Les Académiques.*

ordre portées au marché, et vendues à l'encan : puis en ayant touché l'argent, il fit publier que tous ceux qui auroient chez eux des choses tirées des lieux saints, eussent, dans le temps prescrit, à les restituer toutes aux temples d'où elles venoient : de sorte qu'à l'impiété envers les dieux, il ajouta l'injustice envers les hommes. Il ne fut cependant ni foudroyé par Jupiter l'Olympien, ni condamné par Esculape à mourir d'une maladie lente et douloureuse. Il mourut dans son lit, et reçut tous les honneurs funèbres, faisant passer à son fils, comme une succession juste et légitime, la puissance qu'il avoit lui-même usurpée.

C'est à regret que je tiens un discours qui semble autoriser le mal, et qui seroit effectivement capable de l'autoriser, si la conscience, sans que les dieux s'en mêlent, ne faisoit vivement sentir ce qui est vice ou vertu.

Trad. de David-Durand.

Éloge de Lucullus.

L. Lucullus avoit le génie naturellement grand, une ardeur extraordinaire pour les sciences, et sur-tout une érudition délicate et étendue, digne en effet d'un homme de sa naissance : mais c'est dommage que dans le temps qu'il auroit pu fleurir dans notre barreau avec le plus d'éclat, il se soit vu comme obligé de renoncer au séjour et aux affaires de la capitale. Car étant encore fort jeune avec un frère, qui, pour l'esprit et pour le cœur, lui ressembloit parfaitement, il poursuivit avec beaucoup de gloire les

in Asiam quæstor profectus, ibi permultos annos admirabili quadam laude provinciæ præfuit: deinde absens factus ædilis, continuò prætor (licebat enim celeriùs legis præmio) pòst in Africam, inde ad consulatum, quem ita gessit, ut diligentiam admirarentur omnes, ingenium agnoscerent. Pòst ad Mithridaticum bellum missus à senatu, non modò opinionem vicit omnium, quæ de virtute ejus erat, sed etiam gloriam superiorum. Idque eò fuit mirabiliùs, quòd ab eo laus imperatoria non admodum exspectabatur, qui adolescentiam in forensi operâ, quæsturæ diuturnum tempus, Murenâ bellum in Ponto gerente, in Asiæ pace consumpserat. Sed incredibilis quædam ingenii magnitudo non desideravit indocilem usûs disciplinam. Itaque cùm totum iter et navigationem consumpsisset partim in percunctando à peritis, partim in rebus gestis legendis, in Asiam factus imperator venit, cùm esset Româ profectus rei militaris rudis. Habuit enim divinam quamdam memoriam rerum, verborum majorem Hortensius. Sed, quò plus in negotiis gerendis res quàm verba prosunt, hòc erat memoria illa præstantior, quàm fuisse in Themistocle, quem facilè Græciæ

ennemis de son père. Ensuite nommé questeur, il partit pour l'Asie, et gouverna cette province plusieurs années, avec une réputation surprenante dans un homme de son âge. Après cela, ayant été fait édile, quoiqu'absent, et puis préteur, (car il le pouvoit avant le temps par le bénéfice de la loi) il se vit appelé à la province d'Afrique, et enfin au consulat, qu'il exerça de telle sorte, que tout le monde admira son application et reconnut sa capacité. Immédiatement après, envoyé en Asie contre Mithridate, par autorité du sénat, il s'y conduisit d'une manière à surpasser, non seulement l'idée qu'on avoit conçue de sa valeur, mais même la gloire de tous ceux qui l'y avoient précédé. Ce qui parut d'autant plus merveilleux, qu'on ne s'attendoit guères à trouver le général dans un homme qui avoit passé sa jeunesse dans la poussière du barreau, et consumé tout le temps de sa questure dans la paix Asiatique, lorsque Muréna soutenoit tout le faix de la guerre dans le Pont. Mais il y a une certaine supériorité de génie qui peut se passer d'une expérience que tous les préceptes ne donnent point : c'étoit son caractère. Ainsi ayant mis à profit jusqu'au temps de sa route par mer et par terre, tant dans la consultation des experts, que dans la lecture des monumens historiques, il arriva en Asie grand capitaine, lui qui étoit parti de Rome encore novice dans le métier de la guerre. Car il avoit une mémoire transcendante pour les choses, quoique inférieur pour les mots à celle d'Hortensius ; mais comme les choses, dans l'administration des affaires, sont d'une toute autre importance que les mots, la sienne l'emportoit sur toute autre, et même sur celle de Thémistocle, le premier général de la Grèce, lui qui

principem ponimus, singularem ferunt. Qui quidem etiam pollicenti cuidam se artem ei memoriæ, quæ tum primùm proferebatur, traditurum, respondisse dicitur, *oblivisci se malle discere:* credo, quòd hærebant in memoria quæcumque audierat aut viderat. Tali ingenio præditus Lucullus adjunxerat etiam illam, quam Themistocles spreverat, disciplinam. Itaque, ut litteris consignamus, quæ monumentis mandare volumus; sic ille in animo res insculptas habebat. Tantus ergo imperator in omni genere belli fuit, prœliis, oppugnationibus, navalibus pugnis, totiusque belli instrumento et apparatu, ut ille rex, post Alexandrum maximus, hunc à se majorem ducem cognitum, quàm quemquam eorum, quos legisset, fateretur. In eodem tanta prudentia fuit in constituendis temperandisque civitatibus: tanta æquitas, ut hodie stet Asia Luculli institutis servandis, et quasi vestigiis persequendis. Sed, etsi magna cum utilitate reipublicæ, tamen diutiùs quàm vellem tanta vis virtutis atque ingenii peregrinata abfuit ab oculis et fori et curiæ. Quin etiam cùm victor à Mithridatico bello revertisset, inimicorum

en avoit une des plus rares. Car sur ce que Simonide lui offroit un jour de lui apprendre l'art de la mémoire, dont on commençoit à parler, on lui attribue cette réponse mémorable, *j'aimerois mieux apprendre à oublier :* apparemment par rapport à une infinité de choses qu'il avoit vues et entendues, et dont sa mémoire trop fidèle étoit encore chargée. A tant de génie et de naturel, Lucullus avoit ajouté la culture des sciences que Thémistocle avoit méprisée; et au lieu que les autres couchent sur le papier ce qu'ils craignent qui ne leur échappe, lui, au contraire, retenoit tout, comme s'il l'eût gravé dans son esprit. En un mot, il fut si grand homme de guerre à tous égards, dans les batailles, dans les siéges, dans les combats navals, dans tout ce qui regarde le détail du service, des munitions et des machines même, que ce même roi à qui il eut affaire, le plus grand qui ait paru depuis Alexandre, avoua plus d'une fois qu'il avoit trouvé en Lucullus un capitaine au-dessus de tous ceux qu'il avoit lus dans l'histoire. Mais ses vertus civiles ne furent pas moins éminentes : car lorsqu'il fut question de régler l'intérieur de tous ces états Asiatiques par des constitutions sages et tempérées, il s'y prit avec tant de prudence et d'équité, qu'encore aujourd'hui, ils persévèrent à garder les mêmes lois, et à suivre le plan qu'il leur en a tracé.

Cependant, quelque avantageux que ses services aient été à la république, je ne saurois m'empêcher de regretter en quelque sorte la longue absence de tant de vertus et de génie, loin de nos yeux, de nos tribunaux et du sénat : jusques-là même, qu'étant de retour au milieu de nous, vainqueur de l'Asie et de Mithridate, il se vit arrêté tout-à-coup par les chicanes de

calumniâ triennio tardiùs, quàm debuerat, triumphavit. Nos enim consules introduximus penè in urbem currum clarissimi viri; cujus consilium et auctoritas quid tum in maximis rebus profuissent, dicerem, nisi de me ipso dicendum esset: quod hoc tempore non est necesse. Itaque privabo illum potiùs debito testimonio, quàm id cum mea laude communicem.

Sed, quæ populari gloriâ decorari in Lucullo debuerunt, ea ferè sunt et Græcis litteris celebrata et Latinis. Nos autem illa exteriora cum multis; hæc interiora cum paucis ex ipso sæpe cognovimus. Majore enim studio Lucullus cùm omni litterarum generi, tùm philosophiæ deditus fuit, quàm, qui illum ignorabant, arbitrabantur; nec verò ineunte ætatè solùm, sed et quæstor aliquot annos, et ipso in bello, in quo ita magna rei militaris esse occupatio solet, ut non multum imperatori sub ipsis pellibus otii relinquatur. Cùm autem è philosophis ingenio scientiâque putaretur Antiochus, Philonis auditor, excellere; eum secum et quæstor habuit, et post aliquot annos, imperator: cùmque esset eâ memoria, qua antè dixi; ea sæpe

ses envieux, qui retardèrent son triomphe de trois ans entiers. Car ce fut moi qui, me trouvant alors consul, introduisis, comme le premier dans notre capitale, le char de cet homme illustre. Ce seroit ici le lieu d'exposer au public combien je dus à son autorité et à ses conseils dans les affaires de la plus haute importance, si je pouvois le faire sans parler de moi; de quoi il ne s'agit point à présent. Ainsi, j'aime mieux le priver d'un témoignage qui lui est dû, que de confondre mes louanges avec les siennes.

Mais à l'égard de cette gloire publique, et pour ainsi dire populaire, Lucullus a trouvé, parmi les Latins et parmi les Grecs, des écrivains célèbres, qui lui ont rendu toute la justice qu'il a méritée. Ainsi la connoissance de ses actions extérieures nous est commune avec beaucoup d'autres; mais celle que nous avons de son génie et de ses lumières intérieures, nous est particulière à nous et à un petit nombre d'amis, qui l'avons connu de plus près. Car il faut savoir que Lucullus a toujours été plus attaché aux sciences et à la philosophie, que ne s'imaginoient ceux qui ne le connoissoient pas: et cela non seulement dans sa première jeunesse, et durant le cours de sa questure, qui fut longue; mais même dans le fort de la guerre, et dans le camp, où les occupations du général sont si grandes et si nombreuses, qu'elles ne lui laissent guères de loisir dans sa tente. Or, comme le philosophe Antiochus, disciple de Philon, avoit alors la réputation de primer entre ses confrères, Lucullus le prit avec lui dès qu'il fut questeur en Asie, et le reprit encore quelques années après, lors de son expédition contre Mithridate: et avec cette mémoire que nous avons dit, on peut juger, si à force d'ouïr les mêmes

audiendo facilè cognovit, quæ vel semel audita meminisse potuisset. Delectabatur autem mirificè lectione librorum, de quibus audiebat.

Philosophiâ indiget eloquentia.

In Phædro Platonis (*) hoc Periclem præstitisse cæteris dicit oratoribus Socrates, quòd is Anaxagòræ physici fuerit auditor : à quo censet, eum, quum alia præclara quædam et magnifica didicisset, uberem et fecundum fuisse, gnarumque, quod est eloquentiæ maximum, quibus orationis modis quæque animorum partes pellerentur ; quod idem de Demosthene existimari potest : cujus ex epistolis intelligi licet, quàm frequens fuerit Platonis auditor.

Quantus fuerit Demosthenes.

Demosthene nec gravior extitit quisquam, nec callidior, nec temperatior. Itaque nobis monendi sunt ii, quorum sermo imperitus increbuit, qui aut dici se desiderant Atticos, aut ipsi Atticè volunt dicere, ut mirentur hunc maximè, quo ne Athenas quidem ipsas magis credo fuisse Atticas : quid enim sit Atticum,

(*) *L'Orateur.*

choses, il eut bientôt pénétré tout le fin de la philosophie, lui à qui il suffisoit de les entendre une seule fois pour ne les oublier jamais. Cependant il vouloit tout connoître par lui-même, et l'un de ses grands plaisirs étoit la lecture des ouvrages qui faisoient quelque bruit, ou qui excitoient quelque contestation entre les savans.

Trad. de Clément.

La philosophie est nécessaire à l'éloquence.

SOCRATE, dans le Phèdre de Platon, dit que Périclès ne s'étoit élevé au-dessus des autres orateurs, qu'en assistant aux leçons du physicien Anaxagoras; que c'étoit dans les connoissances précieuses dont il y avoit enrichi son esprit, qu'il avoit puisé l'abondance et la fécondité de son style; mais sur-tout (ce qui est le triomphe de l'éloquence) l'art de connoître les modifications du discours, propres à émouvoir les diverses facultés de l'âme. On peut en dire autant de Démosthène, qui nous fait assez comprendre par ses lettres, combien il étoit disciple assidu de Platon.

Éloge de Démosthène.

PERSONNE n'a réuni comme Demosthène la majesté, la délicatesse et l'élégance; nous devons donc avertir ceux dont la méthode grossiére n'est devenue que trop générale, qui veulent passer pour Attiques, ou parler à l'Attique; nous devons, dis-je, les avertir d'admirer sur-tout celui qui fut, ce me semble, plus Attique qu'Athènes elle-même. Qu'ils apprennent

discant, eloquentiamque ipsius viribus, non imbecillitate suâ, metiantur. Nunc enim tantùm quisque laudat, quantùm se posse sperat imitari. Sed tamen eos studio optimo, judicio minùs firmo præditos, docere, quæ sit propria laus Atticorum, non alienum puto.

Semper oratorum eloquentiæ moderatrix fuit auditorum prudentia. Omnes enim, qui probari volunt, voluntatem eorum, qui audiunt, intuentur, ad eamque, et ad eorum arbitrium et nutum totos se fingunt et accommodant.

Itaque Caria, et Phrygia, et Mysia, quòd minimè politæ, minimèque elegantes sunt, adsciverunt aptum suis auribus opimum quoddam, et tamquam adipatæ dictionis genus, quod eorum vicini (non ità lato interjecto mari) Rhodii numquam probaverunt, Græci autem multò minùs, Athenienses verò funditus repudiaverunt: quorum semper fuit prudens, sincerumque judicium, nihil ut possent, nisi incorruptum audire, et elegans. Eorum religioni quum serviret orator, nullum verbum insolens, nullum odiosum ponere audebat.

Itaque hic, quem præstitisse diximus cæteris, in illa pro Ctesiphonte oratione longè optima, submissiùs primò; deinde dum de legibus disputat, pressiùs; post sensim incedens, judices ut vidit ardentes, in reliquis exultavit audaciùs. Ac tamen in hoc ipso, diligenter examinante verborum omnium pondera, reprehendit Æschines quædam, et exagitat; illudensque, dura,

ce que c'est que l'Atticisme, et qu'ils mesurent l'éloquence sur les forces de Demosthène, plutôt que sur leur foiblesse; car maintenant on proportionne les éloges que l'on donne aux auteurs, à l'espoir qu'on a de les imiter; je crois cependant qu'il est à propos d'apprendre à ces hommes, qui ont plus de connoissance que de goût, quel est le principal mérite de l'Atticisme.

Le goût des auditeurs a toujours été la règle de l'éloquence des orateurs; car ceux qui veulent réussir observent les dispositions de ceux qui les entendent, s'accommodent à leurs idées et se plient entièrement à leurs volontés.

C'est pourquoi les Cariens, les Phrygiens et les Mysiens, nations sauvages et sans délicatesse, ne trouvoient pas que leurs oreilles fussent choquées par un certain genre d'éloquence épais et massif, tandis que les Rhodiens, leurs voisins, qui n'étoient séparés d'eux que par un petit bras de mer, ne purent jamais goûter un tel style, qui eut encore moins de succès chez les Grecs, et qui fut absolument rejeté par les Athéniens, dont le goût sain et éclairé ne souffroit que des expressions pures et élégantes. Obligé de s'asservir à leur scrupule, l'orateur n'osoit avancer aucun mot choquant ou inusité.

Ainsi, ce Demosthène, que nous avons dit surpasser tous les autres, dans son discours pour Ctésiphon, qui est un chef-d'œuvre; modeste à son début, devient ensuite plus pressant, lorsqu'il discute les lois, et dès qu'il voit ses juges émus, il prend un essor plus hardi; et cependant chez ce Démosthène, qui pesoit si exactement toutes ses expressions, Æschines en critique et en combat quelques-unes, et dit en persifflant qu'elles sont dures, choquan-

tor ac politissimus Lysias : quis enim id possit negare ? dum intelligamus hoc esse Atticum in Lysia, non quòd tenuis sit, atque inornatus, sed quòd nihil habeat, insolens aut ineptum. Ornatè verò, et graviter, et copiosè dicere, aut Atticorum sit, aut ne sit Æschines, neve Demosthenes Atticus.

Ecce autem aliqui se Thucydidios esse profitentur, novum quoddam imperitorum et inauditum genus. Nam qui Lysiam sequuntur, causidicum quemdam sequuntur : non illum quidem amplum atque grandem ; subtilem et elegantem tamen, et qui in forensibus causis possit præclarè consistere. Thucydides autem res gestas et bella narrat et prælia, graviter, sanè et probè ; sed nihil ab eo transferri potest ad forensem usum et publicum. Ipsæ illæ conciones ita multas habent obscuras abditasque sententias, vix ut intelligantur ; quod est in oratione civili vitium vel maximum.

Quæ est autem in hominibus tanta perversitas, ut, inventis frugibus, glande vescantur ? An victus hominum, Atheniensium beneficio excoli potuit, oratio non potuit ? Quis porrò umquam Græcorum rhetorum à Thucydide quidquam duxit ? At laudatus est ab omnibus : fateor ; sed ita, ut rerum explicator prudens, severus, gravis : non ut in judiciis versaret cau-

écrivain si agréable et si châtié, parle à l'Attique; car qui pourroit le contester? Pourvu qu'on convienne que chez Lysias l'Atticisme consiste moins dans la finesse et la simplicité, que dans le soin qu'il prend d'écarter toute expression inusitée et ridicule; mais l'ornement, la majesté, l'abondance appartiennent encore à l'Atticisme, ou Æschines et Demosthène ne sont pas Attiques.

Mais voici des gens qui affectent la manière de Thucydide, espèce nouvelle et inconnue d'écrivains sans goût; en effet, ceux qui imitent Lysias, imitent du moins un avocat, qui n'est, à la vérité, ni sublime ni abondant; mais qui ne manque ni d'adresse ni d'élégance, et qui peut paroître avec honneur dans le barreau. Quant à Thucydide, il raconte des faits mémorables des guerres et des combats, fidèlement sans doute et avec majesté; mais on ne peut rien emprunter de lui pour les plaidoyers et pour les harangues : les harangues même de cet historien contiennent un si grand nombre de pensées obscures et détournées, qu'elles sont à peine intelligibles, ce qui est un défaut et un très-grand défaut dans un discours public.

Comment donc les hommes peuvent-ils avoir le goût assez dépravé pour se nourrir de glands, après avoir découvert les fruits? Comment les soins bienfaisans des Athéniens ont-ils pu nous apprendre à raffiner nos alimens, sans nous apprendre à raffiner notre style? Jamais aucun rhéteur Grec a-t-il puisé quelque chose dans Thucydide? Il a été unanimement applaudi, je l'avoue, mais c'est à titre d'historien sage, austère et majestueux; non qu'il ait discuté des questions dans le barreau, mais pour avoir ra-

sas, sed ut in historiis bella narraret. Itaque numquam est numeratus orator.

Nec verò, si historiam non scripsisset, nomen ejus exstaret, quum præsertim fuisset honoratus et nobilis. Hujus tamen nemo neque verborum, neque sententiarum gravitatem imitatur : sed quum mutila quædam et hiantia locuti sunt, quæ vel sine magistro facere potuerunt, germanos se putant esse Thucydides. Nactus sum etiam qui Xenophontis similem esse se cuperet; cujus sermo est ille quidem melle dulcior, sed à forensi strepitu remotissimus.

Splendidi scriptores Herodotes, Thucydides et Isocrates.

HERODOTUS, Thucydidesque mirabiles : alter enim sine ullis salebris, quasi sedatus amnis fluit : alter incitatior fertur, et de bellicis rebus canit etiam quodam modo bellicum : primisque ab his, ut ait Theophrastus, historia commota est, ut auderet uberiùs, quàm superiores, et ornatiùs dicere. Primus instituit (*Isocrates*) dilatare verbis, et mollioribus numeris explere sententias. In quo quum doceret eos, qui partim in dicendo, partim in scribendo principes exstiterunt, domus ejus officina habita eloquentiæ est. In extrema pagina Phædri his ipsis verbis loquitur Socrates : « Adolescens etiam nunc, ô Phædre, Isocrates est : sed quid de illo augurer, lubet dicere. Quid tandem ! inquit ille. Majore mihi ingenio videtur

conté des guerres dans l'histoire ; c'est pourquoi il n'a jamais été compté parmi les orateurs. S'il n'eût pas écrit l'histoire, son nom seroit inconnu, quoiqu'il fût recommandable par sa noblesse et par son rang ; cependant personne n'imite ni l'élévation de son style, ni la force de ses pensées ; et ceux qui ont adopté une manière de dire mutilée et décousue, qu'ils auroient même pu trouver sans modèle, se croient de vrais Thucydides. Bien plus, j'ai trouvé des orateurs qui vouloient ressembler à Xénophon, dont la diction plus douce que le miel est si étrangère au tumulte du barreau.

Beauté du style d'Hérodote, de Thucydide et d'Isocrate.

HÉRODOTE et Thucydide furent admirables. Le style de l'un coule sans obstacle, comme un fleuve tranquille ; l'autre a une marche plus véhémente, et en racontant les exploits des héros, semble emboucher la trompette guerrière ; et comme dit Théophraste, ce sont eux qui, les premiers, ont excité l'histoire à s'exprimer d'une manière plus abondante et plus fleurie qu'elle n'avoit fait jusqu'alors. Isocrate résolut le premier de délayer ses expressions, et d'enrichir ses pensées d'une harmonie plus moëlleuse ; et, comme il instruisit dans cette partie ceux qui obtinrent depuis le plus haut rang parmi les orateurs et parmi les écrivains, sa maison fut regardée comme l'atelier de l'éloquence. Vers la dernière page du Phèdre, Socrate s'exprime ainsi[1] : « Isocrate est encore jeune, Phèdre ; mais j'aime à dire ce que j'augure de lui. Et qu'augurez-vous ? reprend Phèdre. — Je lui trouve trop d'esprit pour le comparer à

esse, quàm ut cum orationibus Lysiæ comparetur. Præterea ad virtutem major indoles; ut minimè mirum futurum sit, si quum ætate processerit, aut in hoc orationum genere, cui nunc studet, tantùm, quantùm pueris, reliquis præstet omnibus, qui umquam orationes attigerunt; aut si contentus his non fuerit, divino aliquo animi motu majora concupiscat. Inest enim naturâ philosophia in hujus viri mente quædam.» Hæc de adolescente Socrates auguratur. At ea de seniore scribit Plato, et scribit æqualis, et quidem exagitator omnium rhetorum: hunc miratur unum. Me autem, qui Isocratem non diligunt, unà cum Socrate, et cum Platone errare patiantur.

Iterùm de Isocrate.

Qui Isocratem maximè mirantur, hoc in ejus summis laudibus ferunt, quòd verbis solutis numeros primus adjunxerit. Quum enim videret, oratores cum severitate audiri, poëtas autem cum voluptate: tum dicitur numeros secutus, quibus etiam in oratione uteremur, cùm jucunditatis causâ, tum ut varietas occurreret satietati. Neminem in eo genere scientiùs versatum Isocrate, confitendum est: sed princeps inveniendi fuit Thrasymachus, cujus omnia nimis etiam exstant scripta numerosè. Paria paribus adjuncta, et similiter definita, itemque contrariis relata contraria, quæ suâ sponte (etiam si id non agas) cadunt plerumque numerosè, Gorgias primus invenit: sed his est usus intem-

Lysias;

Lysias; il a d'ailleurs un naturel plus vertueux, de sorte qu'il n'y aura rien d'étonnant, si, moins jeune, il surpasse dans le genre d'éloquence qu'il étudie, tous les orateurs de tous les temps, autant qu'il surpasse maintenant tous les enfans de son âge : ou s'il ne veut pas se borner à ce genre, qu'une sorte de mouvement divin du génie ne lui fasse ambitionner de plus grands succès; car il y a dans l'esprit de cet homme une philosophie innée. » Voilà ce que Socrate auguroit de la jeunesse d'Isocrate, et Platon l'écrit dans la vieillesse de cet orateur : Platon son contemporain, et même le critique de tous les rhéteurs, n'admire qu'Isocrate. Ceux qui ne l'aiment pas voudront bien permettre que je partage cette erreur avec Socrate et Platon.

Suite de l'éloge d'Isocrate.

Ce que les plus grands admirateurs d'Isocrate louent sur-tout en lui, c'est d'avoir su le premier faire entrer le nombre dans la prose; car s'étant aperçu qu'on écoutoit les orateurs avec sévérité, et les poëtes avec plaisir, c'est alors, dit-on, qu'il s'attacha à des nombres, dont nous puissions aussi nous servir dans le discours, tant pour l'agrément, que pour prévenir le dégoût par la variété. Personne n'a possédé plus qu'Isocrate la science des nombres; mais elle eut pour premier inventeur Trasimaque, dont tous les écrits sont même trop harmonieux. Gorgias inventa le premier, mais employa avec profusion les semblables joints aux semblables, les terminaisons symétriques, les contraires rapprochés des contraires, ornemens qui ont d'ordinaire, par leur propre nature, une chute harmonieuse, lors-

perantiùs. Horum uterque Isocratem ætate præcurrit : ut eos ille moderatione, non inventione vicerit. Est enim, ut in transferendis, faciendisque verbis tranquillior, sic in ipsis numeris sedatior. Gorgias autem avidior est generis ejus, et his festivitatibus, sic enim ipse censet, insolentiùs abutitur : quas Isocrates (quum tamen audivisset in Thessalia adolescens senem jam Gorgiam) moderatiùs temperavit. Quin etiam se ipse tantum, quantùm ætate procedebat, (prope enim centum confecit annos,) relaxârat à nimia necessitate numerorum ; quod declarat in eo libro quem ad Philippum Macedonem scripsit, quum jam admodum esset senex : in quo dicit sese minùs jam servire numeris, quàm solitus esset. Ita non modò superiores, sed etiam se ipse correxerat.

Luculli Luxuria. Platonis dictum.

Vir magnus, L. Lucullus (*), ferebatur quàm commodissimè respondisse, cùm esset objecta magnificentia villæ Tusculanæ : duos se habere vicinos ; superiorem, equitem Romanum : inferiorem, libertinum : quorum cùm essent magnificæ villæ, concedi sibi oportere, quod iis, qui inferioris ordinis essent, liceret. Non vides, Luculle, à te idipsum natum, ut illi cuperent,

(*) Des Lois.

que même on ne la recherche pas. Ces deux auteurs précédèrent Isocrate, qui l'emporte sur eux par la retenue et non par l'invention ; car plus réservé dans la composition des mots nouveaux et métaphoriques, il est aussi plus modéré dans l'usage des nombres. Gorgias est trop avide de ce mérite, et abuse avec excès, comme il l'avoue lui-même, de ces gentillesses, dont Isocrate régla l'usage avec plus de circonspection, quoique, jeune encore, il eût entendu en Thessalie Gorgias déjà vieux. Bien plus, cet orateur, en avançant en âge, (il a vécu près de cent ans) s'étoit relâché de ce trop grand asservissement à l'harmonie, comme il le dit lui-même dans ce livre qu'il adressa pendant sa vieillesse à Philippe de Macédoine : il y convient qu'alors il s'attachoit moins au nombre qu'il n'avoit accoutumé ; ainsi il corrigea non seulement ceux qui l'avoient précédé, mais il se corrigea lui-même.

Trad. de l'abbé d'Olivet.

Luxe de Lucullus. Mot de Platon.

On reprochoit à Lucullus, homme du premier rang, d'avoir si magnifiquement bâti à Tusculum; et là-dessus il fit une fort belle réponse: qu'il avoit pour voisin, plus haut, un chevalier Romain, et plus bas, le fils d'un affranchi, lesquels étant superbement logés tous les deux, on pouvoit bien lui passer ce qui n'étoit pas défendu à des gens de moindre condition. Mais Lucullus, ne voyez-vous pas que c'est vous qui leur en avez fait naître l'idée, dont, si votre exemple ne les autorisoit pas, on leur feroit

quibus id, si tu non faceres, non liceret. Quis enim ferret istos, cùm videret eorum villas signis et tabulis refertas, partim publicis, partim etiam sacris et religiosis? Quis non frangeret eorum libidines, nisi illi ipsi, qui eas frangere deberent, eisdem tenerentur? Nec enim tantùm mali est peccare principes, (quamquam est magnum hoc per se ipsum malum) quantum illud, quod permulti imitatores principum existunt.

Nam licet videre, si velis replicare memoriam temporum, qualescumque summi civitatis viri fuerint, talem civitatem fuisse : quæcumque mutatio morum in principes extiterit, eamdem in populo secutam. Idque haud paulò est verius, quàm quod Platoni nostro placet, qui musicorum cantibus ait mutatis, mutari civitatem status. Ego autem nobilium vitâ victuque mutato, mores mutari civitatum puto. Quod perniciosius de republica merentur vitiosi principes, quòd non solùm vitia concipiunt ipsi, sed ea infundunt in civitatem : neque solùm obsunt, quòd ipsi corrumpuntur, sed etiam quòd corrumpunt, plusque exemplo, quam peccato nocent.

Ille quidem princeps ingenii et doctrinæ Plato, tum denique fore beatas respublicas putavit, si aut docti ac sapientes homines eas regere cœpissent ; aut ii, qui regerent, omne suum studium in doctrina ac sapientia collocassent. Hanc conjunctionem videlicet potestatis ac sapientiæ, saluti censuit civitatibus esse posse.

un crime ? Verroit-on tranquillement, que des gens de cette sorte eussent des maisons de campagne remplies de statues et de tableaux, qui appartiennent, ou à des monumens publics, ou à des temples ? Quel soulèvement contre un tel désordre, si ceux qui devroient l'arrêter, n'y tomboient pas eux-mêmes ? Car, que les grands s'écartent de la règle, c'est un mal, qui tout considérable qu'il est par lui-même, l'est infiniment plus en ce qu'ils ont quantité d'imitateurs.

Rappelez-vous la mémoire des temps passés, et vous verrez que ce qu'ont été les grands, le reste des citoyens l'a toujours été. Quelque changement qu'il y ait eu dans les mœurs des grands, le peuple s'y est conformé. Et cette observation est bien plus certaine que celle de Platon, qui prétend qu'un nouveau genre de musique est capable d'altérer les mœurs. Pour moi je crois que cela est attaché à la manière dont vivent les grands. Ainsi les grands qui vivent mal, sont doublement pernicieux à l'état, car non seulement ils ont des vices, mais ils les communiquent : non seulement ils sont corrompus, mais ils corrompent : et l'exemple qu'ils donnent, est pire que le mal qu'ils commettent.

Platon, ce beau génie et ce savant homme, disoit, qu'enfin un jour les peuples seroient heureux, s'il arrivoit ou que des sages fussent choisis pour gouverner, ou que la sagesse fût la seule étude, le seul objet de ceux qui gouvernent. Qu'en effet, pour opérer le salut public il faut que la sagesse et la puissance soient réunies.

Egregia matris Spurii verba.

Sp. Carvilio graviter claudicanti ex vulnere ob rempublicam accepto, et ob eam causam verecundanti in publicum prodire, mater dixit: *Quin prodis, mi Spuri, ut quotiescumque gradum facies, toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem.*

Multiplex Hippiæ facultas.

Hippias, cùm Olympiam (*) venisset, maxima illâ quinquennali celebritate ludorum, gloriatus est, cunctâ pœnè audiente Græciâ, nihil esse ulla in arte rerum omnium quod ipse nesciret: nec solùm has artes, quibus liberales doctrinæ atque ingenuæ continerentur, geometriam, musicam, litterarum cognitionem, et poëtarum, atque illa, quæ de naturis rerum quæ de hominum moribus, quæ de rebus publicis dicerentur: sed annulum quem haberet, pallium quo amictus, soccos quibus indutus esset, se suâ manu confecisse.

Responsio Themistoclis.

Apud Græcos fertur incredibili quâdam magnitudine consilii atque ingenii Atheniensis ille fuisse Themistocles: ad quem quidam doctus homo, atque in primis eruditus accessisse dicitur, eique artem memoriæ, quæ tum primùm proferebatur, pollicitum esse se traditurum. Cùm ille quæsisset, quidnam illa ars efficere posset, dixisse illum doctorem, ut omnia meminisset: et ei Themistoclem respondisse,

(*) *Livre de l'Orateur.*

Belles paroles de la mère de Spurius.

UN coup que Spurius reçut dans une bataille, l'avoit rendu boiteux à un point qu'il se faisoit une peine de paroître en public. *Paroissez*, lui dit sa mère, *afin que chaque pas que vous ferez, mon cher enfant, vous fasse ressouvenir de votre bravoure.*

Multiplicité des talens d'Hippias.

HIPPIAS étant allé à Olympie pour ces jeux solennels, qui revenoient de cinq en cinq ans, et où presque toute la Grèce étoit rassemblée, se vanta publiquement de savoir la géométrie, la musique, la grammaire, les poëtes, la physique, la morale, la politique, et que non seulement il possédoit tous les arts libéraux, mais que la bague qu'il avoit au doigt, que le manteau dont il étoit couvert, que sa chaussure même, c'étoit l'ouvrage de ses mains.

Réponse de Thémistocle.

THÉMISTOCLE, ce fameux Athénien, que les Grecs regardent comme un prodige d'esprit et de bon sens, fut abordé, dit-on, par un savant du premier ordre, qui lui offrit de lui enseigner cette mémoire artificielle, dont l'invention étoit alors toute récente. Thémistocle lui ayant demandé ce que c'étoit que cet art: C'est, dit l'homme de lettres, l'art de se souvenir de tout. Je vous aurois bien plus

gratius sibi illum esse facturum, si se oblivisci quæ vellet, quàm si meminisse, docuisset.

Qualis fuerit Catilina.

HABUIT permulta (*) maximarum non expressa signa, sed adumbrata virtutum. Utebatur hominibus improbis multis, et quidem optimis se viris deditum esse simulabat. Erant apud illum illecebræ libidinum multæ: erant etiam industriæ quidam stimuli, ac laboris. Flagrabant vitia libidinis apud illum: vigebant etiam studia rei militaris. Neque ego umquam fuisse tale monstrum in terris ullum puto, tam ex contrariis, diversisque inter se pugnantibus naturæ studiis cupiditatibusque conflatum. Quis clarioribus viris quodam tempore jucundior? quis turpioribus conjunctior? Quis civis meliorum partium aliquando? quis tetrior hostis huic civitati? Quis in voluptatibus inquinatior? quis in laboribus patientior? Quis in rapacitate avarior, quis in largitione effusior? Illa verò in illo homine mirabilia fuerunt, comprehendere multos amicitiâ, tueri obsequio, cum omnibus communicare quod habebat, servire temporibus suorum omnium pecuniâ, gratiâ, labore corporis, scelere etiam si opus esset, et audaciâ: versare suam naturam et regere ad tempus, atque huc et illuc torquere, et flectere: cum tristibus severè,

(*) *Oraison pour Cœlius.*

d'obligation, répondit Thémistocle, si vous m'appreniez à oublier ce que je voudrois.

Caractère de Catilina.

CATILINA, sans avoir de grandes et d'excellentes qualités, savoit en présenter l'apparence. Malgré ses liaisons avec un grand nombre de scélérats, il se donnoit pour être tout dévoué aux gens de bien. Son penchant le portoit au plaisir, et il n'en étoit pas moins capable d'application et de travail. Il se livroit à tout ce qu'inspire la volupté, et il aimoit en même temps les fatigues de la guerre. Non, je ne crois pas qu'il y ait eu dans le monde entier un pareil monstre, qui réunit en soi des inclinations si contraires, des passions si peu compatibles. Fut-il jamais homme qui ait été tantôt plus goûté des gens de mérite, tantôt plus uni avec les plus décriés? Quel meilleur citoyen dans un temps; et dans un autre quel ennemi plus furieux? Quelle vie plus déréglée que la sienne, et dans les travaux quelle plus grande patience.

Jusqu'où a-t-il poussé l'avarice dans ses rapines, et la prodigalité dans ses largesses? Quelque chose d'étonnant, c'est le talent qu'il avoit pour se faire des amis, et pour les cultiver. Tout ce qui étoit à lui, n'étoit pas moins à eux. En toute rencontre il étoit prêt à les assister de sa bourse, de son crédit, de ses peines, et même de ses crimes, s'il en falloit. Habile à se plier et à se tourner comme il vouloit selon les circonstances, il étoit réservé avec les sérieux, gai avec les enjoués, grave avec les

cum remissis jucundè, cum senibus graviter, cum juventute comiter, cum facinorosis audaciter, cum libidinosis luxuriosè vivere. Hac ille tam variâ, multiplicique naturâ, cùm omnes omnibus ex terris homines improbos, audacesque collegerat; tum etiam multos fortes viros, et bonos specie quadam virtutis assimulatæ tenebat.

Audacissimus C. Fimbria.

HOMINEM (*) longè audacissimum nuper habuimus in civitate C. Fimbriam, et, quod inter omnes constat, nisi inter eos, qui ipsi quoque insaniunt, insanissimum. Is, quum curasset in funere C. Marii, ut Q. Scævola vulneraretur, vir sanctissimus atque ornatissimus nostræ civitatis (de cujus laude neque hîc locus est, ut multa dicantur, neque plura tamen dici possunt, quàm populus Romanus memoriâ retinet) diem Scævolæ dixit, posteaquàm comperit eum posse vivere. Quum ab eo quæreretur, quid tandem accusaturus esset eum, quem pro dignitate ne laudare quidem quisquam satis commodè posset : aiunt, hominem, ut erat furiosus, respondisse, *quòd non totum telum corpore recepisset.* Quo populus Romanus nihil vidit indignius, nisi ejusdem viri mortem; quæ tantum potuit, ut omnes cives suos perdiderit, et afflixerit; quos quia servare per compositionem volebat, ipse ab iis interemptus est.

(*) *Oraison pour T. Roscius Amérinus.*

vieillards, complaisant avec la jeunesse, hardi avec les scélérats, débauché avec les libertins. Un caractère si compliqué, et qui se montroit sous des faces si différentes, non seulement attira de toutes parts à lui tout ce qui se trouvoit d'hommes pervers et audacieux, mais encore lui gagna beaucoup de très-honnêtes gens, éblouis par de faux dehors.

Trad. de Wailly.

Audace brutale de C. Fimbria.

Nous avons vu à Rome C. Fimbria, l'homme le plus audacieux, et, ce qui est reconnu de tout le monde, excepté de ceux qui lui ressemblent, le plus fou de son temps. Après avoir essayé, aux funérailles de C. Marius, de faire tuer l'ornement de notre république, le vertueux, le sage Q. Scévola, dont l'éloge seroit hors de place dans cette occasion, et ne pourroit dire que ce qui est encore gravé dans la mémoire des Romains; après avoir, dis-je, essayé de le faire périr, et voyant qu'il vivoit encore, il l'ajourna devant le peuple. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il avoit à dire contre un homme que personne ne pouvoit louer assez selon son mérite, on dit qu'il fit réponse, comme un furieux, qu'il l'accusoit de ne s'être pas laissé enfoncer plus avant le poignard dans le sein. Le peuple Romain ne vit jamais rien de plus indigne, excepté la mort de ce grand homme: car elle fut la ruine et la désolation de tous ses concitoyens: il fut tué par ceux mêmes qu'il vouloit conserver et réconcilier ensemble.

Cædes T. Cælii falsò filiis ejus imputatur.

Non ita multis antè annis aiunt, T. Cœlium quemdam Terracinensem, hominem non obscurum, quum cœnatus cubitum in idem conclave cum duobus adolescentibus filiis isset, inventum esse manè jugulatum. Quum neque servus quisquam reperiretur, neque liber, ad quem ea suspicio pertineret; id ætatis autem duo filii propter cubantes ne sensisse quidem se dicerent : nomina filiorum de parricidio delata sunt. Quid postea ? erat sanè suspiciosum : neutrum sensisse ? ausum autem esse quemquam se in id conclave committere, eo potissimùm tempore, quum ibidem essent duo adolescentes filii, qui et sentire et defendere facilè possent ? Erat porrò nemo in quem ea suspicio conveniret. Tamen quum planum judicibus esset factum, aperto ostio dormientes eos repertos esse; judicio absoluti adolescentes, et suspicione omni liberati sunt. Nemo enim putabat, quemquam esse, qui, quum omnia divina atque humana jura scelere nefario polluisset, somnum statim capere potuisset : propterea quòd qui tantum facinus commiserunt, et non modò sine cura quiescere, sed ne spirare quidem sine metu possunt.

Assassinat de T. Cælius faussement attribué à ses fils.

On rapporte qu'il y a peu d'années, un certain T. Cœlius de Terracine, homme assez connu, s'étant allé coucher après le souper dans une même chambre avec deux de ses enfans dans l'adolescence, fut trouvé le lendemain matin égorgé; comme on ne trouva ni esclave, ni autre personne sur qui le soupçon pût tomber, et que ses deux fils, à cet âge et qui couchoient auprès de lui, dirent qu'ils ne s'étoient aperçus de rien, on déféra ces enfans comme parricides. Qu'arriva-t-il ? assurément les soupçons étoient violens. Etoit-il possible que ni l'un ni l'autre n'eût rien connu, et que quelqu'un eût osé s'introduire dans cette chambre, lors précisément que ces deux fils y étoient et pouvoient aisément s'en apercevoir et défendre leur père ?

Quoiqu'il n'y eût personne qu'on pût raisonnablement soupçonner; cependant quand les juges eurent connu clairement que la porte de la chambre ayant été ouverte, on avoit trouvé les deux jeunes gens endormis, ils furent déclarés innocens et déchargés de tout soupçon; car on ne pensoit pas que quelqu'un, après avoir violé toutes les lois divines et humaines par une action si détestable, pût aussitôt s'endormir; en effet ceux qui ont commis un si grand crime, loin de reposer sans inquiétude, ne peuvent pas même respirer sans frayeur.

Sumptum apud Romanos de parricidis supplicium.

Prudentissima civitas Atheniensium, dum ea rerum potita est, fuisse traditur : ejus porrò civitatis sapientissimum Solonem dicunt fuisse, eum qui leges, quibus hodie quoque utuntur, scripserit. Is quum interrogaretur, cur nullum supplicium constituisset in eum, qui parentem necasset, respondit, se id neminem facturum putasse. Sapienter fecisse dicitur, quum de eo nihil sanxerit, quod antea commissum non erat ; ne non tam prohibere, quàm admonere videretur. Quantò majores nostri sapientiùs ! qui quum intelligerent, nihil esse tam sanctum, quod non aliquando violaret audacia, supplicium in parricidas singulare excogitaverunt, ut, quos natura ipsa retinere in officio non potuisset, ii magnitudine pœnæ, maleficio summoverentur : insui voluerunt in culeum vivos, atque ita in flumen dejici.

Laudatur Murena.

FUIT (*Murena*) in Asia (*), et viro fortissimo, parenti suo, magno adjumento in periculis, solatio in laboribus, gratulationi in victoria fuit.

Fortissimo et sapientissimo viro, summo imperatori legatus L. Lucullo fuit : qua in legatione duxit exercitum : signa contulit ; manum conseruit ; magnas copias hostium fudit : urbes partim vi, partim obsidione cepit : Asiam

(*) *Oraison pour Muréna.*

Supplice des parricides chez les Romains.

On nous apprend que la ville d'Athènes étoit très-éclairée pendant qu'elle étoit libre, et que le plus sage de cette ville étoit Solon, qui fit les lois qu'elle suit encore aujourd'hui. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'avoit pas fixé de supplice contre celui qui auroit tué son père, il répondit, qu'il avoit cru que personne ne commettroit un tel crime. Il fit, dit-on, prudemment de ne rien ordonner contre un crime que l'on n'avoit point encore commis, de peur que la loi ne parût plutôt le faire connoître que le défendre. Mais que nos pères en ont agi bien plus prudemment! Comprenant qu'il n'y avoit rien de si saint que l'impudence ne fût capable de violer, ils imaginèrent un supplice particulier pour les parricides, afin que ceux qui ne pourroient être retenus dans le devoir par les lois de la nature, fussent détournés de ce forfait par la grandeur même du supplice : ils ordonnèrent qu'ils seroient cousus tout vifs dans un sac, et jetés dans la rivière.

Eloge de Muréna.

MURÉNA fut en Asie avec son père, et il fut d'un grand secours à ce brave général dans le danger ; il le soulagea dans ses travaux, et partagea avec lui l'honneur de la victoire.

Il étoit lieutenant de Lucullus, ce fameux général, cet homme si brave et si sage. Il eut la conduite de l'armée, donna bataille, combattit, mit en déroute de grandes troupes, prit des villes, ou par des assauts, ou par des

istam refertam, et eamdem delicatam, sic obiit, ut in ea neque avaritiæ, neque luxuriæ vestigium reliquerit: maximo in bello sic est versatus, ut hic multas res et magnas sine imperatore gesserit, nullam sine hoc imperator.

Rigidæ Zenonis opiniones.

FUIT olim quidam summo ingenio vir, Zeno, cujus inventorum æmuli Stoici nominantur. Hujus sententiæ sunt, et præcepta ejusmodi: sapientem gratiâ numquam moveri, numquam cujusquam delicto ignoscere: neminem misericordem esse, nisi stultum et levem: viri non esse, neque exorari neque placari: solos sapientes esse, si distortissimi sint, formosos; si mendissimi, divites; si servitutem serviant, reges: nos autem, qui sapientes non sumus, fugitivos, exsules, hostes, insanos denique esse dicunt: omnia peccata esse paria: omne delictum, scelus esse nefarium; nec minùs delinquere eum, qui gallum gallinaceum, quum opus non fuerit, quam eum, qui patrem suffocaverit. sapientem nihil opinari, nullius rei pœnitere, nulla in re falli, sententiam mutare nunquam.

siéges ; cette Asie si riche et si voluptueuse, il la parcourut sans y laisser aucune trace d'avarice ou de débauche. Dans cette guerre si importante, il se comporta de manière qu'il fit des actions distinguées sans son général, qui n'en fit aucune sans lui.

Rigorisme de Zénon.

Il y eut autrefois un homme d'un génie sublime, nommé Zénon, dont les disciples et les sectateurs sont appelés Stoïciens. Voici ses dogmes et ses maximes : « Le sage doit n'être » ébranlé par aucune autorité, et ne pardonner » jamais aucun crime. Il n'y a qu'un imbécille » ou un insensé qui puisse être compatissant. » Il est honteux pour un homme d'accorder » quelque chose à d'instantes prières et de se » laisser fléchir. Il n'y a que les sages qui puis» sent plaire, qui soient véritablement riches » et rois, fussent-ils très-difformes, très-pau» vres et dans la plus vile servitude. » Pour nous qui ne sommes point au nombre de leurs sages, nous sommes à leurs yeux des vagabonds, des exilés, des ennemis et des fous. « Toutes » les fautes, selon eux, sont égales ; la moindre » faute est un crime atroce. Il n'y a pas moins » de mal à tuer un coq, sans nécessité, qu'à » égorger son propre père. Le sage n'admet » rien de douteux, ne se repent de rien, ne » se trompe en rien, et ne change jamais de » sentimens. »

De Tuberonis parcimonia.

Nolimus, majorum instituta, quæ res ipsa publica, quæ diuturnitas imperii comprobat, nimiùm severâ oratione reprehendere. Fuit eodem ex studio vir eruditus apud patres nostros, et honestus homo, et nobilis, Q. Tubero: is, quum epulum Q. Maximus, Africani patrui sui nomine, populo Romano daret, rogatus est à Maximo, ut triclinium sterneret, quum esset Tubero ejusdem Africani sororis filius. Atque ille, homo eruditissimus, ac stoïcus, stravit pelliculis hædinis lectulos Punicanos, et exposuit vasa Samia: quasi verò esset Diogenes Cynicus mortuus, et non divini hominis Africani mors honestaretur: quem quum supremo ejus die Maximus laudaret, gratias egit diis immortalibus, quòd ille vir in hac republica potissimùm natus esset: necesse enim fuisse, ibi esse terrarum imperium, ubi ille esset: hujus in morte celebranda graviter tulit populus Romanus hanc perversam sapientiam Tuberonis.

Itaque homo integerrimus, civis optimus, quum esset L. Pauli nepos, P. Africani, ut dixi, sororis filius, his hædinis pelliculis præturâ dejectus est. Odit populus Romanus privatam luxuriam; publicam magnificentiam diligit: non amat profusas epulas; sordes et inhumanitatem multò minùs: distinguit rationem officiorum, ac temporum; vicissitudinem laboris ac voluptatis.

Sévère économie de Q. Tubéron.

Ne censurons pas si sévèrement ce qu'ont établi nos ancêtres, ce que le public et la durée de cet empire justifient. On vit dans les mêmes principes, chez nos pères, un homme distingué par son savoir, son mérite et sa noblesse; c'étoit Q. Tubéron. Q. Maximus voulant, aux funérailles de Scipion l'Africain, son oncle paternel, donner un repas au peuple, pria Tubéron de préparer la salle du festin, comme fils d'une sœur du même Scipion. Cet homme savant et stoïcien, fit couvrir de peaux de bouc des lits *à la Carthaginoise*, et n'exposa que de la vaisselle de terre de l'île de Samos, comme si c'eût été Diogène le Cynique qui fût mort, et qu'il n'eût pas été question de célébrer les funérailles du très-illustre Scipion l'Africain, dont Maximus, faisant l'éloge funèbre, rendit grâces aux dieux immortels de ce que ce grand homme étoit né dans la république Romaine, parce qu'il falloit nécessairement que là où il seroit, l'empire de l'univers y fût établi. Le peuple, dans cette occasion, fut indigné de cette bizarre sagesse de Tubéron.

Aussi tout vertueux, tout bon citoyen qu'il étoit, petit-fils de Paul-Emile, et fils, comme je l'ai dit, d'une sœur de Scipion l'Africain, il fut exclus de la préture, à cause de ces peaux de bouc. Le peuple Romain hait le luxe des particuliers, mais il aime la magnificence publique. Il n'aime pas la somptuosité excessive dans les repas, mais il ne peut souffrir une sordide économie. Il distingue les temps, les devoirs; il sait comment doivent se succéder le travail et le plaisir.

Ingenio præstans Archias.

Ut primùm ex pueris excessit Archïas, utque ab iis artibus, quibus ætas puerilis ad humanitatem informari solet, se ad scribendi studium contulit; primùm Antiochiæ (nam ibi natus est, loco nobili, celebri quondam urbe et copiosâ, atque eruditissimis hominibus, liberalissimisque studiis affluenti) celeriter antecellere omnibus ingenii gloriâ contigit. Pòst in cæteris Asiæ partibus, cunctaque Græcia, sic ejus adventus celebrabatur, ut famam ingenii exspectatio hominis, exspectationem ipsius adventus admiratioque superaret.

Erat Italia tunc plena Græcarum artium ac disciplinarum; studiaque hæc et in Latio vehementiùs tum colebantur, quàm nunc, iisdem in oppidis; et hîc Romæ, propter tranquillitatem reipublicæ non negligebantur. Itaque hunc et Tarentini, et Rhegini, et Neapolitani, civitate, cæterisque præmiis donârunt, et omnes, qui aliquid de ingeniis poterant judicare, cognitione atque hospitio dignum existimârunt.

Hac totâ celebritate famæ quum esset jam absentibus notus, Romam venit, Mario consule, et Catulo: nactus est primùm consules eos, quorum alter res ad scribendum maximas, alter quum res gestas, tum etiam studium atque aures adhibere posset. Statim Luculli, quum

(*) *Oraison pour le poëte Archias.*

Mérite éminent d'Archias.

Dès qu'Archias fut sorti de l'enfance, et qu'il eut achevé les exercices qu'on emploie ordinairement pour former cet âge, il se livra à la composition. Il se fit d'abord connoître à Antioche, où il est né de parens nobles, ville autrefois riche, et célèbre par un grand nombre de savans, par les arts libéraux qu'on y cultivoit : bientôt il y surpassa tout le monde par la beauté de son génie. Ensuite dans les autres parties de l'Asie et de la Grèce on l'attendoit avec une si haute idée de son esprit, que l'attente surpassoit sa réputation ; mais son arrivée et l'admiration qu'excitoient ses talens, étoient encore au-dessus de ce qu'on avoit attendu.

L'Italie étoit alors remplie d'hommes qui aimoient les sciences et les lettres Grecques : elles étoient pour lors cultivées dans le Latium avec beaucoup plus d'ardeur qu'elles ne le sont aujourd'hui dans les mêmes villes ; on ne les méprisoit pas à Rome, à l'ombre de la paix dont jouissoit la république. Aussi ceux de Rhége, de Naples et de Tarente lui donnèrent le titre de citoyen, et lui firent part de leurs autres priviléges. Tous ceux qui, dans ces villes, pouvoient apprécier le mérite, se firent un plaisir de le connoître et de le recevoir chez eux.

Avec une réputation si brillante, et connu de ceux même qui ne l'avoient jamais vu, il vint à Rome sous le consulat de Marius et de Catulus Il trouva donc en arrivant deux consuls, dont l'un pouvoit lui fournir de grands exploits à chanter ; et l'autre, outre ses belles actions, lui offroit une oreille délicate et un goût éclairé. Aussitôt

prætextatus etiam tum Archias esset, eum in domum suam receperunt: sed etiam hoc non solùm ingenii ac litterarum, verùm etiam naturæ atque virtutis fuit, ut domus, quæ hujus adolescentiæ prima fuerit, eadem esset familiarissima senectuti.

Erat temporibus illis jucundus Q. Metello illi Numidico, et ejus Pio filio: audiebatur à M. Æmilio, vivebat cum Q. Catulo, et patre, et filio: à L. Crasso colebatur: Lucullos verò, et Drusum, et Octavios, et Catonem, et totam Hortensiorum domum devinctam consuetudine quum teneret, afficiebatur summo honore, quòd eum non solùm colebant, qui aliquid percipere atque audire studebant, verùm etiam, si qui fortè simulabant.

Interim satis longo intervallo, quum esset cum L. Lucullo in Siciliam profectus, et quum ex ea provincia cum eodem Lucullo decederet, venit Heracleam, quæ quum esset civitas æquissimo jure ac fœdere, adscribi se in eam civitatem voluit; idque, quum ipse per se dignus putaretur, tum auctoritate et gratiâ Luculli ab Heracliensibus impetravit. Data est civitas Silani lege et Carbonis, si qui fœderatis civitatibus adscripti fuissent: si tum, quum lex ferebatur, in Italia domicilium habuissent: et, si sexaginta diebus apud prætorem essent professi. Quum hic domicilium Romæ multos jam annos haberet, professus est apud prætorem, Q. Metellum, familiarissimum suum.

les Lucullus, quoiqu'Archias n'eût pas encore dix-huit ans, le reçurent dans leur maison; et une preuve non seulement de son mérite et de ses talens, mais aussi de son excellent caractère et de sa vertu, c'est qu'il a conservé jusque dans l'âge avancé, la bienveillance et l'amitié d'une maison où il avoit été reçu dès sa jeunesse.

Il étoit chéri de Métellus le Numidique et de son fils Métellus Pius: M. Emilius étoit son disciple: il vivoit avec les deux Catulus, père et fils: L. Crassus lui rendoit une sorte de respect: ami des Lucullus, de Drusus, des Octaviens, de Caton, et de toute la famille des Hortenses, il jouissoit de la plus grande considération, parce qu'il étoit recherché non seulement de ceux qui s'empressoient réellement de l'entendre et de s'instruire, mais encore de ceux qui feignoient cet empressement.

Assez long-temps après, ayant suivi Lucullus en Sicile, et revenant avec lui de cette province, il se rendit à Héraclée. Comme cette ville étoit bien réglée, et nous étoit alliée, il souhaita d'en devenir citoyen. Jugé digne de cette faveur, et par son propre mérite, et à cause du crédit et de la protection de Lucullus, les Héracléens lui accordèrent sa demande. Le droit de citoyen fut donné, par la loi de Silanus et de Carbon, à ceux qui seroient inscrits dans une de nos villes confédérées, pourvu que dans le temps de la publication de la loi, ils eussent eu un domicile en Italie, et que dans les 60 jours ils eussent fait leur déclaration devant le préteur. Comme Archias étoit domicilié à Rome depuis plusieurs années, il fit sa déclaration chez le préteur Q. Metellus son intime ami.

Quoties ego hunc Archiam vidi, quum litteram scripsisset nullam, magnum numerum optimorum versuum de his ipsis rebus, quæ tum agerentur, dicere ex tempore? quoties revocatum eamdem rem dicere, commutatis verbis, atque sententiis? Quæ vero accuratè, cogitatèque scripsisset, ea sic vidi probari, ut ad veterum scriptorum laudem pervenirent. Hunc ego non diligam? non admirer? non omni ratione defendendum putem? Atqui sic à summis hominibus, eruditissimisque accepimus, cæterarum rerum studia, et doctrinâ, et præceptis, et arte constare; poëtam naturâ ipsâ valere, et mentis viribus excitari, et quasi divino quodam spiritu inflari. Quare suo jure noster ille Ennius sanctos appellat poëtas, quòd quasi deorum aliquando dono atque munere commendati nobis esse videantur.

A bellatoribus plurimùm fieri litteratos viros.

QUAM multos scriptores rerum suarum magnus ille Alexander secum habuisse dicitur? Atque is tamen, quum in Sigeo ad Achillis tumulum adstitisset: *O fortunate*, inquit, *adolescens*, *qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris.* Et verè: nam, nisi Ilias illa extitisset, idem tumulus, qui corpus ejus contexerat, nomen etiam obruisset. Quid? noster hic Magnus, qui cum virtute

Combien

Combien de fois ai-je vu Archias, sans avoir écrit une seule lettre, nous dire sur-le-champ un grand nombre de très-bons vers sur les matières mêmes dont nous nous entretenions? Combien de fois, prié de les redire, a-t-il rendu les choses en d'autres termes et avec d'autres pensées? Quant aux vers qu'il avoit écrits et travaillés avec soin, je leur ai vu donner autant de louanges qu'aux meilleurs ouvrages des anciens. Comment n'aimerois-je point, n'admirerois-je point un tel génie? pourrois-je ne me pas croire obligé de le défendre avec tout le zèle dont je suis capable? Nous avons appris des hommes qui avoient le plus de connoissance et d'érudition, que les autres talens dépendent de l'étude, des préceptes et de la méthode; mais que le poëte ne doit rien qu'à la nature; qu'il se forme par la force de son génie, et que c'est un souffle comme divin qui l'inspire. C'est donc avec raison qu'Ennius ajoute que la personne des poëtes est sacrée, parce qu'ils paroissent en quelque sorte nous être accordés comme un présent et une faveur des dieux.

Estime des héros guerriers pour les gens de lettres.

COMBIEN d'écrivains n'avoit pas avec lui le grand Alexandre? Cependant s'étant arrêté au promontoire de Sigée, où est le tombeau d'Achille, il s'écria: *Que tu es heureux, jeune héros, d'avoir trouvé un Homère pour chanter ta valeur!* Il avoit raison; car sans la célèbre Iliade, le même tombeau qui avoit caché son corps, auroit aussi enseveli son nom. Quoi, notre grand Pompée, dont la vertu égale les succès, ne donna-t-il pas,

fortunam adæquavit, nonne Theophanem Mitylenæum, scriptorem rerum suarum, in concione militum civitate donavit? et nostri illi fortes viri, sed rustici, ac milites, dulcedine quadam gloriæ commoti, quasi participes ejusdem laudis, magno illud clamore approbaverunt?

De laudis amore.

TRAHIMUR omnes laudis studio; et optimus quisque maximè gloriâ ducitur. Ipsi illi philosophi, etiam in illis libellis, quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt: in eo ipso, in quo prædicationem nobilitatemque despiciunt, prædicari de se, ac nominari volunt. Decimus quidem Brutus, summus ille vir et imperator, Accii, amicissimi sui, carminibus templorum ac monumentorum aditus exornavit suorum. Jam verò ille, qui cum Etolis, Ennio comite, bellavit, Fulvius, non dubitavit Martis manubias musis consecrare. Quare, in qua urbe imperatores propè armati poëtarum nomen et musarum delubra coluerunt, in ea non debent togati judices à musarum honore, et à poëtarum salute abhorrere.

Sacrosancta civitas.

QUI (*) cives Romani in colonias Latinas proficiscebantur, fieri non poterant Latini, qui non erant auctores facti, nomenque dederant:

(*) *Oraison pour sa maison.*

à la tête de son armée, le droit de bourgeoisie à Théophane de Mitilène, qui écrivoit ses exploits? et nos braves guerriers, tout simples et tout grossiers qu'ils étoient, touchés d'une certaine douceur de la gloire qu'ils sembloient partager avec leur général, n'y applaudirent-ils point par des acclamations?

Amour de la gloire.

NOUS sommes tous sensibles à l'amour de la gloire; et les plus gens de bien, sont ceux sur lesquels il a le plus d'empire. Les philosophes, dans les écrits même qu'ils font sur le mépris de la gloire, ont soin d'y mettre leur nom; et dans ces ouvrages où ils méprisent la vanité des louanges et de la célébrité, ils désirent d'être applaudis et connus. D. Brutus, aussi sage que grand capitaine, fit graver les vers d'Accius, son intime ami, sur les frontispices des temples et des monumens qu'il a fait élever. Celui qui se fit accompagner d'Ennius dans la guerre contre les Etoliens, Fulvius, n'hésita point de consacrer aux muses les dépouilles de Mars. Ainsi dans une ville où les guerriers presque encore revêtus de leurs armes, ont honoré le nom des poëtes, ont enrichi les temples des muses, les juges, amis des arts de la paix, ne sauroient être indifférens pour la gloire des muses, et insensibles aux malheurs des poëtes.

Droit de cité respecté.

Les citoyens Romains qui partoient pour les colonies Latines, ne pouvoient devenir citoyens du Latium, s'ils n'y avoient consenti et fait inscrire leurs noms. Ceux qui étoient condam-

qui erant rerum capitalium condemnati, non priùs hanc civitatem amittebant, quàm erant in eam recepti, quò vertendi, hoc est, mutandi soli causâ venerant; id autem ut esset faciendum, non ademptione civitatis, sed tecti, et aquæ, et ignis interdictione faciebant.

Populus Romanus, L. Sullâ dictatore ferente, comitiis centuriatis, municipiis civitatem ademit: ademit iisdem agros: de agris ratum est; fuit enim populi potestas: de civitate, ne tamdiu quidem valuit, quamdiu illa Sullani temporis arma valuerunt. Hanc verò Volaterranis, quum etiam tum essent in armis, L. Sulla victor, republicâ recuperatâ, comitiis centuriatis, civitatem eripere non potuit.

Sancitur calamitate gloria.

Ut annales populi Romani, et monumenta vetustatis loquuntur, Cæso ille Quintius, et M. Furius Camillus, et M. Servilius Ahala, quum essent optimè de republica meriti, tamen populi incitati vim iracundiamque subierunt; damnatique comitiis centuriatis quum in exilium profugissent, rursus ab eodem populo placato sunt in suam pristinam dignitatem restituti.

Fortis et constans in optima ratione civis, P. Popilius, semper fuit; tamen ejus in omni vita nihil est ad laudem illustrius, quàm calamitas ipsa: quis enim jam meminisset, eum bene de republica meritum, nisi et ab improbis expulsus esset, et per bonos restitutus? Q. Metelli præclarum imperium in re militari fuit,

nés pour affaires criminelles, ne perdoient le droit de cité, qu'après avoir été reçus dans la ville où ils étoient allés habiter : et pour exécuter la sentence, on ne leur ôtoit pas le droit de cité, on ne leur interdisoit que la résidence de Rome, l'usage de l'eau et du feu.

Le peuple Romain, sur la réquisition du dictateur Sylla, dans les comices de centuries, ôta le droit de bourgeoisie Romaine à plusieurs villes municipales ; il leur ôta aussi les terres communes : ce qui regarde les terres fut ratifié, car le peuple en avoit le pouvoir : mais pour le droit de cité, ce retranchement ne dura pas même aussi long-temps que l'autorité violente de Sylla. Quoique les Volaterrains portassent les armes contre lui, tout vainqueur qu'il étoit, il ne put, après avoir recouvré l'autorité, leur faire ôter ce droit dans les comices des centuries.

La gloire consacrée par le malheur.

SUIVANT ce que rapportent les annales du peuple Romain et les monumens de l'antiquité, Céson, Camille, et Servilius Ahala, quoiqu'ils eussent rendu de grands services à la république, éprouvèrent néanmoins la violence et les insultes du peuple irrité ; et condamnés dans les comices des centuries, ils se retirèrent en exil ; mais le même peuple s'étant appaisé, les rétablit dans leurs anciennes dignités.

La bravoure et la bonne conduite de Popilius ne se démentirent jamais ; néanmoins dans toute sa vie, rien ne lui fit plus d'honneur que sa disgrâce ; car qui se souviendroit aujourd'hui qu'il a bien servi la république, s'il n'avoit été banni par les méchans, et rétabli par les gens de bien. Métellus se fit honneur dans le com-

egregia censura, omnis vita plena gravitatis; tamen hujus viri laudem ad sempiternam memoriam temporis calamitas propagavit.

Regnum affectantes multati.

SPURII Melii, regnum appetentis, domus est complanata : æquum accidisse Melio populus Romanus judicavit; nomine ipso Æquimelii, Melii pœna comprobata est. Sp. Cassii domus ob eamdem causam eversa; atque in eodem loco ædes posita Telluris. In Vacci pratis domus fuit M. Vacci, quæ publicata est, et eversa, ut illius facinus memoriâ et nomine loci notaretur. M. Manlius, quum ab adscensu Capitolii Gallorum impetum repulisset, non fuit contentus beneficii sui gloriâ; regnum appetisse est judicatus : ergo ejus domum eversam, duobus lucis convestitam videtis.

Ciceronis consulatus ab ipso descriptus.

EGO (*) Kalendis jan. senatum et bonos omnes legis agrariæ, maximarumque largitionum metu liberavi : ego agrum Campanum, si dividi non oportuit, conservavi; si oportuit, melioribus auctoribus reservavi : ego in C. Rabirio, perduellionis reo, quadraginta annis ante me consulem interpositam senatûs auctoritatem sus-

(*) *Oraison contre Pison.*

mandement des armées, sa censure fut célèbre, toute sa vie pleine de dignité ; ce ne fut cependant que la disgrâce qui éternisa la gloire de ce grand homme.

Châtiment des aspirans à la royauté.

On rasa la maison de Mélius, qui aspiroit à la royauté : le peuple Romain jugea que Mélius avoit été traité comme il le méritoit : le nom d'*Équimélie*, donné à la place où étoit la maison de Mélius, en est une preuve convaincante. La maison de Cassius fut abattue pour le même sujet ; et dans l'emplacement fut élevé le temple de la Terre. Dans l'endroit appelé *les prés de Vaccus*, étoit la maison de Vaccus ; elle fut confisquée et détruite, afin que son action fût à jamais blâmée par le souvenir et le nom de ce lieu. Manlius, après avoir repoussé les Gaulois qui escaladoient le Capitole, ne se contenta point de la gloire que lui avoit méritée cet important service ; on jugea qu'il avoit aspiré à la royauté, et vous voyez sa maison abattue, et ensevelie entre deux bois consacrés.

Consulat de Cicéron, retracé par lui-même.

Aux Calendes de janvier (1), je délivrai le sénat et tous les gens de bien, de la crainte qu'ils avoient et de la loi du partage des terres, et des largesses excessives. J'ai conservé le territoire de la Campanie, s'il ne falloit pas en faire le partage ; si c'étoit une nécessité de faire ce partage, je l'ai réservé à des directeurs plus intègres. Dans l'affaire de C. Rabirius, accusé du crime de lèse-majesté, où le sénat étoit intervenu 40 ans avant que je fusse consul, j'ai soutenu contre l'envie et j'ai dé-

tinui contra invidiam, atque defendi : ego adolescentes bonos et fortes, sed usos eâ conditione fortunæ, ut, si essent magistratus adepti, reipublicæ statum convulsuri viderentur, meis inimicitiis, nullâ senatûs malâ gratiâ, commitiorum ratione privavi.

Ego Antonium collegam, cupidum provinciæ, multa in republica molientem, patientiâ atque obsequio meo mitigavi : ego provinciam Galliam, senatûs auctoritate, exercitu et pecuniâ instructam et ornatam, quam cum Antonio communicavi, quòd ita existimabam tempora reipublicæ ferre, in concione deposui, reclamante populo Romano : ego L. Catilinam, cædem senatûs, interitum urbis, non obscurè, sed palàm molientem, egredi ex urbe jussi; ut, à quo legibus non poteramus, mœnibus tuti esse possemus : ego tela, extremo mense consulatûs mei intenta jugulis civitatis, de conjuratorum nefariis manibus extorsi : ego faces jam accensas ad hujus urbis incendium comprehendi, protuli, extinxi.

Me, Q. Catulus, princeps hujus ordinis, et auctor publici consilii, frequentissimo senatu parentem patriæ nominavit : mihi hic vir clarissimus, qui propter te sedet, L. Gellius, his audientibus, civicam coronam deberi à republica dixit : mihi togato senatus, non ut multis bene gestæ, sed ut nemini, conservatæ reipu-

fendu l'autorité de cet auguste corps. Plusieurs jeunes gens sages et vertueux, mais qui avoient éprouvé de si grands revers de fortune, que s'ils eussent obtenu des magistratures, ils auroient peut-être cherché à renverser l'état de la république, ont été par mes soins, et sans qu'on pût en accuser le sénat, privés de la délibération des comices.

Antoine, mon collègue, demandoit avec trop d'ardeur un gouvernement, et formoit plusieurs desseins dans l'état: j'ai su l'adoucir par ma patience et ma complaisance. J'avois, de l'autorité du sénat, la province de Gaule, fortifiée d'une armée et pourvue d'argent; je l'ai échangée avec Antoine, parce que j'ai cru que le bien de la république l'exigeoit de moi, et je m'en suis démis en pleine assemblée, malgré le vœu du peuple Romain. Catilina tramoit, non en secret, mais publiquement, le meurtre du sénat, la ruine de la patrie; je l'ai forcé de sortir de la ville, afin que si les lois ne pouvoient nous garantir de ses coups, nous pussions être en sûreté dans nos murs. Dans le dernier mois de mon consulat les poignards étoient levés pour égorger les citoyens, je les ai arrachés des mains criminelles des conjurés. Les flambeaux étoient déjà allumés pour l'embrasement de Rome; je les ai saisis, je les ai montrés au sénat, et les ai éteints.

Quintus Catulus, prince du sénat et promoteur de la délibération, m'a proclamé père de la patrie, dans une nombreuse assemblée du sénat. Cet homme célèbre, qui est assis auprès de vous, L. Gellius, a dit en présence de tous ceux qui m'écoutent, que la république me devoit une couronne civique. Le sénat a fait ouvrir les temples des dieux immortels, et ordonné

blicæ, singulari genere supplicationis, deorum immortalium templa patefecit. Ego quum in concione, abiens magistratu, dicere à tribuno plebis prohiberer, quæ constitueram, quumque iis mihi tantummodo ut jurarem permitteret, sine ulla dubitatione juravi, rempublicam atque hanc urbem meâ unius operâ esse salvam.

Mihi populus Romanus universus illa in concione non unius diei gratulationem, sed æternitatem immortalitatemque donavit, quum meum jusjurandum tale atque tantum, juratus ipse, unâ voce et consensu approbavit. Quo quidem tempore is meus domum fuit è foro reditus, ut nemo, nisi qui mecum esset, civium esse in numero videretur. Atque ita est à me consulatus peractus, ut nihil sine consilio senatûs, nihil non approbante populo Romano, egerim : ut semper in rostris curiam, in senatu populum defenderim : ut multitudinem cum principibus, equestrem ordinem cum senatu conjunxerim. Exposui breviter consulatum meum.

Clodii cædes.

P. Clodius (*) quum statuisset omni scelere in præturâ vexare rempublicam, videretque ita tracta esse comitia anno superiore, ut non multos menses præturam gerere posset : qui non honoris

(*) *Oraison pour Milon.*

des prières extraordinaires en ma faveur, non pas pour avoir bien servi la république, ce que j'ai de commun avec plusieurs autres; mais, ce qui n'est encore arrivé à personne, pour avoir sauvé la patrie sans quitter mon habit de ville. Lorsqu'à la fin de mon consulat, le tribun du peuple m'eut défendu de dire devant l'assemblée ce que j'avois réglé, me permettant seulement de jurer; je jurai, sans hésiter, que la république et cette ville avoient été sauvées par ma seule vigilance.

Tout le peuple Romain, dans cette assemblée, ne se contenta point de me donner des applaudissemens de peu de durée, il me combla d'une gloire immortelle, en approuvant tout d'une voix le serment public que je venois de faire, et jurant qu'il le confirmoit. Mon retour de la place publique à ma maison, fut tel, que l'on ne regardoit comme de véritables citoyens, que ceux qui m'accompagnoient. Enfin, j'ai achevé mon consulat, de manière que je n'ai rien fait sans consulter le sénat, sans mériter l'approbation du peuple Romain : que dans la tribune, j'ai toujours défendu le sénat; que dans le sénat, j'ai soutenu les intérêts du peuple : que j'ai réuni le peuple avec les grands, l'ordre des chevaliers avec le sénat. Voilà en peu de mots ce que j'ai fait dans mon consulat.

Meurtre de Clodius.

PUBLIUS Clodius ayant résolu de faire autant de mal qu'il pourroit à la république pendant sa préture, vit bien que les élections avoient tellement tiré en longueur l'année précédente, qu'il ne pourroit exercer cette charge que peu de mois; comme il n'avoit pas en vue, ainsi que

gradum spectaret, ut cæteri, sed et L. Paulum collegam effugere vellet, singulari virtute civem, et annum integrum ad dilacerandam rempublicam quæreret : subitò reliquit annum suum, seque in annum proximum transtulit, non, ut fit, religione aliquâ, sed ut haberet, quod ipse dicebat, ad præturam gerendam, hoc est, ad evertendam rempublicam, plenum annum, atque integrum.

Occurrebat ei, mancam ac debilem præturam suam futuram, consule Milone : eum porrò summo consensu populi Romani consulem fieri videbat : contulit se ad ejus competitores : sed ita totam ut petitionem ipse solus, etiam invitis illis, gubernaret ; tota ut comitia suis, ut dictitabat, humeris sustineret : convocabat tribus : se interponebat : Collinam novam, delectu perditissimorum civium, conscribebat. Quantò ille plura miscebat, tantò hic magis in dies convalescebat. Ubi vidit homo, ad omne facinus paratissimus, fortissimum virum, inimicissimum suum, certissimum consulem, idque intellexit non solùm sermonibus, sed etiam suffragiis populi Romani sæpe esse declaratum; palam agere cœpit, et apertè dicere, occidendum Milonem.

Servos agrestes et barbaros, quibus silvas publicas depopulatus erat, Etruriamque vexârat, ex Apennino deduxerat, quos videbatis : res erat

les autres, les honneurs de cette dignité, qu'il vouloit éviter d'avoir pour collègue L. Paulus, citoyen d'un grand mérite, et qu'il ambitionnoit de rester en charge une année entière, pour mieux déchirer l'état, il laissa tout-à-coup passer son année, et brigua pour la suivante : ce n'étoit point par aucun scrupule qu'il en agissoit de la sorte ; c'étoit afin d'avoir (il le disoit lui-même) une année pleine et entière pour exercer la préture, c'est-à-dire, pour renverser la république.

Il prévoyoit que son autorité prétorienne seroit et foible et fort bornée, si Milon étoit consul ; et il voyoit qu'il alloit le devenir par un consentement unanime : il se joignit donc aux concurrens de ce candidat ; mais de manière que lui seul conduisoit, même malgré eux, toute leur brigue, et qu'il portoit sur ses épaules, c'étoit son mot, tout le poids des comices. Il assembloit les tribus, il s'intriguoit, il se mêloit de tout, il inscrivoit tous les scélérats dans la nouvelle tribu Colline. Mais plus Clodius brouilloit, et plus le parti de Milon se fortifioit de jour en jour. Quand ce malheureux, toujours prêt à commettre toutes sortes de méchantes actions, eut connu que Milon, ce grand cœur, son ennemi juré, seroit consul à coup sûr, et qu'il eut appris cette nouvelle, non seulement par les bruits qui en couroient, mais par les voix et les suffrages du peuple, qui s'étoit plusieurs fois hautement déclaré là-dessus, il commença à lever le masque, il dit ouvertement qu'il falloit tuer Milon.

Il avoit fait descendre des monts Apennins, et appelé à Rome des esclaves, hommes sauvages et barbares, dont il s'étoit servi pour ravager les forêts publiques, et pour désoler l'Etrurie :

minimè obscura; etenim palam dictitabat, consulatum Miloni eripi non posse, vitam posse : significavit hoc sœpe in senatu; dixit in concione : quinetiam Favonio, fortissimo viro, quærenti ex eo, quâ spe fureret, Milone vivo, respondit, triduo illum, ad summum quatriduo, periturum : quam vocem ejus ad hunc M. Catonem statim Favonius detulit.

Interim quum sciret Clodius (neque enim erat difficile scire) iter solenne, legitimum, necessarium, ante diem XIII Kalendas Feb. Miloni esse Lanuvium ad flaminem prodendum, quod erat dictator Lanuvii Milo; Roma subitò ipse profectus pridie est, ut antè suum fundum (quod re intellectum est) Miloni insidias collocaret : atque ita profectus est, ut concionem turbulentam, in qua ejus furor desideratus est, quæ illo ipso die habita est, relinqueret; quàm, nisi obire facinoris locum tempusque voluisset, numquam reliquisset.

Milo autem, quum in senatu fuisset eo die, quoad senatus dimissus est, domum venit : calceos et vestimenta mutavit : paulisper, dum se uxor, ut fit, comparat, commoratus est : deinde profectus est id temporis, quum jam Clodius, si quidem eo die Romam venturus erat, redire potuisset. Obviam fit ei Clodius expeditus, in equo, nullâ rhedâ, nullis impedimentis, nullis

vous les voyiez tous les jours, ces esclaves, ce n'étoit point une chose cachée. Il disoit devant tout le monde, qu'à la vérité on ne pouvoit ôter le consulat à Milon, mais qu'on pouvoit bien lui ôter la vie. Il l'a dit plusieurs fois en plein sénat; il l'a dit en pleine assemblée : il s'en est ouvert même à Favonius : cet homme de cœur lui demandant quelle espérance l'animoit dans sa fureur, Milon étant en vie ? il lui répondit que dans trois ou quatre jours au plus, il seroit mis à mort : Favonius rapporta d'abord cette réponse à M. Caton qui est ici présent.

Cependant Clodius averti (il n'étoit pas difficile de le savoir) que Milon, treize jours avant les Calendes de Février, étoit obligé de faire, suivant les lois, un voyage solennel à Lanuve, pour y élire un prêtre, parce qu'il en étoit dictateur, il partit brusquement de Rome le jour d'auparavant, afin de dresser, devant ses terres, des embûches à Milon, ce que l'événement a fait connoître. Il se pressa si fort de partir, qu'il ne voulut pas même atttendre l'issue d'une assemblée séditieuse qui se tint ce jour-là, assemblée où sa fureur étoit bien nécessaire, et qu'il n'auroit pas sans doute quittée s'il n'eût voulu reconnoître le lieu, et épier le moment de commettre le crime qu'il projetoit.

Milon, après avoir assisté ce même jour au sénat jusqu'à la fin de la séance, retourna chez lui, changea de chaussures et d'habits : il y resta quelque temps, tandis que sa femme s'arrangeoit comme c'est l'ordinaire des Dames : il partit ensuite, dans le temps que Clodius, si ce jour-là il eût dû revenir à Rome, auroit pu être de retour. Clodius vient à sa rencontre, agile, monté sur un bon cheval, sans chariot, sans bagages, et, contre sa coutume, sans avoir

Græcis comitibus, ut solebat; sine uxore, quod numquam ferè : quum hic insidiator, qui iter illud ad cædem faciendam apparasset, cum uxore veheretur in rheda, penulatus, magno et impedito et muliebri ac delicato ancillarum, puerorumque comitatu.

Fit obviam Clodio ante fundum ejus horâ ferè undecimâ, aut non multò secus : statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum : adversi rhedarium occidunt. Quum autem hic de rheda, rejectâ penulâ, desiluisset, seque acri animo defenderet; illi, qui erant cum Clodio, gladiis eductis, partim recurrere ad rhedam ut à tergo Milonem adorirentur; partim, quod hunc jam interfectum putarent, cædere incipiunt ejus servos, qui post erant : ex quibus, qui animo fideli in dominum et præsenti fuerunt, partim occisi sunt, partim, quum ad rhedam pugnari viderent, et domino succurrere prohiberentur, Milonemque occisum etiam ex ipso Clodio audirent, et ita esse putarent; fecerunt id servi Milonis, neque imperante, neque sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in tali re facere voluisset.

---

aucun Grec à sa suite, et même sans sa femme, ce qui ne lui arrivoit presque jamais; tandis que Milon, qu'on prétend s'être mis en chemin pour faire ce meurtre, étoit dans une voiture avec sa femme, enveloppé de son manteau, plus embarrassé qu'accompagné d'une troupe foible et timide de suivantes et de valets.

Clodius étoit devant sa maison, quand Milon y passa, vers la onzième heure du jour; aussitôt un grand nombre d'esclaves, postés dans un lieu avantageux, attaquent Milon à coups de traits; ceux qui étoient en-devant, tuent son cocher. Milon quitte son manteau, se jette hors du carrosse, et se défend avec beaucoup de vigueur. Une partie des gens de Clodius viennent l'épée à la main, les uns vers le carrosse, pour tuer Milon par derrière: les autres, le croyant déjà mort, chargent ses gens qui étoient derrière : les plus fidèles de ceux-ci et les plus attachés à leur maître, firent résistance; les uns furent tués; les autres, voyant que le fort de l'attaque étoit autour du carrosse, qu'on les empêchoit de donner secours à leur maître, entendant même dire à Clodius que Milon étoit tué, et le croyant en effet, firent en fidèles serviteurs, sans que Milon l'ordonnât, sans qu'il le sût, sans qu'il le vît, ce que chacun voudroit que ses esclaves fissent en pareille occasion.

De Morte Ciceronis, ejusque laudibus.

M. CICERO, sub adventum triumvirorum cesserat urbe, pro certo habens, id quod erat, non magis Antonio eripi se, quàm Cæsari Cassium et Brutum, posse. Primò in Tusculanum fugit, inde transversis itineribus in Formianum, ut ab Caieta navim conscensurus, proficiscitur. Unde aliquoties in altum provectum, quum modò venti adversi retulissent, modò ipse jactationem navis, cæco volvente fluctu, pati non posset, tædium tandem eum et fugæ et vitæ cœpit : regressusque ad superiorem villam, quæ paulò plus mille passibus à mari abest : *Moriar*, inquit, *in patria sæpè servata.* Satis constat servos fortiter fideliterque paratos fuisse ad dimicandum : ipsum deponi lecticam, et quietos pati, quod sors iniqua cogeret, jussisse. Prominenti ex lectica, præbentique immotam cervicem, caput præcisum est. Nec satis stolidæ crudelitati militum fuit : manus quoque, scripsisse in Antonium aliquid exprobrantes, præciderunt. Ita relatum caput ad Antonium, jus-

Mort de Cicéron : son éloge.

Trad. de P.

CICERON étoit sorti de Rome à l'approche des triumvirs (1), justement persuadé qu'il ne pourroit pas plus se dérober à la vengeance d'Antoine, que Cassius et Brutus, à celle d'Auguste. Il s'enfuit d'abord à sa maison de Tusculum, et se rendit ensuite à celle de Formies par des chemins détournés, dans le dessein de s'embarquer à Caïète. Il avoit gagné plusieurs fois la haute mer; mais tantôt repoussé vers la côte par les vents contraires, tantôt ne pouvant plus supporter l'agitation du navire qui étoit tourmenté par les flots, il se lassa enfin et de fuir et de vivre, et retournant à sa campagne de Formies, qui n'étoit qu'à un peu plus d'un mille de la mer : *Je mourrai*, dit-il, *dans ma patrie, après l'avoir tant de fois sauvée*. Il est certain que ses couragenx et fidèles esclaves étoient déterminés à défendre opiniâtrément sa vie, mais qu'il leur ordonna de poser à terre sa litière, et de lui laisser subir, sans faire aucune résistance, les lois iniques du sort. Il tendit sa tête hors de sa litière, et la présenta tranquillement au fer des meurtriers, qui la lui coupèrent. Leur stupide férocité ne fut pas satisfaite; ils lui coupèrent aussi les mains, en leur reprochant d'avoir écrit contre Antoine (2). Sa tête portée au triumvir, fut attachée par ses ordres entre les

(1) Marc-Antoine, Auguste et Lépide.

(2) Il s'agit ici des *Philippiques*, dont la seconde en particulier est la plus éloquente des invectives.

suque ejus inter duas manus in rostris positum, ubi ille consul, ubi sæpè consularis, ubi eo ipso anno adversùs Antonium, quanta nulla unquam humana vox cum admiratione eloquentiæ auditus fuerat. Vix præ lacrymis homines, intueri trucidata membra ejus poterant.

Vixit tres et sexaginta annos : ut, si vis abfuisset, ne immatura quidem mors videri possit. Ingenium et operibus, et præmiis operum felix. Ipse fortunæ diu prosperæ, et in longo tenore felicitatis, magnis interim ictus vulneribus, exilio, ruinâ partium, pro quibus steterat, filiæ morte, exitu tam tristi atque acerbo, omnium adversorum nihil, ut viro dignum erat, tulit, præter mortem : quæ, verè æstimanti, minus indigna videri potuit, quòd à victore inimico nihil crudelius passurus erat, quàm quod ejusdem fortunæ compos ipse fecisset. Si quis tamen virtutibus vitia pensârit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes persequendas Cicerone laudatore opus fuerit.

(1) Celui de Pompée, qui étoit le parti républicain.

(2) Il est très-douteux que Cicéron eût traité Antoine comme il en fut traité lui-même ; son cœur étoit trop humain, son âme trop belle, pour qu'il eût été capable de l'horrible barbarie dont le féroce Antoine osa se souiller.

deux mains, à cette même tribune, d'où Cicéron, pendant son consulat, tant de fois après, et cette même année contre Antoine, avoit fait retentir son admirable éloquence et avoit arraché des applaudissemens que n'excita jamais nulle voix humaine. Les yeux des Romains, baignés de pleurs, pouvoient à peine se lever sur la tribune, et soutenir le spectacle de ces membres si barbarement mutilés.

Cicéron vécut soixante-trois ans, en sorte que si sa mort n'avoit pas été violente, on ne pourroit la regarder comme prématurée. Il fut également illustre, et par la fécondité de son génie, et par l'éclat des avantages qui furent la récompense de ses immortelles productions. Sa vie fut long-temps heureuse, mais ce long bonheur fut quelquefois empoisonné par de grandes disgrâces. Il souffrit l'exil, il vit tomber le parti qu'il avoit embrassé (1) : il perdit sa fille. Sa fin déplorable et cruelle mit le comble à ses infortunes. De toutes ses adversités, il ne supporta que sa mort en homme de cœur. Cette mort, au reste, à en juger sainement, ne fut point indigne : il devoit s'attendre à être traité par son ennemi vainqueur aussi cruellement qu'il l'eût traité lui-même à sa place (2). Si l'on met néanmoins dans la balance et ses vertus et ses vices, on jugera que ce fut un grand homme, une âme forte et élevée, digne d'une éternelle mémoire, et que pour louer dignement Cicéron, il faudroit être Cicéron lui-même.

à son égard. On sent que Tite-Live a voulu ménager la maison de César, en se permettant cette réflexion, et en taisant d'ailleurs qu'Auguste avoit consenti à la proscription et au meurtre de Cicéron.

EXCERPTÆ

È QUINTILIANO HISTORIÆ.

Lingua in quæstu.

Ut primùm lingua esse cœpit in quæstu, institutumque eloquentiæ bonis malè uti, curam morum qui diserti habebantur, reliquerunt. Ea verò destituta, infirmioribus ingeniis velut prædæ fuit. Inde quidam contempto bene dicendi labore, ad formandos animos, statuendasque vitæ leges regressi, partem quidem potiorem (si dividi posset) retinuerunt : nomen tamen sibi insolentissimum arrogaverunt, ut soli sapientiæ studiosi vocarentur : quod neque summi imperatores, neque in consiliis rerum maximarum ac totius administratione reipublicæ præclarissimè versati, sibi unquam vindicare sunt ausi. Facere enim optima quàm promittere maluerunt. Ac veterum quidem sapientiæ professorum multos et honesta præcepisse, et ut præceperunt, etiam vixisse facilè concesserim : nostris verò temporibus sub hoc nomine maxima in plerisque vitia latuerunt. Non enim virtute ac studiis, ut haberentur philosophi, laborabant,

HISTOIRES

TIRÉES DE QUINTILIEN.

Trad. de l'abbé Gédoyn.

L'art de parler, devenu un trafic.

LE soin de bien parler étant devenu un métier, et ceux qui en faisoient profession commençant à pervertir l'usage des meilleures choses, l'éloquence fut aussitôt séparée de la morale, qui alors se vit comme en proie aux esprits médiocres. Quelques-uns dans la suite méprisèrent le soin de l'éloquence à leur tour, et revinrent à la morale. Ils s'appliquèrent à former les mœurs et à régler la vie des hommes ; se réservant parmi les fonctions de l'orateur, celle qui véritablement seroit la plus importante et la meilleure, si on pouvoit les diviser. Ce furent eux qui, se croyant les seuls amateurs de la sagesse, usurpèrent hardiment le nom de Philosophes ; nom que ni les plus fameux capitaines, ni les plus grands politiques n'avoient jamais osé prendre, plus soigneux de faire de bonnes actions que d'en promettre. Il est vrai que parmi les anciens philosophes, il y en a eu plusieurs qui ont donné d'excellentes maximes et qui les ont pratiquées. Mais la plupart de ceux de notre temps, ont caché de grands vices sous un si beau nom. Car ils s'étoient fait la réputation de philosophes, non pas par

sed vultum, et tristitiam, et dissentientem à cæteris habitum pessimis moribus prætendebant.

De præceptoribus eligendis.

Non minus error præceptorum nocet moribus. Siquidem Leonídes Alexandri pædagogus, ut à Babylonio Diogene traditur, quibusdam eum vitiis imbuit, quæ robustum quoque et jam maximum regem ab illa institutione puerili sunt prosecuta.

Quid prosit musice.

QUIS ignorat musicen tantum jam illis antiquis temporibus non studii modò, verumetiam venerationis habuisse, ut iidem musici, et vates, et sapientes judicarentur (mittam alios) Orpheus et Linus? quorum utrumque diis genitum, alterum verò, quòd rudes quoque atque agrestes animos admiratione mulceret, non feras modò, sed saxa etiam sylvasque duxisse, posteritatis memoriæ traditum est. Et Timagenes auctor est, omnium in litteris studiorum antiquissimam musicen extitisse. Et testimonio sunt clarissimi poëtæ, apud quos inter regalia convivia

leur

leur vertu et leur application; mais par un visage triste et sévère, par une singularité d'habit et de manières, qui servoient de masque à des mœurs très-corrompues.

Du choix des précepteurs.

SOUVENT l'ignorance des précepteurs ne nuit pas moins aux mœurs. Témoin Alexandre, qui, au rapport de Diogène de Babylone, avoit pris de son gouverneur Léonide, certains défauts qui le poursuivirent jusques dans l'âge où on les pardonne le moins, sur-tout à un si grand roi.

Avantages de la musique.

QUI ne sait que la musique, étoit si fort, je ne dis pas seulement cultivée, mais en honneur dans les premiers temps, que l'on donnoit à ceux qui en faisoient profession, le nom de sages et d'hommes inspirés : j'en pourrois nommer plusieurs; mais je m'en tiens à Orphée et à Linus. N'a-t-on pas cru qu'ils étoient l'un et l'autre de la race des dieux? Et parce qu'Orphée adoucissoit les mœurs d'une multitude ignorante et grossière, par l'admiration qu'il lui causoit, de là vient la fable qui a passé jusqu'à nous, que non seulement les bêtes sauvages l'écoutoient, mais que les rochers mêmes et les arbres, devenus sensibles à la douceur de ses divins accords, se détachoient pour le suivre. Timagène rapporte que de toutes les sciences, la plus ancienne est la musique; et les poëtes les plus célèbres nous en fournissent des preuves, lorsqu'ils nous représentent à la table des rois, d'illustres musiciens qui

laudes heroum ac deorum ad citharam canebantur. Iopas verò ille Virgilii nonne canit,

Errantem lunam solisque labores?

Plato cum in aliis quibusdam, tum præcipuè in Timæo, ne intelligi quidem, nisi ab iis qui hanc quoque partem disciplinæ diligenter perceperint, potest. Quid de philosophis loquor, quorum fons ipse Socrates jam senex institui lyrâ non erubescebat? Duces maximos et fidibus et tibiis cecinisse traditum, et exercitus Lacedæmoniorum musicis accensos modis. Quid autem aliud in nostris legionibus cornua ac tubæ faciunt? quorum concentus quantò est vehementior, tantò Romana in bellis gloria cæteris præstat. Non igitur frustra Plato civili viro, quem πολιτικὸν vocant, necessariam musicen credidit. Et ejus sectæ, quæ aliis severissima, aliis asperrima videtur, principes in hac fuère sententia, ut existimarent sapientum aliquos nonnullam operam his studiis accommodaturos. Lycurgus durissimarum Lacedæmoniis legum auctor, musices disciplinam probavit. Atque eam natura ipsa videtur ad tolerandos facilius labores velut muneri nobis dedisse. Archytas atque Aristoxenus etiam subjectam grammaticen musicæ putaverunt: et eosdem utriusque rei

chantent les louanges des héros et des dieux sur la lyre. Dans Virgile, Jopas ne chante-t-il pas,

Du bel astre du jour le cours laborieux?

Platon a tant mêlé de musique dans ses écrits, qu'ils n'est pas possible de l'entendre en une infinité d'endroits, particulièrement dans son Timée, si l'on n'a étudié cet art à fond. Qu'est-il besoin de tant parler des philosophes? Socrate qui en est comme le père, a-t-il rougi d'apprendre à jouer de la lyre dans un âge fort avancé? L'histoire nous apprend que les plus grands capitaines savoient jouer de la flûte et des instrumens à cordes, et que les armées des Lacédémoniens étoient animées au combat par certains airs de musique. Dans nos légions, quel autre usage ont nos clairons et nos trompettes, dont le son est d'autant plus impétueux et plus vif, que la nation Romaine l'emporte sur toutes les autres à la guerre? Ce n'est donc pas sans raison que Platon a cru la musique nécessaire à tout homme qui veut se rendre capable de gouverner les autres; et les auteurs de cette secte, qui paroît aux uns si sévère, et si dure aux autres, n'ont-ils pas supposé que quelques-uns de leurs sages donneroient aussi leurs soins à ce genre d'étude? Enfin ce fameux législateur de Lacédémone, Lycurgue, dont les lois sont si austères, a approuvé la musique comme les autres. Aussi faut-il avouer que la nature elle-même, semble nous l'avoir donnée pour adoucir nos peines. Architas et Aristoxène parlent de la grammaire, comme d'un art qui est compris dans la musique; et c'étoient les mêmes maîtres qui enseignoient l'une et l'autre, suivant

præceptores fuisse, cum Sophron ostendit mimorum quidem scriptor, sed quem Plato adeò probavit, ut suppositos capiti libros ejus, cum moreretur, habuisse tradatur : tum Eupolis, apud quem Prodamus et musicen et litteras docet. Et Maricas, qui est Hyperbolus, nihil se ex musice scire, nisi litteras confitetur. Aristophanes quoque non uno libro sic institui pueros antiquitus solitos esse demonstrat. Et apud Menandrum in Hypobolimæo, senex, reposcenti filium patri, velut rationem impendiorum quæ in educationem contulerat, exponens, psaltis se et geometris multa dicit dedisse. Unde etiam ille mos, ut in conviviis post cœnam circumferretur lyra : cujus cum se imperitum Themistocles confessus esset, ut verbis Ciceronis utar, habitus est indoctior. Sed veterum quoque Romanorum epulis fides ac tibias adhibere moris fuit. Versus quoque Saliorum habent carmen. Quæ cum omnia sint à Numa rege instituta, faciunt manifestum, ne illis quidem qui rudes ac bellicosi videntur, curam musices, quantam illa recipiebat ætas, defuisse. Denique in proverbium usque Græcorum celebratum est, indoctos à Musis atque Gratiis abesse.

le témoignage de Sophron, cet agréable poëte comique, dont Platon faisoit tant de cas, que l'on trouva, dit-on, ses livres sous le chevet de son lit, lorsqu'il mourut. Eupolis confirme la même chose ; car il introduit un certain Prodamus, qui montre la musique avec les lettres. Et ailleurs il fait encore mention d'Hyperbolus, surnommé par dérision *Maricas*, qui confesse ne savoir de toutes les parties de la musique, que la grammaire. Aristophane nous apprend en plus d'un endroit, que telle étoit la manière d'instruire les enfans : et dans une comédie de Ménandre, un père redemandant son fils à un vieillard chez qui il l'avoit mis en pension, le vieillard, dans la dépense qu'il avoit faite pour son éducation, lui comptoit tant pour le maître de géométrie, et tant pour le maître de musique. C'est de là que venoit la coutume chez les Grecs, de présenter une lyre à la fin du repas ; et parce qu'un jour Thémistocle déclara qu'il n'en savoit pas jouer, il n'en fallut pas davantage, dit Cicéron, pour le faire regarder comme un homme dont on avoit négligé l'éducation. Mais nos anciens Romains ne se donnoient-ils pas aussi dans leurs festins, le divertissement de la musique? Et les vers des Saliens ne se chantent-ils pas encore à présent? Ces institutions viennent pourtant du roi Numa ; ce qui fait voir que, quoique toutes leurs pensées fussent tournées à la guerre, ils ne laissoient pas de cultiver la musique, autant qu'ils en étoient capables, dans un siècle si grossier. Enfin les Grecs ont une espèce de proverbe, pour dire que les ignorans n'ont pas grand commerce avec les Grâces, et les Déesses qui président à la musique.

Utilitas ex geometriâ.

SE geometria tollit ad rationem usque mundi: in qua cum siderum certos constitutosque cursus numeris docet, discimus nihil esse inordinatum atque fortuitum : quod ipsum nonnunquam pertinere ad oratorem potest. An verò cum Pericles Athenienses solis obscuratione territos, redditis ejus rei causis, metu liberavit : aut cum Sulpitius ille Gallus in exercitu L. Pauli de lunæ defectione disseruit, ne velut prodigio divinitus facto militum, animi terrerentur, non videtur esse usus oratoris officio? Quod si Nicias in Sicilia scisset, non eodem confusus metu pulcherrimum Atheniensium exercitum perdidisset : sicut Diòn, cum ad destruendam Dyonisii tyrannidem venit, non est tali casu deterritus. Sint exempla licet usus bellici, transeamusque quòd Archimedes unus obsidionem Syracusarum in longiùs traxit.

De pictura et oratione.

HABET in pictura speciem tota facies. Apelles tamen imaginem Antigoni latere tantum altero ostendit, ut amissi oculi deformitas lateret. Quid? non in oratione operienda sunt quædam,

Utilité de la géométrie.

La géométrie s'élève jusqu'à la connoissance des choses célestes, et de ce qu'il y a de plus admirable dans la nature. Elle nous apprend par l'exactitude de ses nombres, combien le cours des astres est sûr et réglé, et par là nous convainc qu'il ne sauroit être que l'effet de l'ordre, et nullement du hasard. Or, cela même ne peut-il pas appartenir quelquefois à l'éloquence? Quand Périclès donna aux Athéniens les raisons naturelles d'une éclipse de soleil, dont il les voyoit consternés : quand Sulpitius Gallus dans l'armée de Lucius Paulus, avertit d'une éclipse de lune qui devoit arriver, pour empêcher que les soldats n'en prissent l'alarme, comme d'un prodige extraordinaire; ne firent-ils pas l'un et l'autre le personnage d'orateur? Si Nicias en avoit su autant qu'eux, il n'auroit pas perdu une belle armée d'Athéniens, comme il fit en Sicile, par le trouble où le jeta un pareil accident. Dion plus éclairé et plus heureux, étant venu à dessein de chasser Denys le Tyran, ne s'étonna pas de si peu de chose. On dira que ces exemples sont bons pour la guerre. Laissons donc encore celui d'Archimède, qui lui seul fit durer si long-temps le siége de Syracuse.

De la peinture et du discours.

Dans la peinture tout le visage paroît : Apelles néanmoins trouva le secret de peindre de profil, pour flatter le portrait d'Antigonus, en cachant la difformité de son œil. Mais dans un discours, combien de choses ont besoin d'être

sive ostendi non debent, sive exprimi pro dignitate non possunt? ut fecit Timantes, ut opinor, Cithnius, in eadem tabula qua Coloten Teium vicit. Nam cum in Iphigeniæ immolatione pinxisset tristem Calchantem, tristiorem Ulyssem, addidisset Menelao quem summum poterat ars efficere mœrorem, consumptis affectibus, non reperiens quo dignè modo patris vultum posset exprimere, velavit ejus caput, et suo cuique animo dedit æstimandum. Nonne huic simile est illud Sallustianum: Nam de Carthagine tacere satius puto, quàm parum dicere?

Multa sunt eloquentiæ utilia.

PECUNIA persuadet, et gratia, et auctoritas dicentis, et dignitas, et postremò aspectus etiam ipse sine voce, quo vel recordatio meritorum cujusque, vel facies aliqua miserabilis, vel formæ pulchritudo sententiam dictat. Nam et M. Aquilium defendens Antonius, quum scissa veste cicatrices quas is pro patria pectore adverso suscepisset, ostendit, non orationis habuit fiduciam, sed oculis populi Romani vim attulit: quem illo ipso aspectu maximè motum in hoc ut absolveret reum, creditum est. Servium quidem Galbam miseratione sola, qua non suos modò liberos parvulos in concionem produxerat, sed Galli

enveloppées, soit que l'on ne doive pas les donner à connoître, soit que l'on ne puisse le faire assez dignement? C'est ainsi qu'en usa Timanthe, dans ce beau tableau qui remporta le prix sur le fameux peintre de Téos, nommé Colos; car dans le sacrifice d'Iphigénie, ayant représenté Calchas triste, Ulysse encore plus triste, et Ménélas avec toute l'affliction qu'il étoit possible de lui donner; il vit bien que l'art ne pouvoit aller plus loin. Ne sachant donc comment exprimer la douleur du père, il prit le parti de lui jeter un voile sur les yeux, laissant aux spectateurs à juger de ce qui se passoit au fond de son cœur. N'est-ce pas encore ce que fait Salluste, quand il s'écrie : « Car à l'égard de Carthage, je crois qu'il vaut mieux se taire, que de n'en parler qu'en passant. »

Plusieurs avantages naturels, utiles à l'éloquence.

Le bien, le crédit, l'autorité de celui qui parle; souvent même la seule présence d'une personne respectable par sa dignité, par son âge, par sa beauté, par de grands services, ou digne de compassion par ses malheurs; il est certain, dis-je, que tout cela persuade et détermine les esprits. Lorsqu'Antoine plaidant pour M. Aquilius, par un mouvement imprévu déchira l'habit de l'accusé, et fit voir les blessures qu'il avoit reçues en combattant pour la patrie, se fia-t-il à la force de ses raisons? Non, mais il arracha des larmes au peuple Romain, qui ne put résister à un spectacle si touchant, et renvoya le criminel absous. Lorsque Servius Galba échappa à la sévérité des lois, comment s'y prit-il? Il vint à l'audience, suivi de nombre d'enfans qu'il avoit en bas âge.

etiam Sulpitii filium suis ipse manibus circumtulerat, elapsum esse, cum aliorum monumentis, tum Catonis oratione testatum est. Et Phrynen non Hyperidis actione quamquam admirabili, sed conspectu corporis, quod illa speciosissimum alioqui diducta nudaverat tunica, putant periculo liberatam.

Quid. Simonidi contigerit.

SIMONIDIS vulgata fabula est, cum pugili coronato carmen quale componi victoribus solet, mercede pacta scripsisset, abnegata ei pecuniæ pars est, quòd more poëtis frequentissimo digressus, in laudes Castoris et Pollucis exierat: quapropter partem ab iis petere, quorum facta celebrasset, jubebatur: et persolverunt, ut traditum est. Nam cum esset grande convivium in honorem ejusdem victoriæ, atque adhibitus ei cœnæ Simonides, nuncio est excitus, quòd eum duo juvenes equis advecti desiderare majorem in modum dicebantur. Et illos quidem non invenit, fuisse tamen gratos erga se, exitu comperit. Nam vix eo limen egresso, triclinium illud supra convivas corruit, atque ita contudit, ut non ora modò oppressorum, sed membra etiam omnia

Il tenoit entre ses bras le fils de Gallus Sulpitius. A la vue de tant de malheureux, les juges furent attendris, et cette pitié fit son salut. Ainsi le rapportent nos historiens, et nous l'apprenons encore par le plaidoyer de Caton. Enfin nous avons l'exemple de Phryné, que sa beauté défendit mieux que toute l'éloquence d'Hypéride; car tout grand orateur qu'il étoit, il alloit perdre sa cause, lorsqu'entr'ouvrant tout-à-coup la robe de cette belle accusée, il fit sentir aux juges de l'Aréopage, qu'elle pouvoit les charmer comme les autres.

Aventure de Simonide.

ON dit que Simonide ayant fait une ode en l'honneur de celui qui avoit remporté le prix du pugilat aux jeux Olympiques, quand il fut question de lui payer la somme dont on étoit convenu, on ne voulut plus lui en donner que la moitié, par la raison qu'il s'étoit écarté de son sujet, comme il arrive ordinairement aux poëtes, et s'étoit jeté sur les louanges de Castor et de Pollux; ainsi, pour l'autre moitié, qu'il pouvoit la demander à ceux dont il avoit chanté les actions; et ils la lui payèrent, à ce que dit l'histoire. Car le vainqueur ayant donné un grand repas pour célébrer sa victoire, Simonide fut du nombre des conviés, et dans le temps qu'il étoit à table, on vint lui dire que deux jeunes cavaliers le demandoient, et qu'ils vouloient absolument lui parler. Etant descendu, il ne trouva personne; mais l'événement fit voir qu'il n'avoit pas à faire à des ingrats. Car à peine fut-il hors de la salle à manger, que le plancher tomba. Et tous les conviés furent non seulement écrasés, mais tellement défigurés, que leurs

requirentes ad sepulturam propinqui, nullâ nota possent discernere. Tum Simonides dicitur, memor ordinis quo quisque discubuerat, corpora suis reddidisse. Est autem magna inter auctores dissensio, Glaucone Carystio, an Leocrati, an Agatharco, an Scopæ scriptum sit id carmen: et Pharsali fuerit hæc domus, ut ipse quodam loco significare Simonides videtur, atque Apollodorus, et Eratosthenes, et Euphorion, et Larisseus Eurypylus tradiderunt: an Granone, ut Apollas Callimachus, quem secutus Cicero hanc famam latius fudit. Scopam nobilem Thessalum perîsse in eo convivio constat, adjicitur sororis filius: putant et ortos plerosque ab illo Scopa, qui major ætate fuerit: quamquam mihi totum de Tyndaridis fabulosum videtur: neque omnino hujus rei meminit usquam poëta ipse, profectò non taciturus de tanta sua gloria.

Quo tempore orator agere causas debeat.

AGENDI autem initium sine dubio secundum vires cujusque sumendum est: neque ego annos

parens étant venus pour leur donner au moins la sépulture, il ne leur fut jamais possible de les reconnoître. Alors on dit que Simonide se souvenant distinctement de l'ordre dans lequel on s'étoit mis à table, rendit chacun d'eux à ses proches.

Les auteurs qui rapportèrent ce fait ne sont pas d'accord sur le nom de celui pour qui l'ode avoit été faite. Les uns veulent que ce fût pour Glaucon Carystius, les autres pour Léocrate, d'autres pour Agatharque, et d'autres pour Scopas. Ils ne savent pas plus si c'est à Pharsale que cette aventure est arrivée, comme Simonide lui-même semble le faire entendre en quelque endroit de ses ouvrages, et comme Apollodore, Eratosthène, Euphorion, et Eurypyle de Larisse l'ont écrit; ou bien à Cranon, comme le dit Apollas Callimachus, dont le sentiment a été suivi par Cicéron qui a donné cours à cette histoire. On tient pour certain que Scopas qui étoit un Thessalien distingué, périt à ce banquet. Quelques-uns disent que son neveu, fils de sa sœur, y périt aussi. On croit que la plupart de ceux qui depuis ont porté ce nom, descendoient de celui dont je parle, qui est en effet le plus ancien. Pour moi, je tiens que tout ce conte des Tyndarides est fabuleux; le poëte n'en fait mention nulle part, et quelle apparence qu'il eût tû un événement qui lui faisoit tant d'honneur?

A quel âge l'orateur doit commencer à plaider.

A l'égard du temps où il faut commencer à fréquenter le barreau, il se doit régler sur les forces de l'orateur. C'est pourquoi je ne le déterminerai point autrement. Car il est cons-

definiam, cum Demosthenem puerum admodum actiones pupillares habuisse manifestum sit: Calvus, Cæsar, Pollio multùm ante quæstoriam omnes ætatem gravissima judicia susceperint: prætextatos egisse quosdam sit traditum: Cæsar Augustus duodecim natus annos aviam pro rostris laudaverit.

De pictoribus, sculptoribus ac oratoribus.

PRIMI, quorum quidem opera non vetustatis modò gratia visenda sunt, clari pictores fuisse dicuntur Polygnotus atque Aglaophon, quorum simplex color tam sui studiosos adhuc habet, ut illa propè rudia, ac velut futuræ mox artis primordia, maximis qui post eos extiterunt auctoribus præferantur, proprio quodam intelligendi (ut mea fert opinio) ambitu. Post Zeusis atque Parrhasius non multùm ætate distantes (circa Peloponnesia ambo tempora. Nam cum Parrhasio sermo Socratis apud Xenophontem invenitur) plurimum arti addiderunt. Quorum prior luminum umbrarumque invenisse rationem, secundus examinasse subtilius lineas traditur. Nam Zeusis plus membris corporum dedit, id amplius atque augustius ratus, atque (ut existi-

tant que Démosthène plaida lui-même sa cause contre ses tuteurs, étant presque encore enfant. Calvus, César et Pollion, entreprirent aussi des causes de la dernière conséquence, long-temps avant l'âge d'être questeur. On rapporte de quelques-uns qu'ils ont même plaidé au barreau avec la robe de l'enfance : et César Auguste, à l'âge de douze ans, monta à la tribune, pour y prononcer l'oraison funèbre de son aïeule.

Peinture, sculpture et éloquence.

ON tient, que les premiers peintres célèbres qui aient été, et dont les ouvrages soient recommandables pour autre chose que pour leur antiquité, sont Polygnote et Aglaophon, dont le coloris tout simple, et nullement varié, plaît encore tellement à quelques-uns, que charmés de ces ébauches imparfaites, pour ne pas dire grossières, qui, à le bien prendre, sont les commencemens d'un art naissant, ou si l'on veut, des présages de sa grandeur future, ils les préfèrent aux ouvrages des plus grands maîtres : sans raison pourtant selon moi, et seulement pour faire croire qu'ils s'y connoissent.

Ensuite vinrent Zeuxis et Parrhasius, qui contribuèrent tous deux beaucoup au progrès de leur art, ayant fleuri presque en même temps, vers le commencement des guerres du Péloponèse. Car il se trouve dans Xénophon un dialogue, où Socrate et Parrhasius s'entretiennent ensemble. On dit que le premier de ces deux peintres inventa le mélange des lumières et des ombres; et que le second s'attacha particulièrement à la justesse des contours. Zeuxis peignoit les corps plus grands que nature, croyant qu'il y avoit en cela plus de dignité, plus de

mant) Homerum secutus, cui validissima quæque forma etiam in fœminis placet. Ille verò ita circumscripsit omnia, ut eum legum latorem vocent, quia deorum atque heroum effigies, quales ab eo sunt traditæ, cæteri tamquam ita necesse sit sequuntur. Floruit autem circa Philippum, et usque ad successores Alexandri pictura præcipuè, sed diversis virtutibus. Nam cura Protogenes, ratione Pamphilus ac Melanthius, facilitate Antiphilus, concipiendis visionibus (quas φαντασίας vocant) Theon Samius, ingenio et gratia, quam ipse in se maximè jactat, Apelles est præstantissimus. Euphranorem admirandum facit, quòd et cæteris optimus studiis inter præcipuos, et pingendi fingendique idem mirus artifex fuit. Similis in statuis differentia. Nam duriora, et Tuscanicis proxima Calon atque Egesias, jam minus rigida calamis, molliora adhuc supra dictis Myron fecit. Diligentia ac decor in Polycleto supra cæteros: cui quamquam à plerisque tribuitur palma, tamen ne nihil detrahatur, deesse pondus putant. Nam

noblesse : en quoi ils disent qu'il suivoit Homère qui se plaît à donner, même aux femmes, la forme la plus robuste qu'elles puissent avoir. Parrhasius au contraire étoit si compassé, si exact, qu'il est regardé encore aujourd'hui comme le législateur des peintres ; parce que les tableaux qu'il a laissés des dieux et des héros, sont comme autant de modèles que tous les peintres suivent, commi si c'étoit une nécessité indispensable.

Cependant cet art fut encore plus florissant vers le règne de Philippe, et jusqu'aux successeurs d'Alexandre, mais par des talens tout divers. Car Protogène étoit admirable par le soin qu'il prenoit, ne laissant sortir de ses mains aucun ouvrage qui ne fût fini ; Pamphile et Mélanthe par une grande connoissance du dessin, et par la beauté de l'ordonnance ; Antiphile par la légèreté du pinceau ; Théon de Samos par la hardiesse et le feu de l'imagination ; Apelles par le génie et par ces grâces inimitables dont il se vantoit lui même : mais Euphranor l'emportoit sur tous les autres, en ce qu'il possédoit ces différentes qualités, dans un degré aussi éminent que les meilleurs maîtres, et qu'il étoit aussi excellent statuaire, qu'excellent peintre.

La même différence se trouve encore dans la sculpture. Car les premiers statuaires dont il soit fait mention, Calon et Egésias, travailloient durement, et à peu près dans le goût Toscan. Calamis vint après eux, et ses ouvrages étoient déjà moins contraints. Ceux de Myron ensuite eurent un air plus naturel, plus aisé. Polyclète y ajouta la régularité et l'agrément. La plupart lui donnent le premier rang. Cependant ils disent que ses

ut humanæ formæ decoram addiderit supra verum, ita non explevisse deorum auctoritatem videtur. Quin ætatem quoque graviorem dicitur refugisse, nihil ausus ultra leves genas. At quæ Polycleto defuerunt, Phidiæ atque Alcumeni dantur. Phidias tamen diis quàm hominibus efficiendis melior artifex traditur : in ebore verò longè citra æmulum, vel si nihil nisi Minerva Athenis, aut Olympium in Elide Jovem fecisset: cujus pulchritudo adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur : adeò majestas operis deum æquavit. Ad veritatem Lysippum et Praxitelem accessisse optimè affirmant. Nam Demetrius tamquam nimius in ea reprehenditur, et fuit similitudinis quàm pulchritudinis amantior. In oratione verò si species intueri velis, totidem penè reperias ingeniorum, quot corporum formas. Sed fuêre quædam genera dicendi conditione temporum horridiora, alioqui magnam jam vim ingenii præ se ferentia. Hinc sunt Lælii, Africani, Catones, Gracchique, quos tu licet Polygnotos vel Calonas appelles. Mediam illam formam teneant L. Crassus, Q. Hortensius. Tum deinde efflorescat non multùm inter se distantium tempore oratorum ingens proventus. Hinc vim Cæsaris, indolem Cælii, subtilitatem

statues, pour ne rien perdre de leur prix, auroient besoin d'un peu plus de force. En effet il a représenté les hommes avec des grâces infinies, et mieux qu'ils ne sont; mais il n'a pas tout-à-fait atteint la majesté des dieux. On dit même que l'âge robuste étonnoit ses savantes mains; c'est pourquoi il n'a guère exprimé que la tendre jeunesse.

Mais ce qui manquoit à Polyclète, Phidias et Alcumène l'ont eu en partage. On tient pourtant que Phidias représentoit mieux les dieux que les hommes. Jamais ouvrier n'a si bien manié l'ivoire; quand nous n'en jugerions que par sa Minerve d'Athènes, et par son Jupiter Olympien, dont la beauté semble avoir encore ajouté quelque chose à la religion des peuples, tant la majesté de l'ouvrage égaloit le dieu. On estime que Lysippe et Praxitèle sont les deux qui ont le mieux copié la nature. Car pour Démétrius, on le blâme d'avoir porté ce soin jusqu'à l'excès, et de s'être plus attaché à la ressemblance qu'à la beauté.

Telle a été l'éloquence; et si l'on en remarque bien toutes les différentes sortes, on trouvera qu'il n'y a guère moins de diversité dans les esprits, que dans les corps. Mais il y a des genres de style, qui par le malheur des temps ont été durs et barbares, quoique déjà soutenus d'une grande force d'esprit. Dans ce rang je mets les écrits de Lélius, de Scipion l'Africain, du vieux Caton, et des Gracques, qui se peuvent comparer aux Polygnotes et aux Calons.

Ensuite il y a eu un genre moyen, et ç'a été celui de Lucius-Crassus, et de Quintus Hortensius. Après eux on vit fleurir en assez peu de temps grand nombre d'orateurs, qui avoient chacun leur caractère particulier. De là cette

Callidii, gravitatem Bruti, acumen Sulpitii, acerbitatem Cassii, diligentiam Pollionis, dignitatem Messalæ, sanctitatem Calvi reperimus. In his etiam quos ipsi vidimus, copiam Senecæ, vires Africani, maturitatem Afri, jucunditatem Crispi, sonum Trachalli, elegantiam Secundi. At M. Tullium non illum habemus Euphranorem circa plurium artium species præstantem, sed in omnibus quæ in quoquo laudantur, eminentissimum. Quem tamen et suorum homines temporum incessere audebant ut tumidiorem, et Asianum, et redundantem, et in repetitionibus nimium, et in salibus aliquando frigidum, et in compositione fractum, exultantem, ac penè (quod procul absit) viro molliorem. Postea verò quàm triumvirali proscriptione consumptus est, passim qui oderant, qui invidebant, qui æmulabantur, adulatores etiam præsentis potentiæ, non responsurum invaserunt. Ille tamen qui jejunus à quibusdam atque aridus habebatur, non aliter ab ipsis inimicis malè audire, quàm nimiis floribus et ingenii affluentia potuit. Falsum utrumque, sed tamen illa mentiendi propior occasio.

force de César, ce beau naturel de Cœlius, cette subtilité de Callidius, cette gravité de Brutus, ces traits vifs de Sulpicius, ce style mordant de Cassius, cette exactitude de Pollion, cette dignité de Messala, cette austérité de Calvus. Et pour dire quelque chose de ceux que nous avons vus, de là aussi la fécondité de Sénèque, l'énergie d'Africanus, la solidité d'Afer, l'agrément de Crispus, la charmante prononciation de Trachallus, l'élégance de Sécundus.

Mais nous avons en Cicéron, non pas seulement un Euphranor distingué par plusieurs grandes qualités, mais un homme universel, qui rassemble en sa personne, et possède dans un degré éminent toutes les perfections des autres, bien que l'envie ne l'ait pas non plus épargné durant sa vie. Car on disoit que son style étoit un style ampoullé, un style Asiatique, trop diffus, et plein de répétitions. On ajoutoit qu'il étoit sujet à faire de mauvaises plaisanteries; que sa composition étoit lâche, trop égayée, et qu'elle avoit même je ne sais quoi de mou et d'efféminé; reproche bien injurieux et bien éloigné de la vérité. Et après que proscrit par les triumvirs, il eut été immolé à leur ressentiment, ses ennemis, ses envieux, ses rivaux, ceux même qui étoient esclaves de la domination présente, se déchaînèrent tous contre lui, lorsqu'il n'étoit plus pour leur répondre. Ce qui est de surprenant, c'est que ce même orateur, dont quelques-uns aujourd'hui trouvent le style maigre et sec, n'étoit alors accusé par ses ennemis, que de mettre trop d'esprit et trop de fleurs dans ses écrits. En quoi les uns et les autres me paroissent fort injustes. Cependant si on veut le condamner mal-à-propos, je croirois les derniers encore mieux fondés.

Consulti universarum disciplinarum viri.

MARCUS Censorius Cato, idem orator, idem historiæ conditor, idem juris, idem rerum rusticarum peritissimus fuit : inter tot operas militiæ, tantas domi contentiones, rudi seculo litteras græcas ætate jam declinata didicit, ut esset hominibus documento, ea quoque percipi posse, quæ senes concupissent. Quàm multa, immò penè omnia tradidit Varro? Quod instrumentum dicendi M. Tullio defuit? Quid plura? cum etiam Cornelius Celsus mediocri vir ingenio, non solum de his omnibus conscripserit artibus, sed amplius rei militaris, et rusticæ etiam, et medicinæ præcepta reliquerit? dignus vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus.

Savans universels.

QUEL homme plus universel que Caton le censeur ? Orateur, historien, jurisconsulte, profond dans l'agriculture, dans tout, malgré la grossièreté de son siècle, malgré tant d'exploits militaires qui l'occupoient en temps de guerre, tant de dissensions et de cabales qui lui suscitoient mille affaires en temps de paix. Devenu vieux il apprit la langue grecque, pour servir de preuve et d'exemple aux hommes, que même dans leur vieillesse ils sont encore capables d'apprendre, quand ils le veulent. Quelle science plus vaste aussi que celle de Varron ? Je ne sais s'il y a rien sur quoi il n'ait écrit. Quel talent, quel avantage a-t-on pu désirer en Cicéron ? Mais qu'est-il besoin de tant d'exemples après celui de Cornélius Celsus, qui avec un esprit médiocre, non seulement a embrassé tous ces beaux arts ; mais nous a laissé encore des préceptes sur la manière de faire la guerre, sur la vie champêtre, sur la médecine. Il est digne à mon avis, (n'eût-il que le mérite de l'entreprise,) que nous lui donnions la gloire de n'avoir rien ignoré de toutes ces choses.

EXCERPTÆ

È

PLINIO SECUNDO HISTORIÆ.

Laus Julii Cæsaris.

ANIMI vigore præstantissimum arbitror genitum Cæsarem dictatorem. Nec virtutem constantiamque nunc commemoro, nec sublimitatem omnium capacem, quæ cœlo continentur : sed proprium vigorem cæleritatemque quodam igne volucrem. Scribere aut legere, simul dictare et audire solitum accepimus. Epistolas vero tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare : aut si nihil aliud ageret, septenas. Idem signis collatis quinquagies dimicavit : solus M. Marcellum transgressus, qui undequadragies dimicaverat. Nam præter civiles victorias, undecies centena, et XCII. M. hominum occisa præliis ab eo, non equidem in gloria posuerim, tantam, etiam coactam, humani

HISTOIRES

HISTOIRES
TIRÉES DE PLINE L'ANCIEN,
OU LE NATURALISTE.

Trad. de Poinsinet-de-Sivry.

Éloge de Jules César.

L'HOMME qui, selon-moi, reçut de la nature l'âme de la trempe la plus forte, ce fut le dictateur César. Je ne parle ici, ni de sa bravoure, ni de sa fermeté, ni de l'élévation de génie qui lui soumit le monde; je m'arrête uniquement à cet esprit plein de vigueur, d'activité et de feu qui le distinguoit. Nous apprenons que, dans le temps même qu'il écrivoit, ou qu'il lisoit, il avoit coutume de dicter ses dépêches, et d'écouter encore ce qu'on lui disoit; qu'il dictoit à quatre écrivains autant de différentes lettres de la dernière importance, et qu'il en dictoit même jusqu'à sept, quand il ne faisoit point autre chose. Il combattit cinquante fois en bataille rangée; en quoi il eut seul l'avantage sur Marcus Marcellus, qui en avoit livré trente-neuf. Quant aux onze cent quatre-vingt-douze mille hommes, qu'indépendamment des guerres civiles il a fait périr en différens combats, y eût-il été forcé, je ne saurois lui faire honneur d'un si grand désastre causé au genre humain; et lui-même a témoigné

generis injuriam : quod ita esse confessus est ipse, bellorum civilium stragem non prodendo.

Justiùs Pompeio Magno tribuatur DCCCXLVI naves piratis ademisse : Cæsari proprium et peculiare sit, præter supra dicta, clementiæ insigne : quâ usque ad pœnitentiam omnes superavit. Idem magnanimitatis perhibuit exemplum, cui comparari non possit aliud. Spectacula enim edita effusasque opes, aut operum magnificentiam in hac parte enumerare, luxuriæ faventis est. Illa fuit vera et incomparabilis invicti animi sublimitas : captis apud Pharsaliam Pompeii Magni scriniis epistolarum, iterumque apud Thapsum Scipionis, concremasse ea optima fide, atque non legisse.

Laus Catonis primi.

Cæteris virtutum generibus variè et multi fuêre præstantes. Cato primus Porciæ gentis tres summas in homine res præstitisse existimatus, ut esset optimus orator, optimus imperator, optimus senator : quæ mihi omnia, etiamsi non prius, attamen clarius fulsisse in Scipione Æmiliano videntur, dempto præterea plurimorum odio, quo Cato

qu'il n'avoit pas une autre idée de ses victoires civiles, en gardant le silence sur le nombre des citoyens qui y avoient laissé la vie.

Attribuons au grand Pompée une gloire plus juste, celle d'avoir enlevé huit cent quarante-six vaisseaux aux pirates; mais reconnoissons dans César, outre ce que nous en avons déjà dit, un mérite qui lui fut propre et singulier, celui de la clémence: vertu qu'aucun autre mortel ne pratiqua comme lui, et dont il fut à la fois le modèle et la victime. Sa vie fournit aussi un exemple de générosité auquel nul autre ne sauroit être comparé. Je n'entends pas les spectacles qu'il donna, les richesses qu'il prodigua, la magnificence des ouvrages qu'il fit faire: appeler tout cela grandeur, ce seroit se rendre le fauteur du luxe. Le voici, ce trait incomparable d'une âme véritablement grande, et supérieure à tous les évènemens: c'est qu'ayant pris la cassette des lettres du grand Pompée à Pharsale, et puis encore les papiers de Scipion à Thapse, il les jeta, avec le scrupule le plus louable, au feu sans les lire.

Éloge du premier Caton.

PLUSIEURS personnes se sont distinguées par divers autres genres de mérite. Caton a eu la réputation d'avoir réuni trois grandes qualités, les plus propres à rendre un homme accompli: celle de parfait orateur, celle de parfait général, et celle de parfait sénateur. Tous ces mêmes talens brillèrent aussi, je pense, en la personne de Scipion Emilien, sinon de meilleure heure, du moins avec plus d'éclat encore. Ajoutons qu'il ne fut pas, comme Caton, en butte à la haine du plus grand nombre. Un avantage qui appar-

laboravit. Itaque sit primum Catonis, quater et quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, et semper absolutum.

De fortitudine.

FORTITUDO in quo maximè exstiterit, immensæ quæstionis est, utique si recipiatur poetica fabulositas. Q. Ennius T. Cœcilium Dentrem, fratremque ejus præcipue miratus, propter eos sextum decimum adjecit annalem. L. Siccius Dentatus, qui tribunus plebis fuit, Sp. Tarpeio, A. Aterio consulibus, haud multo post exactos reges, vel numerosissima suffragia habet : centies vicies præliatus, octies ex provocatione victor, quadraginta quinque cicatricibus adverso corpore insignis, nulla in tergo. Item spolia cepit XXXIV, donatus hastis puris duodeviginti, phaleris XXV, torquibus tribus et LXXX, armillis CLX, coronis XXVI, civicis XIV, aureis VIII, muralibus III, obsidionali una, fisco æris X captivis, et XX simul bubus, imperatores novem ipsius maximè opera triumphantes secutus : præterea (quod optimum in operibus ejus reor) uno ex ducibus T. Romilio ex consulatu ad populum convicto male acti imperii.

Rei militaris haud minora forent Manlii Capitolini decora, ni perdidisset illa exitu

tient en propre à Caton, c'est qu'il plaida quarante-quatre causes; et qu'ayant été plus souvent que personne appelé en justice, il fut toujours renvoyé absous.

Du courage.

LA question, quel est l'homme qui s'est le plus signalé par son courage, seroit immense à traiter, sur-tout en admettant les fables des poëtes. Quintus Ennius, plein d'admiration pour la bravoure de Cœcilius Teucer et de son frère, ajouta en leur faveur une seizième annale à son ouvrage. La valeur de Lucius Siccius Dentatus, qui fut tribun du peuple sous le consulat de Spurius Tarpéius et d'Aulus Aternius, peu après l'exil des rois, a pour elle des suffrages sans nombre. Il paya de sa personne dans six-vingt batailles, sortit vainqueur de huit combats singuliers; porta les marques de quarante-cinq blessures par devant, aucune par derrière; enleva trente-quatre dépouilles; fut gratifié de dix-huit piques sans fer, de vingt-cinq armures de cheval, de quatre-vingt-trois colliers, de cent soixante bracelets, de vingt-six couronnes, dont quatorze civiques, huit d'or, trois murales, et une obsidionale; reçut encore, sur les fonds du trésor public, dix captifs, en outre vingt bœufs; et accompagna le triomphe de neuf généraux, comme ayant eu la plus grande part à leur victoire: enfin, ce que je regarde comme sa plus belle action, il déféra au peuple un des chefs de l'armée, Titus Romilius, qui sortoit du consulat, et le convainquit d'avoir mal usé du commandement.

Nul homme de guerre ne paroîtroit l'emporter sur Manlius Capitolinus, s'il n'eût effacé

vitæ. Ante decimum septimum annum bina ceperat spolia. Primus omnium eques coronam muralem acceperat, VI civicas; XXXVII dona, XXIII cicatrices adverso corpore exceperat: P. Servilium magistrum equitum servaverat, ipse vulneratus humerum ac femur. Super omnia, Capitolium summamque rem in eo solus à Gallis servaverat, si non regno suo servasset. Verum sunt in his quidem virtutis opera magna, sed majora fortunæ.

M. Sergio, ut equidem arbitror, nemo quemquam hominum jure prætulerit: licet pronepos Catilina gratiam nomini deroget. Secundo stipendio dextram manum perdidit: stipendiis duobus ter et vicies vulneratus est: ob id neutra manu, neutro pede satis utilis: uno tantum servo, plurimis postea stipendiis debilis miles. Bis ab Hannibale captus, (neque enim cum quolibet hoste res fuit:) bis vinculorum ejus profugus, XX mensibus nullo non die in catenis aut compedibus custoditus. Sinistra manu sola quater pugnavit, duobus equis insidente eo suffossis. Dextram sibi ferream fecit, eaque religata præliatus, Cremonam obsidione exemit, Placentiam tutatus est: duodena castra hostium

l'éclat de ses honneurs militaires par une fin malheureuse. Avant sa dix-septième année, il avoit enlevé deux dépouilles, avoit, le premier d'entre les chevaliers, obtenu la couronne murale, six couronnes civiques, trente-sept dons militaires, et reçu vingt-trois blessures par devant. Il avoit sauvé la vie à Publius Servilius, maître de la cavalerie, étant déjà blessé lui-même à l'épaule et à la cuisse. Il avoit défendu lui seul le Capitole contre les Gaulois; et, en préservant le Capitole, il avoit sauvé la république : heureux s'il ne les avoit pas conservés pour se les assujettir! Au reste si la valeur eut beaucoup de part à de tels succès, la fortune y en eut encore davantage.

Aussi je pense qu'on ne peut avec justice donner à aucun guerrier du monde la préférence sur Marcus Sergius, malgré le tort que fait à son nom la mémoire de son arrière-petit-fils Catilina. Sergius perdit la main droite à sa seconde campagne. Dans deux autres, il reçut vingt-trois blessures, qui empêchèrent qu'il ne pût se servir avantageusement, ni de son autre main, ni de ses deux pieds. Il n'y suppléa que par le secours d'un seul domestique, et fit ensuite plusieurs autres campagnes, malgré ses infirmités. Et comme s'il eût été de sa destinée de n'avoir point affaire à des ennemis du commun, il fut pris deux fois par Annibal, et deux fois il se sauva de ses chaînes, après avoir été gardé tous les jours pendant vingt mois dans les fers, ou avec des entraves. Il combattit quatre fois de sa seule main gauche, et eut en cet état deux chevaux tués sous lui. Il se fit fabriquer et attacher au bras une main droite de fer. Combattant de la sorte, il fit lever le siége de Crémone, défendit Plaisance, et força, dans la Gaule,

in Gallia cepit : quæ omnia ex oratione ejus apparent, habita cum in Prætura sacris arceretur à collegis, ut debilis. Quos hic coronarum acervos constructurus hoste mutato? Etenim plurimum refert, in quæ cujusque virtus tempora inciderit. Quas Trebia, Ticinusve, aut Trasymenus civicas dedêre? Quæ Cannis corona merita? unde fugisse virtutis summum opus fuit. Cæteri profecto victores hominum fuêre, Sergius vicit etiam fortunam.

De ingenio. Laudantur aliquot valentiores ingenio viri.

INGENIORUM gloriæ quis posset agere delectum, per tot disciplinarum genera, et tantam rerum operumque varietatem? nisi forte Homero vate Græco nullum felicius exstitisse convenit, sive operis fortuna, sive materia æstimetur. Itaque Alexander magnus (etenim insignibus judiciis optime, citraque invidiam, tam superba censura peragetur:) inter spolia Darii Persarum regis unguentorum scrinio capto, quod erat auro gemmisque ac margaritis pre-

douze camps aux ennemis. Toutes ces particularités se lisent dans une harangue qu'il fit, lorsque, étant préteur, ses collègues voulurent lui interdire les fonctions sacerdotales, sous le prétexte de ses infirmités. Que de couronnes n'auroit-il pas accumulées s'il eût eu en tête un tout autre ennemi qu'Annibal! Car il est important, pour apprécier le mérite d'un guerrier, d'avoir égard aux époques et aux circonstances où il se trouve. Eh! quel est l'homme à qui les journées de Trébie, de Ticin et de Trasymène ont procuré la récompense civique? A qui de nos Romains a valu des couronnes cette journée de Cannes, où le plus grand exploit fut de se sauver en fuyant? Oui, les autres héros ont vaincu d'autres hommes, mais Sergius a surmonté la fortune même.

Du génie. Éloge de quelques hommes d'un génie distingué.

En qui reconnoîtrons-nous l'avantage du plus grand génie? Comment rendre cette question parmi tant de sciences différentes, et dans une si grande variété d'objets et d'ouvrages? A moins, peut-être, de convenir que jamais personne n'eut en partage un génie plus heureux qu'Homère, le poëte Grec par excellence, à considérer, soit la vogue dont jouit son ouvrage, soit la matière dont il a fait choix. Mais, pour n'indisposer personne par une décision critique trop présomptueuse, contentons-nous de produire, à ce sujet, quelques jugemens des plus recommandables. Alexandre le grand, ayant en sa possession, parmi d'autres dépouilles, la boîte aux parfums de Darius, roi de Perse, ornée d'or, de perles et de pierreries; et ses

tiosum, varios ejus usus amicis demonstrantibus, (quando tædebat unguenti bellatorem et militia sordidum :) immo hercule, inquit, librorum Homeri custodiæ detur : ut pretiosissimum humani animi opus quam maxime diviti opere servaretur. Item Pindari vatis familiæ penatibusque jussit parci, cum Thebas caperet. Aristotelis philosophi patriam condidit : tantæque rerum claritati tam benignum testimonium miscuit.

Archiloqui poëtæ interfectores Apollo arguit Delphis. Sophoclem tragici cothurni principem defunctum sepeliri Liber pater jussit, obsidentibus mœnia Lacedæmoniis : Lysandro eorum rege in quiete sæpius admonito, ut pateretur humari delicias suas. Requisivit rex, quis supremum diem Athenis obiisset : nec difficulter ex iis, quem deus significasset, intellexit : pacemque funeri dedit.

De Platone, Ennio, Virgilio, Varrone et Cicerone.

PLATONI sapientiæ antistiti Dionysius tyrannus, alias sævitiæ superbiæque natus, vittatam navem misit obviam : ipse quadrigis albis

courtisans lui représentant divers usages qu'on en pouvoit faire, ce guerrier, ennemi des parfums et jaloux bien plutôt de la poussière et de la sueur des combats, leur répondit: « Il vaut certes beaucoup mieux employer une telle boîte à renfermer les livres d'Homère, afin que l'ouvrage du monde le plus précieux par sa richesse, soit dépositaire du plus beau chef-d'œuvre de l'esprit humain. » Le même Alexandre, en prenant d'assaut la ville de Thèbes, ordonna qu'on épargnât la famille et la maison du poëte Pindare. Il fit aussi rebâtir la ville où le philosophe Aristote avoit pris naissance. Alexandre, dis-je, ce personnage si célèbre par l'éclat de ses actions, a daigné rendre ce témoignage d'estime au mérite d'Homère, de Pindare et d'Aristote.

Apollon, par un oracle qu'il rendit au temple de Delphes, dénonça les meurtriers du poëte Archiloque. Sophocle, le prince des poëtes tragiques, étant mort dans le temps que les Lacédémoniens assiégeoient Athènes, Bacchus pourvut à sa sépulture, en avertissant souvent en songe leur roi Lysandre de souffrir que son favori fût inhumé. Le roi, s'étant informé qui des habitans d'Athènes étoit mort, n'eut pas de peine à comprendre quel étoit celui d'entr'eux que le dieu avoit voulu désigner, et il accorda une trève pour la cérémonie des funérailles.

De Platon, d'Ennius, de Virgile, de Varron et de Cicéron.

Denys le tyran, tout superbe et cruel qu'il étoit, envoya un vaisseau orné de bandelettes au-devant de Platon, ce sage entre les sages, et il vint lui-même avec des chars attelés de

egredientem in littore excepit. Viginti talentis unam orationem Isocrates vendidit. Æschines Atheniensis summus orator, cum accusationem quâ fuerat usus, Rhodiis legisset, legit et defensionem Demosthenis, quâ in illud pulsus fuerat exilium : mirantibusque, tum magis fuisse miraturos dixit, si ipsum orantem audivissent : in calamitate testis ingens factus inimici. Thucydidem imperatorem Athenienses in exilium egêre, rerum conditorem revocavêre : eloquentiam mirati cujus virtutem damnaverant. Magnum et Menandro in comico socco testimonium regum Ægypti et Macedoniæ contigit, classe et per legatos petito : majus ex ipso, regiæ fortunæ prælata litterarum conscientia.

Perhibuêre et Romani proceres etiam exteris testimonia. Cn. Pompeius confecto Mithridatico bello intraturus Possidonii sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit : et fasces litterarum januæ submisit is, cui se oriens occidensque submiserat. Cato Censorius, in illa nobili trium sapientiæ procerum ab Athenis legatione, audito Carneade, quam-

quatre chevaux blancs, le prendre sur le rivage à son débarquement. Quelqu'un acheta une harangue d'Isocrate vingt talens. Eschine, orateur Athénien du premier mérite, après avoir lu aux Rhodiens sa harangue contre Démosthène, leur lut aussi celle que celui-ci avoit fait en réplique, et en conséquence de laquelle Eschine avoit été exilé. Les Rhodiens ne purent l'entendre sans se récrier d'admiration; sur quoi Eschine leur dit qu'ils auroient été bien autrement encore frappés de la beauté de cette harangue, s'ils l'avoient entendue prononcer par l'orateur lui-même : suffrage sans doute du plus grand poids, rendu à Démosthène par l'adversaire même qu'il venoit d'opprimer. En la personne de Thucydide les Athéniens bannirent le général, et rappelèrent l'historien, aussi charmés de son éloquence, que mécontens de sa valeur. Si les rois d'Egypte et de Macédoine firent honneur au talent de Ménandre pour la comédie, en lui envoyant une flotte et des ambassadeurs pour l'inviter à venir chez eux; il se fit encore plus d'honneur à lui-même, en donnant à son goût pour les lettres, la préférence sur la faveur des monarques.

Les premières personnes de l'empire Romain ont aussi marqué leur considération pour des étrangers. Pompée, qui avoit terminé la guerre de Mithridate, allant rendre visite à Possidonius, philosophe célèbre, empêcha le licteur de frapper à la porte selon l'usage; et celui qui avoit assujetti l'orient et l'occident, tint ses faisceaux en respect à l'entrée d'une maison qui servoit de séjour aux lettres. Caton le censeur ayant entendu parler Carnéade dans l'illustre ambassade de ces trois grands philosophes venus d'Athènes, opina à les renvoyer à l'instant

primum legatos eos censuit dimittendos : quoniam illo viro argumentante, quid veri esset haud facile discerni posset. Quanta morum commutatio ? Ille semper alioquin universos ex Italia pellendos censuit Græcos : at pronepos ejus Uticensis Cato, unum ex tribunatu militum philosophum, alterum ex Cypria legatione deportavit. Eamdemque linguam ex duobus Catonibus ; in illo abjecisse, in hoc importasse, memorabile est. Sed et nostrorum gloriam percenseamus.

Prior Africanus Q. Ennii statuam sepulcro suo imponi jussit : clarumque illud nomen, immo verò spolium ex tertia orbis parte raptum, in cinere supremo cum poëtæ titulo legi.

Divus Augustus carmina Virgilii cremari contra testamenti ejus verecundiam vetuit : majusque ita vati testimonium contigit, quam si ipse sua probavisset.

M. Varronis in bibliotheca, quæ prima in orbe ab Asinio Pollione ex manubiis publicata Romæ est, unius viventis posita imago est : haud minore (ut equidem reor) gloriâ, principe oratore et cive, ex illa ingeniorum, quæ tunc fuit, multitudine, uni hanc coronam dante, quam cum eidem magnus Pompeïus piratico ex

même, donnant pour raison d'un tel avis, que quand Carnéade parloit, il étoit impossible de distinguer le faux du vrai. Mais voici bien d'autres mœurs. Caton, il est vrai, persista toujours dans l'avis, qu'il falloit chasser d'Italie tous les Grecs; mais Caton d'Utique son arrière-petit-fils, ramena à Rome un philosophe Grec, après l'exercice de sa charge de tribun militaire; et un autre encore depuis à son retour de la légation de Chypre. Fait remarquable dans les deux Catons, qu'une même langue ait été proscrite par l'un et introduit par l'autre. Mais il est temps de chercher parmi nos Romains mêmes des exemples du mérite honoré.

Scipion, celui qui le premier prit le surnom d'Africain, ordonna que la statue de Quintus Ennius fût mise sur son sépulcre, et voulut bien associer aux yeux de la postérité, dans l'inscription d'un même tombeau, le nom de ce poëte à ce titre éclatant d'Africain, à cette dépouille remportée d'une des trois parties du monde.

L'empereur Auguste, contre les égards dus aux dernières volontés de Virgile, empêcha qu'on ne brûlât ses poëmes; et le poëte en a été plus estimé, que s'il avoit paru lui-même satisfait de son ouvrage.

Dans la première bibliothèque publique qu'il y ait eu au monde, et qu'Asinius forma dans Rome de plusieurs dépouilles étrangères, on ne voyoit point d'autres statues de personnages vivans que celle de Marcus Varron. Une distinction si marquée de la part d'un homme, lui-même grand orateur, l'un des plus illustres citoyens, et l'un de ces beaux génies que Rome avoit alors en foule, est, à mon avis, une couronne plus glorieuse pour Varron, que la couronne navale que Pompée

bello navalem dedit. Innumerabilia deinde sunt exempla Romana, si persequi libeat: cum plures una gens in quocumque genere eximios tulerit, quam cæteræ terræ.

Sed et quo te, M. Tulli, piaculo taceam? quove maxime excellentem insigni prædicem? quo potius, quam universi populi illius gentis amplissimo testimonio, et è tota vita tua consulatûs tantum operibus electis? Te dicente legem agrariam, hoc est, alimenta sua, abdicaverunt tribus: te suadente Roscio theatralis auctori legis ignoverunt, notatasque se discrimine sedis æquo animo tulerunt: te orante, proscriptorum liberos honores petere puduit: tuum Catilina fugit ingenium: tu M. Antonium proscripsisti. Salve primus omnium parens patriæ appellate, primus in toga triumphum linguæque lauream merite, et facundiæ Latiarumque litterarum parens: atque (ut dictator Cæsar, hostis quondam tuus, de te scripsit) omnium triumphorum lauream adepte majorem: quanto plus est, ingenii Romani terminos in tantum promovisse, quam impetu, reliquis animi bonis.

lui donna pour ses exploits dans la guerre des pirates. Combien d'autres grands génies parmi les Romains? Mais un tel détail seroit immense, cette nation seule ayant produit plus d'hommes éminens en chaque genre, que toutes les autres nations ensemble.

Cependant, ô Cicéron, comment expierai-je le crime de vous passer sous silence? mais aussi quel choix faire entre tant de perfections! Par où m'y prendre mieux qu'en rappelant ces témoignages éclatans que vous rendit tout un peuple, et qu'en choisissant, parmi toutes les actions de votre vie, celles de votre consulat. A votre parole, les tribus renoncèrent à la loi du partage des terres, c'est-à-dire, au soin de leur propre subsistance. A votre persuasion, elles s'adoucirent en faveur de Roscius, auteur d'une loi théâtrale, et consentirent à une distinction de places qui lés humilioit. A votre voix, les enfans des proscrits eurent honte de briguer les charges. Pour échapper à votre zèle éclairé Catilina se vit contraint de fuir; et ce fut vous qui proscrivîtes Antoine. Honneur à vous, le premier de tous qui avez porté le titre de père de la patrie; vous, le premier à qui le talent de la parole a mérité un nouveau genre de triomphe; vous qui, même en robe, avez remporté des lauriers; vous, le père de l'éloquence et de la littérature latine; vous enfin (comme l'écrivoit le dictateur César autrefois votre ennemi), vous qui effacez toute la gloire des plus grands conquérans, et l'emportez sur eux, autant que l'avantage d'avoir porté aux bornes du monde la réputation des Romains du côté de l'esprit, l'emporte sur la gloire d'avoir reculé les frontières de leur empire par quelques autres talens que ce puisse être.

Mira opera artificis.

ARISTIDIS Thebani pictoris unam tabulam, centum talentis rex Attalus licitus est. Octoginta emit duas Cæsar dictator, Medeam et Ajacem Timomachi, in templo Veneris Genitricis dicaturus. Candaules rex, Bularchi picturam Magnetum exitii, haud mediocris spatii, pari rependit auro. Rhodum non incendit rex Demetrius, Expugnator cognominatus, ne tabulam Protogenis cremaret, à parte ea muri locatam. Praxiteles marmore nobilitatus est, Gnidiaque Venere, præcipue vesano amore cujusdam juvenis insigni : et Nicomedis æstimatione regis, grandi Gnidiorum ære alieno permutare eam conati. Phidiæ Jupiter Olympius quotidie testimonium perhibet : Mentori Capitolinus, et Diana Ephesia, quibus fuêre consecrata artis ejus vasa.

De sepultura.

IPSUM cremare apud Romanos non fuit veteris instituti : terra condebantur. At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovêre, tunc institutum. Et tamen multæ familiæ priscos ser-

Chefs-d'œuvre de certains artistes.

Le roi Attale offrit cent talens d'un seul tableau d'Aristide, peintre Thébain. Le dictateur César acheta quatre-vingts talens le Médée et l'Ajax de Timomachus, pour mettre ces deux tableaux dans le temple de Vénus Génitrix. Le roi Candaule, pour un chef-d'œuvre de Bularchus d'une grandeur assez considérable, où étoit peint le carnage des Magnètes, donna un volume d'or égal à celui du tableau. Le roi Démétrius, surnommé Poliorcète, assiégeant la ville de Rhodes, s'abstint d'y mettre le feu, dans la crainte de brûler une peinture de Protogène, placée au côté du mur qu'il attaquoit. Praxitèle s'est immortalisé par ses ouvrages en marbre. Sa Vénus de Gnide est principalement célèbre par la passion insensée qu'elle inspira à un jeune homme, et par le cas inouï que fit Nicomède de cet ouvrage, s'étant offert pour le posséder, à payer les dettes immenses des Gnidiens. Le Jupiter Olympien fait encore chaque jour la gloire de Phidias, comme celle de Mentor est assurée par ceux de ses vases qui furent consacrés, tant au temple de Jupiter Capitolin, qu'au temple de Diane d'Ephèse.

Du rite des funérailles.

Les Romains enterroient autrefois les corps morts, et l'usage qu'ils observent de les brûler, ne remonte pas à des temps bien reculés. Ils l'introduisirent après avoir vu, dans des guerres éloignées, qu'on exhumoit les cadavres. Plusieurs familles ont pourtant conservé l'ancien

vavêre ritus: sicut in Cornelia nemo ante Syllam dictatorem traditur crematus. Idque eum voluisse, veritum talionem, eruto C. Marii cadavere. Sepultus verò intelligatur quoquo modo conditus : humatus verò humo contectus.

Quæ quis invenerit.

EMERE ac vendere instituit Liber Pater. Idem diadema, regium insigne, et triumphum invenit; Ceres frumenta, cum antea glande vescerentur. Eadem molere et conficere in Attica : et alia in Sicilia : ob id dea judicata. Eadem prima leges dedit : ut alii putavêre, Rhadamanthus.

Laterarias, ac domos constituerunt primi Euryalus et Hyperbius fratres Athenis : antea specus erant pro domibus. Gellio Dokius Cœli filius, lutei ædificii inventor placet, exemplo sumpto ab hirundinum nidis. Oppidum Cecrops à se appellavit Cecropiam, quæ nunc est arx Athenis. Aliqui Argos à Phoroneo rege ante conditum volunt : quidam et Sicyonem. Ægyptii verò multò antè apud ipsos

usage de l'enterrement; témoin la famille Cornélia, où l'on veut que personne n'ait été brûlé avant le dictateur Sylla. Il préféra, dit-on, le bucher, parce que ayant autrefois fait exhumer le corps de Caïus Marius, il craignit la peine du talion. Le mot de sépulture s'entend des derniers devoirs rendus à la dépouille mortelle de quelqu'un, de quelque façon que ce puisse être; mais l'inhumation s'entend de l'acte de mettre un corps en terre.

Des inventions et découvertes diverses, et des noms de leurs auteurs.

BACCHUS a établi l'usage d'acheter et de vendre; il a imaginé le diadême pour marque de la royauté, et il a inventé le triomphe. Cérès a substitué le blé au gland, dont l'homme auparavant faisoit sa nourriture; elle a enseigné dans l'Attique à moudre et à pétrir, et dans la Sicile à donner au blé les autres préparations: c'est ce qui l'a fait mettre au rang des déesses. On veut aussi qu'elle ait été la première législatrice, honneur que d'autres revendiquent pour Rhadamanthe.

Les deux frères Euryale et Hyperbius furent les premiers qui, dans Athènes, employèrent la brique et construisirent des maisons: on logeoit auparavant dans des cavernes. Gellius pense que ce fut Dokius, fils de Cœlus, qui trouva la composition du ciment, en voyant faire aux hirondelles leurs nids. Cécrops donna son nom à la ville de Cécropie, qui est aujourd'hui la citadelle d'Athènes. Quelques-uns font plus ancienne encore la ville d'Argos, fondée par le roi Phoronée; et d'autres la ville de Sicyone. Mais les Egyptiens veulent que leur Diospolis soit

Diospolin. Tegulas invenit Cinyra Agriopæ filius, et metalla æris, utrumque in insula Cypro : item forcipem, martulum, vectem, incudem. Puteos Danaüs, ex Ægypto advectus in Græciam, quæ vocabatur Argos Dipsion. Lapicidinas Cadmus Thebis, aut, ut Theophrastus, in Phœnice. Thrason muros. Turres, ut Aristoteles, Cyclopes ; Tirynthii, ut Theophrastus. Ægyptii textilia : inficêre lanas Sardibus Lydi. Fusos in lanificio Closter filius Arachnes : linum et retia Arachne. Fulloniam artem Nicias Megarensis. Sutrinam Tychius Bœotius. Medicinam Ægyptii apud ipsos volunt repertam ; alii per Arabum, Babylonis et Apollinis filium : herbariam et medicamentariam à Chirone, Saturni et Philyræ filio.

Æs conflare et temperare, Aristoteles Lydum Scythem monstrasse, Theophrastus Delam Phrygem putat. Ærariam fabricam alii Chalibas, alii Cyclopas. Ferrum Hesiodus in Creta eos, qui vocati sunt Dactyli Idæi. Argentum invenit Erichthonius Atheniensis : ut alii, Æacus. Auri metalla et conflaturam, Cadmus Phœnix ad Pangæum montem : ut alii, Thoas et Eaclis in Panchaïa : aut Sol Oceani filius, qui Gellius medi-

beaucoup plus ancienne. Cinyra, fils d'Agriopas, inventa en Chypre la tuile et la fonte des métaux ; il inventa aussi la tenaille, le marteau, le levier et l'enclume. Les puits sont une découverte faite par Danaüs, qui vint d'Egypte dans la Grèce, appelée alors Argos Dipsion. La taille des pierres fut inventée par Cadmus, à Thèbes, ou, comme veut Théophraste, en Phénicie ; les murailles par Thrason ; les tours par les Cyclopes, selon Aristote, ou par les Tyrinthiens, selon Théophraste ; la tisseranderie par les Egyptiens ; la teinture des laines par les Lydiens dans la ville de Sardes; les fuseaux pour filer la laine par Closter, fils d'Arachné ; la ligne et les filets par Arachné ; l'art des foulons par Nicias de Mégare ; et la façon des souliers par Tykhius de Béotie. Les Egyptiens revendiquent pour leur territoire l'invention de la médecine, que d'autres attribuent à Arabus, fils de Babylone et d'Apollon ; et Chiron, fils de Saturne et de Philyra, passe pour être le premier qui ait connu les simples, et qui en ait tiré des remèdes.

Aristote attribue à Schythès de Lydie, et Théophraste à Délas Phrygien, l'art de fondre l'airain, et la juste combinaison d'alliage, d'où dépend sa perfection. Quant à la fabrique des ouvrages en cuivre, les uns en attribuent les premiers essais aux Khalybes, et les autres aux Cyclopes. Le fer, selon Hésiode, a été trouvé en Crète par les Dactyles Idéens ; l'argent par Erichthonius, Athénien, ou, selon d'autres, par Éacus ; les mines d'or, et la manière de les fondre, par Cadmus, qui en fit la découverte au mont Pangée, ou, comme d'autres le disent, par Thoas et par Eaclis, dans la Pankhaïe ; ou enfin par Sol, fils de l'Océan, et

cinæ quoque inventionem ex melle assignat. Plumbum ex Cassiteride insula primus apportavit Midacritus. Fabricam ferream invenêre Cyclopes. Figlinas Corœbus Atheniensis. In iis orbem Anacharsis Scythes : ut alii, Hyperbius Corinthius. Fabricam materiariam Dædalus, et in ea serram, asciam, perpendiculum, terebram, glutinum, ichthyocollam : normam autem, et libellam, et tornum, et clavem Theodorus Samius. Mensuras et pondera, Phidon Argivus : aut Palamedes, ut maluit Gellius. Ignem è silice Pyrodes Cilicis filius : eumdem asservare in ferula, Prometheus.

Vehiculum cum quatuor rotis Phryges : Mercaturas Pœni. Culturas vitium et arborum Eumolpus Atheniensis. Vinum aqua misceri Staphylus Sileni filius. Oleum et trapetas Aristhæus Atheniensis. Idem mella. Bovem et aratrum Buzyges Atheniensis : ut alii Triptolemus.

Regiam civitatem Ægyptii, popularem Attici post Theseum. Tyrannus primus fuit Phalaris Agrigenti. Servitium invenêre Lacedæmonii. Judicium capitis in Areopago primum actum est. Prælium Afri contra Ægyptios primi

le

le même qui a montré, selon Gellius, l'usage du miel dans les remèdes ; le plomb par Midacrite, le premier qui l'apporta de l'île Cassitéride ; les ouvrages en fer par les Cyclopes ; les ouvrages de terre cuite, par l'Athénien Corœbus ; la roue, pour la perfection de ces derniers ouvrages, par le Scythe Anacharsis, ou, comme d'autres l'assurent, par Hyperbius de Corinthe ; et les ouvrages en bois par Dédale, qui, pour cet effet, imagina la scie, le rabot, le plomb, la tarière, la glu et la colle de poisson. Mais Théodore de Samos ajouta l'équerre, le niveau, le tour et la clé. Phidon d'Argos, ou, si nous en croyons Gellius, Palamide introduisit l'usage des poids et mesures. Pyrodes, fils de Cilix, enseigna à tirer du feu des cailloux, et Prométhée à le conserver dans de la mèche de férule.

Les Phrygiens ont inventé les voitures à quatre roues ; les Carthaginois le trafic ; l'Athénien Eumolpe la culture des vignes et des arbres ; Staphylos, fils de Silène, le mélange de l'eau avec le vin ; et l'Athénien Aristée, l'huile et les meules propres à presser les olives. Le même Aristée a trouvé le miel ; et l'Athénien Brigès, ou Triptolème, selon d'autres, a mis le premier en usage le bœuf et la charrue.

L'état monarchique a pris naissance chez les Egyptiens ; et la démocratie chez les Athéniens, après la mort de Thésée ; la tyrannie dans la ville d'Agrigente, en la personne de Phalaris. Les Lacédémoniens firent les premiers esclaves. Le premier jugement à mort fut porté par l'aréopage. La première bataille s'est donnée entre les Africains et les Egyptiens, à coup de phalanges, c'est-à-dire, à coups de

fecêre fustibus, quos vocant phalangas. Clypeos invenerunt Prœtus et Acrisius inter se bellantes, sive Chalcus Athamantis filius. Loricam Midias Messenius. Galeam, gladium, hastam Lacedæmonii. Ocreas et cristas Cares. Arcum et sagittam Scythen Jovis filium, alii sagittas Persen Persei filium invenisse dicunt: lanceas Ætolos, jaculum cum amento Ætolum Martis filium. Hastas velitares Tyrrhenum: Pilum Penthesileam Amazonem: securim, Pisæum: venabula, et in tormentis scorpionem Cretas: catapultam Syros: Phœnicas ballistam et fundam. Æneam tubam Pisæum Tyrrhenum. Testudines Artemonem Clazomenium. Equum (qui nunc aries appellatur) in muralibus machinis, Epeum ad Trojam. Equo vehi bellerophontem. Frenos et strata equorum Pelethronium. Pugnare ex equo Thessalos, qui Centauri appellati sunt, habitantes secundum Pelium montem. Bigas prima junxit Phrygum natio, quadrigas Erichthonius. Ordinem exercitus, signi dationem, tesseras, vigilias Palamedes invenit Trojano bello. Specularum significationem, eodem Sinon. Inducias Lycaon. Fœdera Theseus.

Auguria ex avibus Car, à quo Caria appellata. Adjecit ex cæteris animalibus Orpheus. Aruspi-

bâtons faits en rouleaux. Le bouclier a été introduit par Prœtus et par Acrisius, dans une guerre que ces deux frères eurent ensemble, ou par Calchus, fils d'Athamas; la cuirasse par Midias de Messène; le casque, l'épée et la pique, par les Lacédémoniens; les bottes et les aigrettes par les Cariens; l'arc et la flèche par Schythès, fils de Jupiter, encore que la flèche, selon d'autres, ait été inventée par Persès, fils de Persée; les lances par les Etoliens; le dard retenu par la courroie, par Etolus, fils de Mars; les piques courtes par Tyrrhénus; le javelot par l'Amazone Penthésilée; la hache par Pisæus; les pieux et la machine de guerre qu'on nomme Scorpion, par les Crétois; la catapulte par les Syro-Phéniciens; la balliste et la fronde par Enée, la trompette, par Pisæus le Tyrrhénien; la tortue dans les siéges, par Arthémon de Clazomène; le cheval, machine de guerre destinée à l'attaque des murs, et qu'on nomme aujourd'hui le bélier, par Epéus, qui en fit usage au siége de Troye. Bellérophon enseigna à monter les chevaux; Péléthronius à les brider et à les ferrer; les Centaures, peuple Thessalien, voisin du mont Pélion, à s'en servir pour le combat. Les chariots à deux chevaux de front sont l'invention des Phrygiens; et ceux à quatre chevaux de front, celle d'Erichthonius. L'ordre de bataille, les signaux, le mot du guet, les sentinelles de nuit, ont été inventés par Palamède à la guerre de Troye; les signaux de guérite à guérite, par Sinon, pendant la même guerre; la trève par Lycaon; les confédérations par Thésée.

Car, qui a donné son nom à la Carie, augura le premier par le moyen des oiseaux; Orphée par le moyen de tous les autres animaux. La

cium Delphus, ignispicia Amphiaraüs, auspicia avium Tiresias Thebanus. Interpretationem ostentorum et somniorum Amphictyon. Astrologiam Atlas Lybiæ filius: ut alii, Ægyptii: ut alii, Assyrii. Sphæram in ea Milesius Anaximander. Ventorum rationem, Æolus Hellenis filius.

Musicam Amphion, Fistulam et monaulum Pan Mercurii: obliquam tibiam Midas in Phrygia: geminas tibias Marsyas in eadem gente; Lydios modulos Amphion: Dorios Thamyras Thrax: Phrygios Marsyas Phryx: citharam Amphion: ut alii, Orpheus: ut alii, Linus. Septem chordis additis Terpander. Octavam Simonides addidit: nonam Timotheus. Cithara sine voce cecinit Thamyras primus: cum cantu Amphion: ut alii Linus. Citharœdica carmina composuit Terpander. Cum tibiis canere voce Trœzenius Ardalus instituit. Saltationem armatam Curetes docuêre, Pyrrichen Pyrrhus, utramque in Creta.

Versum heroïcum Pythio oraculo debemus. De poëmatum origine magna quæstio est. Ante Trojanum bellum probantur fuisse. Prosam orationem condere Pherecydes Syrius instituit,

science des aruspices eut pour auteur Delphus ; celle de l'ignispice, Amphiaraüs ; celle de l'auspice des oiseaux, Tirésias de Thèbes ; l'interprétation des prodiges et des songes, Amphictyon. La connoissance des astres est due, selon quelques-uns, à Atlas, fils de la nymphe Lybie ; ou aux Egyptiens, selon d'autres ; ou, selon d'autres encore, aux Assyriens. La sphère astronomique fut l'invention d'Anaximandre de Milet ; et ce fut Eole fils d'Hellen, qui découvrit la première méthode pour connoître les vents.

Amphion inventa la musique ; Pan, fils de Mercure, le chalumeau et la simple flûte ; Midas en Phrygie, la flûte courbe ; Marsyas, dans le même pays, la double flûte ; Amphion le mode Lydien ; Thamiras de Thrace, le mode Dorien ; Marsyas de Phrygie, le mode Phrygien ; Amphion, ou selon d'autres, Orphée ou Linus, la lyre : Terpandre trouvant cet instrument inventé, le monta de sept cordes ; Simonide y ajouta la huitième, et Timothée la neuvième. Thamyras est le premier qui ait joué de la lyre, mais sans accompagnement de voix ; Amphion, ou selon d'autres Linus, a été le premier qui y ait joint le chant. Terpendre a le premier composé des poëmes lyriques ; et Dardanus de Trézène imagina d'accompagner la voix avec le son des flûtes. Les Curètes instituèrent la danse des gens armés ; et Pyrrhus la danse Pyrrhique, l'une et l'autre dans la Crète.

L'invention du vers heroïque est due à l'oracle d'Apollon ; mais celle des vers en général est difficile à fixer. Il est prouvé que l'antiquité des poëmes est antérieure à la guerre de Troye. Phérécide de Syros, sous le règne de Cyrus,

Cyri regis ætate. Historiam Cadmus Milesius. Ludos gymnicos in Arcadia Lycaon : funebres Acastus Iolco : post eum Theseus in Isthmo. Hercules Olympiæ athleticam : Pythus pilam lusoriam : Gyges Lydus picturam in Ægypto : in Græcia verò Euchir Dædali cognatus, ut Aristoteli placet : ut Theophrasto, Polygnotus Atheniensis.

Nave primus in Græciam ex Ægypto Danaüs advenit : antea ratibus navigabatur, inventis in mari Rubro inter insulas à rege Erythra. Reperiuntur, qui Mysos et Trojanos priores excogitasse in Hellesponto putent, cum transirent adversus Thracas. Etiam nunc in Britannico oceano vitiles corio circumsutæ fiunt : in Nilo ex papyro, et scirpo, et arundine. Longa nave Iasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est : Hegesias Paralum : Ctesias Semiramim : Archemachus Ægæonem. Biremem Damastes Erythræos fecisse : triremem Thucydides Aminoclem Corinthium : quadriremem Aristoteles Carthaginienses : quinqueremem Mnesigiton, Salaminios : sex ordinum Xenagoras Syracusios : ab ea ad decemremem Mnesigiton, Alexandrum Magnum, ferunt instituisse : ad XII ordines,

fut le premier auteur qui écrivit en prose ; et Cadmus de Milet, le premier qui écrivit l'histoire. Lycaon institua, en Arcadie, les jeux gymniques ; les jeux funèbres furent établis à Yolcos par Acaste, et, après lui, dans l'Isthme, par Thésée ; de même que les jeux d'athlètes à Olympie par Hercule. Pythus inventa le jeu de boules. Gygès, Lydien, inventa la peinture en Egypte ; et ce fut Eukir, parent de Dédale, selon Aristote, ou Polygnote d'Athènes, selon Théophraste, qui établit cet art dans la Grèce.

Danaüs vint le premier d'Egypte en Grèce sur un navire : avant lui on alloit en mer sur de simples canots, inventés par le roi Erythras pour aller d'île en île sur la mer Rouge. Cependant quelques-uns veulent que les canots aient été inventés par les Mysiens et les Troyens, lorsqu'ils traversèrent l'Hellespont pour faire la guerre aux Thraces. Aujourd'hui même encore dans l'océan Britannique, on fait des canots d'osier avec des cuirs cousus à l'entour ; et sur le Nil on en fait de papyrus, de jonc et de roseau. Le premier vaisseau long fut employé à la navigation par Jason, selon Philostéphanus ; par Paralus, selon Hégésias ; par Sémiramis, selon Ctésias ; par Egéon, selon Archimachus. Les bâtimens à plusieurs rangs de rameurs, furent, pour la première fois, construits à deux rangs par les Erythréens, selon Damasthès ; à trois rangs, par Aminoclès de Corinthe, selon Thucydide ; à quatre rangs, par les Carthaginois, selon Aristote ; à cinq rangs, par les habitans de Salamine, selon Mnésigiton ; à six rangs, par les Syracusains, selon Xénagoras ; et depuis six rangs jusqu'à dix, par Alexandre-le-Grand, au rapport de Mnésigiton. Selon Philostéphanus, Ptolémée Soter employa des bâti-

Philostephanus Ptolemæum Soterem: ad quindecim, Demetrium Antigoni : ad XXX Ptolemœum Philadelphum : ad XL Ptolemæum Philopatorem, qui Triphon cognominatus est. Onerariam Hippus Tyrius invenit, lembum Cyrenenses, cymbam Phœnices, celetem Rhodii, cercuron Cyprii. Siderum observationem in navigando Phœnices, remum Copæ, latitudinem ejus Platææ: vela Icarus, malum et antennam Dædalus: hippagum Samii, aut Pericles Atheniensis: tectas longas Thasii: antea ex prora tantum et puppi pugnabatur. Rostra addidit Pisæus Tyrrhenus: ancoram Eupalamus: eamdem bidentem Anacharsis: harpagonas et manus Pericles Atheniensis : adminicula gubernandi Tiphys. Classe princeps depugnavit Minos. Animal occidit primus Hyperbius Martis filius, Prometheus bovem.

Elephantium laudes.

MAXIMUM est (animalium) elephas, proximum, que humanis sensibus : quippe intellectus illis sermonis patrii, et imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicêre, memoria: amoris, et gloriæ voluptas: immo verò, (quæ etiam in

mens de douze rangs de rameurs ; Démétrius, fils d'Antigone, en employa de quinze ; Ptolémée Philadelphe, de trente ; et Ptolémée Philopator, surnommé Tryphon, de quarante. Hippus de Tyr imagina les vaisseaux de charge : les Cyréniens inventèrent le Lembus ; les Phéniciens, le vaisseau nommé Cymba ; les Rhodiens, le Célète ; et les Cypriens, le Cercure. Les Phéniciens apprirent les premiers à se conduire sur mer par l'inspection des astres. L'usage des rames fut trouvé dans la ville de Copès ; et c'est dans Platée, qu'on s'avisa d'en faire de plates. Icare inventa la voile ; Dédale, le mât et l'antenne ; Damias, ou l'Athénien Périclès, les vaisseaux propres au transport des chevaux ; et les Thasiens, les longs navires à ponts : car on ne se battoit auparavant que de dessus la proue, ou de dessus la pouppe. Piséus le Thyrrénien, ajouta aux navires les éperons ; Eupalame, l'ancre, qu'Anacharsis fit à deux branches ; Périclès d'Athènes, le grappin ; et Typhis, les diverses pièces qui regardent le pilotage. Minos fit le premier la guerre avec une flotte ; Hyperbius, fils de Mars, tua le premier animal, et Prométhée, le premier bœuf.

Éloge des éléphans.

L'ÉLÉPHANT est à la fois le plus grand (des animaux) et celui dont les sens approchent le plus du sentiment et de l'intelligence de l'homme. L'éléphant entend la langue qui se parle dans son pays natal ; il obéit aux commandemens qu'on lui fait. On peut l'appliquer à divers offices ; il se prête aux instructions, et il en garde le souvenir. Il est sensible au plaisir d'aimer et d'être aimé ; il a de l'attrait pour la gloire. On trouve en lui des qualités même

homine rara,) probitas, prudentia, æquitas: religio quoque siderum solisque ac lunæ veneratio. Auctores sunt, in Mauritaniæ saltibus ad quemdam amnem, cui nomen est Amilo, nitescente luna nová, greges eorum descendere: ibique se purificantes solemniter aqua circumspergi: atque ita salutato sidere in silvas reverti, vitulorum fatigatos præ se ferentes. Alienæ quoque religionis intellectu, creduntur maria transituri non ante naves conscendere, quàm invitati rectoris jurejurando de reditu. Visique sunt fessi ægritudine, (quando et illas moles infestant morbi,) herbas supini in cœlum jacientes, veluti tellure precibus allegata. Nam quod ad docilitatem attinet, regem adorant, genua submittunt, coronas porrigunt. Indis arant minores, quos appellant nothos.

Romæ juncti primum subiêre currum Pompeii Magni Africano triumpho: quod prius India victa, triumphante Libero patre, memoratur. Procilius negat potuisse Pompeii triumpho junc-

assez rares chez l'homme, de la probité, de la prudence, de l'équité, de la religion, comme on en peut juger par ses témoignages de culte envers les deux principaux astres, le soleil et la lune. On lit chez divers écrivains, que, dans les forêts de Mauritanie, à l'aspect de la nouvelle lune, les éléphans descendent en troupe dans une rivière nommée Amile, qu'ils s'y lavent avec toutes les cérémonies d'une vraie purification; et qu'apres avoir ainsi rendu à l'astre leur hommage, ils s'en retournent dans les bois, en soutenant à la tête de la marche, les jeunes éléphans fatigués. Outre leur religion propre, ils connoissent aussi ce que nous prescrit la nôtre, s'il est vrai ce qu'on dit, que sur le point d'être transportés par-delà les mers, ils ne se laissent point embarquer, qu'ils n'aient engagé le pilote à leur garantir leur retour par serment. On a vu des éléphans attaqués de maladies, (car ces masses énormes ont aussi les leurs;) on en a vu, dis-je, en cet état, se coucher à la renverse, et jeter de l'herbe vers le ciel, comme pour joindre aux prières qu'ils adressent aux dieux la recommandation de la terre. Leur docilité n'est pas moins remarquable; ils saluent leur prince, fléchissent les genoux devant lui, et lui présentent des couronnes. Ceux d'entr'eux dont la taille est la moins grande, et qu'on nomme éléphans bâtards, servent dans l'Inde au labourage.

Les premiers éléphans qu'on ait attelés dans Rome, le furent pour traîner le char du grand Pompée, quand il triompha de l'Afrique; comme les premiers éléphans attelés dans l'Inde, le furent, dit-on, pour traîner le char de triomphe de Bacchus. Procilius écrit qu'au triomphe de Pompée la porte de la ville se

tos egredi porta. Germanici Cæsaris munere gladiatorio, quosdam etiam inconditos motus edidêre, saltantium modo. Vulgare erat, per auras arma jacere non auferentibus ventis, atque inter se gladiatorios congressus edere, aut lasciviente pyrriche colludere: postea et per funes incessêre, lecticis etiam ferentes quaterni singulos puerperas imitantes: plenisque homine tricliniis accubitum iêre per lectos ita libratis vestigiis, ne quis potantium attingeretur.

Certum est unum tardioris ingenii in accipiendis quæ tradebantur, sæpius castigatum verberibus, eadem illa meditantem noctu repertum. Mirum maximè, et adversis quidem funibus subire, sed regredi magis utique pronis. Mucianus, ter consul auctor est, aliquem ex his et litterarum ductus Græcarum didicisse, solitumque præscribere ejus linguæ verbis: Ipse ego hæc scripsi, et spolia Celtica dicavi. Itemque se vidente Puteolis, cum advecti è nave egredi cogerentur, territos spatio pontis procul à continente porrecti, ut sese longinquita-

trouva trop étroite pour donner issue aux deux éléphans ainsi attelés de front. Au spectacle de gladiateurs donné par Germanicus César, on vit même de ces animaux former une sorte de danse, et observer, dans leurs mouvemens, une mesure grossière. C'étoit une chose ordinaire de les voir lancer des armes en l'air, et les recevoir sans que le vent qui souffloit pût tromper leur adresse; puis combattre entr'eux comme des gladiateurs, puis exécuter ensemble une sorte de danse pyrrhique. Ensuite ils dansoient sur la corde, de telle sorte même qu'en cet état quatre d'entr'eux en portoient un en litière, qui contrefaisoit la nouvelle accouchée. Ces mêmes éléphans entroient dans les salles à manger les plus remplies de toutes sortes de personnes, et se présentoient aux tables en passant entre les lits rangés autour d'elles, sans toucher le moins du monde aucun des convives.

C'est un fait constaté qu'un éléphant ayant été souvent battu en punition de ce qu'il n'exécutoit point ce qu'on désiroit lui apprendre, on le surprit qui s'exerçoit la nuit à y réussir. Il est merveilleux de voir des éléphans marcher directement sur une corde tendue en l'air; il l'est encore davantage qu'ils refassent le même chemin à reculons, d'autant que le poids de leur corps se porte en avant. Mucianus, celui qui a été trois fois consul, rapporte qu'un de ces animaux avoit appris à écrire en caractères Helléniques; et il cite de lui une inscription grecque, qui signifie : c'est moi-même qui ai écrit ceci, et qui ai dédié ces dépouilles remportées sur les Celtes. Il ajoute qu'il a vu à Pouzzol des éléphans venus par mer, qui, forcés de sortir du vaisseau, et effrayés à la vue du pont sur lequel ils devoient passer pour

tis æstimatione fallerent, adversos retrorsus isse.

Prædam ipsi in se expetendam sciunt solam esse in armis suis, quæ Juba cornua appellat; Herodotus tanto antiquior, et consuetudo melius, dentes. Quamobrem deciduos casu aliquo, vel senecta, defodiunt. Hoc solum ebur est: cætero, et in his quoque, qua corpus intexit, vilitas ossea. Quanquam nuper ossa etiam in laminas secari cœpêre penuria. Etenim rara amplitudo jam dentium, præterquam ex India reperitur: cætera in nostro orbe cessêre luxuriæ. Dentium candore intelligitur juventa. Circa hos belluis summa cura: alterius mucroni parcunt, ne sit præliis hebes: alterius operario usu fodiunt radices, impellunt moles: circumventique à venantibus, primos constituunt, quibus sunt minimi, ne tanti prælium putetur: postea fessi, impactos arbori frangunt, prædaque se redimunt.

Mirum in plerisque animalium, scire quare petantur: sed et per cuncta quid caveant. Ele-

parvenir à terre, marchoient à reculons, pour se cacher la longueur du trajet.

Ils savent que toute la proie que nous voulons faire sur eux, ce sont ces armes naturelles que Juba nomme leurs cornes, et qu'Hérodote, beaucoup plus ancien, nomme leurs dents, par une expression qui est à la fois plus juste et plus adoptée par l'usage : aussi les enfouissent-ils pour nous en frustrer, quand elles tombent par accident ou par vieillesse. Ces dents sont proprement ce qu'on nomme l'ivoire ; et même on regarde comme matière de rebut, comme de l'os commun la partie des défenses de l'éléphant qui ne sort point au dehors. On s'est pourtant avisé depuis peu, faute d'ivoire, de couper aussi les os en lame ; car on ne trouve plus guères de grandes pièces d'ivoire, à moins de les tirer de l'Inde, le luxe ayant déjà mis en œuvre tout l'ivoire de notre hémisphère. On connoît la jeunesse des éléphans à la blancheur de ces deux dents saillantes. Elles sont le grand objet de leurs soins. Ils réservent l'une à se battre dans l'occasion, et se gardent bien d'en émousser la pointe : quant à l'autre, ils la font servir à leurs usages ordinaires, pour déterrer des racines et pousser de pesantes masses. S'ils sont environnés par les chasseurs, ils opposent dans le premier rang ceux qui ont les plus petites dents, pour faire croire que la guerre qu'on leur fait n'en vaut pas la peine ; et quand leurs forces sont épuisées, ils se cassent les dents contre un arbre, et les sacrifient pour se sauver.

N'est-ce pas une merveille, que la plupart des animaux connoissent pourquoi on les attaque ? Le détail des précautions qu'en conséquence ils prennent, n'est pas moins surpre-

phas homine obvio forte in solitudine, et simpliciter oberrante, clemens placidusque etiam demonstrare viam traditur. Idem vestigio hominis animadverso priusquam homine, intremiscere insidiarum metu, subsistere ab olfactu, circumspectare, iras proflare, nec calcare, sed erutum proximo tradere, illum sequenti, nuncio simili usque ad extremum: et tunc agmen circumagi, et reverti, aciemque dirigi: adeo omnium odori durare virus illud, majore ex parte ne nudorum quidem pedum. Sic et tigris etiam feris cæteris truculenta, atque ipsa elephanti quoque spernens vestigia, hominis viso transferre dicitur protinùs catulos. Quonam modo agnito? ubi antè conspecto illo, quem timet? Etenim tales silvas minime frequentari certum est. Sane mirentur ipsam vestigii raritatem: sed unde sciunt timendum esse? Immo verò cur vel ipsius conspectum paveant, tanto viribus, magnitudine, velocitate præstantiores? Nimirum hæc est natura rerum, hæc potentia

nant. L'éléphant qui, rencontrant par hasard un voyageur égaré dans un pays perdu, porte, dit-on, la douceur et la complaisance jusqu'à le remettre sur sa route, est au contraire épouvanté à la vue de la trace de l'homme avant d'avoir aperçu l'homme même. Le tremblement lui prend aussitôt, dans la crainte de quelque piége. Il s'arrête à l'odeur de la piste, jette ses regards de tous côtés, souffle tout en colère; et sans fouler aux pieds cette trace suspecte, il enlève la partie du sol où subsiste ce vestige de l'homme, la passe à son voisin, et celui-ci à un autre, faisant ainsi courir la nouvelle jusqu'au dernier. La troupe alors fait une circonvallation, puis volte-face; puis se présente en bataille rangée : tant est forte l'impression que fait sur tous ces animaux l'odeur odieuse de la trace humaine, quand même l'homme dont ils surprennent les vestiges, ne marcheroit point nus-pieds.

Ce qu'on raconte du tigre est à peu près semblable. On assure que, quelque redoutable qu'il paroisse aux autres bêtes féroces, et quelque peu de cas qu'il fasse des traces de l'éléphant, le tigre n'aperçoit pas plutôt celle d'un homme, qu'il court transporter ailleurs ses petits. Comment connoît-il, et où a-t-il vu auparavant la personne qu'il redoute? Les forêts qu'il habite ne sont assurément point fréquentées. Je conçois que ces animaux puissent trouver étrange une trace humaine; mais d'où savent-ils qu'il y ait là quelqne chose de redoutable pour eux? Pourquoi même en voyant l'homme, le craindroient-ils, puisqu'ils ont sur lui l'avantage réuni de la force, de la taille et de la célérité? Tel est le cri puissant de la nature : il faut que les bêtes les

ejus, sævissimas ferarum maximasque numquam vidisse quod debeant timere, et statim intelligere cum sit timendum.

Elephanti gregatim semper ingrediuntur. Ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnem transituri minimos præmittunt, ne majorum ingressu atterente alveum, crescat gurgitis altitudo. Antipater auctor est, duos Antiocho regi in bellicis usibus, celebres etiam cognominibus, fuisse: etenim novere ea. Certe Cato, cum imperatorum nomina annalibus detraxerit, eum qui fortissime præliatus esset in Punica acie, Surum tradidit vocatum, altero dente mutilato. Antiocho vadum fluminis experienti renuit Ajax, alioquin dux agminis semper. Tum pronunciatum, ejus fore principatum qui transisset: ausumque Patroclum, ob id phaleris argenteis, quo maxime gaudent, et reliquo omni primatu donavit. Ille, qui notabatur, inedia mortem ignominiæ prætulit. Mirus namque pu-

plus cruelles, et les plus redoutables animaux, sans avoir jamais vu ce qu'ils ont raison de craindre, sentent pourtant à point nommé quand le moment de craindre est venu.

Les éléphans vont toujours en troupe. Le plus vieux de tous marche à la tête, et le plus vieux après lui marche à la queue. Au passage d'une rivière ils font passer les petits devant, de peur que les gros n'enfoncent trop le terrein, et n'augmentent la profondeur de l'eau. Antipater fait mention de deux éléphans de guerre appartenant au Roi Antiochus, et qui partageoient l'illustration de leurs noms avec deux héros célèbres; noms au surplus que ces animaux sentoient leur être appropriés. Et cette assertion d'Antipater, au sujet des noms héroïques donnés aux éléphans, est justifiée par Caton, qui, tout en passant sous silence dans ses annales les noms des chefs Carthaginois, observe que celui des éléphans de l'armée Punique qui se battit le mieux, fut mutilé d'une dent, et qu'en conséquence on lui donna le nom de Surus. Antipater écrit donc le fait suivant: L'éléphant nommé Ajax, après avoir toujours été chef de troupe, refusa un jour de sonder le gué d'une rivière qu'Antiochus vouloit passer. On publia à haute voix, que celui des éléphans qui passeroit le premier, seroit établi chef de la bande; et l'éléphant Patrocle passa hardiment. En conséquence, Antiochus le gratifia du caparaçon d'argent (distinction à laquelle ces animaux sont fort sensibles), et lui fit donner toutes les autres marques de prééminence. Ajax déshonoré se laissa mourir de faim, aimant mieux ne plus vivre, que de vivre avec ignominie; car la honte est un sentiment qui les affecte au-delà de toute

dor est, victusque vocem fugit victoris: terram ac verbenas porrigit.

Elephantos Italia primum vidit Pyrrhi regis bello, et boves Lucas appellavit, in Lucanis visos, anno urbis quadringentesimo septuagesimo secundo: Roma autem in triumpho, septem annis ad superiorem numerum additis. Eadem plurimos anno quingentesimo secundo, victoria L. Metelli pontificis in Sicilia de Pœnis captos. Centum quadraginta duo fuêre transvecti ratibus, quas doliorum consertis ordinibus imposuerat. Verrius eos pugnasse in circo, interfectosque jaculis tradit penuria consilii: quoniam neque ali placuisset, neque donari regibus. L. Piso inductos dumtaxat in circum, atque ut contemptus eorum incresceret, ab operariis hastas præpilatas habentibus, per circum totum actos. Nec quid deinde iis factum sit, auctores explicant, qui non putant interfectos.

Clara est unius è Romanis dimicatio adversus elephantum, cum Hanibal captivos nostros dimicare inter sese coëgisset. Namque unum qui supererat, objecit elephanto: et ille, dimicti pactus, si interemisset, solus in arena congressus, magno Pœnorum dolore, confecit. Hannibal, cum famam ejus dimicationis contemptum

croyance. De deux éléphans, le vaincu se retire à la seule voix du vainqueur, en lui présentant de la terre et de la verveine.

La première fois qu'on ait vu des éléphans en Italie; ce fut durant la guerre de Pyrrhus. On les nomma pour lors bœufs Luques, pour les avoir vus en premier lieu chez les Lucaniens. Ce fut l'an de Rome 472. Sept ans après, Rome en vit mener pour la première fois en triomphe; et l'an 502 on en vit plusieurs qui avoient été pris dans une bataille gagnée en Sicile sur les Carthaginois par Lucius Métellus le pontife. Il en fit transporter cent quarante-deux, au moyen de radeaux qu'il avoit fait construire sur plusieurs rangées de tonneaux joints ensemble. Verrius dit qu'on les fit combattre dans le cirque, et qu'on les tua à coups de javelots, parce que la république ne savoit qu'en faire, ne voulant ni les nourrir, ni les donner en présent à des princes étrangers. Pison prétend qu'on se contenta de les produire dans le cirque dont on leur fit faire le tour sous la conduite de simples manœuvres, qui n'avoient pour armes que des manches de piques, arrondis par le bout, et cela pour achever de rendre ces animaux méprisables. Les auteurs qui pensent qu'on ne les tua point, ne disent point ce qu'on en fit.

On cite un combat célèbre d'un Romain contre un éléphant. Annibal, après avoir obligé nos prisonniers à en venir aux mains entr'eux, donna un éléphant à combattre à celui de ces captifs qui survécut à tous les autres, avec promesse de le mettre en liberté, s'il tuoit aussi cet adversaire. Le Romain se battit seul dans l'arène contre l'éléphant, et le tua au grand regret des Carthaginois. Comme il s'en revenoit, Annibal, réfléchissant à l'idée désa-

allaturam belluis intelligeret, equites misit, qui abeuntem interficerent. Proboscidem eorum facillime amputari, Pyrrhi præliorum experimentis patuit. Romæ pugnasse Fenestella tradit primum omnium in circo, Claudii Pulchri ædilitate curuli, M. Antonio, A. Postumio Coss. anno urbis sexcentesimo quinquagesimo quinto. Item post annos XX Lucullorum ædilitate curuli adversus tauros. Pompeii quoque altero consulatu, dedicatione templi Veneris victricis, pugnavêre in circo viginti, aut ut quidam tradunt, XVII, Gætulis ex adverso jaculantibus, mirabili unius dimicatione, qui pedibus confossis repsit genibus in catervas, abrepta scuta jaciens in sublime, quæ decidienta voluptati spectantibus erant in orbem circumacta, velut arte, non furore belluæ jacerentur. Magnum et in altero miraculum fuit, uno ictu occiso. Pilum autem sub oculo adactum, in vitalia capitis venerat. Universi eruptionem tentavêre, non sine vexatione populi, circumdati clathris ferreis. Qua de causa Cæsar dictator, postea simile spectaculum editurus, euripis arenam circumdedit : quos Nero princeps sustulit, equiti loca addens. Sed Pom-

vantageuse que donneroit de ces animaux la nouvelle du combat, envoya après lui des cavaliers qui l'assassinèrent. L'expérience fit voir dans les batailles de Pyrrhus, qu'il est fort aisé de couper la trompe aux éléphans. Fenestella rapporte qu'ils combattirent pour la première fois à Rome dans le cirque, aux jeux de Claudius Pulcher, édile curule sous le consulat de Marcus Antonius et d'Aulus Postumius, l'an de Rome 655, et encore vingt ans après, lorsque les deux Lucullus remplirent l'édilité curulaire. Ce dernier combat fut d'éléphans à taureaux. Ils combattirent aussi dans le cirque au nombre de vingt, ou seulement de dix-sept, selon d'autres, contre des archers Gétules, sous le consulat de Pompée, à la dédicace du temple de Vénus victorieuse: il y en eut même un qui s'y distingua d'une manière éclatante. Ayant eu les pieds percés de coups, il se traîna sur les genoux jusqu'au milieu de la troupe ennemie, arrachant et faisant voler en l'air les boucliers, qu'on prenoit grand plaisir à voir retomber en pirouettant; car on eût dit que c'étoit de la part de l'animal un jeu d'adresse, plutôt qu'un accès de fureur. Il arriva une autre singularité à l'égard d'un autre éléphant. Il fut tué roide d'un seul coup, le javelot lui étant entré par l'œil dans la cervelle. Aussitôt les autres éléphans tentèrent tous à la fois de se sauver; et le peuple en souffrit malgré le treillis de fer qui étoit à l'entour: accident qui engagea César, parvenu à la dictature, et prêt à redonner de semblables jeux, à faire entourer l'arène de fossés remplis d'eau, qui pourtant furent ensuite comblés par Néron, quand il voulut augmenter le terrein destiné aux places des chevaliers. Pour en revenir aux éléphans

peiani amissa fugæ spe misericordiam vulgi inenarrabili habitu quærentes supplicavêre, quadam sese lamentatione complorantes : tanto populi dolore, ut oblitus imperatoris, ac munificentiæ honori suo exquisitæ, flens universus consurgeret, diraseque Pompeio, quas ille mox luit, imprecaretur. Pugnavêre et Cæsari dictatori tertio consulatu ejus, viginti contra pedites quingentos : iterumque totidem turriti cum sexagenis propugnatoribus, eodem quo priores numero peditum, et pari equitum ex adverso dimicante : postea singuli, principibus Claudio et Neroni in consummatione gladiatorum. Ipsius animalis tanta narratur clementia contra minus validos, ut in grege pecudum occurrentia manu dimoveat, ne quod obterat imprudens : nec nisi lacessiti noceant, ideoque gregatim semper ambulent, minime ex omnibus solivagi. Equitatu circumventi, infirmos aut fessos, vulneratosve in medium agmen recipiunt : ac velut imperio ac ratione, per vices subeunt. Capti celerrimè mitificantur hordei succo.

Capiuntur autem in India unum ex domitis agente rectore, qui deprehensum solitarium, de

de Pompée, quand ils eurent perdu toute espérance d'échapper, ils cherchèrent à émouvoir la pitié des spectateurs, en essayant toutes sortes de postures suppliantes, et en joignant à ces prières démonstratives une sorte de plainte lamentable. L'assemblée en fut si touchée, que, sans égard pour Pompée, et pour les jeux magnifiques qu'il célébroit en l'honneur du peuple Romain, les spectateurs se levèrent de leurs places, en fondant en larmes, et en faisant contre lui des imprécations qui eurent bientôt leur effet. César étant dictateur, et en même temps consul pour la troisième fois, fit combattre vingt éléphans contre cinq cents piétons; et une autre fois encore vingt autres chargés de tours munies de soixante combattans, contre le même nombre de piétons et un nombre pareil de cavaliers. Enfin, sous les empereurs Claude et Néron, on fit battre des éléphans tête à tête contre des gladiateurs, à condition du congé et de la retraite pour les gladiateurs.

La douceur des éléphans est telle envers les animaux qu'ils jugent plus foibles qu'eux, qu'en passant au milieu d'un troupeau, ils écartent avec leurs trompes ceux qu'ils pourroient écraser par mégarde. En un mot, ils ne font point de mal qu'on ne les attaque, et se plaisent moins qu'aucun autre animal à vivre seuls et sauvagement; aussi vont-ils toujours de compagnie. S'ils sont investis par un corps de cavalerie, ils mettent au centre de la troupe ceux qui sont foibles, ou fatigués, ou blessés, et ils se battent en bon ordre comme s'ils connoissoient les règles de la subordination et l'art de la guerre. Quand on les a une fois pris, on les apprivoise bientôt en leur donnant de l'orge à manger.

Dans l'Inde, pour prendre des éléphans, le chasseur en monte un déjà privé; et quand il

abactumve à grege, verberet ferum : quo fatigato, transcendit in eum, nec secus ac priorem regit. Africa foveis capit, in quas deerrante aliquo, protinus cæteri congerunt ramos, moles devolvunt, aggeres construunt, omnique vi conantur extrahere. Antea domitandi gratiâ, greges equitatu cogebant in convallem manu factam, et longo tractu fallacem : cujus inclusos ripis fossisque, fame domabant. Argumentum erat ramus homine porrigente clementer acceptus. Nunc dentium causâ, pedes eorum jaculantur, alioquin mollissimos. Troglodytæ contermini Æthiopiæ, qui hoc solo venatu aluntur, arbores propinquas itineri eorum conscendunt. Inde totius agminis novissimum speculati, extremas in clunes desiliunt. Lævâ apprehenditur cauda : pedes stipantur in sinistro femine. Ita pendens alterum poplitem dextra cædit præacuta bipenni : hoc crure tardato profugiens, alterius poplitis nervos ferit, cuncta præceleri pernicitate peragens. Alii tutiore genere, sed magis fallaci,

rencontre un éléphant sauvage qui s'est écarté de la troupe, il le poursuit et le frappe jusqu'à ce qu'il l'ait outré de fatigue : alors il monte de l'un sur l'autre, et rend celui-ci aussi souple que le premier. En Afrique, on creuse des fossés, où l'on attend que quelqu'un de ces animaux vienne à tomber. Cependant si les autres s'aperçoivent de l'accident, ils s'empressent de jeter des branches dans la fosse, d'y rouler de grosses masses, et de la combler de terre ; en un mot, ils n'oublient rien pour retirer leur camarade. Anciennement la chasse des éléphans se faisoit par des hommes à cheval, qui poussoient la troupe jusque dans un chemin préparé exprès, en forme d'un long défilé sans issue. Les éléphans s'y trouvoient renfermés par des rivages et des fossés ; et une fois amenés là, on les domptoit par la faim. On connoissoit qu'on en étoit venu à bout, quand une branche d'arbre qu'un homme leur présentoit à manger, étoit acceptée de bonne grâce. Aujourd'hui qu'on n'en veut qu'à leurs dents, on s'attache à leur darder les pieds, qu'ils ont d'ailleurs tendres et délicats. Les Troglodytes, voisins de l'Ethiopie, qui ne vivent que de la chasse de ces animaux, grimpent sur les arbres le long des chemins par où la troupe a coutume de passer. Ils épient celui qui passe le dernier, lui sautent sur la croupe, saisissent la queue avec la main gauche, appuyent les pieds sur la cuisse gauche de l'animal, lui coupent, ainsi suspendus, un jarret de la main droite, avec une hache extrêmement tranchante, sautent en bas pour s'enfuir quand il a une jambe estropiée, et en se sauvant lui coupent encore l'autre jarret, le tout avec une agilité et une promptitude surprenantes. D'autres chasseurs emploient une méthode

intentos ingentes arcus defigunt humi longius. Hos præcipui viribus juvenes continent : alii connixi pari conatu contendunt, ac prætereuntibus sagittarum venabula infigunt, mox sanguinis vestigiis sequuntur. Elephantorum generis feminæ multò pavidiores.

Domantur autem rabidi, fame et verberibus, elephantis aliis admotis, qui tumultuantem catenis coërceant : et aliàs circa coïtus maxime efferantur, et stabula Indorum dentibus sternunt. Quapropter arcent eos coïtu, feminarumque pecuaria separant, quæ haud alio modo, quam armentorum habent. Domiti militant, et turres armatorum in hostes ferunt, magnaque ex parte Orientis bella conficiunt. Prosternunt acies, proterunt armatos. Iidem minimo suis stridore terrentur, vulneratique et territi retro semper cedunt, haud minore partium suarum pernicie.

moins périlleuse, à la vérité, mais aussi d'une réussite bien moins certaine : c'est de les attaquer de loin au moyen d'arcs tendus et d'une longueur démesurée. Le sommet de ces arcs tient à un long pieu enfoncé en terre ; ils sont d'ailleurs fortement tenus, et assujettis par les efforts réunis de jeunes gens des plus vigoureux, tandis que d'autres, avec des efforts non moins surprenans, bandent ces arcs prodigieux, et ramènent à eux la corde. Par ce moyen, on décoche des pieux de chasse, en guise de flèches, aux éléphans qui passent par cette route ; et du moment qu'ils sont blessés, on les suit à la trace du sang qu'ils répandent. Les élephans femelles sont beaucoup plus timides que les mâles.

Quand ils sont furieux, on emploie les coups et la faim pour les réduire ; et l'on a soin de les attacher à des éléphans apprivoisés, qui les tiennent à la chaîne et les empêchent d'exercer leur fougue. Le temps où ils sont en amour, est sur-tout celui où ils entrent en fureur. Ils renversent alors avec leurs défenses, les étables où les tiennent les Indiens. On les empêche donc de s'accoupler en tenant à part les femelles, qu'on gouverne aussi aisément que nous faisons nos bestiaux. Quand les mâles sont domptés on les dresse pour la guerre, et on les habitue à porter des tours chargées de combattans pour aller à l'ennemi. Ils décident du succès dans la plupart des guerres de l'Orient, mettant le désordre dans les armées, et foulant aux pieds les soldats. Cependant le plus petit cri d'un pourceau les effraye ; et une fois épouvantés, ils retournent obstinément sur leurs pas : alors l'armée dans laquelle ils servent a autant à souffrir d'eux qu'auroit pu faire l'ennemi. Les éléphans d'Afrique redoutent ceux de l'Inde ; ils

Indicum Afri pavent, nec contueri audent: nam et major Indicis magnitudo est.

Decem annis gestare in utero vulgus existimat: Aristoteles biennio, nec amplius quàm singulos: vivere ducenis annis, et quosdam treçenis. Juventa eorum à sexagesimo incipit. Gaudent amnibus maxime, et circa fluvios vagantur, cum alioquin nare propter magnitudinem corporis non possint. Iidem frigoris impatientes: maximum hoc malum: inflationemque et profluvium alvi, nec alia morborum genera sentiunt. Olei potû tela, quæ corpori eorum inhæreant, decidere invenio: à sudore autem facilius adhærescere. Et terram edisse his tabificum est, nisi sæpius mandant. Devorant autem et lapides. Truncos quidem gratissimo in cibatu habent. Palmas excelsiores fronte prosternunt, ac ita jacentium absumunt fructum. Mandunt ore: spirant et bibunt, odoranturque haud improprie appellata manu. Animalium maxime odere murem: et si pabulum in præsepio positum attingi ab eo vidêre, fastidiunt. Cruciatum in potu maximum sentiunt hausta hirudine, quam sanguisugam vulgo cœpisse ap-

n'osent les regarder en face ; et ceux de l'Inde sont en effet d'une plus grande taille.

Le vulgaire croit que la femelle de l'éléphant est dix ans pleine ; mais Aristote réduit la durée de sa gestation à deux ans. Il ajoute qu'elle ne met bas qu'une fois dans sa vie, qu'elle n'enfante qu'un seul petit, et que les éléphans vivent jusqu'à deux cents ans, quelquefois jusqu'à trois cents. Leur adolescence commence à soixante. Ils se plaisent fort au voisinage des rivières, se promenant volontiers au bord de l'eau, mais sans avoir la faculté de nager, à cause de leur excessive grosseur. Ils sont fort sensibles au froid, qui est la plus grande incommodité qu'ils puissent ressentir. D'ailleurs ils ne sont sujets qu'à des ventosités et aux dévoiemens, et ne connoissent point d'autres maladies. Je trouve par écrit qu'en buvant de l'huile, ils font tomber et se détacher les traits dont on les a percés, et qu'au contraire leur sueur ne fait que rendre ces mêmes traits plus adhérens dans la blessure. Il leur est mortel de manger de la terre, à moins qu'ils n'y soient bien accoutumés. Ils dévorent jusqu'à des pierres : les troncs d'arbre sont leur nourriture favorite. Ils renversent à coups de tête les palmiers trop élevés, après quoi ils en mangent le fruit. La bouche leur sert à manger, et la trompe à boire et à respirer ; celle-ci est encore chez eux l'organe de l'odorat. L'animal dont ils ont le plus d'horreur, est le rat ; et pour peu qu'ils s'aperçoivent qu'il a touché au fourrage dont on garnit leur mangeoire, ils n'en veulent plus. Ils souffrent de cruels tourmens lorsque en buvant ils avalent ce qu'on commence à nommer vulgairement une sangsue, et qu'elle s'at-

pellari adverto. Hæc ubi in ipso animæ canali se fixit, intolerando afficit dolore.

Durissimum dorso tergus, ventri molle, setarum nullum tegumentum : ne in cauda quidem præsidium abigendo tædio muscarum, (namque id et tanta vastitas sentit:) sed cancellata cutis, et invitans id genus animalium odore. Ergo cum extenti recepêre examina, arctatis in rugas repente cancellis, comprehensas enecant. Hoc iis pro cauda, juba, villo est.

Dentibus ingens pretium, et deorum simulacris lautissima ex iis materia. Invenit luxuria commendationem et aliam, expetiti in callo manus saporis : haud alia de causa, credo, quam quia ipsum ebur sibi mandere videtur. Magnitudo dentium videtur quidem in templis præcipua. Sed tamen in extremis Africæ, qua confinis Æthiopiæ est, postium vicem in domiciliis præbere; sepesque in iis et pecorum stabulis, pro palis, elephantorum dentibus fieri, Polybius tradidit, auctore Gulussa regulo.

Elephantos fert Africa ultra Syrticas solitudines, et in Mauritania : ferunt Æthiopes et Tro-

tache au conduit de la respiration, où elle leur cause des douleurs affreuses.

Ils ont la peau très-dure sur le dos, et tendre sous le ventre, le corps ras et sans poil, et la queue même trop peu garnie pour pouvoir s'en servir à chasser les mouches qui les importunent fort, et aux atteintes desquelles ils ne sont point insensibles, malgré l'énormité de leur masse. Leur peau est sillonnée de plis, d'où s'exhale une odeur qui attire ces insectes. Mais après en avoir laissé venir des essaims en tenant la peau tendue, ils la froncent promptement et écrasent ainsi toutes les mouches qui se trouvent engagées dans le creux des rides. Cet artifice leur tient lieu, à cet égard, de queue, de crinière et de poil.

Les dents sont ce qu'il y a de précieux dans l'éléphant; elles font même la matière la plus riche des statues des divinités. Le luxe de la table a découvert un nouveau genre de mérite à cet animal : on fait du cartilage de la trompe un mets qu'on trouve exquis, mais sans autre raison, je pense, que le plaisir d'imaginer qu'on mange de l'ivoire. Les pièces d'ivoire les plus grandes se voient sur-tout dans les temples ; cependant Polybe rapporte sur la foi du prince Gulussa, que les habitans des confins de l'Afrique, vers l'Ethiopie, en font les jambages des portes de leur maison, ainsi que les pallissades de leurs enclos et de leurs étables, tellement qu'en ces endroits on ne connoît d'autres pieux que les dents d'éléphans.

On trouve des éléphans dans la partie de l'Afrique située au-delà des déserts des Syrtes; on en trouve en Mauritanie, en Ethiopie, et dans la contrée des Troglodytes, comme nous

glodytæ, ut dictum est: sed maximos India, bellantesque cum iis perpetua discordia dracones, tantæ magnitudinis et ipsos, ut circumplexu facili ambiant, nexuque nodi perstringant. Commoritur ea dimicatio: victusque corruens, complexum elidit pondere.

Mira animalium pro se cuique solertia est, ut his una: ascendendi in tantam altitudinem difficultas draconi: Itaque iter ad pabula speculatus, ab excelsa se arbore injicit. Scit ille imparem sibi luctatum contra nexus: itaque arborum aut rupium attritum quærit. Cavent hoc dracones, ob idque gressus primùm alligant cauda. Resolvunt illi nodos manu. At hi in ipsas nares caput condunt, pariterque spiritum præcludunt, et mollissimas lancinant partes: iidem obvii deprehensi, in adversos erigunt se oculosque maxime petunt. Ita fit ut plerumque cœci, ac fame et mœroris tabe confecti reperiantur. Quam quis aliam tantæ discordiæ causam attulerit, nisi naturam, spectaculum sibi

l'avons observé plus haut. Mais les plus grands naissent dans l'Inde, où leur espèce est continuellement en guerre avec le dragon. Celui-ci est pareillement d'une grandeur démesurée; tellement qu'en se repliant, il enveloppe le corps énorme de l'éléphant, et le tient étroitement serré. Le combat finit par la mort des deux adversaires. L'éléphant succombe; et en tombant, il écrase de son poids l'ennemi qui l'enveloppe de toutes parts.

C'est singulièrement dans le combat du dragon et de l'éléphant que nous avons lieu d'admirer l'industrie donnée par la nature à tous les animaux, chacun selon son espèce. Comme l'embarras du dragon est de pouvoir monter sur un animal de la hauteur d'un éléphant, il l'épie sur la route ordinaire du pâturage; et quand il le voit passer il se jette sur lui du haut d'un arbre. L'éléphant connoît qu'il s'efforceroit en vain d'éviter les liens de son adversaire; ainsi il songe seulement à gagner promptement le voisinage des arbres et des rochers, pour y froisser le dragon; celui-ci le prévient et commence par lui entortiller les jambes par les replis de sa queue. Alors l'éléphant pour se délivrer, employe le secours de sa trompe; mais le dragon lui enfonce sa tête dans la trompe même, lui bouche ainsi le passage de la respiration, et lui ronge les parties les plus délicates. Si, dans un chemin, ils se rencontrent vis-à-vis l'un de l'autre, le dragon se dresse contre l'éléphant, et l'attaque principalement aux yeux. C'est la raison pourquoi on trouve assez souvent des éléphans aveugles, que la faim et la douleur ont réduits à une extrême langueur. A quoi attribuer une si forte antipathie? Il semble qu'on ne puisse autrement

ac paria componentem ? Est et alia dimicationis hujus fama. Elephantis frigidissimum esse sanguinem : ob id æstu torrente præcipue à draconibus expeti. Quamobrem in amnibus mersos insidiari bibentibus : arctatisque illigata manu in aurem morsum defigere : quoniam is tantum locus defendi non possit manu. Dracones esse tantos, ut totum sanguinem capiant. Itaque elephantos ab iis ebibi, siccatosque concidere : et dracones inebriatos opprimi, commorique.

Quando legionum signa esse cæperint aquilæ.

ROMANIS eam legionibus C. Marius in secundo consulatu suo propriè dicavit. Erat et antea prima cum quatuor aliis : lupi, minotauri, equi, aprique, singulos ordines anteibant. Paucis ante annis sola in aciem portari cœpta erat : reliqua in castris relinquebantur. Marius in totum ea abdicavit. Ex eo notatum, non ferè legionis umquam hibernasse castra, ubi aquilarum non sit jugum.

l'expliquer qu'en disant que la nature s'est fait un divertissement du spectacle de pareils combats. Cependant voici une autre raison qu'on en donne. Le sang des éléphans est, dit-on, très-froid, ce qui affriande fort les dragons à s'en raffraîchir, sur-tout pendant les grandes chaleurs. Ils se plongent dans les rivières pour attendre que l'éléphant vienne y boire, s'accrochent à lui en s'entortillant autour de sa trompe, et le mordent à l'oreille sans quitter prise, parce que c'est le seul endroit du corps que la trompe ne sauroit défendre. On prétend que les dragons sont d'un volume si considérable, qu'il sucent le sang de l'éléphant jusqu'à la dernière goutte, que l'éléphant ainsi épuisé, tombe à terre ; mais que le dragon, qui d'ailleurs est alors dans un état d'ivresse, meurt en même temps que l'éléphant dont le poids l'accable.

Quand l'aigle a commencé à figurer parmi les enseignes militaires des légions Romaines.

CAIUS Marius, dans son second consulat, ordonna que l'aigle seroit l'enseigne propre des légions Romaines. Avant lui il y avoit quatre autres enseignes qui marchoient chacune à la tête d'un corps de troupes, savoir; le loup, le minotaure, le cheval, et le sanglier; et à la tête de toutes ces enseignes marchoit l'aigle. Quelques années auparavant on avoit commencé à ne porter dans les combats que l'enseigne de l'aigle, et on laissoit au camp les quatre autres, que Marius abolit entièrement. Depuis cette époque, on n'a presque jamais vu une légion hiverner quelque part, sans qu'il y eût dans son camp une paire d'aigles.

De arborum honore, et quando platanus primùm in Italia.

Hæc fuêre numinum templa, priscoque ritu simplicia rura etiam nunc deo præcellentem arborem dicant. Nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra, quam lucos, et in iis silentia ipsa adoramus. Arborum genera numinibus suis dicata perpetuo servantur: ut Jovi esculus, Apollini laurus, Minervæ olea, Veneri myrtus, Herculi populus. Quin et Silvanos, Faunosque, et dearum genera silvis, ac sua numina, tamquam et cœlo, attributa credimus. Arbores postea blandioribus fruge succis hominem mitigavêre. Ex iis recreans membra olei liquor, viresque potus vini: tot denique sapores annui sponte venientes: et mensæ (depugnetur licet earum

Des honneurs rendus aux arbres ; de la nature des platanes, et de la première époque de ces arbres en Italie.

Les arbres furent autrefois les seuls temples des dieux. Aujourd'hui même encore les gens de la campagne, imitant la simplicité de cette ancienne coutume pieuse, consacrent à la divinité le plus bel arbre de chaque canton. Nous-mêmes nous ne respectons pas moins les bois sacrés, et le religieux silence qui y règne, que les riches statues d'or ou d'ivoire qui nous représentent les dieux. Aussi les arbres qui anciennement étoient consacrés à des divinités particulières, le sont encore maintenant ; comme le chêne nommé *Esculus* à Jupiter, le laurier à Apollon, l'olivier à Minerve, le myrte à Vénus, le peuplier à Hercule. D'ailleurs c'est une croyance accréditée, que, comme le ciel a ses divinités propres et spéciales, les bois ont pareillement les leurs, qui sont les Faunes, les Sylvains, et certaines sortes de déesses. Par la suite les hommes trouvèrent dans les fruits de certains arbres des sucs plus doux et plus agréables que ceux que fournissent les blés : tels sont, par exemple, l'huile et le vin, deux liqueurs admirables, dont la première étant employée extérieurement, soulage les membres fatigués ; et la seconde étant prise intérieurement, ranime les forces épuisées : tels sont aussi les sucs d'une infinité de fruits qui viennent annuellement sans culture, et qui sont d'un goût exquis. Car malgré le luxe des tables, et quoique pour y suffire on combatte sur terre contre les bêtes sauvages, et qu'on cherche dans la mer à prendre des poissons

causâ cum feris, et pasti naufragorum corporibus pisces expetantur) etiamnum tamen secundæ. Mille præterea sunt usus earum, sine quîs vita degi non possit. Arbore sulcamus maria, terrasque admovemus: arbore exædificamus tecta. Ex arbore et simulacra numinum fuêre, nondum pretio excogitato belluarum cadaveri: antequam, ut à diis nato jure luxuriæ, eodem ebore numinum ora spectarentur, et mensarum pedes. Produnt Alpibus coërcitas, et tum inexsuperabili munimento Gallias, hanc primum habuisse causam superfundendi se Italiæ, quod Helico ex Helvetiis civis earum, fabrilem ob artem Romæ commoratus, ficum siccum et uvam, oleique ac vini præmissa remeans secum tulisset. Quapropter hæc vel bello quæsisse venia sit.

Sed quis non jure miretur, arborem umbræ gratia tantum ex alieno petitam orbe? Platanus hæc est, mare Ionium in Diomedis insulam ejusdem tumuli gratia primum invecta, inde in Siciliam transgressa, atque inter primas do-

engraissés des cadavres des hommes qui y ont fait naufrage, les fruits néanmoins continuent d'être l'honneur des secondes tables. Les arbres fournissent en outre mille commodités qui sont nécessaires à l'entretien de la vie humaine. C'est par le moyen des arbres, que nous traversons la vaste étendue des mers, et que nous communiquons avec les pays les plus éloignés. On les emploie à la construction des édifices. Anciennement on en faisoit les statues des divinités, avant qu'on se fût avisé de donner du prix à une matière animale, je veux dire, à l'ivoire, et d'en composer, par une sorte de profanation, et les pieds des tables, et l'auguste face des dieux, comme pour rendre les dieux mêmes complices des abus du luxe.

On raconte que ce qui engagea la première fois les Gaulois à se jeter sur l'Italie, dont ils étoient séparés par les Alpes, qui avoient formé jusqu'alors entr'eux et nous un retranchement insurmontable; ce fut un Helvétien nommé Hélicon, qui, après avoir exercé quelque temps un métier à Rome, retourna ensuite dans sa patrie, et y apporta d'Italie des figues sèches, des grappes de raisins, avec du vin et de l'huile d'élite; toutes choses si exquises, que, s'il y a jamais eu une guerre pardonnable, c'est celle que les Gaulois ont entreprise pour s'assurer la conquête du pays où elles croissent.

Mais n'y a-t-il pas sujet de s'étonner que, seulement pour avoir de l'ombrage, on ait fait venir un arbre des pays étrangers? Cet arbre, c'est le platane. Il fut premièrement apporté à travers la mer Ionienne en l'île de Diomède, pour orner le tombeau de ce roi. De là il passa en Sicile, et bientôt après en Italie.

nata Italiæ, et jam ad Morinos usque pervecta, ac tributarium etiam detinens solum, ut gentes vectigal et pro umbra pendant. Dionysius prior, Siciliæ tyrannus, Rhegium in urbem transtulit eas, domûs suæ miraculum, ubi postea factum gymnasium: nec potuisse in amplitudinem adolescere; et alias fuisse in Italia, ac nominatim Hispania, apud auctores invenitur.

Hoc actum circa captæ urbis ætatem: tantumque postea honoris increvit, ut mero infuso enutriantur:, compertum id maxime prodesse radicibus: docuimusque etiam arbores vina potare.

Celebratæ sunt primum in ambulatione academiæ Athenis cubitorum XXXIII à radice ramos antecedente. Nunc est clara in Lycia gelidi fontis socia amœnitate, itineri apposita, domicilii modo, cava LXXX atque unius pedum specu, nemorosa vertice, et se vastis protegens ramis, arborum instar, agros longis obtinet umbris: ac ne quid desit speluncæ imagini, saxeæ intus crepidinis corona muscosos complexa pumices: tam digna miraculo, ut

Maintenant on trouve des platanes jusque dans le pays des Morins : mais ils y sont sujets à un impôt; et ces nations nous payent jusqu'à l'ombre dont nous les laissons jouir. Denys l'ancien, tyran de Sicile, fit transporter des platane dans la ville de Rhège, et les fit mettre, à titre de rareté, dans le jardin de son palais. Ce jardin devint ensuite un lieu d'exercice. Les auteurs remarquent que ces arbres n'y devinrent pas grands : ils ajoutent qu'il y en avoit eu en d'autres endroits de l'Italie, et nommément en Espagne.

Ce fut vers le temps de la prise de Rome par les Gaulois, qu'on apporta pour la première fois des platanes en Italie. Depuis ils y ont acquis une si grande estime, que pour les faire croître, c'est avec du vin qu'on les arrose ; car on a remarqué que cela faisoit beaucoup de bien à leurs racines : ainsi nous avons appris même à nos arbres à s'abreuver de vin.

On a beaucoup parlé des platanes qui étoient dans le lycée à Athènes, et dont les racines, encore plus longues que les branches, s'étendoient jusqu'à trente-trois coudées. Il y a présentement en Lycie un fameux platane, sur un grand chemin, auprès d'une fontaine très-froide. Son tronc est creux, et forme un domicile; ou si l'on veut, une grotte qui n'a pas moins de quatre-vingt-un pieds. La cime de l'arbre ressemble à une petite forêt : ses branches sont si grosses et si grandes, qu'on diroit que ce sont autant d'arbres : tellement qu'il couvre de son ombre un vaste terrein. Et afin qu'il ne manque rien à sa cavité pour ressembler complètement à une grotte, elle est revêtue en dedans, et en rond, d'une bordure de pierre-ponce couverte de mousse. La chose est si

Licinius Mucianus ter consul, et nuper provinciæ legatus, prodendum etiam posteris putârit, epulatum intra eam se cum duodevicesimo comite: large ipsa toros præbente fronde, ab omni afflatu securum, optantem imbrium per folia crepitus, lætiorem, quam marmorum nitore, picturæ varietate, laquearium auro, cubuisse in eadem. Aliud exemplum Caii principis, in Veliterno rure mirati unius tabulata, laxeque ramorum trabibus scamna patula, et in ea epulati, cum ipse, pars esset umbræ, XV convivarum ac ministerii capace triclinio, quam cœnam appellavit ille nidum. Est Gortynæ in insula Creta juxta fontem platanus una, insignis utriusque linguæ monumentis, numquam folia dimittens: statimque ei Græciæ fabulositas superfuit, Jovem sub ea cum Europa concubuisse: ceu vero non alia ejusdem generis esset in Cypro. Sed

merveilleuse, que Licinius Mucianus, qui a été trois fois consul, et depuis peu gouverneur de la province de Lycie, a cru devoir transmettre à la postérité, qu'il avoit mangé dans cette grotte avec dix-huit personnes ; que, dans ce festin, il n'y avoit pour lits de table que des feuilles, et qu'il s'y étoit trouvé parfaitement à l'abri du vent ; que l'épaisseur du feuillage ne lui avoit pas permis d'entendre le bruit même d'une grosse pluie, quelque attention qu'il s'efforcât d'y prendre ; qu'en un mot il avoit goûté plus de plaisir à être ainsi couché dans cette grotte, que s'il eût été dans une salle magnifique, où l'éclat du marbre, la variété des peintures, la richesse des lambris dorés, frappent de toutes parts les yeux. L'empereur Caligula trouva aux environs de Velitres un platane surprenant. Il avoit des branches disposées en planchers, et d'autres qui pouvoient servir de bancs ; ce qui formoit une espèce de salle : de sorte que ce prince y donna un festin à quinze personnes, et quoiqu'il occupât lui seul une partie de l'ombre de cet arbre, non seulement tous les convives étoient à l'aise, mais encore il y avoit assez de places pour que les officiers pussent faire librement leur service. L'empereur appela ce repas le festin du nid, parce qu'il l'avoit donné sur un arbre. A Gortyne, ville de l'île de Crète, il y a auprès d'une fontaine un fameux platane dont les Grecs et les Latins ont beaucoup parlé dans leurs ouvrages ; car il ne perd jamais ses feuilles : c'est pourquoi les Grecs ont dit, dans leurs fables, que ce fut sous cet arbre que Jupiter eut commerce avec Europe ; comme s'il n'y avoit pas aussi dans l'île de Chypre un platane de même nature. Les hommes étant toujours

ex ea primum in ipsa Creta (ut est natura hominum novitatis avida) platani satæ regeneravêre vitium: quandoquidem commendatio arboris ejus non alia major est, quam solem æstate arcere, hieme admittere. Inde in Italiam quoque ac suburbana sua Claudio principe, Marcelli Esernini libertus, sed qui se potentiæ causa Cæsaris libertis adoptasset, spado Thessalicus prædives, et merito dici posset is quoque Dionysius, transtulit id genus.

De unguentis.

QUANDO id primum ad Romanos penetraverit, non facile dixerim. Certum est Antiocho rege Asiaque devictis, urbis anno DLXV, P. Licinium Crassum, L. Julium Cæsarem censores edixisse, ne quis venderet unguenta exotica: sic enim appellavêre. At hercules jam quidam etiam in potus addunt: tantique amaritudo est, ut odore prodigo fruantur ex utraque parte corporis. L. Plocium, L. Planci bis consulis censorisque fratrem, proscriptum à triumviris, in Salernitana latebra unguenti odore proditum constat: quo dedecore tota absoluta proscriptio

curieux de choses nouvelles, les Crétois plantèrent dans leur île des rejetons de cet arbre célèbre : mais les nouveaux platanes qui en sont provenus, n'ont pas conservé la qualité de celui dont ils tirent leur origine ; car ainsi que les platanes ordinaires, ils perdent leurs feuilles en hiver, et leur plus grand mérite consiste à garantir du soleil en été. Du temps de l'empereur Claude, vivoit un affranchi de Marcellus Eserninus. C'étoit un eunuque de Thessalie qui possédoit de grandes richesses. Pour acquérir plus de pouvoir, il s'étoit fait adopter parmi les affranchis de l'empereur. Cet homme, qu'on pourroit appeler avec raison un autre Denys, fit apporter en Italie des platanes de Crète, et les fit mettre dans une maison de plaisance qu'il avoit aux environs de Rome.

Des parfums.

Il n'est pas facile de savoir quand l'usage des parfums commença à s'introduire chez les Romains. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la défaite du roi Antiochus, et la conquête de l'Asie, qui arriva l'an 565 de la fondation de Rome, Publius Licinius Crassus et Lucius César, étant censeurs, défendirent d'exposer en vente des parfums *exotiques*; car ils les qualifioient ainsi. A présent on parfume jusqu'à la boisson; et ce goût des aromates a fait de tels progrès, qu'on les emploie, non seulement au dehors, mais encore au dedans, malgré leur amertume. Lucius Plotius (frère de Lucius Plancus qui fut deux fois consul et censeur) ayant été proscrit par les triumvirs, et s'étant caché près de Salerne, fut découvert par l'odeur de ses parfums. Une sensualité si honteuse dans

est. Quis enim non merito judicet periisse tales.

De libris Numæ.

INGENTIA exempla contra Varronis sententiam de chartis reperiuntur. Namque Cassius Hemina, vetustissimus auctor annalium, quarto eorum libro prodidit, Cn. Terentium scribam agrum suum in Janiculo repastinantem, offendisse arcam, in qua Numa, qui Romæ regnavit, situs fuisset. In eadem libros ejus repertos. P. Cornelio, L. F. Cethego, M. Bæbio Q. F. Pamphilo Coss. ad quos à regno Numæ colliguntur anni DXXXV, et hos fuisse è charta: majore etiam num miraculo, quod tot infossi duraverunt annis: quapropter in re tanta ipsius Heminæ verba ponam. Mirabantur alii, quomodo illi libri durare potuissent: ille ita rationem reddebat: Lapidem fuisse quadratum circiter in media arca vinctum candelis quoquoversus. In eo lapide insuper libros impositos fuisse: propterea arbitrari eos non computruisse. Et libros citratos

un

un proscrit justifioit en quelque sorte la proscription ; car qui n'approuveroit la perte de pareils hommes !

Des livres de Numa.

CERTAINS traits de l'histoire, des plus décisifs, prouvent évidemment que l'usage du papier d'Egypte est beaucoup plus ancien que Varron ne l'a prétendu. Cassius Hémina, très-ancien chroniqueur, rapporte dans le quatrième livre de ses annales, que, sous le consulat de Publius Cornélius, Céthégus, fils de Lucius, et de Marcus Bœbius Pamphilus, fils de Quintus, un greffier de Rome nommé Cnéus Terentius, faisant donner la seconde façon à un champ qu'il avoit sur le mont Janicule, trouva un coffre où étoit le corps du roi Numa, avec les livres de ce prince, lesquels étoient écrits sur du papier d'Egypte. Or, depuis le commencement du règne de Numa jusqu'au consulat dont nous parlons, il s'étoit écoulé cinq cents trente-cinq ans : et cette circonstance, *qu'ils étoient de papiers*, ajoute certainement au prodige que des livres quelconques aient pu se conserver enfouis sous terre pendant tant de siècles. C'est pourquoi je rapporterai le propre récit d'Hémina. Comme plusieurs personnes lui témoignoient leur suprise d'un évènement aussi étrange, il leur expliqua physiquement la chose, en disant, que vers le milieu du coffre il y avoit une pierre quarrée, et liée en tout sens avec des cordes ou mèches cirées ; qu'en les déliant on avoit trouvé les livres en question posés dans le bassin pratiqué à la partie supérieure de la pierre ; et qu'il estimoit que cette disposition les avoit garantis de la moisissure ;

fuisse : propterea arbitrarier tineas non tetigisse. In his libris scripta erant philosophiæ pythagoricæ. Eosque combustos à Q. Petilio prætore, quia philosophiæ scripta essent. Hoc idem tradit L. Piso censorius primo commentariorum: sed libros septem juris pontificii, totidemque pythagoricos fuisse : Tuditanus decimo tertio, Numæ decretorum fuisse : ipse Varro humanarum Antiquitatum sexto, Antias secundo, duos pontificales latinos, totidem græcos præcepta philosophiæ continentes. Idem tertio ponit, quo comburi eos placuerit. Inter omnes vero convenit Sibillam ad Tarquinium Superbum tres libros attulisse : ex quibus igni duo cremati ab ipsa; tertius, cum Capitolio Syllanis temporibus. Præterea Mucianus ter consul prodidit nuper se legisse, cum præsideret Lyciæ, Sarpedonis à Troja scriptam in quodam templo epistolæ chartam. Quod eo magis miror, si etiamnum Homero condente Ægyptus non erat : aut cur,

que d'ailleurs ils étoient garnis de feuilles de citronnier, ce qui avoit dû les préserver des vers; que ces livres contenoient la philosophie pythagoricienne, et que parce qu'ils traitoient de philosophie, ils furent brûlés par ordre du préteur Quintus Pétilius. On trouve aussi, au premier livre des mémoires de Lucius Pison, jadis censeur, le même fait rapporté de la même manière, si ce n'est que, selon Pison, ces livres étoient au nombre de quatorze, dont sept traitoient du droit des pontifes, et les sept autres de la philosophie de Pythagore. Au troisième livre des histoires de Tuditanus, on lit au contraire que ces écrits contenoient les ordonnances du roi Numa. Varron, au sixième livre de ses Antiquités du monde, et Valérius Antias, dans son livre second, disent qu'il n'y avoit que quatre livres; savoir, deux latins, qui traitoient des cérémonies religieuses; et deux grecs, qui contenoient les préceptes de la philosophie. Le même Valérius Antias, dans son troisième livre, explique la raison qui engagea à les faire brûler. Tous les historiens conviennent que la sybille apporta trois livres à Tarquin le Superbe; qu'elle-même en brûla deux, et que le troisième périt du temps de Sylla dans l'incendie du Capitole. Enfin Mucianus, qui a été trois fois consul, a laissé par écrit qu'étant gouverneur de Lycie, il avoit lu tout récemment dans un certain temple, une lettre du roi Sarpédon, datée de Troye, et écrite sur du papier d'Egypte. Ceci me paroît d'autant plus étrange, qu'il résulte des poésies d'Homère que la basse Egypte, autrement le Delta, n'existoit pas encore au temps de la guerre d'Ilion. Que s'il faut admettre que le papier d'Egypte ait été en usage dès cette époque, je suis sur-

si jam hic erat usus, in ipsa illa Lycia Bellerophonti codicillos datos, non epistolas, prodidit. Sterilitatem sentit hoc quoque: factumque jam Tiberio principe inopia chartæ, ut è senatu darentur arbitri dispensandæ: aliàs in tumultu vita erat.

De natura vini.

VINO natura est, hausto accendendi calore viscera intus, foris infuso refrigerandi. Nec alienum fuerit commemorare hoc in loco, quod Androcydes sapientiâ clarus ad Alexandrum Magnum scripsit, intemperantiam ejus cohibens: Vinum poturus, rex, memento te bibere sanguinem terræ: cicuta hominum venenum est, cicutæ vinum. Quibus præceptis si ille obtemperavisset, profecto amicos in temulentia non interemisset. Prorsus ut jure dici possit, neque viribus corporis utilius aliud, neque aliud voluptatibus perniciosius, si modus absit.

pris qu'Homère, parlant de cette même province de Lycie, fasse mention de tablettes données à Bellérophon, et ne les qualifie point de lettres missives, comme c'est l'usage d'appeler ainsi toutes les dépêches écrites sur le papyrus. Il survient quelquefois une disette de papyrus, ainsi que des autres denrées; c'est ce qu'on vit arriver sous le règne de Tibère. En conséquence, le papier d'Egypte devint si cher, que le sénat fut obligé de nommer des commissaires pour le distribuer au peuple : autrement il y auroit eu une sédition dans Rome.

De la nature du vin.

La propriété du vin est d'échauffer les entrailles quand on le boit, et de rafraîchir l'extérieur du corps quand on s'en lave. Il ne sera par hors de propos de rapporter ici ce que le sage Androcyde écrivit à Alexandre le Grand, pour le corriger de l'intempérance à laquelle il étoit sujet. Prince, lui disoit-il, toutes les fois qu'il vous prend envie de boire du vin, souvenez-vous que vous allez boire le sang de la terre; et que si la ciguë est un poison qui tue l'homme, le vin est un poison qui tue la ciguë même. Si Alexandre se fût souvenu de si sages préceptes, jamais il n'eût assassiné dans son ivresse plusieurs de ses amis. En sorte qu'on peut dire, avec raison, que comme il n'y a rien de plus utile pour fortifier le corps que le vin pris modérément, il n'y a rien de plus pernicieux, ni de plus capable de livrer l'âme à la mollesse et aux voluptés, lorsqu'on en prend avec excès.

De liberalitate Cæsaris in vino, et quando primum quatuor genera vini posita.

Quid? non et Cæsar dictator triumphi sui cœna vini Falerni amphoras, Chii cados in convivia distribuit? Idem Hispaniensi triumpho Chium, et Falernum dedit. Epulo vero in tertio consulatu suo, Falernum, Chium, Lesbium, Mamertinum: quo primum tempore quatuor genera vini apposita constat. Postea ergo alia omnia in nobilitatem venerunt, circiter septingentesimum urbis annum.

De usu et proprietatibus olei et oleæ.

OLEO natura tepefacere corpus, et contra algores munire: eidemque fervores capitis refrigerare. Usum ejus ad luxuriam vertêre Græci, vitiorum omnium genitores, in gymnasiis publicando. Notum est, magistratus honoris ejus, octogenis sestertiis strigmenta olei vendidisse. Oleæ honorem Romana majestas magnum præbuit, turmas equitum idibus Juliis ex ea coro-

Des libéralités que Jules César fit en un festin, et de la première fois qu'on servit plusieurs sortes de vins dans un seul repas.

QUE dirons-nous du dictateur César, qui dans le festin qu'il donna pour son triomphe, distribua à chaque troupe de conviés des amphores entières de vin de Falerne, et des pièces entières de vin de Chio? Dans son triomphe d'Espagne, il distribua aussi du vin de Chio et de Falerne : et lorsque, dans son troisième consulat, il étoit chargé du soin des festins sacrés, il distribua du vin de Falerne, de Chio, de Lesbos et de Messine : aussi fut-ce la première fois qu'on vit servir de quatre sortes de vins dans un même festin. Les autres vins commencèrent ensuite, vers l'an sept cent de Rome, à avoir de la réputation.

Des propriétés et usages de l'huile et de l'olivier.

LE propre de l'huile d'olive est d'échauffer le corps, et de le munir contre le froid, et néanmoins de tempérer les ardeurs de la tête. Les Grecs, vrais auteurs de toutes sortes de vices, ont employé l'huile à des superfluités, le faisant servir pour oindre les lutteurs dans les gymnases. On sait que les gouverneurs de ces lieux d'exercice vendoient jusqu'à quatre-vingts grands sesterces les raclures d'huile qui se trouvoient attachées aux murailles. Nos Romains ont tellement honoré l'olivier, qu'ils ont voulu que les troupes de la cavalerie qui passoient en revue le jour des ides de Juillet, fussent couronnées de feuilles d'olivier, comme aussi ceux qui jouissoient de l'honneur du petit triomphe ap-

nando: item minoribus triumphis ovantes. Athenæ quoque victores olea coronant, Græci verò oleastro olympiæ.

De arborum ætate.

VITA arborum quarumdam immensa credi potest, si quis profunda mundi et saltus inaccessos cogitet. Verum ex his quas memoria hominum custodit, durant in Liternino Africani prioris manu satæ olivæ. Item myrtus eodem loco conspicuæ magnitudinis. Subest specus, in quo manes ejus custodire draco traditur. Romæ vero lotos in Lucinæ area, anno qui fuit sine magistratibus CCCLXXIX urbis, æde condita, incertum ipsa quanto vetustior. Esse quidem vetustiorem non est dubium, cum ab eo luco Lucina nominetur: hæc nunc circiter annum CCCCL habet. Antiquior illâ est, sed incerta ejus ætas, quæ capillata dicitur, quoniam Vestalium virginum capillus ad eam defertur.

Verum altera lotos in Vulcanali, quod Romulus constitit ex victoria de decumis, æquæva

pelé ovation. Les vainqueurs, à Athènes, sont pareillement couronnés de feuilles d'olivier : mais les vainqueurs aux jeux olympiques sont couronnés de feuilles d'olivier sauvage.

De l'âge des arbres.

Si l'on a égard à ce qu'on nous raconte des productions de certaines contrées les plus reculées, et à ces forêts immenses dans lesquelles les Romains n'ont jamais pénétré, on pourra croire qu'il y a des arbres dont la durée est infinie. Quant à ceux dont les âges sont connus, on voit encore à Literne, ville de la campagne de Rome, les oliviers que Scipion, le premier du surnom d'Africain, y planta lui-même. On voit aussi dans le même lieu un myrte d'une grandeur extraordinaire, au-dessous duquel est une caverne, où l'on dit qu'un dragon garde l'âme de ce grand homme. A Rome, dans la place de la déesse Lucine, dont le temple fut bâti l'année qu'il n'y eut point de magistrats, c'est-à-dire, l'an trois cent soixante et dix-neuf de la fondation de cette ville, il y a un *Lotos* qui est plus ancien que ce temple, quoiqu'on ne sache pas de combien : mais ce qui prouve indubitablement qu'il est plus ancien, c'est que le nom de Lucine vient du latin *Lucus*, c'est-à-dire, du nom du bois sacré où ce *Lotos* se voit. Le temple de Lucine a maintenant environ quatre cent cinquante ans d'antiquité. Un autre arbre plus ancien que celui-là, mais dont l'âge ne se sait plus au juste, c'est celui qui est appelé chevelu, parce qu'on y suspend les cheveux des vierges vestales.

Près de la chapelle de Vulcain, que Romulus bâtit de la dîme du butin qu'il avoit enlevé

urbi intelligitur, ut auctor est Masurius. Radices ejus in forum usque Cæsaris per stationes municipiorum penetrant. Fuit cum ea cupressus æqualis, circa suprema Neronis principis prolapsa atque neglecta.

Vetustior autem urbe in Vaticano ilex, in qua titulus æreis litteris etruscis, religione arborem jam tum dignam fuisse significat. Tiburtes quoque originem multo ante urbem Romam habent. Apud eos exstant ilices tres, etiam Tiburto conditore eorum vetustiores, apud quas inauguratus traditur. Fuisse autem eum tradunt filium Amphiarai, qui apud Thebas obierit una ætate ante Iliacum bellum.

Sunt auctores et Delphicam platanum Agamemnonis manu satam : et alteram in Caphyis Arcadiæ luco. Sunt hodie ex adverso Iliensium urbis, juxta Hellespontum, in Protesilai sepulcro arbores, quæ omnibus ævis in tantum accrevêre, ut Ilium aspiciant, inarescunt, rursusque adolescunt. Juxta urbem autem quercus, in Ili tumulo tunc satæ dicuntur, cum cœpit Ilium vocari.

Argis olea etiamnum durare dicitur, ad quam Io in vaccam mutatam Argus alligaverit. In

aux ennemis après sa victoire, il y a un autre *Lotos*, qui, selon le témoignage de Masurius, est aussi ancien que Rome. Ses racines passent par le lieu où s'assemblent les citoyens des villes municipales, et s'étendent jusqu'à la place de César. Avec ce *Lotos*, il y avoit un cyprès de la même antiquité, lequel tomba enfin, vers les derniers temps de l'empire de Néron, et qu'on négligea de relever.

Il y a sur le mont Vatican un *ilex* plus ancien que Rome, auquel est attachée une inscription étrusque en caractères d'airain, qui fait connoître que déjà, dès ce temps reculé, on rendoit à cet arbre un culte religieux. La ville de Tivoli a été bâtie long-temps avant Rome : on y voit trois *ilex*, qui sont encore plus anciens que Tiburte le fondateur de cette ville, et auprès desquels on dit qu'il fut inauguré. C'est ce même Tiburte qui, dit-on, étoit fils d'Amphiarée, qui mourut devant Thèbes, un âge avant la guerre de Troye.

Quelques auteurs rapportent qu'Agamemnon avoit planté de sa propre main le platane de Delphes, et aussi celui de Caphye en Arcadie. Tout auprès du tombeau de Protésilaüs, qui est sur le rivage de l'Hellespont, vis-à-vis de la ville d'Ilium, il y a encore aujourd'hui des arbres qui, dans l'espace de chaque siècle, deviennent assez haut pour découvrir cette ville, mais qui ensuite se sèchent, et au bout d'un certain temps reprennent vigueur. On voit auprès de la même ville des chênes que l'on dit avoir été plantés par Ilus, lorsqu'il donna à cette ville le nom d'Ilium.

On dit que l'olivier auquel Argus attacha *Io*, après qu'elle eut été changée en vache, subsite encore aujourd'hui à Argos. Aux envi-

Ponto circa Heracleam aræ sunt Jovis Stratii cognomine : ibi quercus duæ ab Hercule satæ. In eodem tractu portus Amyci est Bebryce rege interfecto clarus. Ejus tumulus à supremo die lauro tegitur, quam insanam vocant : quoniam si quid ex ea decerptum inferatur navibus, jurgia fiant, donec abjiciatur. Regionem Aulocrenen diximus, per quam ab Apamia in Phrygiam itur : ibi platanus ostenditur, ex qua pependerit Marsyas victus ab Apolline, quæ jam tum magnitudine electa est. Nec non palma Deli ab ejusdem dei ætate conspicitur. Olympiæ oleaster, ex quo primus Hercules coronatus est, et nunc custoditur religiose. Athenis quoque olea durare traditur in certamine edita à Minerva.

Quæ corona prima Romæ.

ARVORUM sacerdotes Romulus inprimis instituit, seque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Acca Laurentia nutrice sua geni-

rons d'Héraclée, dans la province de Pont, il y a des autels de Jupiter surnommé Stratien, c'est-à-dire, militaire, près desquels on trouve deux chênes qui ont été plantés par Hercule. Dans le même canton est le port d'Amycus, port célèbre par le tombeau du roi Bébrix, qui y fut tué. Ce tombeau est couvert d'un laurier qui y fut planté le jour même de sa mort, et que l'on appelle le laurier fou, parce que si l'on porte sur un navire la moindre petite branche de cet arbre, il s'y excite aussitôt des querelles qui durent jusqu'à ce qu'elle ait été jetée hors du navire. Nous avons fait mention d'une contrée appelée Aulocrène, par laquelle on passe pour aller d'Apamée en Phrygie. On voit dans cette contrée un platane auquel Marsyas se pendit du dépit qu'il eut d'avoir été vaincu par Apollon. Or, il falloit que cet arbre fût déjà alors d'une grandeur considérable, puisque les traditions portent que Marsyas choisit pour se pendre le plus haut platane du lieu. Dans l'île de Délos, on voit un palmier qui subsistoit dès le temps de la naissance d'Apollon. On conserve encore maintenant à Olympie l'olivier sauvage dont Hercule fut couronné le premier. On dit aussi qu'à Athènes se voit l'olivier que Minerve fit naître pendant la dispute qu'elle eut contre Neptune.

De quoi fut composée, à Rome, la première couronne.

Un des premiers ordres qu'institua Romulus, fut celui de sacrificateurs des champs. Ils étoient au nombre de douze : Romulus en voulut être, et il se nomma le douzième frère ; car les onze autres étoient fils d'Acca Laurentia, sa

tos, spicea corona, quæ vitta alba colligaretur, in sacerdotio eis pro religiosissimo insigni data, quæ prima apud Romanos fuit corona : honosque is non nisi vita finitur : et exsules etiam captosque comitatur. Bina tunc jugera populo Romano satis erant, nullique majorem modum attribuit : quo servos paulo ante principis Neronis, contemptis hujus spatii viridariis, piscinas juvat habere majores : gratumque, si non aliquem et culinas. Numa instituit deos fruge colere, et mola falsa supplicare : atque (ut auctor est Hemina) far torrere, quoniam tostum cibo salubrius esset. Id uno modo consecutum, statuendo non esse purum ad rem divinam, nisi tostum. Is et Fornacalia instituit farris torrendi ferias, et æque religiosas terminis agrorum. Hos enim deos tunc maxime

nourrice. Il leur donna pour marque de leur sacerdoce, une couronne d'épis de blés, laquelle étoit liée avec une bandelette blanche; et ce furent là les premières couronnes dont on usa à Rome. La dignité de ces prêtres dure tant qu'ils vivent; et ceux même qui sont exilés ou prisonniers ne la perdent pas pour cela. Dans ces premiers temps, deux *Jugerum* de terre suffisoient à chaque citoyen Romain; et Romulus ne leur en assigna pas davantage. Maintenant certains hommes, qu'on se souvient d'avoir vus esclaves de Néron, ont, je ne dis pas des vergers, mais des viviers de ce même espace; car pour ce qui est de vergers de deux *Jugerum*, cela ne seroit compté pour rien par eux : et je n'oserai même assurer si quelques-uns de ces nouveaux personnages n'ont pas des cuisines d'une plus grande étendue.

Le roi Numa ordonna d'honorer les dieux en leur offrant du blé et de la farine mêlée de sel. Il voulut même, selon Hémina, que l'on ne se servît à cet usage que du blé roti au four, parce que dans cet état étant plus sain à manger, il est, par cette raison plus digne d'être offert aux dieux : et comme il vit que les Romains étoient peu exacts à remplir scrupuleusement cette condition du sacrifice, il en fit une loi expresse, par laquelle il défendit d'offrir aux dieux d'autre blé, que celui qui auroit été ainsi préparé. Il institua aussi des fêtes fornacales, appelées de la sorte, parce que dans ces jours-là chacun faisoit rotir son blé au four. Il institua de plus les fêtes Terminales à l'honneur du dieu qui préside aux limites des champs. Ces deux fêtes étoient religieusement observées; car en ce temps-là les Romains connoissoient principalement les dieux champêtres : témoin ce dieu

noverant : Sejamque à serendo, Segestam à segetibus appellabant : quarum simulacra in Circo videmus. Tertiam ex his nominare sub tecto religio est. Ac ne degustabant quidem novas fruges aut vina, antequam sacerdotes primitias libassent.

Nequeo mihi temperare, quo minùs unum exemplum antiquitatis afferam, ex quo intelligi possit, apud populum etiam de culturis agendi morem fuisse, qualiterque defendi soliti sint illi viri. C. Furius Cresinus è servitute liberatus, cum in parvo admodum agello largiores multo fructus perciperet, quam ex amplissimis vicinitas; in invidia magna erat, ceu fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem à Sp. Albino curuli die dicta, metuens damnationem, cum in suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in forum attulit, et adduxit familiam validam, atque, (ut ait Piso) bene curatam ac vestitam, ferramenta egregie facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Postea dixit : Veneficia mea, Quirites, hæc sunt : nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucu-

Terme, ainsi nommé parce qu'il présidoit au terme, c'est-à-dire, à la borne ou limite d'un champ : témoin encore la déesse *Seja* qui prit son nom de la semaille du blé ; et la déesse *Segesta* qui prit le sien du mot *Sèges*, moisson. Nous voyons encore dans le grand cirque la statue de ces deux déesses. Quant à la déesse *Segesta*, il n'est pas permis de la nommer à moins qu'on ne soit dans les champs. Enfin on ne goûtoit ni blé nouveau, ni vin nouveau, que les prêtres n'en eussent fait des offrandes et des libations aux dieux.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un exemple pris dans l'antiquité, qui fait voir, que les procès concernant l'agriculture étoient portés devant le peuple, et en même temps comment se défendoient en justice les hommes d'alors. Caius Furius Crésinus, devenu libre, d'esclave qu'il avoit été, retiroit d'un très-petit fonds, beaucoup plus que ses voisins ne faisoient de leurs grands domaines. Ils conçurent une telle jalousie contre lui, qu'ils l'accusèrent d'employer des enchantemens pour attirer dans son champ les grains des possessions voisines. Cité devant le peuple par Spurius Albinus, édile curule, il se vit sur le point d'être condamné lorsque les tribus iroient aux opinions. Dans cette crise, il amena sur la place publique tout son attirail de laboureur : il fit remarquer à l'assemblée des outils bien faits, de forts hoyaux, un soc pesant, des bœufs bien nourris, un domestique nombreux, robuste ; et, comme dit Pison, bien pansé et bien vêtu ; Puis il s'écria : *voilà, Romains, en quoi consiste toute ma magie. Il y manque cependant quelques points essentiels ; ce sont mes fatigues, mes veilles et mes sueurs, que je n'ai pu ap-*

brationes meas, vigiliasque, et sudores. Omnium sententiis absolutus itaque est. Profecto, operâ, non impensâ, cultura constat. Et ideo majores fertilissimum in agro oculum domini esse, dixerunt.

Quandò primùm pistores Romæ fuerint.

PISTORES Romæ non fuêre ad Persicum usque bellum, annis ab urbe condita super DLXXX. Ipsi panem faciebant quirites; mulierumque id opus erat, sicut etiam nunc in plurimis gentium. Artoptam Plautus appellat in fabula, quam Aulalariam scripsit: magna ob id concertatione eruditorum, an is versus poëtæ sit illius: certumque fit, A. Atteii Capitonis sententia coquos tum panem lautioribus coquere solitos: pistoresque tantum eos, qui far pisebant, nominatos. Nec coquos vero habebant in servitiis, eosque ex macello conducebant. Cribrorum genera Galli è setis equorum invenêre, Hispani è lino excussoria et pollinaria, Ægyptus è papyro atque junco.

porter sur cette place. A peine il eut dit ces mots, qu'il fut absous d'une voix unanime. Ah ! certes, c'est du travail, et non de la dépense, que dépend la bonne agriculture. Aussi nos ancêtres disoient-ils que le meilleur engrais d'un champ, c'est l'œil du maître.

Premiers boulangers vus à Rome.

Il n'y a point eu de boulangers à Rome avant la guerre contre Persée roi de Macédoine, c'est-à-dire, pendant plus de cinq cent quatre-vingts ans depuis la fondation de cette ville. Chacun faisoit alors son pain, et c'étoit l'ouvrage des femmes, comme ce l'est encore aujourd'hui chez beaucoup de nations. Plaute, dans un vers de la comédie qu'il a intitulée *Aulularia*, parle d'une boulangerie, ce qui a donné lieu aux savans de disputer si ce vers est de Plaute, parce qu'il est certain, selon Attéius Capiton, qu'alors, dans les meilleures maisons, c'étoient les cuisiniers qui faisoient le pain, et qu'on ne nommoit boulangers (*Pistores*) que ceux qui piloient le blé. Et toutefois les Romains n'avoient pas même de cuisiniers parmi leurs esclaves; mais quand ils en avoient besoin, ils en louoient au marché. Pour ce qui est des cribles et des tamis, ce sont les Gaulois qui ont inventé ceux qui sont faits de crin de cheval. Les Espagnols font de fil de lin leurs fas et bluteaux : les Égyptiens font les leurs de *Papyrus* et de jonc.

De Plinii majoris exitu.

PETIS ut tibi avunculi mei exitum scribam, quò veriùs tradere posteris possis : gratias ago : nam video morti ejus, si celebretur à te, immortalem gloriam esse propositam. Quamvis enim pulcherrimarum clade terrarum, ut populi, ut urbes, memorabili casu, quasi semper victurus, occiderit : quamvis ipse plurima opera et mansura condiderit ; multum tamen perpetuitati ejus scriptorum tuorum æternitas addet. Equidem beatos puto, quibus deorum munere datum est aut facere scribenda, aut scribere legenda ; beatissimos verò quibus utrumque. Horum in numero avunculus meus et suis libris et tuis erit. Quò libentiùs suscipio, deposco etiam quod injungis. Erat Miseni, classemque imperio præsens regebat. Nonum kalend. Septembres, horâ ferè septimâ, mater indicat ei, apparere nubem inusitata et magnitudine et specie. Usus ille sole, mox frigidâ, gustaverat jacens, studebatque : poscit soleas, adscendit locum, ex quo

Trad. de Sacy.

Mort de Pline l'Ancien (*).

Vous me priez de vous apprendre au vrai comment mon oncle est mort, afin que vous en puissiez instruire la postérité. Je vous en remercie; car je conçois que sa mort sera suivie d'une gloire immortelle, si vous lui donnez place dans vos écrits. Quoiqu'il ait péri par une fatalité qui a désolé de très-beaux pays, et que sa perte, causée par un accident mémorable, et qui lui a été commun avec des villes et des peuples entiers, doive éterniser sa mémoire; quoiqu'il ait fait bien des ouvrages qui dureront toujours, je compte pourtant que l'immortalité des vôtres contribuera beaucoup à celle qu'il doit attendre. Pour moi, j'estime heureux ceux à qui les dieux ont acordé le don, ou de faire des choses dignes d'être écrites, ou d'en écrire de dignes d'être lues; et plus heureux encore ceux qu'ils ont favorisés de ce double avantage. Mon oncle tiendra son rang entre les derniers, et par vos écrits, et par les siens; et c'est ce qui m'engage à exécuter plus volontiers des ordres que je vous aurois demandés. Il étoit à Misène, où il commandoit la flotte. Le vingt-troisième d'Août, environ une heure après midi, ma mère l'avertit qu'il paroissoit un nuage d'une grandeur et d'une figure extraordinaire. Il avoit été quelque temps couché au soleil, avoit pris ensuite le bain d'eau froide, et après un léger déjeuné, il s'étoit jeté sur un lit, où il étudioit. Il se lève, et monte en un

(*) *Pline le Jeune à Tacite.*

maximè miraculum illud conspici poterat. Nubes (incertum procul intuentibus ex quo monte, Vesuvium fuisse postea cognitum est) oriebatur, cujus similitudinem et formam non alia magis arbor quàm pinus expresserit. Nam longissimo velut trunco elata in altum, quibusdam ramis diffundebatur; credo, quia recenti spiritu evecta, deinde senescente eo destituta, aut etiam pondere suo victa, in latitudinem vanescebat; candida interdum, interdum sordida et maculosa, prout terram cineremve sustulerat. Magnum propriusque noscendum, ut eruditissimo viro, visum. Jubet Liburnicam aptari, mihi, si venire unà vellem, facit copiam. Respondi studere me malle; et fortè ipse quod scriberem dederat. Egrediebatur domo, accipit codicillos. Retinæ classiarii imminenti periculo exterriti (nam villa ea subjacebat, nec ulla nisi navibus fuga) ut se tanto discrimini eriperet orabant. Vertit ille consilium, et quod studioso animo inchoaverat, obit maximo. Deducit quadriremes, adscendit ipse non Retinæ modò, sed multis (erat enim frequens amœnitas oræ) laturus auxilium. Properat illuc unde alii fugiunt;

lieu d'où il pouvoit aisément observer ce prodige. Il étoit difficile de discerner de loin de quelle montagne ce nuage sortoit. L'évènement a découvert depuis que c'étoit du Mont Vésuve. Sa figure approchoit de celle d'un arbre, et d'un pin plus que d'aucun autre; car après s'être élevé fort haut en forme de tronc, il étendoit comme des espèces de branches. Je m'imagine qu'un vent souterrain le poussoit d'abord avec impétuosité, et le soutenoit. Mais soit que l'impression diminuât peu à peu, soit que ce nuage fût affaissé par son propre poids, on le voyoit se dilater. et se répandre. Il paroissoit tantôt blanc, tantôt noirâtre, et tantôt de diverses couleurs, selon qu'il étoit plus chargé ou de cendre ou de terre. Ce prodige surprit mon oncle, qui étoit très-savant; et il le crut digne d'être examiné de plus près. Il commande que l'on appareille sa frégate légère, et me laisse la liberté de le suivre. Je lui répondis que j'aimois mieux étudier; et par hasard il m'avoit lui-même donné quelque chose à écrire. Il sortoit de chez lui ses tablettes à la main, lorsque les troupes de la flotte qui étoient à Rétine, effrayées par la grandeur du danger (car ce bourg est précisément sur Misène, et on ne s'en pouvoit sauver que par la mer) vinrent le conjurer de vouloir bien les garantir d'un si affreux péril. Il renonce au projet qu'avoit d'abord formé une simple curiosité, et s'en propose un plus important et plus héroïque. Il ordonne qu'on mette à flot les galères, s'embarque lui-même, et part dans le dessein de porter du secours non seulement à Rétine, mais à plusieurs autres bourgs de cette côte, qui sont en grand nombre à cause de sa beauté. Il se presse d'arriver au lieu d'où tout le monde fuit, et où le péril paroissoit plus

rectumque cursum, recta gubernacula in periculum tenet, adeo solutus metu ut omnes illius mali motus, omnes figuras, ut deprehenderat oculis, dictaret enotaretque. Jam navibus cinis incidebat; quò propiùs accederent, calidior et densior; jam pumices etiam, nigrique et ambusti et fracti igne lapides; jam vadum subitum, ruinâque montis littora obstantia. Cunctatus paulùm an retrò flecteret, mox gubernatori ut ita faceret monenti, *Fortes*, inquit, *fortuna juvat: Pomponianum pete.* Stabiis erat, diremptus sinu medio. Nam sensim circumactis curvatisque littoribus mare infunditur. Ibi, quamquam nondum periculo appropinquante, conspicuo tamen, et, quum cresceret, proximo, sarcinas contulerat in naves, certus fugæ, si contrarius ventus resedisset, quo tunc avunculus meus secundissimo invectus, complectitur trepidantem, consolatur, hortatur; utque timorem ejus suâ securitate leniret, deferri se in balineum jubet, lotus accubat, cœnat, atque hilaris, aut, quod æquè magnum, similis hilari. Interim è Vesuvio monte pluribus locis latissimæ flammæ, altaque incendia relucebant, quorum fulgor et claritas tenebris noctis excitabatur. Ille agrestium trepidatione ignes relictos, desertasque villas per

grand;

grand ; mais avec une telle liberté d'esprit, qu'à mesure qu'il apercevoit quelque mouvement, ou quelque figure extraordinaire dans ce prodige, il faisoit ses observations et les dictoit. Déjà sur les vaisseaux voloit la cendre plus épaisse et plus chaude, à mesure qu'ils approchoient. Déjà tomboient autour d'eux des pierres calcinées et des cailloux tout noirs, tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu. Déjà la mer sembloit refluer, et le rivage devenir inaccessible par des morceaux entiers de montagnes, dont il étoit couvert ; lorsqu'après s'être arrêté quelques momens, incertain s'il retourneroit, il dit à son Pilote, qui lui conseilloit de gagner la pleine mer : *La fortune favorise le courage. Tournez du côté de Pomponianus.* Pomponianus étoit à Stabie, en un endroit separé par un petit golphe, que forme insensiblement la mer sur ces rivages qui se courbent. Là, à la vue du péril qui étoit encore éloigné, mais qui sembloit s'approcher toujours, il avoit fait porter ses effets dans ses vaisseaux, et n'attendoit, pour se sauver qu'un vent moins contraire. Mon oncle, à qui ce même vent avoit été très-favorable, l'aborde, le trouve tout tremblant, l'embrasse, le rassure, l'encourage ; et pour dissiper, par sa sécurité, la crainte de son ami, il se fait porter au bain. Après s'être baigné, il se met à table, et soupe avec toute sa gaîté, ou (ce qui n'est pas moins grand) avec toutes les apparences de sa gaîté ordinaire. Cependant on voyoit luire de plusieurs endroits du Mont Vésuve de grandes flammes et des embrasemens, dont les ténèbres augmentoient l'éclat. Mon oncle, pour rassurer ceux qui l'accompagnoient, leur disoit, que ce qu'ils voyoient brûler, c'étoit des villages que les paysans alar-

solitudinem ardere, in remedium formidinis, dictitabat: tum se quieti dedit, et quievit verissimo quidem somno. Nam meatus animæ, qui illi propter amplitudinem corporis gravior et sonantior erat, ab iis qui limini obversabantur, audiebatur. Sed area, ex quâ diæta adibatur, ita jam cinere, mixtisque pumicibus, oppleta surrexerat, ut, si longior in cubiculo mora, exitus negaretur. Excitatus procedit, seque Pomponiano, cæterisque qui pervigilârant, reddit. In commune consultant, intra tecta subsistant, an in aperto vagentur. Nam crebris vastisque tremoribus tecta nutabant, et quasi emota sedibus suis, nunc huc, nunc illuc abire aut referri videbantur. Sub dio rursus, quamquam levium exesorumque pumicum casus metuebatur, quod tamen periculorum collatio elegit; et apud illum quidem ratio rationem, apud alios timorem timor vicit. Cervicalia capitibus imposita linteis constringunt. Id munimentum adversus incidentia fuit. Jam dies alibi, illic nox omnibus noctibus nigrior densiorque, quam tamen faces multæ variaque lumina solabantur. Placuit egredi in littus, et è proximo adspicere ecquid jam mare admitteret, quod adhuc vastum et adver-

més avoient abandonnés, et qui étoient demeurés sans secours. Ensuite il se coucha et dormit d'un profond sommeil; car comme il étoit puissant, et que sa respiration plus gênée n'en étoit que plus forte, on l'entendoit ronfler de l'antichambre. Mais enfin la cour par où l'on entroit dans son appartement, commençoit à se remplir si fort de cendres, et de pierres calcinées, que pour peu qu'il eût resté plus long-temps, il ne lui auroit plus été libre de sortir. On l'éveille; il sort, et va rejoindre Pomponianus et les autres qui avoient veillé. Ils tiennent conseil, et délibèrent s'ils se renfermeront dans la maison, ou s'ils se tiendront en plein air: car les maisons étoient tellement ébranlées par les fréquens tremblemens de terre, que l'on auroit dit qu'elles étoient arrachées de leurs fondemens, et jetées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et puis remises à leurs places. Quoiqu'en plein air on eût à craindre la chute des pierres calcinées et pulvérisées, c'est néanmoins le parti que l'on prit comme le moins dangereux. Chez ceux de sa suite, une crainte surmonta l'autre; chez lui la raison la plus forte l'emporta sur la plus foible. Ils se couvrent la tête d'oreillers attachés avec des mouchoirs; ce fut la précaution qu'ils prirent contre ce qui tomboit d'en haut. Le jour recommençoit ailleurs; mais dans le lieu où ils étoient, continuoit une nuit la plus sombre et la plus affreuse de toutes les nuits, et qui n'étoit un peu dissipée que par la lueur d'un grand nombre de flambeaux, et d'autres lumières. On trouva bon de s'approcher du rivage, et d'examiner de près, ce que la mer permettoit de tenter: mais on la trouva encore fort grosse et fort agitée d'un vent con-

sum permanebat. Ibi super abjectum linteum recubans, semel atque iterum frigidam poposcit, hausitque : deinde flammæ flammarumque prænuntius odor sulfuris, alios in fugam vertunt, excitant illum. Innitens servulis duobus assurrexit, et statim concidit, ut ego conjecto, crassiore caligine spiritu obstructo, clausoque stomacho, qui illi naturâ invalidus, angustus, et frequenter interæstuans erat. Ubi dies redditus (is ab eo, quem novissimè viderat, tertius) corpus inventum integrum, illæsum, opertumque, ut fuerat indutus : habitus corporis quiescenti quàm defuncto similior. Interim Miseni ego et mater. Sed nihil ad historiam, nec tu aliud quàm de exitu ejus scire voluisti. Finem ergo faciam : unum adjiciam, omnia me, quibus interfueram, quæque statim, quum maximè vera memorantur, audiveram, verè persecutum : tu potissima excerpes. Aliud est enim epistolam, aliud historiam ; aliud amico, aliud omnibus scribere. Vale.

traire. Là, mon oncle ayant demandé de l'eau et bu deux fois, se coucha sur un drap qu'il fit étendre. Ensuite des flammes qui parurent plus grandes, et une odeur de soufre qui annonçoit leur approche, mirent tout le monde en fuite. Il se lève appuyé sur deux valets, et dans le moment tombe mort. Je m'imagine qu'une fumée trop épaisse le suffoqua d'autant plus aisément, qu'il avoit la poitrine foible, et étroite, et souvent la respiration embarrassée. Lorsque l'on commença à revoir la lumière, ce qui n'arriva que trois jours après, on retrouva au même endroit son corps entier, couvert de la même robe qu'il portoit quand il mourut; et dans la posture plutôt d'un homme qui repose, que d'un homme qui est mort. Pendant ce temps, ma mère et moi nous étions à Misène : mais cela ne regarde plus votre histoire : vous ne voulez être informé que de la mort de mon oncle. Je finis donc, et je n'ajoute plus qu'un mot; c'est que je ne vous ai rien dit, ou que je n'aie vu, ou que je n'aie appris dans ces momens, où la vérité de l'action qui vient de se passer n'a pu encore être altérée. C'est à vous de choisir ce qui vous paroîtra plus important. Il y a bien de la différence entre écrire une lettre, ou une histoire; entre écrire pour un ami, ou pour la postérité. Adieu.

EXCERPTÆ
È
VALERIO-MAXIMO HISTORIÆ.

De fortitudine.

REDDENDUS est Romanæ juventuti debitus gloriæ titulus. Q. Catulo Sempronio Atratino consule cum Volscis apud Veruginem parùm prosperè dimicante, ne acies nostra jam inclinata propelleretur, equis delapsa, seipsam centuriavit, atque hostium exercitum irrupit : quo dimoto, proximum tumulum occupavit, effecitque, ut omnis Volscorum in se conversus impetus, legionibus nostris ad confirmandos animos salutare laxamentum daret. Itaque cum jam de trophæis ~~statuendis~~, cogitarent, prælium nocte dirimente, victoresne, an victi discederent, incerti abierunt.

Cum Cato ab hoste in acie vehementi peri-

HISTOIRES

TIRÉES DE VALÈRE-MAXIME.

Trad. de Binet.

Exemples de bravoure.

RENDONS à la jeunesse Romaine le rang d'honneur et le titre de gloire qui lui appartient. Je vais parler de ces chevaliers, qui, dans un combat contre les Volsques, auprès de Verrugue, où commandoit le consul Sempronius Atratinus, et où la fortune ne nous étoit point favorable ; pour soutenir l'armée qui commençoit à plier, et l'empêcher de se débander, quittèrent leurs chevaux, se formèrent en compagnies d'infanterie, se firent jour à travers les ennemis ; s'emparèrent ensuite d'une hauteur voisine ; de sorte que les Volsques, obligés de tourner leurs efforts contre eux, laissèrent à nos légions le temps de se rallier et de reprendre courage : si bien, que la nuit seule fit cesser le combat, et que les Volsques, qui déjà ne songeoient qu'à ériger des trophées, se retirèrent sans savoir s'ils étoient vainqueurs ou vaincus.

Caton l'ancien se trouvant dans une action

P 4

culo peteretur, vaginâ gladius ejus elapsus decidit : quem subjectum præliantium globo, atque undique hostilibus pedibus circumdatum, postquam abesse sibi animadvertit, adeò constanti animo in suam potestatem redegit, ut illum non periculo oppressus rapere, sed metu vacuus sumere videretur : quo spectaculo attoniti hostes, postero die ad eum supplices pacem petentes venerunt.

Cum Annibal Capuam, in qua Romanus exercitus erat, obsideret, Vibius Aceus Pelignæ cohortis præfectus, vexillum trans Punicum vallum prôjecit, seipsum, suosque commilitones, si eo hostes potiti essent, execratus : et ad id petendum subsequente cohorte primus impetum fecit : quod ut Valerius Flaccus tribunus tertiæ legionis aspexit, conversus ad suos; spectatores, inquit, ut video, alienæ virtutis huc venimus : sed absit istud dedecus à sanguine nostro, ut Romani gloriâ cedere Latinis velint. Ego certò aut speciosam optavi mortem, aut felicem audaciæ exitum vel solus præcurrere paratus sum. His auditis, Pedanius centurio convulsum signum dextra retinens : Jam hoc, inquit, intra hostile vallum mecum erit : proinde sequantur qui id capi nolunt. Et cum eo in castra Pœnorum irrupit, totamque secum traxit legionem. Ita trium virorum fortis temeritas, Annibalem

très-vive, où il courut un grand danger, son épée échappée du fourreau, tomba par terre au milieu des combattans. Dès qu'il s'apperçut qu'elle lui manquoit, il l'alla ramasser entre les pieds des ennemis qui l'environnoient, et cela non pas avec la précipitation d'un homme qui est pressé par le péril ; mais avec le sens froid de celui qui reprend en toute assurance ce qui lui appartient. Les ennemis furent si frappés de ce qu'ils voyoient, que dès le lendemain ils vinrent lui demander humblement la paix.

Dans le temps que Capoue, occupée par une armée Romaine, étoit assiégée par Annibal ; Vibius Accius, qui commandoit une cohorte de Péligniens, jeta son étendard par-dessus les retranchemens du camp ennemi, en se dévouant lui et les siens aux dieux infernaux si les ennemis venoient à s'en emparer. En même temps il s'élança le premier, suivi de sa cohorte, pour l'aller reprendre. Valérius Flaccus, tribun de la troisième légion, qui voit cette manœuvre, se tourne vers les siens : « Camarades, leur dit-il, il semble que nous soyons » venus ici pour être témoins de la valeur d'autrui : mais non, nous n'aurons point ce déshonneur, et les Romains ne le cèderont pas » en courage aux Latins. Pour moi, j'ai fait » mon choix ; ou la mort ou la victoire. » Le centurion Pédanius, entendant ces paroles, arracha de terre son drapeau, et le tenant à la main : « Dans l'instant, dit-il, cet étendard » et moi, nous serons dans le camp ennemi. » Qu'on me suive, si l'on ne veut pas qu'il » soit pris. » Aussitôt il franchit le retranchement avec son drapeau, et entraîne avec lui toute la légion. Ainsi, par la généreuse témé-

paulo antè spe sua Capuæ potitorem, ne castrorum quidem suorum potientem esse passa est.

Leonidæ, Spartani nobilis, proposito, opere, exitu nihil fortius. Nam cùm CCC civibus apud Thermopylas toti Asiæ objectus, gravem illum, et mari et terræ Xerxem, nec hominibus tantum terribilem, sed Neptuno quoque compedes, et cœlo tenebras minitantem, pertinacia virtutis ad ultimam desperationem redegit. Cæterum perfidiâ et scelere incolarum ejus regionis, et loci opportunitate qua plurimum adjuvabatur, spoliatus, occidere dimicans, quàm assignatam sibi à patria stationem deserere, maluit. Ideòque tam alacri animo suos ad id prælium, quo perituri erant, cohortatus est, ut diceret: Sic prandete commilitones mei, tanquam apud inferos cœnaturi. Mors erat denuntiata: Lacedæmonii perinde ac victoria esset promissa, ductori intrepidè paruerunt.

Cum pestifera seditione Syracusarum, tota regis Gelonis stirps, evidentissimis exhausta cladibus, ad unicam filiam Harmoniam virginem esset redacta, et in eam certatim ab inimicis impetus fieret: nutrix ejus, æqualem illi puellam, regio cultu ornatam, hostilibus gladiis objecit: quæ ne cùm ferro quidem trucidaretur, cujus esset conditionis, ederet, proclamavit admirata illius animum Harmonia, et tantæ

rité de trois hommes, Annibal, qui se croyoit au moment de prendre Capoue, ne fut plus même en sûreté dans son camp.

Rien n'égale le courage du Spartiate Léonidas, soit que l'on considère sa résolution, sa conduite ou sa mort. Placé, comme un rempart, avec ses trois cents concitoyens, il arrête aux Thermopiles l'Asie entière; et, par son courage opiniâtre, il réduit au dernier désespoir ce Xerxès, la terreur de l'un et de l'autre élément; qui, non content de faire trembler les hommes, menaçoit encore la mer de l'enchaîner, et le ciel de le couvrir de ténèbres. Mais ayant perdu, par la trahison des habitans du pays, l'avantage du terrain qui étoit sa principale ressource; il aima mieux mourir en combattant, que d'abandonner le poste que lui étoit confié par sa patrie; si bien, qu'en exhortant les siens au combat d'où ils ne devoient pas revenir; il leur dit très-gaîment: « Camarades, dînez ici, comme devant souper chez Pluton. » C'étoit leur annoncer la mort. Les Lacédémoniens ne laissèrent pas de suivre courageusement leur chef, comme s'il les eût menés à une victoire certaine.

Dans une affreuse sédition qui s'éleva à Syracuse, toute la famille du roi Gélon, moissonnée par une suite de disgrâces éclatantes, se trouva réduite à une seule des filles de ce prince, nommée Harmonia. Comme les ennemis de sa famille la cherchoient aussi avec fureur, sa nourrice, pour la sauver, présenta au fer des assassins une autre jeune personne du même âge qu'elle, et revêtue des mêmes habits. Celle-ci se vit massacrer sans laisser rien échapper qui pût faire connoître sa condition. A la vue d'une fidélité si généreuse, Harmonia, péné-

fidei superesse non sustinuit : revocatosque interfectores, professa quænam esset, in cædem suam convertit. Ita alteri tectum mendacium, alteri veritas aperta finis vitæ fuit.

De patientia.

POMPEIUS, dum legationis officio fungeretur, à Gentio rege interceptus, cum senatus consilia prodere juberetur, ardenti lucernæ admotum digitum cremandum præbuit : eaque patientia regi simul et desperationem quicquam ex se cognoscendi excussit, et expetendæ populi Romani amicitiæ magnam cupiditatem ingeneravit.

Vetusto Macedoniæ more regi Alexandro nobilissimi pueri præstò erant sacrificanti; è quibus unus thuribulo accepto, ante ipsum astitit, in cujus brachio carbo ardens delapsus est : quo, etsi ita urebatur ut adusti corporis ejus odor ad circumstantium nares perveniret, tamen et dolorem silentio pressit, et brachium immobile tenuit, ne sacrificium Alexandri, aut excusso thuribulo impediret, aut edito gemitu aures regias aspergeret. Rex quoque patientia pueri magis delectatus, hoc certius perseverantiæ experimentum sumere voluit : solito enim sacrificavit diutius, nec hac re eum à

trée d'admiration, ne peut se résoudre à y survivre, pousse un cri, rappelle les assassins, leur déclare ce qu'elle est, et devient à son tour victime de leur rage ; ainsi, l'une périt en dissimulant un mensonge, et l'autre en déclarant la vérité.

Exemples de patience.

POMPÉE, dans le cours d'une ambassade dont il étoit chargé, fut fait prisonnier par Gentius, roi d'Illyrie, et sur ce que ce prince voulut l'obliger à lui révéler les desseins du sénat, mit son doigt dans la flamme d'une lampe, et l'y laissa brûler. Par cette patience courageuse il fit perdre au roi toute espérance de rien tirer de lui par les tourmens, et lui inspira le plus vif désir de rechercher l'amitié du peuple Romain.

Alexandre roi de Macédoine, faisant un sacrifice, des enfans de la première distinction étoient à ses côtés pour le servir selon l'ancien usage du pays ; un d'eux étant devant lui avec un encensoir dans les mains, un charbon ardent lui tomba sur le bras. La brûlure fut telle que l'odeur de la chair rôtie se faisoit sentir à toute l'assistance. L'enfant, malgré la douleur qu'il éprouvoit, gardoit le silence, et tenoit son bras immobile, de peur d'interrompre Alexandre dans son sacrifice, s'il eût secoué l'encensoir, ou d'importuner ses oreilles d'un gémissement au milieu d'un acte de religion.

Le roi lui-même prenant plaisir à voir la patience de cet enfant, voulut encore s'assurer de sa persévérance, et fit durer exprès la cérémonie plus long-temps, mais l'enfant n'en

proposito repulit. Si huic miraculo Darius inseruisset oculos, scisset ejus stirpis milites vinci non posse, cujus infirmam ætatem tanto robore præditam animadvertisset.

Cùm esset Zeno Eleas in dispicienda rerum natura maximæ prudentiæ, inque excitandis ad vigorem juvenum animus promptissimus, præceptorum fidem exemplo virtutis suæ publicavit; patriam enim egressus in qua frui secura libertate poterat, Agrigentum miserabili servitute obrutum, petiit, tanta fiducia ingenii ac morum suorum fretus, ut speraverit et tyranno et Phalaridi vesanæ mentis feritatem à se diripi posse. Postquàm deinde apud illum plus consuetudinem dominationis, quam consilii salubritatem valere animadvertit, nobilissimos ejus civitatis adolescentes, cupiditate liberandæ patriæ inflammavit. Cujus rei cum judicium ad tyrannum manasset, convocato in forum populo, torquere eum vario cruciatûs genere cœpit; subinde quærens quosnam consilii participes haberet: at ille nec eorum quempiam nominavit, et proximum quemque, ac fidelissimum tyranno suspectum reddidit; increpitansque Agrigentinis ignaviam ac timiditatem, effecit ut subito mentis impulsu concitati, Phalarim lapidibus prosternerent. Senis ergo unius eculeo impositi, non supplex vox, nec miserabilis ejulatus, sed fortis cohortatio totius urbis animum, fortunamque mutavit.

Apud Indos patientiæ meditatio tam obstinate

fut pas rebuté. Si Darius eût pu être témoin de cette merveille, il eût dès-lors désespéré de vaincre des hommes, qui, dans l'âge le plus tendre, se montroient déja si robustes.

Zénon d'Elée qui avoit fait une étude profonde de la nature, et qui savoit inspirer à la jeunesse des sentimens nobles et généreux, justifia ses leçons par l'exemple éclatant de sa propre vertu. Il quitta sa patrie, où il pouvoit jouir en paix d'une entière liberté, pour se rendre à Agrigente, ville qui gémissoit alors sous le poids de la plus déplorable servitude. Il comptoit assez sur ses talens et sur sa manière de vivre, pour espérer de ramener à l'humanité un tyran aussi cruel et aussi furieux que Phalaris. Ayant ensuite reconnu que l'habitude du pouvoir absolu étoit plus forte que les conseils les plus sages, il alluma dans le cœur des jeunes gens les plus distingués de cette cité, un désir ardent de rendre la liberté à leur patrie.

Le tyran, qui en fut informé, fit assembler le peuple dans la place publique. Là, il mit Zénon à toutes sortes de tortures, lui demandant de temps en temps qui étoient ses complices; mais le philosophe n'en nomma pas un; il inspira, au contraire, au tyran des soupçons contre ses plus intimes et ses plus fidèles courtisans; fit de vifs reproches aux Agrigentins de leur lâcheté et de leur timidité; et les émut si bien par ses discours, que s'élevant tout d'un coup, ils se jetèrent sur Phalaris et l'assommèrent à coups de pierres. Ainsi, la voix d'un seul vieillard exposé sur le chevalet, non pas en suppliant, non pas en se lamentant, mais en parlant avec courage, changea dans un instant et l'esprit et la fortune de toute une ville.

Chez les Indiens, l'étude de la patience est

usurpari creditur, ut sint qui omne vitæ tempus nudi exigant, modò Caucasi montis gelido rigore corpora sua durantes, modò flammis sine ullo gémitu objicientes: atque haud parva his gloria contemptu doloris acquiritur, titulus namque sapientiæ datur.

C. Mevius centurio divi Augusti, cum Antoniano bello sæpenumero excellentes pugnas edidisset, improvisis hostium insidiis circumventus, et ad Antonium Alexandriam perductus, interrogatusque quidnam de eo statui deberet: jugulari me, inquit, jube: quia non salutis beneficio, nec mortis supplicio adduci possum, ut aut Cæsaris miles desinam, aut tuus esse incipiam. Cæterum quò constantius vitam contempsit, eò facilius impetravit. Antonius enim virtuti ejus incolumitatem tribuit.

Athenis Ephialtes accusare publicè jussus, et inter cæteros Demostrati nomen deferre coactus est, cujus filius erat Demochares, excellentis formæ puer, animo ejus flagrantissimo inhærens amore. Itaque communis officii sorte truculentus accusator, privati affectûs conditione miserabilis reus, puerum ad se exorandum, quò parcius patris criminibus insisteret, venientem, neque repellere, neque supplicem genibus suis advolutum intueri sustinuit. Sed operto capite flens et gemens, preces expromere passus est. Nihiloque minus

poussée si loin, que plusieurs passent leur vie entière absolument nus; tantôt s'endurcissant au froid parmi les glaces du mont Caucase, tantôt s'exposant au feu le plus ardent, sans laisser échapper une plainte. Aussi sont-ils amplement récompensés par la gloire que leur procure ce mépris de la douleur; car ils acquièrent par là le titre de sages.

C. Mévius, centurion sous Auguste, après plusieurs preuves d'une valeur distinguée qu'il avoit données dans divers combats contre Antoine, tomba dans une embuscade et fut pris par les ennemis, qui le conduisirent à Alexandrie, où se trouvoit alors ce général. « Que veux-tu que je fasse de toi, lui dit Antoine? Fais-moi couper la tête, répondit-il; car ni l'espérance de la vie, ni la crainte de la mort ne me fera cesser d'être soldat de César, ou devenir le tien. » Au reste, sa constance à mépriser la vie, fut ce qui la lui fit obtenir. Antoine, touché de son courage, le renvoya sain et sauf.

Ephialtes, chargé par les Athéniens des fonctions d'accusateur public, fut obligé de dénoncer entr'autres Démostrates, dont il aimoit passionnément le fils nommé Démocharès, enfant d'une excellente beauté. Réunissant ainsi le ministère impitoyable d'accusateur que la loi du sort lui imposoit, avec la triste condition d'accusé, que ses affections privées lui faisoient partager; il ne put se résoudre, ni à repousser cet enfant, ni à le voir à ses pieds, lorsqu'il vint embrasser ses genoux, le conjurant d'user de ménagement envers son père, dans le grief qu'il allégueroit contre lui. Il écouta ses prières jusqu'au bout; mais la tête enveloppée, laissant éclater sa douleur par des pleurs et des

sincera fide accusatum Demostratum damnavit: victoriam nescio laude an tormento majore partam: quoniam prius quàm sontem opprimeret, seipsum vicit.

Alexander Macedonum rex inclyta jam pugna, excellentissimis opibus Darii contusis, æstu et itineris fervore in Cilicia percalefactus, Cydno, qui aquæ liquore conspicuus, Tarsum interfluit, corpus suum immersit: subito deinde ex nimio haustu, rigore obstupefactis nervis, ac torpore hebetatis artubus, maxima cum exanimatione totius exercitûs, in opidum castris propinquum defertur: jacebat æger Tarsi, inque valetudine ejus adversa, instantis victoriæ spes fluctuabat. Itaque convocati medici, attentissimo consilio salutis remedia circumspiciebant: qui cum ad unam potionem sententiam direxissent, atque eam Philippus medicus suis manibus temperatam Alexandro (erat autem ipsius amicus et comes) porrexisset, à Parmenione missæ litteræ supervenerunt, admonentes, ut rex insidias Philippi perinde ac pecunia corrupti à Dario, caveret. Quas cum legisset, sine ulla cunctatione medicamentum hausit, ac tunc legendas Philippo tradidit: pro quo tam constanti erga amicum judicio, dignissimam à diis immortalibus mercedem recepit: qui incolumitatis ejus præsidium falso interpellari indicio noluerunt.

sanglots, et n'en fit pas moins condamner Démostrates, par l'exposé fidèle des délits dont il l'avoit convaincu. Victoire plus dure peut-être qu'honorable pour cet homme généreux; car il fallut qu'il tromphât de lui-même, avant que de triompher du coupable.

Alexandre, roi de Macédoine, après une bataille fameuse, dans laquelle Darius avoit perdu la meilleure partie de ses forces, se trouvant extrêmement échauffé, se jeta, pour se baigner, dans le Cydne, fleuve de Cilicie, passant à Tarse, et remarquable par la limpidité de ses eaux. Mais saisi tout d'un coup par leur fraîcheur excessive, on n'eut que le temps de l'en retirer, glacé de froid et perclus de tous ses membres. En cet état, il fut porté à Tarse, qui n'étoit pas éloignée du camp, laissant son armée dans la plus grande consternation. Il se voyoit arrêté dans cette ville par une maladie d'autant plus fâcheuse, qu'elle rendoit incertaine l'espérance qu'il avoit d'une prochaine victoire. Les médecins que l'on assembla, consultèrent avec la plus sérieuse attention, sur les moyens de lui rendre la santé. Leurs avis se réunirent en faveur d'une potion que Philippe, son médecin et en même temps son ami, lui prépara de ses mains. Au moment où il la lui présentoit, il survint une lettre de Parménion, qui avertissoit le roi d'être en garde contre Philippe, comme ayant reçu de l'argent de Darius. Alexandre, après avoir lu la lettre, avala la potion sans hésiter, puis donna l'écrit à lire à Philippe. Cette ferme constance, dans la bonne opinion qu'il avoit de son ami, fut dignement récompensée par les dieux, en ce qu'ils ne permirent point que sa guérison fut retardée par un faux rapport.

L. Quintius Cincinnatus qualem consulem gessit? cum honorem ejus patres conscripti continuare vellent, non solum propter illius egregia opera, sed etiam quòd populus eosdem tribunos in proximum annum creare conabatur, quorum neutrum jure fieri poterat: utrumque discussit, senatus studium simul inhibendo, et tribunos verecundiæ suæ exemplum sequi cogendo; atque unus causa fuit, ut amplissimus ordo, populusque tutus esset ab injusti facti reprehensione.

M. Marcellus, qui primus et Annibalem vinci, et Syracusas capi posse docuit: cum in consulatum ejus Siculi de eo questum in urbem venissent, nec senatum ulla de re habuit, quia collega Valerius Levinus fortè aberat, ne ob id Siculi in querendo timidiores essent: et ut is rediit, ultro de his admittendis retulit, querentesque de se patienter sustinuit: jussos etiam à Levino discedere, remanere, ut suæ defensioni interessent, coegit: ac deinde utraque parte perorata, etiam excedentes curia subsecutus est, quò liberius senatus sententiam ferret: improbatis quoque eorum querelis, supplices et orantes ut ab eo in clientelam reciperentur, clementer excepit: super hæc Siciliam sortitus, eam provinciam collegæ ces-

Qui fut jamais plus digne du consulat que L. Quintius Cincinnatus ? Le sénat vouloit le continuer dans cette charge, et parce qu'il le méritoit, vu ses grands services, et parce que le peuple vouloit aussi continuer ses tribuns pour un an, quoique la loi défendît l'un et l'autre ; mais ni l'un ni l'autre n'eut lieu, grâce à l'opposition généreuse de Cincinnatus, qui sut à la fois modérer l'affection que lui témoignoit le sénat, et forcer les tribuns à suivre l'exemple de modération qu'il leur donnoit. Un seul homme empêcha donc et le sénat et le peuple d'avoir à se reprocher une conduite contraire aux lois.

M. Marcellus, qui le premier apprit aux Romains qu'Annibal n'étoit pas invincible, ni Syracuse imprenable, mérite d'être cité comme un exemple de modération. Des députés de Sicile se rendirent à Rome pour y porter des plaintes contre lui. Il étoit pour lors consul ; et comme Valérius Lévinus, son collègue, se trouvoit absent, il ne voulut point assembler le sénat pour les entendre, de peur qu'ils ne fussent intimidés en portant leurs réclamations devant celui qu'ils accusoient ; mais si-tôt que Lévinus fut de retour, il proposa lui-même de leur donner audience. Il écouta paisiblement tout ce qu'ils dirent contre lui. Lévinus leur ayant ensuite ordonné de sortir, il les obligea de rester, pour être présens à sa justification ; et quand la cause eut été plaidée de part et d'autre, il sortit en même temps qu'eux pour ne point gêner les suffrages du sénat. Leurs plaintes ayant été mises au néant, ils tombèrent alors à ses pieds, le suppliant de les recevoir sous sa protection, à quoi il consentit avec bonté. Enfin le sort lui ayant donné le gouvernement de

sit. Toties laudatio Marcelli variari potest, quoties novis ipse gradibus moderatione adversus socios usus est.

Numidicus Metellus, populari factione patria pulsus in Asiam secessit : in qua, cum ei forte ludos Tralibus spectanti litteræ redditæ essent, quibus scriptum erat maximo senatûs et populi consensu reditum illi in urbem datum : non è theatro prius abiit, quàm spectaculum ederetur : non lætitiam suam proxime sedentibus ulla ex parte patefecit, sed summum gaudium intra se continuit. Eumdem constat pari vultu, et exulem fuisse, et restitutum ; adeò moderationis beneficio, medius semper inter secundas et adversas res animi firmitate versatus est.

Tarentinus Architas, dum se Pythagoræ præceptis Metaponti penitus immergit, magno labore, longoque tempore solidum opus doctrinæ complexus, postquàm in patriam revertitur, ac rura sua revisere cœpit, animadvertit negligentiâ villici corrupta et perdita : intuensque malè meritum : Sumpsissem, inquit, à te supplicium, nisi tibi iratus essem : maluit enim impunitum dimittere, qùàm propter iram gravius justo punire.

Stasippus Tegeates, hortantibus amicis ut gravem in administratione reipublicæ æmulum, sed alioqui probum et ornatum virum qualibet

Sicile, il le céda à son collègue. Autant d'éloges pour Marcellus, que de traits de modération réunis dans sa conduite à l'égard des Siciliens.

Métellus le *Numidique*, banni par la faction populaire, se retira en Asie. Il étoit à Thralles, et assistoit aux jeux publics de cette ville, lorsqu'on lui remit la lettre dans laquelle on lui mandoit que le sénat et le peuple avoient unanimement ordonné son rappel. Cependant il ne quitta point l'amphithéâtre, que le spectacle ne fût fini. Ceux qui étoient assis à ses côtés, ne s'aperçurent point de la joie extrême que devoit lui causer cette nouvelle; il sut la renfermer dans son cœur. Il soutint, sans changer de visage, et son exil et son rappel; et grâce à la modération qui étoit la base de son caractère, il se maintint dans le juste milieu, entre la bonne et la mauvaise fortune.

Architas de Tarente, entièrement plongé dans l'étude de la doctrine de Pythagore, passoit sa vie à Métaponte, occupé d'un grand et pénible ouvrage qui devoit embrasser toute l'étendue de la philosophie. Il revint enfin dans sa patrie; et en visitant ses terres, il les trouva fort dégradées par la négligence de son intendant. « Malheureux, dit-il, en regardant ce mauvais serviteur, je te ferois mettre en croix, si je n'étois en colère. » Il aima mieux laisser impunie la faute de cet esclave, que de s'exposer dans un moment de colère à le punir avec trop de rigueur.

Stasippe de Tégée trouvoit toujours en son chemin, dans le gouvernement de l'état, un rival redoutable, qui d'ailleurs, étoit homme de bien et fort estimé. Ses amis lui conseilloient de s'en défaire à quelque prix que ce fût, soit en le

ratione vel tolleret vel summoveret, negavit se facturum, ne quem in tutelam patriæ bonus civis locum obtineret, malus et improbus occuparet : seque potius vehementer adversario urgeri, quàm patriam egregio advocato carere prœoptavit.

De paupertate laudata.

CORNELIA Gracchorum mater, cum Campana matrona apud illam hospita, ornamenta sua pulcherrima seculi illius ei ostenderet : traxit eam sermone, quo usque schola redirent liberi : et hæc, inquit, ornamenta mea sunt. Omnia nimirum habet, qui nihil concupiscit : eò quidem certius, quàm qui cuncta possidet.

Regio imperio propter nimiam Tarquinii superbiam finito, consulatus initium Valerius Publicola cum Junio Bruto auspicatus est. Idemque postea tres consulatus acceptissimos populo Romano gessit : et plurimorum ac maximorum operum prætextu, titulum imaginum suarum amplificavit : cum interim fastorum illud columen, patrimonio ne ad exequiarum quidem impensam sufficiente decessit : ideoque publica pecunia, ductæ sunt. Non attinet ulteriore disputatione tanti viri paupertatem scrutari. Abunde enim patet, quid vivus possederit, cui mortuo lectus funebris, et rogus defuit.

faisant

faisant périr, soit en l'éloignant; mais il leur protesta qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre, de peur que dans un poste, où il s'agissoit du salut de la patrie, quelque mauvais citoyen ne s'emparât de la place du bon; et qu'enfin il aimoit mieux avoir à se défendre contre un puissant adversaire, que de priver la patrie elle-même d'un excellent défenseur.

De la pauvreté en honneur.

UNE dame de Capoue étant à Rome chez Cornélie, mère des Gracques, lui faisoit un grand étalage de ses bijoux, qui étoient très-beaux pour le temps. Cornélie fit durer la conversation jusqu'au retour de ses enfans, qui étoient à l'école. Quand ils furent arrivés: « Voici, dit-elle, mes bijoux. » Cornélie ne vouloit point d'autre parure, et n'en avoit pas besoin. En effet, qui ne désire rien a tout, et même plus sûrement que celui qui possède tout.

L'orgueil insupportable de Tarquin ayant fait proscrire la royauté, Valérius Publicola partagea avec Junius Brutus les premiers honneurs du consulat. Depuis, il occupa encore trois fois cette magistrature à la très-grande satisfaction du peuple Romain. Un grand nombre de faits et de travaux importans grossirent les inscriptions de ses images. Il mourut; et cet homme dont le nom remplissoit les fastes de la république, ne laissa pas de quoi fournir aux frais de ses funérailles. Il fallut avoir recours au trésor public. Il ne faut pas de plus ample discussion pour mettre en évidence la pauvreté de cet illustre personnage. On juge aisément de ce qu'il posséda pendant sa vie, lorsqu'on voit qu'à sa mort il n'avoit pas la valeur d'un lit funèbre et d'un bûcher.

In C. vero Fabricii et Quint. Æmilii Papi principum seculi sui domibus, argentum fuisse confitear oportet : uterque enim patellam deorum, et salinam habuit. Sed eò lautius Fabricius, quòd patellam suam corneo pediculo sustineri voluit. Papus quoque satis animosè, qui cum hæreditatis nomine ea accepisset, religionis causa abalienanda non putavit.

Cum secundo Punico bello Cn. Scipio ex Hispania senatui scripsisset, petens ut sibi successor mitteretur, quia filiam virginem adultæ jam ætatis haberet, neque ei sine se dos expediri posset : senatus ne respub. bono duce careret, patris sibi partes desumpsit : consilioque uxoris ac propinquorum Scipionis, constituta dote summam ejus ex ærario erogavit, ac puellam nuptui dedit. Dotis modus XL millia æris fuit : qua non solum humanitas patrum conscriptorum, sed etiam habitus veterum patrimoniorum cognosci potest : namque adeo fuerunt arcta, ut Tatia Cæsonis filia maximam dotem ad virum X millia æris attulisse visa sit ; et Megullia, quia cum quingentis millibus æris mariti domum intravit, Dotatæ cognomen invenerit. Idem senatus Fabricii Lucini, Scipionisque filias ab indotatis nuptiis liberalitate sua vindicavit : quoniam paternæ hæreditati præter opimam gloriam, nihil erat quod acceptum referret.

Il faut l'avouer, C. Fabricius et Q. Emilius Papus, les premiers hommes de leur siècle, avoient chez eux de l'argenterie : c'étoit la coupe des dieux et une salière. Voilà ce qu'ils possédoient tous les deux. Fabricius étoit plus recherché, en ce qu'il avoit fait monter sa coupe sur un pied d'écaille. Papus, de son côté, qui avoit hérité de ces deux meubles, s'étoit piqué d'honneur en ne les vendant point, par un motif de religion.

Pendant la seconde guerre Punique, Cnéus Scipion qui commandoit en Espagne, ayant écrit au sénat pour demander un successeur, attendu qu'étant sur le point de marier sa fille, sa présence étoit nécessaire pour pourvoir à sa dot, le sénat ne voulant point que la république fût privée des services d'un bon général, se chargea pour lui du rôle de père de famille; et après avoir fait régler la dot par l'épouse et les parens de Scipion, il en fit payer le montant sur le trésor public, et maria ainsi la jeune Cornélie. Cette dot fut de onze mille as (880 liv.); et l'on peut juger par là, non seulement des sentimens généreux du sénat, mais encore des fortunes de ces anciens temps. Elles étoient si modiques, que Tatia, fille de Céson, passa pour un très-riche parti, parce qu'elle avoit eu dix mille as (800 liv.) en mariage; et Mégullia, qui en porta cinquante mille (4,000 liv.) à son mari, fut surnommée, pour cette raison, *Dotata* (la Dotée par excellence). La libéralité du sénat ne souffrit point que les filles des Fabricius et des Scipions fussent mariées sans dot, parce que leurs pères ne leur pouvoient laisser d'autre héritage qu'une gloire immortelle.

De amore conjugali.

C. Plautius Numida, morte uxoris audita, doloris impotens, pectus suum gladio percussit. Interventu deinde domesticorum incœptum exequi prohibitus, colligatusque, ut primum est occasio data, scissis fasciis, ac vulnere divulso, constanti dextera, spiritum luctûs acerbitate permistum, ex ipsis præcordiis et visceribus hausit: tam violenta morte testatus, quantum maritalis flammæ illo pectore clausum habuisset.

Tuos quoque castissimos ignes Porcia, M. Catonis filia, cuncta secula debita admiratione prosequentur: quæ cum apud Philippos victum et interemptum virum tuum Brutum cognosceres, quia ferrum non dabatur, ardentes ore carbones haurire non dubitasti, muliebri spiritu virilem patris exitumimitata. Sed nescio an hoc fortius, quòd ille usitato, tu novo genere mortis absumpta es.

Gentis Cariæ regina Arthemisia, virum suum Mausolum fato absumptum, quantopere desiderârit, leve est, pòst conquisitorum omnis generis bonorum, monimentique usque ad septem miracula provecti, magnificentiam argumentari. Quid enim aut eos colligas, aut de illo inclyto tumulo loquare, cum ipsa Mausoli vivum ac spirans sepulcrum fieri concupierit, eorum testimonio qui illam extincti ossa potioni aspersa, bibisse tradunt?

Exemples d'amour conjugal.

C. Plautius Numida apprenant la mort de son épouse, se donna de désespoir un coup d'épée dans la poitrine. Ses domestiques étant survenus, l'empêchèrent de s'achever et bandèrent sa plaie ; mais si tôt qu'il fut libre un instant, il arracha l'appareil, rouvrit sa blessure, et, d'une main déterminée, alla chercher jusque dans ses entrailles et dans son cœur, les restes d'une vie désormais remplie d'amertume et de douleur. Il fit voir par cette mort violente, quel foyer d'amour conjugal brûloit dans son sein.

O Porcia! digne fille de Caton, tes chastes feux seront aussi pour tous les siècles un sujet d'admiration. Quand tu reçus la nouvelle de la défaite et de la mort de Brutus, ton époux, près de Philippes, au défaut d'une épée qu'on te refusoit, tu avalas sans balancer des charbons ardens ; la foiblesse de ton sexe ne t'empêcha point d'imiter dans ta mort la mâle énergie de ton père. Peut-être même ton courage fut-il supérieur au sien ; car il eut recours à un genre de mort déjà connu, et le tien n'avoit point d'exemple.

Pour juger des regrets d'Artémise, reine de Carie, à la mort de Mausole, son époux, c'est peu de considérer les honneurs de toute espèce qu'elle lui prodigua, et ce tombeau superbe dont elle fit l'une des sept merveilles du monde ; car comment s'arrêter à ces magnificences ; à quoi bon citer ce mausolée fameux ; quand l'histoire nous représente Artémise elle-même, voulant servir à son mari de sépulcre vivant, en buvant à cet effet ses os réduits en poudre et délayés dans son breuvage.

Minyæ, quorum origo ex inclyto sociorum Jasonis numero, Lemniorum in insula concepta, per aliquot seculorum vices stabili in sede manserat, à Pelasgicis expulsi armis, alienæ opis indigentes, excelsa Taygetorum montium juga supplices occupârunt : quos Spartana civitas respectu Tyndaridarum (namque in illo nobilis famæ navigio destinatum sideribus par fratrum fulserat) deductos inde, legibus commodisque suis immiscuit. Sed hoc tantum beneficium in injuriam benemeritæ urbis, regnum affectantes, verterunt. Igitur publicæ custodiæ inclusi, capitali servabantur supplicio : quod cum vetere instituto Lacedæmoniorum, nocturno tempore passuri essent, conjuges eorum illustris sanguinis, ibi velut allocuturæ perituros viros, impetrato à custodibus aditu, carcerem intrârunt, commutataque veste per simulationem doloris, velatis capitibus eos abire passæ sunt. Hoc loco quid aliud adjecerim, quàm dignas fuisse, quibus Minyæ nuberent?

De amicitiæ vinculo.

INIMICUS patriæ fuisse Gracchus existimatus est : nec immerito, quia potentiam suam saluti ejus prætulerat. Quàm constantis tamen fidei amicum etiam in hoc tam pravo proposito C.

Les Minyes, dont l'origine remontoit aux Argonautes, au temps de leur séjour à Lemnos, après s'être maintenus dans cette île pendant quelques siècles, en furent à la fin chassés par les Pelasges. Réduits alors à chercher un asile chez les étrangers, ils obtinrent, comme une grâce, la permission de s'établir sur les hauteurs du Taïgète. Sparte les accueillit favorablement en considération des fils de Tyndare; car ces deux frères, destinés à briller parmi les astres, avoient orné de leur éclat ce fameux navire. Elle les fit ensuite descendre de leurs montagnes pour venir partager dans son sein les droits et les avantages de sa législation; mais ils abusèrent contre elle-même d'un si grand bienfait, en voulant régner sur une république, à laquelle ils devoient tout. Ils furent mis en prison, où ils attendoient le moment de leur supplice; car, selon l'ancien usage, ils ne devoient être exécutés que la nuit. Leurs épouses, toutes d'une naissance illustre, ayant obtenu des gardes la permission d'entretenir leurs maris pour la dernière fois, s'introduisirent dans leurs cachots, changèrent avec eux d'habits, et les firent sortir à leur place, le voile rabattu sur leur visage, comme en signe de douleur. Que dire de plus de ces épouses généreuses, sinon que les Minyes ne devoient pas être leurs maris, mais leurs femmes?

Exemples d'amitié.

TIBÉRIUS GRACCHUS fut regardé comme un ennemi de sa patrie; et ce fut avec raison, s'il est vrai qu'il chercha plus à la maîtriser qu'à la servir. Mais dans ses projets ambitieux il eut un ami d'une fidélité constante. Je parle

Blosium Cumanum habuerit, operæ pretium est cognoscere. Hostis judicatus, ultimo supplicio affectus, sepulturæ honore spoliatus, benevolentiâ tamen ejus non caruit. Nam cùm senatus Rutilio, et Lennati consulibus mandasset ut in eos qui cum Graccho consenserant, more majorum animadverterent, et ad Lælium, cujus consilio præcipue consules utebantur, pro se Blosius deprecatum venisset, familiaritatisque excusatione uteretur, atque is dixisset : Quòd si te Gracchus templo Jovis Opt. Max. faces subdere jussisset, obsecuturusne voluntati ipsius, propter istam quam jactas familiaritatem, fuisses? Numquàm istud, inquit, Gracchus imperasset. Satis, imo etiam nimium : totius namque senatûs consensu damnatos mores defendere ausus est. Verum quod sequitur, multo audacius, multoque periculosius : compressus enim perseveranti interrogatione Lælii, in eodem constantiæ gradu stetit: seque etiam hoc, si modò Gracchus annuisset, facturum respondit. Quis illum sceleratum putasset fuisse, si tacuisset? Quis etiam non sapientem, si pro necessitate temporis locutus esset? At Blosius nec silentio honesto, nec prudenti sermone salutem suam, ne quâ ex parte infelicis amicitiæ memoriam desereret, tueri voluit.

T. Volumnius natus equestri loco, cùm Marcum Lucullum familiariter coluisset, eumque Marcus Antonius, quòd Bruti et Cassii

de Blosius de Cumes, dont le procédé mérite d'être connu.

Gracchus, déclaré traître à la patrie, mis à mort, et privé de sépulture, ne perdit point dans son malheur l'amitié de Blosius. Le sénat avoit chargé les consuls Rupilius et Lénas de punir, selon la rigueur des lois, tous ceux qui avoient trempé dans les complots du tribun. Blosius sachant que ces deux magistrats avoient beaucoup de déférence pour les avis de Lélius alla le trouver pour l'engager à leur parler en sa faveur. Comme il alléguoit pour excuse les droits de l'amitié : Eh quoi ! lui dit Lélius, si Gracchus vous avoit commandé de mettre le feu au temple de Jupiter, auriez-vous eu pour lui cette complaisance, en vertu de votre prétendue amitié ? « Jamais, répondit-il, jamais Gracchus ne m'auroit commandé cela. » C'étoit assez, c'étoit trop même, car il osoit faire l'éloge de celui que tout le sénat venoit de condamner ; mais ce qui suit est encore plus hardi et plus périlleux ; Lélius continuant de le presser par ses questions, sa constance ne se démentit pas. Il alla jusqu'à dire, que pour cela même, au moindre signe que lui en eût fait Gracchus, il n'auroit point balancé. L'auroit-on soupçonné de scélératesse, s'il se fût contenté de se taire ? n'auroit-on pas même approuvé sa sagesse, si en parlant il se fût accommodé aux circonstances ? mais Blosius eût craint de trahir en quelque manière la mémoire d'une amitié malheureuse, s'il eût cherché à sauver ses jours par un silence honnête, ou par une réponse prudente et ménagée.

T. Volumnius, né chevalier Romain, avoit des liaisons intimes avec M. Lucullus, que M. Antoine fit mourir pour avoir suivi Brutus et

partes secutus fuerat, interemisset, in magna fugiendi licentia, exanimi amico adhæsit: hucusque in lacrymas et gemitus profusus, ut nimiâ pietate, causam sibi mortis accerseret. Nam propter præcipuam et perseverantem lamentationem ad Antonium pertractus est; cujus postquam in conspectu stetit: Jube me, inquit, Imperator, protinùs ad Luculli corpus perductum occidi: neque enim absumpto illo superesse debeo, cum ei infelicis militiæ auctor extiterim. Quid hac fidelius benevolentia? mortem amici, hostis odio levavit, vitam suam consilii crimine astrinxit: quòque illum mirabiliorem redderet, se fecit invisiorem: nec difficiles Antonii aures habuit, ductusque quò voluerat, Luculli dexteram avide osculatus, caput, quod abscissum jacebat, sublatum pectori suo applicavit, ac deinde dimissam cervicem victoris gladio præbuit.

De humanitate et clementia.

Q. Crispinus Badium Campanum, et hospitio benignissimè domi suæ exceperat, et adversa valetudine correptum attentissima cura recreaverat: à quo post illam nefariam Campanorum defectionem in acie ad pugnam provocatus, cum et viribus corporis, et animi virtutibus aliquanto esset superior, monere ingratum,

Cassius. Au lieu de prendre la fuite, comme il le pouvoit aisément, il resta constamment auprès du cadavre de son ami, se répandant en larmes et en gémissemens, jusqu'à ce que, par excès d'amitié, il se fut attiré une mort semblable. En effet, ses cris et ses plaintes opiniâtres le firent enfin traîner aux pieds d'Antoine. Dès qu'il fut en sa présence : « Général, lui dit-il, fais-moi » mourir sur-le-champ, mais auprès du corps » de Lucullus. Je ne dois pas lui survivre après » l'avoir engagé dans une guerre si funeste pour » lui. » Fut-il jamais un plus fidèle attachement? Par ce discours il rendoit son ami, après sa mort, moins odieux à son ennemi, et se chargeoit lui-même du reproche de l'avoir conseillé. En excitant la compassion pour autrui, il provoquoit la haine contre soi-même. Antoine ne se rendit pas difficile à sa prière. On le conduisit où il avoit demandé; là, après avoir baisé avidement la main de Lucullus, il ramassa la tête de cet infortuné restée par terre, la porta contre sa poitrine, et présenta ensuite la sienne au glaive du vainqueur.

Exemples d'humanité et de clémence.

Q. Crispinus avoit reçu chez lui Badius le Campanien avec tous les égards de l'hospitalité; et cet étranger y étant tombé malade, il l'avoit soigné avec toutes les attentions imaginables, jusqu'à sa parfaite guérison. Ce même homme, après l'abominable défection des Campaniens, osa, dans une bataille, l'appeler en combat singulier. Crispinus, quoique supérieur à son ennemi en force et en courage, aima mieux l'avertir de son ingratitude, que de le vaincre.

quàm vincere maluit. Nam, quid agis, inquit, demens ? aut quò te prava cupiditas transversum rapit ? parum habes publica impietate furere, nisi etiam privata lapsus fueris ? unus tibi Romanorum videlicet Quintius placet, in quo scelesta exerceas arma ? cujus penatibus et honoris vicissitudinem, et salutem tuam debes : at me fœdus amicitiæ, diique hospitales sanctæ nostro sanguini, vestris pectoribus vilia pignora, hostili certamine congredi tecum vetant : quin etiam si in concursu exercituum fortuito umbonis mei impulsu prostratum agnovissem, applicatum jam cervicibus tuis mucronem revocassem. Tuum ergo crimen sit hospitem occidere voluisse : meum, non eris hospes occisus : proinde aliam, quâ occidas, dexteram quære, quoniam mea te servare didicit. Dedit utrique cœleste numen debitum exitum : siquidem in eo prælio Badius obtruncatus est, Quintius insigni pugna clarus evasit.

M. Marcelli clementia, quàm clarum, quàmque memorabile exemplum haberi debet ? qui captis à se Syracusis in arce earum constitit, ut urbis modo opulentissimæ, tunc afflictæ, fortunam ex alto cerneret. Cæterum casum ejus lugubrem intuens, fletum cohibere non potuit, quem si quis ignarus vir aspexisset, alterius victoriam esse credidisset. Itaque Syracusana civitas, maxima clade tua aliquid admistum gratulationis habuisti : quia si tibi

« Insensé, lui dit-il, que prétends-tu faire? Dans quel travers te jette un criminel emportement? Est-ce donc trop peu pour toi de partager la fureur impie de ta nation, si tu n'y joins un forfait qui n'appartienne qu'à toi seul? C'est donc Quinctius que tu choisis entre tous les Romains pour tremper dans son sang tes armes sacrilèges, lui qui t'a comblé d'honneurs dans sa maison; lui, aux soins de qui tu dois la vie? Quant à moi, les lois de l'amitié et les droits de l'hospitalité, qu'un Romain respecte et que vous foulez aux pieds, me défendent de combattre un ennemi tel que toi. Apprends que, si dans le choc des deux armées je t'avois reconnu, renversé par hasard à mes pieds d'un coup de mon bouclier; la pointe de mon épée, appuyée déjà sur ta gorge, se seroit arrêtée à l'instant. Tu peux donc désormais te reprocher d'avoir voulu souiller tes mains du sang de ton hôte; moi, je ne me reprocherai pas d'avoir tué le mien. Va chercher une autre main pour t'arracher la vie, la mienne a appris à te la conserver. » La justice divine fit trouver à tous les deux, dans ce combat, le sort qu'ils méritoient l'un et l'autre; Badius y perdit la vie, et Quinctius en sortit couvert de gloire.

Quel illustre et mémorable exemple de clémence n'a point donné M. Marcellus, lorsque après avoir pris Syracuse, il considéra du haut de la citadelle le triste état de cette ville, jusqu'alors si florissante! En voyant sa chute déplorable, il ne put retenir ses larmes; et qui l'auroit aperçu dans ce moment sans le connoître, n'auroit pas imaginé que ce fût le vainqueur. Malheureuse cité, au milieu de ton désastre tu pouvois ressentir encore quelque joie; car si tu ne devois plus rester debout, du moins

incolumi stare, fas non erat, leviter sub tam mansueto victore cecidisti.

Pompeius regem Armeniæ Tigranem, qui et per se magna cum populo R. bella gesserat, infestissimum urbi nostræ Mithridatem Ponto pulsum, viribus suis protexerat, in conspectu suo diutius jacere supplicem passus non est: sed benignis verbis recreatum, diadema, quod abjecerat, capiti reponere jussit: certisque rebus imperatis, in pristinum fortunæ habitum restituit: æque pulchrum esse judicans et vincere reges, et facere.

Audierat Pyrrhus quosdam in convivio Tarentinorum parum honoratum de se sermonem habitum: accersitos qui ei interfuerunt, percontabatur an ea quæ ad aures ejus pervenerant, dixissent. Tum ex his unus inquit: Nisi nobis vinum defecisset, ista quæ tibi relata sunt, præiisque de te locuturi eramus, lusus ac jocus fuissent. Tam urbana crapulæ excusatio, tamque simplex veritatis confessio, iram regis convertit in risum. Qua quidem clementia, et moderatione assecutus est ut et sobrii sibi Tarentini gratias agerent, et ebrii benè precarentur. Ab eadem altitudine humanitatis legatis Romanorum ad redimendos captivos castra sua petentibus, quò

l'humanité du conquérant t'empêcha de sentir la douleur de ta chute.

Tigrane, roi d'Arménie, avoit fait plusieurs fois la guerre aux Romains en son propre nom. Il avoit recueilli dans ses états et protégé de toute sa puissance, leur plus grand ennemi, le fameux Mithridate, alors chassé de son royaume de Pont. Cependant Pompée, lorsqu'il vint lui demander grâce, ne souffrit point qu'il restât prosterné à ses pieds. Il lui rendit le courage par des paroles pleines de bonté; il lui fit reprendre le diadême, qu'il avoit ôté de sa tête; et moyenant quelques conditions qu'il lui imposa, il le remit dans tout l'éclat de son ancienne fortune; persuadé qu'il y avoit autant de gloire à faire les rois qu'à les vaincre.

Pyrrhus avoit appris que quelques Tarentins dans un repas, avoient tenu des propos peu respectueux sur son compte. Il les fit venir, et leur demanda s'ils avoient réellement dit ce qu'on lui avoit rapporté. « Vraiment, lui répondit l'un deux, si le vin ne nous eût manqué, ce que nous avons dit n'eût été qu'un badinage au prix de ce que nous aurions dit encore. » Tout irrité qu'étoit le roi, il ne put s'empêcher de sourire de cette manière également franche et agréable d'avouer sa faute en la rejetant sur l'ivresse. Le fruit de tant de clémence et de modération, fut qu'à l'avenir les Tarentins n'eurent plus pour lui à la bouche que des actions de grâces, quand ils étoient sobres, et des bénédictions quand ils étoient ivres. Ce caractère humain et généreux de Pyrhus ne se démentit pas dans la conduite qu'il tint envers les ambassadeurs Romains, lorsqu'ils se rendirent dans son camp pour traiter du rachat des prisonniers. Afin qu'ils fissent la route en toute sû-

tutius venirent, Lyconem Molossum obviam misit; quò honoratius exciperentur, ipse cum ornatu equitum extra portam occurrit: secundarum rerum proventu non adeo corruptus, ut officii prospectum in iis deponeret, qui tum maximè armis cum eo dissidebant.

De gratitudine.

METELLUS PIUS pertinaci erga patrem exulem amore, tam clarum lacrymis, quàm aliis victoriis cognomen assecutus, non dubitavit consul pro Quinto Callidio prætore candidato supplicare populo, quòd tribunus plebis legem, qua pater in civitatem restitueretur, tulerat: quinetiam patronum eum domus et familiæ suæ semper dictitavit. Nec hac re de principatu, quem procul dubio obtinebat, quicquam decerpsit, quia non humili, sed grato animo longe inferioris hominis maximo merito eximiam submittebat dignitatem.

Rex Masinissa beneficio Scipionis et persuasu regni modo liberius auctus, memoriam inclyti muneris ad ultimum vitæ finem, longa etiam à diis immortalibus senectute donatus, constantissima fide perduxit: adeò ut eum non solùm Africa, sed etiam cunctæ gentes scirent amiciorem Corneliæ familiæ, atque urbi Romanæ quàm

reté, il envoya au-devant d'eux Lycon, officier Molosse; et pour leur faire plus d'honneur à leur arrivée, il alla lui-même à leur rencontre avec sa cavalerie en bon ordre. La prospérité n'avoit pas corrompu son cœur au point de lui faire négliger les procédés honnêtes, envers un peuple qui lui faisoit alors la guerre la plus vive.

Exemples de reconnoissance.

MÉTELLUS PIUS, à qui sa tendresse constante pour un père exilé mérita ce surnom, aussi glorieux pour lui, quoique le fruit des larmes, que furent pour d'autres, ceux qu'il tenoit de la victoire; Métellus, étant consul, ne fit pas difficulté de solliciter en personne en faveur de Q. Calidius, l'un des aspirans à la préture, en reconnoissance de ce qu'étant tribun du peuple, il avoit porté la loi du rappel de son père. Il le nomma toujours depuis le patron de sa famille, sans pour cela déroger en rien à la grande supériorité qu'il avoit sur lui dans l'état. Ce n'étoit point par une foiblesse humiliante, mais par un noble sentiment de justice, qu'il faisoit servir la majesté même du consulat, à s'acquitter d'un si grand bienfait envers un homme d'un rang très-inférieur.

Masinissa étoit redevable à Scipion de l'amitié des Romains et de l'agrandissement considérable de ses états. Il conserva le souvenir d'une libéralité si éclatante, avec une fidélité inaltérable, pendant tout le cours de sa vie, que les dieux se plurent même à prolonger au-delà des bornes ordinaires. On savoit, non seulement dans l'Afrique, mais dans l'univers entier, que tel étoit son attachement pour la famille de Scipion et pour la république Ro-

sibimet semper fuisse. Ille, cùm gravi Carthaginiensium bello premeretur, ac vix tutelæ sui imperii sufficeret, tamen Scipioni Æmiliano, quia nepos Africani erat, bonam magnamque partem Numidici exercitus, quam Lucullo consuli, à quo ad auxilia petenda missus fuerat, in Hispaniam duceret, promptissima mente tradidit præsentique periculo respectum pristini beneficii anteposuit. Ille, cum jam ætate deficiente, magnas regni opes, quatuor et quinquaginta filiorum numero relinquens in lectulo laberetur, Marcum et Manilium, qui proconsul Africam obtinebat, litteris obsecravit ut ad se Scipionem Æmilianum, sub eo tunc militantem mitteret: feliciorem mortem suam futuram ratus, si in complexu dextræ ejus supremum spiritum ac mandata posuisset. Ille adventum Scipionis fatis suis præcurrentibus, hæc uxori, liberisque præceperat: unum in terris populum Romanum et unam in populo Romano Scipionis domum nosse: integrè omnia Æmiliano reservare: eum dividendi regni arbitrum haberent: quod is statuisset, perinde ut testamento cautum, immutabile ac sanctum obtinerent. Tot tamquæ variis rebus se Masinissa infatigabili pietatis serie ad centesimum extendit annum.

maine, qu'il leur eût sacrifié avec joie ses plus chers intérêts.

Dans un temps, où lui-même avoit une guerre considérable à soutenir contre les Carthaginois, quand ses forces lui suffisoient à peine pour la défense de ses états, il ne balança pas un instant à remettre une grande partie de son armée au jeune Scipion Emilien, parce qu'il étoit petit-fils du grand Scipion, pour la conduire en Espagne au consul Lucullus, de la part de qui il étoit venu lui demander des secours; tant le souvenir des bienfaits passés l'emportoit dans son cœur sur la crainte des dangers présens.

Au moment même que, s'éteignant de vieillesse, il tomboit sans force sur son lit de mort, laissant après lui cinquante-quatre fils, qui composoient sa nombreuse famille; il écrivit à M. Manlius, qui gouvernoit l'Afrique en qualité de proconsul, pour le conjurer de lui envoyer Scipion Emilien, qui servoit alors sous ce général. Il se flattoit de mourir plus heureux, s'il pouvoit déposer dans ses mains, en les embrassant, et son dernier soupir et ses dernières volontés; mais sentant que la mort prévenoit l'arrivée de Scipion; il avoit recommandé à son épouse et à ses enfans, de ne connoître sur la terre que le peuple Romain, et à Rome, que la maison des Scipions; d'attendre celui à qui il remettoit tous leurs intérêts entre les mains; de se reposer sur lui du partage de ses états; et de respecter réligieusement ce qu'il auroit décidé, comme s'il l'ordonnoit lui-même. C'est par une suite non interrompue de traits semblables, que la reconnoissance de Masinissa se soutint, sans jamais se lasser, jusqu'à sa centième année.

De ingratitudine.

NEMINEM Lycurgo aut majorem aut utiliorem virum Lacedæmon genuit : utpote cui Apollo Pythius oraculum petenti respondisse fertur, nescire se utrum illum hominum, an deorum numero aggregaret : huic tamen neque vitæ summa sinceritas, neque constantissimus erga patriam amor, neque leges salubriter excogitatæ auxilio esse potuerunt, quo minus infestos cives experiretur : sœpe enim lapidibus petitus, aliquando ejectus publico furore, etiam privatus oculo, ad ultimum ipsa patria pulsus est. Quid aliæ facient urbes, ubi etiam illa, quæ constantiæ, et moderationis, et gravitatis sibi laudem eximiam vindicat, tam ingrata adversus tam benemeritum extitit ?

De pietate in parentes.

L. Manlio *imperioso* diem ad populum Pomponius tribunus plebis dixerat, quòd occasione benefaciendi belli ductus, obtinendi legitimum imperii tempus excessisset : quodque filium optimæ indolis juvenem rustico opere gravatum, publicis usibus subtraheret. Id postquam Manlius adolescens cognovit, protinùs urbem petiit, et se in Pomponii domum prima luce dìrexit : qui existimans in hoc eum venisse ut patris

Exemple d'ingratitude.

LACÉDÉMONE ne porta jamais dans son sein de plus grand homme, ni de plus utile citoyen qne Lycurgue. On sait que ce législateur étant venu consulter Apollon Pythien, l'oracle lui répondit qu'il ne savoit, s'il devoit le mettre au rang des hommes, ou bien au rang des dieux. Cependant, ni la pureté sévère de ses mœurs, ni son amour constant pour sa patrie, ni l'excellence de ses lois, ne purent le garantir des persécutions de ses concitoyens. il fut souvent assailli à coups de pierres, quelquefois chassé de la place par les fureurs populaires, privé d'un œil et enfin banni de sa patrie. Que feront donc les autres cités, lorsque celle dont on vante sur-tout la constance, la modération et la sagesse, a montré tant d'ingratitude envers un personnage, à qui elle avoit de si grandes obligations?

Exémples d'amour filial.

LE tribun Pomponius avoit dénoncé au peuple L. Manlius, surnommé l'*Impérieux*. Il l'accusoit d'avoir gardé le commandement au-delà du terme marqué par la loi; ce qu'il avoit fait dans la vue de profiter d'une occasion favorable pour finir la guerre. Il l'accusoit encore de retenir dans les travaux les plus pénibles de la campagne un fils d'un excellent naturel, qu'il cherchoit à soustraire ainsi au service de l'état. Dès que le jeune Manlius en est instruit, il part pour Rome, et se rend au point du jour droit à la maison de Pomponius. Le tribun croit qu'il vient dans l'intention de lui fournir de

crimina, à quo plus justo asperè tractabatur, deferret: excedere omnes jussit cubiculo, quò licentius remotis arbitris judicium perageret. nactus occasionem opportunam proposito suo juvenis, gladium, quem tectum attulerat, distrinxit, tribunumque minis ac terrore compulsum jurare coegit, à patris ejus accusatione recessurum: eoque effectum est, ne Torquatus causam diceret. Commendabilis est pietas, quæ mansuetis parentibus præstatur: sed Manlius quò horridiorem patrem habuit, hoc periculo ejus laudabilius subvenit: qui ad eum diligendum præter naturalem amorem, nullo indulgentiæ blandimento invitatus fuerat.

Nec te quidem, Cimon, silentio involvam, qui patri tuo sepulturam voluntariis vinculis emere non dubitasti. Nam etsi maximo tibi postea et civi, et duci evadere contigit, plus tamen aliquanto laudis in carcere, quàm in curia assecutus es: cæteræ enim virtutes admirationis tantummodo multum, pietas vero etiam amoris plurimum meretur.

De pietate erga patriam.

DECIUS, qui consulatum in familiam suam primus intulit, cum Latino bello Romanam aciem inclinatam penè jam et prostratam videret, caput suum pro salute reip. devovit, ac protinùs concitato equo, in medium hostium agmen, patriæ salutem, sibi mortem

nouveaux griefs contre un père qui le traite si rudement. Il fait retirer tout le monde de l'appartement, afin que le jeune homme s'explique plus librement, n'ayant pas de témoins. Mais lui, saisissant ce moment favorable à son dessein, tire un poignard qu'il tenoit caché, et force le tribun, épouvanté de son air menaçant, à lui promettre avec serment de se désister de ses poursuites. Ainsi Manlius l'Impérieux n'eut point la peine de se justifier.

La piété filiale est toujours digne d'éloges, dans ceux que leurs parens traitent avec bonté. Quant à Manlius, plus il éprouve de dureté de la part de son père, plus il mérite de louanges en venant à son secours. Il n'y avoit que la force du naturel qui l'obligeât à l'aimer, puisque les caresses de l'indulgence paternelle y avoient si peu de part.

Je ne t'oublierai pas non plus, généreux Cimon, toi qui n'hésitas pas à te charger de chaînes pour procurer la sépulture à ton père. De quelque gloire que tu te sois couvert depuis et comme citoyen et comme général, tu te fis encore plus d'honneur dans la prison que dans les dignités. Car, si l'on admire beaucoup les autres vertus, il n'en est point que l'on aime autant que la bonté du cœur.

Exemples d'amour de la patrie.

DÉCIUS, qui porta le premier le consulat dans sa famille, voyant l'armée Romaine dans un grand désordre, et déjà presque défaite par les Latins, se dévoua aux dieux infernaux pour le salut de la république. Alors poussant son cheval à toute bride, il s'élance au milieu de l'armée ennemie, cherchant la mort pour lui.

petens, irrupit : factaque ingenti strage, plurimis telis obrutus, super corruit : ex cujus vulneribus et sanguine insperata victoria emersit.

Rex Atheniensium Codrus, cum ingenti hostium exercitu Attica regio debilitata, ferro ignique vastaretur diffidentia humani auxilii ad Apollinis Delphici oraculum confugit, perque legatos sciscitatus est quonam modo illud tam grave bellum discuti posset. Respondit deus : Ita illi finem fore, si ipse hostili manu occidisset. Quod quidem non solum totis Atheniensium castris, sed etiam contrariis percrebruit. Eoque factum est ut diceretur ne quis Codri corpus vulneraret. Id postquam cognovit, depositis insignibus imperii, familiarem cultum induit, ac pabulantium hostium globo sese objecit : unumque ex his falce percussum, in cædem suam compulit : cujus interitu ne Athenæ occiderent, effectum est.

Libera dicta aut facta.

PRIVERNO capto, interfectisque qui id oppidum ad rebellandum incitaverant, senatus indignatione accensus consilium agitabat, quidnam sibi de reliquis quoque Privernatibus faciendum esset. Ancipiti igitur casu eorum salus fluctuabat, eodem tempore et victoribus et iratis subjecta. Cæterùm cum auxilium unicum in precibus restare animadverterent, ingenui et Italici sanguinis oblivisci non potuerunt. Prin-

même, et la vie pour son pays. Après avoir fait un grand carnage, il tombe percé de coups sur un monceau de cadavres. De ses blessures et de son sang renaît la victoire qui sembloit désespérée.

Codrus, roi d'Athènes, voyant l'Attique inondée d'ennemis, qui mettoient tout à feu et à sang, et n'espérant plus rien des hommes, eut recours aux dieux. Il envoya des ambassadeurs à Delphes, pour consulter Apollon sur les moyens de délivrer son pays d'une guerre si désastreuse. Il lui fut répondu qu'elle ne finiroit que quand le roi auroit été tué par une main ennemie. Cet oracle fut bientôt répandu et dans Athènes et dans le camp opposé, si bien qu'on y fit défense à qui que ce fût, de blesser Codrus. Dès qu'il en est instruit, il se dépouille de toutes les marques de sa dignité, s'habille en esclave et va se mêler au milieu d'une troupe de fourrageurs ennemis; d'un coup de faux il en blesse un, qui le tue sur-le-champ. La mort de Codrus fut le salut d'Athènes.

Exemples de liberté dans les paroles ou dans les actions.

Après la prise de Priverne, et le massacre de ceux qui avoient excité cette ville à la révolte, le sénat, dont la juste colère n'étoit point appaisée, déliberoit sur le traitement qu'il convenoit de faire au reste des habitans. La crise étoit terrible pour ces infortunés, qui attendoient leur sort d'un vainqueur, et d'un vainqueur irrité. Mais quoiqu'ils ne vissent plus d'autre ressource pour eux que les prières, ils ne purent oublier que l'Italie leur avoit donné le jour. Lorsqu'introduits dans le sé-

ceps enim eorum in curia interrogatus quam pœnam mereretur, respondit : Quam merentur qui cùm se dignos libertate judicarent, arma sumpserant : exasperatos patrum conscrip. animos, verbis inflammaverat. Sed Plautius consul favens Privernatum causæ, regressum animoso ejus dicto obtulit, quæsivitque qualem cum eis pacem habituri Romani essent impunitate donatam. At is constantissimo vultu : Si bonam dederitis, inquit, perpetuam : si malam, non diuturnam. Qua voce perfectum est, ut victis non solum venia, sed etiam jus et beneficium nostræ civitatis daretur.

Diphilus tragœdus, cum apollinaribus ludis inter actum ad eum versum venisset, in quo hæc sententia continetur : Miseriâ nostrâ magnus est : directis in Pompeium Magnum manibus, pronuntiavit ; revocatusque aliquoties à populo sine ulla cunctatione, nimiæ illum et intolerabilis potentiæ rerum gestu perseveranter egit. Eadem petulantia usus est in ea quoque parte : Virtutem istam veniet tempus cum graviter gemas.

Senectutis ultimæ quædam, Syracusis omnibus Dionysii tyranni exitium, propter nimiam morum acerbitatem, et intolerabilia onera votis expetentibus, sola quotidie matutino tempore deos, ut incolumis ac sibi superstes esset, orabat. Quod ubi is cognovit, non debitam sibi admiratus benevolentiam, accersit eam, et quid ita hoc, aut quo suo merito faceret,

nat, on leur demanda quelle peine ils croyoient avoir méritée; leur chef répondit: « Celle que méritent des hommes qui se croient dignes de la liberté. » Parler ainsi, c'étoit reprendre les armes. L'indignation des sénateurs étoit à son comble. Mais le consul Plautius, plus favorable aux Privernates, fournit à leur orateur un moyen de revenir sur cette parole hardie, en lui demandant combien pouvoit durer la paix qu'on leur auroit accordée avec l'impunité. « Toujours, répondit-il d'un air assuré, toujours, si vous la donnez bonne; et peu de temps si vous la donnez mauvaise. » Ces seuls mots désarmèrent le sénat, et firent accorder aux vaincus, non seulement l'oubli du passé, mais encore tous les droits et priviléges de citoyens Romains.

Diphile, acteur tragique, dans une pièce que l'on représentoit aux jeux apollinaires, en étant venu à ce vers, *Vous êtes grand, hélas! mais c'est par nos malheurs!* le prononça les mains étendues vers Pompée. Le peuple le fit recommencer plusieurs fois, et toujours il désigna d'un geste accusateur celui à qui il reprochoit ainsi l'excès intolérable de sa puissance. Il rendit avec la même hardiesse cet autre endroit: *De vos nobles exploits vous gémirez un jour.*

Pendant que tous les Syracusains faisoient des vœux pour la mort de Denys le tyran, à cause de la dureté de son caractère et des fardeaux insupportables dont il les chargeoit; une vieille femme prioit seule les dieux tous les matins, de conserver les jours de ce prince tant qu'elle vivroit. Denys l'ayant appris, fut fort étonné d'une bienveillance dont il étoit si peu digne. Il fit venir cette femme et lui demanda par où il avoit pu mériter qu'elle fît cela pour lui. « J'en ai,

interrogavit. Tum illa, certa est, inquit ratio propositi mei: puella enim, cum gravem tyrannum haberemus, carere eo cupiebam: quo interfecto aliquanto tetrior arcem occupavit: ejus quoque finiri dominationem magni æstimabam: tertium te superioribus importuniorem habere cœpimus rectorem. Itaque timens, ne si tu fueris absumptus, deterior in locum tuum succedat, caput meum pro tua salute devoveo. Tam facetam audaciam Dionysius punire erubuit.

De justitia.

CAMILLO consule Phaliscos circumsedente, magister ludi plurimos et nobilissimos inde pueros, velut ambulandi gratia eductos, in castra Romanorum perduxit: quibus interceptis, non erat dubium quin Phalisci deposita belli gerendi pertinacia, tradituri se nostro imperatori essent. Ea re cognita, senatus censuit ut pueri vinctum magistrum virgis cædentes in patriam remitterentur. Qua justitia animi eorum sunt capti, quorum mœnia expugnari non poterant: namque Phalisci beneficio magis quàm armis victi, portas Romanis aperuerunt.

Zaleucus urbe Locrensium à se saluberrimis atque utilissimis legibus munita, cum filius ejus adulterii crimine damnatus, secundum

» lui dit-elle, de bonnes raisons. Quand j'étois » jeune fille, nous avions un tyran fort mé- » chant, et je souhaitai d'en être délivrée. Il » fut tué : un autre encore plus méchant prit » sa place ; je regardai comme un grand bon- » heur l'événement qui mit fin à sa domination. » Vous êtes devenu notre troisième tyran, plus » cruel que les deux premiers : c'est pourquoi » je me dévoue moi-même pour votre conser- » vation, de peur que venant à vous perdre, » nous n'en ayons un quatrième encore plus » détestable. » Denys trouva l'audace de cette femme si plaisante, qu'il eut honte de la punir.

Exemples d'amour de la justice.

CAMILLE, étant consul, faisoit le siége de Falérie. Un maître d'école, chargé de l'instruction de plusieurs enfans des familles les plus distinguées, les conduisit un jour hors de la ville, sous prétexte d'une promenade ; et les mena dans le camp des Romains. Il n'étoit pas douteux que la prise de toute cette jeunesse ne rendît les Falisques moins opiniâtres, et ne les obligeât à se remettre à la discrétion de notre général. Mais l'avis du sénat fut de renvoyer ces enfans dans leur patrie, et avec eux leur maître, les mains liées derrière le dos, qu'ils feroient marcher ainsi devant eux à coups de verges. Cet acte de justice enchaîna les cœurs de ce peuple dont on ne pouvoit forcer les murailles. Les Falisques, vaincus bien plus par la bienfaisance que par les armes, ouvrirent leurs portes aux Romains.

Zaleucus avoit donné aux Locriens les lois les plus sages et les plus salutaires. Son propre fils, ayant été convaincu d'adultère, devoit, en

jus ab ipso constitutum utroque oculo carere deberet, ac tota civitas in honorem patris necessitatem pœnæ adolescentulo remitteret, aliquandiu repugnavit : ad ultimum præcibus populi evictus, suo prius, deinde filii oculo eruto, usum utrique videndi reliquit. Ita debitum supplicii modum legi reddidit, æquitatis admirabili temperamento, se inter misericordem patrem et justum legislatorem partitus.

De fide servorum erga dominos.

M. Antonius, avorum nostrorum temporibus clarissimus orator, incesti reus agebatur, cujus in judicio accusatores servum in quæstione perseverantissimè postulabant, quod ab eo, cum ad stuprum iret, laternam prælatam contenderent. Erat autem is etiam tum imberbis, et stabat coràm, videbatque rem ad suos cruciatus pertinere, nec tamen eos fugitavit. Ille vero, ut domum ventum est, Antonium hoc nomine vehementius confusum et sollicitum ultro est hortatus ut se judicibus torquendum traderet, affirmans nullum ore suo verbum exiturum, quo causa ejus lederetur : ac promissi fidem mira patientia præstitit : plurimis etiam laceratus verberibus, eculeoque impositus, candentibus etiam laminis ustus ; omnem vim accusatoris, custodita rei salute, subvertit.

C. Gracchus, ne in potestatem inimicorum deveniret, Philocrati servo suo cervices inci-

vertu de ces mêmes lois, être privé des deux yeux; mais toute la cité, en considération du père, vouloit faire grâce au fils, de la punition. Zaleucus y résista quelque temps. A la fin, cédant aux prières de tout le peuple, il commença par se crever un œil; puis en creva un à son fils: et de cette manière tous deux conservèrent l'usage de la vue. En partageant ainsi le châtiment, il remplit le vœu de la loi; et par cet admirable tempérament d'équité il se montra également père tendre, et législateur inflexible.

Exemples de fidélité des esclaves envers leurs maîtres.

M. Antonius, célèbre orateur au temps de nos aïeux, fut accusé d'inceste. Lors de l'information, les accusateurs persistoient à demander un de ses esclaves, qu'ils soutenoient avoir porté la lanterne devant lui, lorsqu'il alloit au rendez-vous. Cet esclave étoit fort jeune. Il étoit présent à la demande et voyoit bien qu'il s'agissoit pour lui de cruelles tortures. Cependant il ne chercha pas à s'y soustraire; et lorsqu'on alla chez Antoine, comme il s'aperçut de sa confusion et de son inquiétude, il fut le premier à lui conseiller de le livrer aux juges; assurant que tous les tourmens du monde ne lui arracheroient pas un mot à sa charge. Il tint parole avec une patience admirable. Il se laissa déchirer à coups de verges, étendre sur le chevalet, brûler avec des lames ardentes, et sauva l'accusé par son courage, malgré tous les efforts des accusateurs.

C. Gracchus, pour ne point tomber entre les mains de ses ennemis, tendit la tête à Philocrate, son esclave, qui la lui trancha d'un seul

dendas præbuit : quas cùm celeri ictu abscidisset, gladium cruore domini madentem per sua egit præcordia. Euporum alii hunc vocitatum existimant : ego de nomine nihil disputo, familiaris autem tantummodo fidei robur admiror : cujus si præstantiam animi generosus juvenis imitatus foret, suo, non servi beneficio imminentia supplicia vitasset : nunc commisit ut Philocratis, quàm Gracchi cadaver speciosius jaceret.

Pindarus C. Cassium Philippensi prælio victum, nuper ab eo manumissus, jussu ipsius obtruncatum insultationibus hostium subtraxit. Seque è conspectu hominum voluntariâ morte abstulit, ita ut ne corpus quidem ejus absumpti inveniretur. Quis deorum gravissimi sceleris ultor, illam dexteram quæ in necem patriæ parentis exarserat, tanto torpore alligavit, ut se tremebundam Pindari genibus submitteret, ne publici parricidii, quas merebatur pœnas, arbitrio pii victoris exolveret ? Tu profectò, tu, Dive Juli, cælestibus tuis vulneribus debitam exegisti vindictam, perfidum erga te caput sordidi auxilii supplex fieri cogendo, eo animi æstu compulsum, ut neque retinere vitam vellet, neque finire manu sua auderet.

coup, puis se plongea lui-même dans la poitrine le glaive tout fumant du sang de son maître. D'autres croient que cet esclave se nommoit Euporus. Je n'insiste point sur le nom; j'admire seulement cette courageuse fidélité dans un homme de sa condition. Si son noble maître eût eu autant de magnanimité, il n'auroit pas eu recours à un esclave, pour éviter les supplices dont il étoit menacé; et l'on n'auroit pas regardé avec plus d'intérêt le cadavre de Philocrate, que celui de Gracchus.

C. Cassius, vaincu à la bataille de Philippes, fut soustrait aux insultes de ses ennemis par Pindare, son esclave, qu'il venoit d'affranchir; et qui, après lui avoir coupé la tête par son ordre, se déroba lui-même aux yeux des hommes par une mort volontaire, sans que l'on pût même retrouver son corps. Quel dieu, vengeur du plus grand des forfaits, avoit donc refroidi cette main, qui s'étoit montrée si brûlante en assassinant le père de la patrie; au point d'être réduite à embrasser, en tremblant, les genoux d'un esclave, pour ne point subir, au gré de la pitié filiale de son vainqueur, la peine que méritoit un parricide public! C'est toi, sans doute, oui, c'est toi, divin Jule, qui tirois alors une juste vengeance des blessures dont il avoit couvert ta personne sacrée, en forçant ce meurtrier perfide à solliciter un secours si humiliant, après avoir troublé ses sens au point de n'oser ni vivre, ni se donner lui-même la mort.

De studio et industria.

CATO sextum et octogesimum annum agens, dum in Rep. tuenda juvenili animo perstat, ab inimicis capitali crimine accusatus, causam suam egit, neque aut memoriam ejus quisquam tardiorem, aut firmitatem lateris ulla ex parte quassatam, aut os hæsitatione impeditum animadvertit: quia scilicet omnia ista in statu suo æquali ac perpetua industria continebat: quinetiam in ipso diutissime actæ vitæ fine disertissimi oratoris Galbæ accusationi defensiónem suam pro Hispania opposuit. Idem græcis litteris erudiri concupivit: quam sero, inde æstimemus, quum etiam latinas penè jam senex didicit: cumque eloquentia magnam jam gloriam partam haberet, id egit, ut juris civilis quoque esset peritissimus.

Cujus mirifica preles, Cato, propior nostræ ætati, ita doctrinæ cupiditate flagravit, ut ne in curia quidem, dum senatus cogitur, temperaret sibi quo minus græcos libros lectitaret: qua quidem industria ostendit, aliis tempora deesse, alios temporibus superesse.

Terentius Varro, humanæ vitæ exemplo et spatio nominandus; non annis, quibus seculi

Exemples de travail et d'application à l'étude.

CATON, qui dans sa quatre-vingt-sixième année s'occupoit encore du bien public avec le courage d'un jeune homme, fut accusé par ses ennemis. Il plaida lui-même sa cause; et personne ne s'aperçut qu'il eût ni la mémoire plus tardive, ni les poumons moins robustes, ni la langue moins libre. C'est que l'exercice réglé qu'il n'avoit jamais cessé de faire de ses facultés, les lui avoit conservées dans toute leur vigueur.

Tout près de terminer sa carrière, il se rendit encore le défenseur des Espagnols qui avoient porté leurs plaintes contre la conduite tenue à leur égard par le célèbre orateur Galba.

Il voulut aussi apprendre le grec, et ce fut un peu tard; car il approchoit déjà de la vieillesse, lorsqu'il se mit à étudier la littérature latine. Sa réputation étoit déjà faite comme orateur, lorsqu'il s'appliqua à l'étude du droit civil, et devint très-habile jurisconsulte.

L'un de ses descendans, né dans un siècle moins éloigné de nous, dont il fut l'admiration, Caton, son arrière-petit-fils, étoit si avide d'apprendre, que dans la salle même du sénat il ne pouvoit s'empêcher de lire des livres grecs, en attendant que la compagnie fût assemblée. Par cet opiniâtre attachement à l'étude, il fit voir que, s'il est des gens qui ont du temps de reste, il en est aussi qui n'en ont point assez.

Térentius Varron, qu'on peut appeler le modèle de la vie humaine, tant pour sa durée, que pour l'usage qu'on en peut faire; Varron, dis-je, qui vécut un siècle entier, comptoit encore moins d'années que sa plume ne pouvoit

tempus æquavit, quàm stylo vivacior fuit : in eodem enim lectulo et spiritus ejus, et egregiorum operum cursus extinctus est.

Plato patriam Athenas, præceptorem Socratem sortitus, et locum et hominem doctrinæ fertilissimum, ingenii quoque divina instructus abundantia, cum omnium jam mortalium sapientissimus haberetur, eò quidem usque, ut si ipse Jupiter cœlo descendisset, nec elegantiore, nec beatiore facundia usurus videretur : Ægyptum peragravit, ubi à sacerdotibus ejus gentis geometriæ multiplices numeros, cœlestium observationem rationum percepit : quoque tempore à studiosis juvenibus certatim Athenæ Platonem doctorem quærentibus petebantur, ipse Nili fluminis inexplicabiles ripas, vastissimosque campos, effusam barbariem et flexuosos fossarum ambitus Ægyptiorum senum discipulus lustrabat. Quo minus miror in Italiam transgressum, ut ab Archyta Tarenti, à Timæo, et Arione, et Cæto Locris Pythagore præcepta et instituta acciperet. Tanta enim vis, tanta copia litterarum undique colligenda erat, ut invicem per totum terrarum orbem dispergi et dilatari posset : altero etiam et octogesimo anno decedens, sub capite Sophronis numeros habuisse fertur; sic ne extrema quidem ejus hora agitatione studii vacua fuit.

Solon, quanta industria flagraverit, et versi-

compter d'ouvrages immortels ; en effet, elle ne lui tomba des mains qu'au moment et sur le même lit, où il rendoit le dernier soupir.

Platon eut le bonheur d'avoir Athènes pour patrie, et Socrate pour maître ; sources fécondes l'une et l'autre de connoissances et d'instructions. La nature de son côté l'avoit pourvu d'un génie divin, et déjà il étoit regardé comme le plus sage des hommes ; déjà l'on disoit que Jupiter lui-même, s'il descendoit sur la terre, ne parleroit pas un langage plus pur et plus persuasif. Ce fut alors qu'il entreprit de parcourir l'Egypte, pour apprendre des prêtres de ce pays les diverses parties des mathématiques et de l'astronomie. Pendant que les jeunes gens, avides de belles connoissances, accouroient en foule à Athènes, pour entendre le divin Platon ; lui-même recevoit les leçons des vieillards Egyptiens, sous les auspices desquels il parcouroit les rives du Nil, cherchant sa source inconnue à travers des plaines immenses et des régions barbares entrecoupées de mille canaux. D'après quoi je suis moins étonné qu'il soit venu en Italie pour s'y instruire des dogmes et des lois de Pythagore, auprès d'Archytas à Tarente ; de Timée, d'Arion et de Cétus, chez les Locriens. Il falloit sans doute qu'il rassemblât de toutes les contrées de l'univers, ce trésor immense de connoissances utiles, pour les répandre et les disséminer à son tour sur toute la surface du globe. On assure que lorsqu'il mourut, âgé de quatre-vingt-un ans, il avoit encore sous son chevet les comédies de Sophron ; en sorte que l'amour de l'étude occupa son esprit jusqu'à sa dernière heure.

Solon nous apprend lui-même, jusqu'où alloit

bus complexus est, quibus significat se quotidie aliquid addiscentem senescere, et supremo vitæ die confirmavit : quòd assidentibus amicis, et quadam de re sermonem inter se conferentibus, fatis jam pressum caput erexit. Interrogatusque quapropter id fecisset, respondit : ut cum istud, quicquid est, de quo disputatis, percepero, moriar. Migrasset profecto ex hominibus inertia, si eo animo vitam ingrederentur, quo eâ Solon egressus est.

De vi eloquentiæ.

REGIBUS exactis, plebs discedens à patribus, juxta ripam fluminis Anienis in colle, qui Sacer appellatur, armata consedit : eratque non solum deformis, sed etiam miserrimus reipub. status, à capite ejus cætera parte corporis pestifera seditione divisa. Ac ni Valerii subvenisset eloquentia, spes tanti imperii in ipso penè ortu suo corruisset. Is namque populum nova et insolita libertate temerè gaudentem, oratione ad meliora et saniora consilia revocatum, senatui subjecit, id est urbem urbi junxit. Verbis ergo facundis ira, consternatio, armá cesserunt.

Quæ etiam Marianos Cinnanosque mucrones civilis profundendi sanguinis cupiditate furentes, inhibuerunt. Missi enim à sævissimis ducibus milites ad M. Antonium obtruncandum, ser-

son ardeur pour l'étude, dans les vers où il dit *qu'il vieillit en apprenant :* et il en donna encore une preuve le dernier jour de sa vie. Pendant que ses amis, assis autour de son lit, conversoient entre eux sur quelque matière, il fit effort pour lever sa tête, déjà appesantie par la mort. On lui demanda pourquoi : « C'est, dit-il, pour apprendre avant de mourir, ce qui fait le sujet de votre entretien. » Certes, l'oisiveté n'habiteroit jamais sur la terre, si chacun de nous entroit dans la carrière de la vie avec les mêmes sentimens que Solon en sortit.

Exemples du pouvoir de l'éloquence.

Après l'expulsion des rois, le peuple, mécontent du sénat, se retira en armes sur le mont sacré près du Téveron. La république offroit alors un spectacle bien déplorable. C'étoit un cadavre, dont la tête, par une séparation funeste, n'avoit plus de communication avec le reste du corps ; et sans l'éloquence de Valérius, qui vint à son secours, les grandes espérances de cet empire auroient péri en naissant. Ce fut lui dont la voix, ramenant à de meilleurs sentimens et à des vues plus saines un peuple trop épris des attraits d'une liberté si nouvelle pour lui, et à laquelle il n'étoit point accoutumé, le soumit au sénat, et remit Rome à elle-même. Ainsi, la colère, la sédition, les armes, cédèrent la victoire au talent de la parole.

Il eut encore le pouvoir d'arrêter les poignards des Marius et des Cinna, qui brûloient de se plonger dans le sang des citoyens. L'éloquence de l'orateur Antoine fit une si forte impression sur les

mone ejus obstupefacti, districtos jam et vibratos gladios cruore vacuos vaginis reddiderunt : quibus digressis, P. Antronius (is enim solus in ambitu expers Antonianæ facundiæ steterat) crudele imperium truculento ministerio peregit. Quàm disertum igitur eum fuisse putemus, quem ne hostium quidem quisquam occidere sustinuit, qui modo vocem ejus ad aures suas voluit admittere !

Pisistratus dicendo tantum valuisse traditus est, ut ei Athenienses regium imperium, oratione capti permitterent : cum præsertim ex contraria parte amantissimus patriæ Solon niteretur. Sed alterius salubriores erant conciones, alterius disertiores : quo evenit, ut alioqui prudentissima civitas libertati servitutem præferret.

Pericles felicissimis naturæ incrementis, sub Anaxagora præceptore summo studio perpolitus et instructus, liberis Athenarum cervicibus, jugum servitutis imposuit : egit enim illam urbem et versavit arbitrio suo. Cùmque adversus voluntatem populi loqueretur, jucunda nihilomvinus et popularis ejus vox erat. Itaque veteris comœdiæ maledica lingua, quamvis potentiam viri perstringere cupiebat, tamen in labris hominis melle dulciorem leporem fatebatur habitare : inque animis eorum, qui illum audierant, quasi aculeos quosdam relinqui prædicabat.

soldats que ces généraux sanguinaires avoient envoyés pour l'égorger, et qui déjà levoient sur lui leurs épées étincelantes, qu'ils les remirent dans le fourreau et se retirèrent. Mais l'ordre barbare ne laissa pas d'être exécuté par Antronius, qui, s'étant tenu à l'écart, n'avoit pas entendu les paroles d'Antoine. Quelle devoit donc être l'éloquence de celui que des ennemis mêmes n'osoient plus frapper, pour peu qu'ils eussent prêté l'oreille aux sons de sa voix?

Pisistrate étoit si éloquent, que les Athéniens, séduits par ses discours, lui déférèrent la souveraineté, malgré ce que put dire Solon, qui, plein d'amour pour sa patrie, s'y opposoit de toutes ses forces. Mais si les harangues de l'un étoient plus sages, celles de l'autre étoient sans doute plus agréables: de manière qu'Athènes, d'ailleurs si renommée pour sa prudence, préféra cette fois la servitude à la liberté.

Périclès qui joignoit aux plus heureux dons de la nature celui de les avoir cultivés et perfectionnés par les leçons d'Anaxagore, mit aussi sous le joug la liberté d'Athènes; car il gouvernoit cette république et la faisoit mouvoir à son gré. Lors même qu'il parloit contre le vœu du peuple, le peuple aimoit ses discours, et les écoutoit avec plaisir: si bien que la langue mordante de l'ancienne comédie, quelqu'envie qu'elle eut de jeter de l'odieux sur sa puissance, avouoit néanmoins qu'une grâce plus douce que le miel habitoit sur ses lèvres; et que ses discours laissoient l'aiguillon dans l'âme de ses auditeurs.

EXCERPTÆ
EX
AULO-GELLIO HISTORIÆ.

De Homero ac Hesiodo.

SUPER ætate Homeri, atque Hesiodi non consentitur. Alii Homerum, quàm Hesiodum majorem natu fuisse scripserunt, in queis Philochorus, et Xenophanes. Alii minorem, in queis L. Accius poëta, et Ephorus historiæ scriptor. Marcus autem Varro in libro de Imaginibus, uter natus prior sit, parum constare dicit: sed non esse dubium, quin aliquo tempore eodem vixerint: idque ex epigrammate ostendit, quod in tripode scriptum est, qui in monte Helicone ab Hesiodo positus traditur. Accius autem in didascalico levibus admodum argumentis utitur, per quæ ostendit Hesiodum natu priorem: Quòd Homerus, inquit, cùm in principio carminis Achillem esse filium Pelei diceret, quis esset Peleus non addidit: quam

HISTOIRES

TIRÉES D'AULU-GELLE.

Trad. de Verteuil.

D'Homère et d'Hésiode.

ON ne s'accorde point sur l'âge précis d'Homère et d'Hésiode. Philocorus (1), Xénophanes (2), et quelques autres prétendent que le chantre d'Achille est plus ancien : le poëte Accius, l'historien Ephorus et quelques écrivains, soutiennent le contraire. M. Varron, dans son premier livre *des Portraits*, dit qu'il est fort douteux lequel de ces deux grands hommes a sur l'autre la prééminence de l'âge, mais qu'il est constant qu'ils furent quelque temps contemporains. Il croit lire la preuve de cette assertion dans l'épigraphe gravée sur le trépied du temple d'Hélicon, et qui passe pour un don d'Hésiode.

Le raisonnement sur lequel se fonde Accius, pour soutenir la primogéniture d'Hésiode, me paroît bien foible. « Homère, dit-il, après avoir écrit au commencement de son poëme, qu'Achille étoit fils de Pélée, garde le silence sur ce prince; ce qu'il n'eût assurément

(1) Philocore, aruspice et historien, étoit d'Athènes.

(2) Philosophe Grec, contemporain de Socrate.

rem procul, inquit, dubio dixisset, nisi ab Hesiodo jam dictum videretur. De Cyclope itidem, inquit, vel maximè quòd unoculus fuit, rem tam insignem non præterisset, nisi æquè prioris Hesiodi carminibus vulgatum esset. De patria quoque Homeri multò maximè dissensum est. Alii Colophonium, alii Smyrnæum : sunt qui Atheniensem : sunt qui Ægyptium dicant fuisse. Aristoteles tradit in insula Io natum. M. Varro in librò de Imaginibus Homeri imagini hoc epigramma apposuit :

Capella Homeri candida hoc tumultum indicat,
Quòd ariete mòrtuo faciunt sacra.

De fidicine Arione.

CELERI admodum et coibili oratione, vocumque filo tereti et candido fabulam scripsit Herodotus super fidicine illo Arione : Vetus, inquit, et nobilis Arion cantator fidibus fuit. Is loco et oppido Methymnæus : terra atque insula omni Lesbius fuit. Eum Arionem rex Corinthi Periander amicum amatumque habuit artis gratiâ. Is inde à rege proficiscitur, terras inclytas Siciliam atque Italiam visere. Ubi eò venit, auresque omnium mentesque in utriusque terræ urbibus demulsit. In quæstibus

point fait, s'il n'avoit su qu'Hésiode en avoit parlé. « De même, ajoute Accius, Homère en faisant le portrait du chef des Cyclopes, ne dit point qu'il n'avoit qu'un œil. Trait assez singulier pour que le peintre ne l'eût pas omis, s'il n'avoit été aussi public que les vers d'Hésiode. »

On est encore beaucoup moins d'accord sur la patrie d'Homère. On veut que Colophone, Smyrne, Athènes et même l'Égypte ayent été son berceau. L'île d'Io, selon Aristote, le vit naître. Varron, au premier des livres que j'ai cités, place cette inscription au bas du portrait de ce divin poëte :

Ce petit temple de marbre blanc, couvre le tombeau d'Homère ; c'est un autel où les Jètes viennent sacrifier à son immortel génie.

Histoire d'Arion.

HÉRODOTE fait mention dans son ouvrage de l'aventure d'Arion, ce fameux joueur de lyre. Son style rapide et coulant, la douceur et la naïveté de ses expressions, m'ont toujours fait le plus grand plaisir. Arion, dit-il, natif de Méthymnée, célèbre par son talent à marier les accens de sa voix aux sons de la lyre, vivoit dans les premiers âges du monde. Périandre (1), roi de Corinthe, le retint long-temps à sa cour, où il vécut honoré de l'amitié du prince et comblé de ses bienfaits. Ayant quitté Corinthe pour voir la Sicile et l'Italie, il enchanta tous les habitans des villes qu'il parcourut, par la beauté de ses vers et la douceur de ses

(1) Périandre fut mis au nombre des sept Sages de la Grèce, quoiqu'il fût un monstre.

istic et voluptatibus amoribusque hominum fuit. Is tum postea grandi pecunia et re bona multa copiosus, Corinthum instituit redire. Navem igitur et nautas, ut notiores amicioresque sibi Corinthios delegit. Sed eo Corinthios homine accepto, navique in altum provectâ, prædæ pecuniæque cupidos cepisse consilium de necando Arione. Tum illum ibi pernicie intellecta, pecuniam cæteraque sua ut haberent, dedisse : vitam modò sibi ut parcerent, oravisse. Nautas precum ejus harum commisertum esse illatenùs, ut ei necem afferre per vim suis manibus temperarent : sed imperavisse, ut jam statim coram desiliret præceps in mare. Homo, inquit, ibi territus spe omni vitæ perdita, id unum postea oravit, ut prius quàm mortem oppeteret, induere permitterent sua sibi indumenta, et fides capere, et canere carmen casus illius sui consolabile. Feros et immanes navitas prolubium tum audiendi subit. Quod oraverat impetrat. Atque ibi mox de more cinctus, amictus, ornatus, stansque in summæ puppis foro, carmen, quod orthium dicitur, voce sublatissima cantavit. Ad postrema cantus cum fidibus ornatuque omni sicut stabat canebatque, ejecit sese procul in profundum. Nautæ haudquaquàm dubitantes quin perisset, cursum quem facere cœperant, tenuerunt. Sed novum et mirum, et pium facinus contigit : delphinum

accords; Arion étoit les délices de ces heureuses contrées, et y avoit amassé de grandes richesses, lorsqu'il voulut retourner à Corinthe. Il choisit un vaisseau dont les matelots étoient de cette ville, et auxquels il crut pouvoir confier sa fortune. Dès qu'on fut en haute mer, l'équipage s'assemble secrètement, et prend la résolution de se défaire du passager opulent, pour s'emparer de sa dépouille.

Le poëte instruit du danger qui le menace, offre de distribuer aux matelots tout ce qu'il possède, et les prie de lui laisser la vie. Ses supplications et ses larmes ne firent aucune impression sur le cœur de ces barbares; tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'ils ne tremperoient point leurs mains dans son sang, à condition que sur-le-champ il se précipiteroit lui-même dans les flots. Arion consterné de ce qu'il entend, et perdant toute espérance de sauver ses jours, demande une dernière grâce: qu'on lui permette de se revêtir de ses habits les plus précieux, de prendre sa lyre, et de mourir en chantant son malheur. Ces marins féroces et insensibles eurent cependant la curiosité de l'entendre, et lui accordèrent sa demande. L'infortuné musicien, orné de ce qu'il avoit dans ses habits de plus brillant et de meilleur goût, se place au haut de la poupe, entonne une chanson d'un son de voix éclatant et militaire (1), et en finissant se précipite dans la mer avec ses ornemens et sa lyre.

Les matelots persuadés que les flots l'ont étouffé, poursuivent leur route. Mais le ciel prit soin d'Arion. Au moment qu'il disputoit sa

(1) C'étoient des vers adaptés à quelques airs vifs et perçans, qui retraçoient les sons aigus du clairon et des autres instrumens guerriers.

repentè inter undas adnavisse, et dorso super fluctus edito vectavisse : incolumique eum corpore et ornatu, Tænarum in terram Laconicam devexisse. Tum Arionem prorsùs ex eo loco Corinthum petivisse : talemque Periandro regi, qualis delphino vectus fuerat, sese obtulisse : eique rem, sicuti acciderat, narravisse. Regem isthæc parum credidisse, Arionem quasi falleret, custodiri jussisse. Navitas requisitos, ablegato Arione; dissimulanter interrogasse, ecquid audissent in iis locis, unde venissent, super Arione. Eos dixisse, hominem cùm inde irent, in terra Italia fuisse, eumque illic bene agitare, et studiis delectationibusque urbium florere, atque in gratia pecuniaque magna fortunatum esse. Tum inter hæc eorum verba, Arionem cum fidibus et indumentis, cum quibus se in salum ejaculaverat, extitisse. Nautas stupefactos convictosque ire inficias non quisse. Eam fabulam dicere Lesbios et Corinthios : atque esse fabulæ argumentum, quòd simulacra duo ahenea ad Tænarum viserentur, delphinus vehens, et homo insidens.

Mausoli tumulus.

ARTEMISIA Mausolum virum amassè fertur, supra omneis amorum fabulas, ultraque affectionis humanæ fidem. Mausolus autem fuit, ut M. Tullius ait, rex terræ Cariæ : ut quidam

(1) Arthémise régnoit au temps de Philippe, roi de Macédoine.

vie contre les vagues, un dauphin se présente, le reçoit sur son dos, l'élève au-dessus des eaux, et le porte en nageant jusqu'au cap de Ténare dans la Laconie, où il le déposa sain et sauf, avec tous ses ornemens.

Arion se rendit à la cour de Corinthe: il parut tout-à-coup devant Périandre tel qu'il venoit de sortir du sein des flots, et lui raconta son aventure. Le prince crut dabord qu'on lui débitoit une fable, et fit mettre le poëte en prison. Cependant ayant fait venir les matelots, qui débarquoient, il leur demanda ce qu'on disoit d'Arion dans le pays qu'ils avoient visité. Ils répondirent qu'ils l'avoient rencontré en Italie, jouissant d'une bonne santé, admiré et chéri de toutes les villes, comblé d'honneur et nageant dans l'abondance. A ces mots on voit paroître Arion, la lyre à la main, et couvert des habits avec lesquels il s'étoit jeté dans la mer. L'équipage interdit fut obligé de convenir de son attentat. Cette histoire se répandit dans Corinthe et dans toute l'île de Lesbos, elle fournit le sujet d'un groupe d'airain, qu'on voyoit au cap de Ténare, et qui représentoit un dauphin nageant et portant un homme sur son dos.

Tombeau de Mausole.

On dit qu'Artémise (1) conserva pour Mausole, son époux, des sentimens d'amour, dont la force et la profondeur surpassent tout ce qu'on connoît en ce genre de plus extraordinaire, et paroissent même incroyables de la part d'une simple mortelle. Mausole étoit, comme dit Cicéron, roi de Carie, ou selon

Græcarum historiarum scriptores dicunt, provinciæ Græcæ præfectus, quem *Satrapam* Græci vocant. Is Mausolus ubi fato perfunctus est, et inter lamenta et manus uxoris funere magnifico sepultus est : Artemisia luctu atque desiderio mariti flagrans, ossa cineremque ejus mixta odoribus, contusaque in pulveris faciem, aquæ indidit, ebibitque, multaque alia violenti amoris indicia fecisse dicitur. Molita quoque est ingenti impetu operis, conservandæ mariti memoriæ causa sepulcrum illud memoratissimum, dignatumque numerari inter septem omnium terrarum spectacula. Id monumentum Artemisia cùm diis manibus sacris Mausoli dicaret, agona, id est, certamen, laudibus ejus dicundis facit : ponitque præmia pecuniæ, aliarumque rerum bonarum amplissima. Ad eas laudes decertandas venisse dicuntur viri nobiles ingenio, atque lingua præstabili Theopompus, Theodectes, Naucrites. Sunt etiam, qui Isocratem ipsum cum iis certavisse memoriæ mandaverint. Sed eo certamine vicisse Theopompum judicatum est. Is fuit Isocratis discipulus. Extat nunc quoque Theodectis tragœdia, quæ inscribitur *Mausolus*, in qua eum magis quàm in prosa placuisse Higinus in exemplis refert.

d'autres, gouverneur d'une province Grecque, dignité que les nationaux désignent par le mot de *Satrape*. Ce prince ayant rendu le dernier soupir entre les bras de son épouse, et au milieu de ses lamentations, on lui fit des funérailles magnifiques. Artémise poussée par l'excès de sa tendresse et de son désespoir, se fait apporter l'urne chérie, l'arrose de ses larmes, parfume les cendres d'essences, les mêle à sa boisson, et les avale..

L'amour d'Artémise ne s'en tint pas là. Cette princesse fit élever avec une incroyable célérité, le plus superbe tombeau, qui passa pour une des merveilles de la terre, et consacra d'âge en âge la mémoire du plus aimé des époux. Sur le point de dédier ce monument aux mânes de Mausole, la princesse de Carie avoit fait proposer des prix et des récompenses très-considérables, pour celui qui se distingueroit dans l'éloge funèbre de son mari. On dit qu'on vit paroître à ce concours intéressant, les Théopompe, les Théodecte (1), les Naucrite, et tout ce que la Grèce avoit de plus distingué dans la carrière des talens et de l'éloquence. Quelques écrivains assurent qu'Isocrate lui-même daigna se mêler parmi ces illustres candidats. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Théopompe, son disciple, mérita la couronne. Nous avons aussi une tragédie de Théodecte, intitulée : *Mausole*; Higinus dit que cette pièce vaut beaucoup mieux que le discours oratoire qu'il prononça sur le tombeau de ce prince.

(1) Théodecte de Cilicie, disciple de Platon, d'Isocrate et d'Aristote, se distingua par son talent pour l'éloquence et la poésie. Naucrite est connu par ses vers.

Alcibiades.

ALCIBIADES Atheniensis, cùm apud avunculum Periclem puer artibus ac disciplinis liberalibus erudiretur, et arcessi Pericles Antigenidam tibicinem jussisset, ut eum canere tibiis (quod honestissimum tum videbatur) doceret: traditas sibi tibias cùm ad os adhibuisset, inflassetque; pudefactus oris deformitate, abjecit infregitque. Ea res cùm percrebuisset, omnium tum Atheniensium consensu, disciplina tibiis canendi desita est. Scriptum hoc est in commentario Pamphilæ nono et vigesimo.

De Polo histrione.

HISTRIO in terra Græcia fuit famâ celebri, qui gestu, et vocis claritudine, et venustate cæteris antestabat: nomen fuisse aiunt Polum: tragœdias poëtarum nobilium scitè atque asseveratè actitavit. Is Polus unicè amatum filium morte amisit: eum luctum quoniam satis visus est eluxisse, rediit ad questum artis. In eo tempore Athenis Electram Sophoclis acturus, gestare urnam, quasi cum Orestis ossibus debebat. Ita compositum fabulæ argumentum est,

(1) Alcibiade, fils de Clinias, fut un des hommes les plus illustres de son siècle. Philosophe, voluptueux, guer-

Trait de l'éducation d'Alcibiade.

DANS le temps qu'Alcibiade (1) recevoit chez son oncle Périclès l'éducation la plus noble et la plus ornée, on fit venir Antigénida, le plus fameux joueur de flûte, pour donner au jeune Athénien des leçons de son art, ce qui entroit alors dans le plan d'une éducation soignée. L'élève prend une flûte, l'approche de ses lèvres et essaie d'en tirer des sons; mais s'étant aperçu dans le moment de la difformité de son visage, il brise l'instrument et le foule aux pieds. Cette aventure s'étant répandue, la ville entière suivit l'exemple d'Alcibiade, et on cessa de jouer de la flûte. J'ai lu ce trait dans le vingt-neuvième commentaire de Pamphile.

Anecdote de Polus, fameux acteur.

POLUS s'étoit acquis la réputation du premier acteur de la Grèce, par la beauté du geste et la netteté de la voix; on vantoit l'élégance de son jeu, et la noble assurance qu'il avoit fait paroître à la représentation des tragédies des plus illustres poëtes Grecs. La mort ayant arraché d'entre ses bras un fils qu'il aimoit avec excès, Polus s'enferme, et reparoît après un intervalle, pendant lequel il paroissoit avoir assez donné au sentiment de sa douleur. Il devoit ce jour-là jouer à Athènes l'Electre de Sophocle, et porter l'urne qu'on supposoit contenir les cendres d'Oreste. Car dans ce drame, Elec-

rier, galant à Athènes, sobre à Sparte, fastueux à la cour de Tissapherne, Alcibiade se plioit à tout.

ut veluti fratris reliquias ferens, Electra comploret, commisereaturque interitum ejus, qui per vim extinctus existimatur. Igitur Polus lugubri habitu Electræ indutus, ossa atque urnam è sepulcro tulit filii : et quasi Orestis amplexus opplevit omnia, non simulacris, neque imitamentis, sed luctu atque lamentis veris, et spirantibus. Itaque cùm agi fabula videretur, dolor actitatus est.

Philippi ad Aristotelem, Olympiæque ad filium Alexandrum epistola.

PHILIPPUS Amyntæ filius, terræ Macedoniæ rex, cujus virtute, industriaque Macedones locupletissimo imperio aucti, gentium, nationumque multarum potiri cœperant : et cujus vim atque arma toti Græciæ cavendam, metuendamque, inclytæ illæ Demosthenis orationes, concionesque notificant. Is Philippus, cùm omni ferè tempore negotiis belli victoriisque affectus, exercitusque esset, à liberali tamen musa et à studiis humanitatis nunquam abfuit, qui lepidè, comiterque pleraque et faceret, et diceret. Feruntur adeo libri epistolarum ejus munditiæ, et venustatis, et prudentiæ plenarum : velut sunt illæ litteræ, quibus

tre est représentée gémissante sur les restes de son frère, qu'elle croit massacré. Polus revêtu des habits lugubres d'Electre, paroît sur la scène avec l'urne de son propre fils, qu'il avoit tirée de son tombeau ; et comme si elle eût renfermé les cendres d'Oreste, il la presse tendrement sur son cœur, il emplit tout le théâtre, non pas des cris et des gémissemens d'un histrion, mais de ces accens vrais, de ces plaintes amères, de ces regrets passionnés qu'arrache la nature au désespoir; en sorte qu'Athènes croyant n'admirer que le jeu d'un excellent acteur, ne pensoit guères entendre les lamentations d'un père souffrant et désolé.

Lettre de Philippe à Aristote, et d'Olympias à son fils Alexandre.

PHILIPPE, fils d'Amintas, roi de Macédoine, sut enrichir, par sa valeur et son adresse, les possessions de ses ancêtres, et étendre son sceptre sur une multitude de peuples et de nations vaincues. L'éloquence rapide de Démosthène atteste la haute capacité de ce grand capitaine, et le danger de la Grèce, que l'orateur croyoit prête à tomber sous la puissance d'un guerrier aussi actif et aussi redoutable. Quoique ce prince eût passé presque toute sa vie dans les camps, occupé de desseins militaires, et ne pensant qu'à la victoire, il conserva toujours du goût pour les loisirs des muses et la culture des belles-lettres. On dit même que ses conversations et ses écrits annonçoient un esprit agréable et très-délié. Il existe un recueil de lettres de ce conquérant pleines de sagesse, de pureté et d'élégance ; telles que

Aristoteli philosopho natum esse sibi Alexandrum nuntiavit. Ea epistola, quoniam curæ, diligentiæque in liberorum disciplinas hortamentum est, exscribenda visa est, ad commovendos parentum animos. Exponenda igitur est ad hanc fermè sententiam : « Philippus Aristoteli salutem dicit. Filium mihi genitum scito : quod equidem diis habeo gratiam : non proinde qui natus est, quàm pro eo, quòd eum nasci contigit temporibus vitæ tuæ. Spero enim fore, ut eductus, eruditusque abs te, dignus existat et nobis, et rerum istarum successione. »

In plerisque monumentis rerum ab Alexandro gestarum, et paulò antè in libro M. Varronis, qui inscriptus est *Orestes*, *vel de Insania*, Olympiadem Philippi uxorem festivissimè rescripsisse legimus Alexandro filio. Nam cùm is ad matrem ita scripsisset : Rex Alexander Jovis Hammonis filius Olympiadi matri salutem dicit : Olympias ei rescripsit ad hanc sententiam : Amabo, inquit, mi fili, quiescas, neque deferas me, neque criminere adversum Junonem. Malum mihi prorsum illa magnum dabit, cùm tu me litteris tuis pellicem illi esse confiteris. Ea mulieris scitæ atque prudentis erga ferocem filium comitas, sensim et comiter admonuisse eum visa est, deponendam esse

celles qu'il écrivit au célèbre Aristote, pour lui apprendre la naissance de son fils. Comme elle peut exciter le soin que les parens doivent avoir pour l'éducation de leurs enfans, j'ai pris la peine de la transcrire, voici la traduction littérale.

« Philippe, à Aristote, Salut. Sachez que j'ai un fils; je remercie les dieux, non pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du temps d'Aristote. J'espère que cet enfant, élevé par vos soins, et formé par vos leçons, sera digne un jour et de son père, et de la couronne qui lui est destinée (1). »

Dans la plupart des monumens anciens qui font mention d'Alexandre, et dans le Livre de Varron intitulé : *Oreste, ou de la Folie*, j'ai lu qu'Olympias (2) épouse de Philippe, fit une réponse très-plaisante à son fils qui en lui écrivant, commençoit sa lettre par ces mots fastueux : *Le roi Alexandre, fils de Jupiter Hammon, à Olympias, sa mère, salut. — Changez donc de style, mon fils*, lui répondit-elle, *ou vous allez livrer votre mère au ressentiment de l'épouse de Jupiter, et m'attirer toute sa colère. A quelle extrêmité Junon ne se portera-t-elle pas, lorsqu'elle apprendra par vos lettres que le souverain des dieux daigna m'honorer de ses embrassemens.* Excellente leçon dans la bouche d'une mère sage et prudente, qui s'insinue doucement et avec adresse dans le cœur d'un fils orgueilleux, et qui lui fait sentir que ses

(1) Cette lettre fait autant d'honneur au prince qu'au philosophe.

(2) Olympias, sœur d'Alexandre roi des Epirotes, et femme de Philippe, fut répudiée par son époux, qui, l'ayant soupçonnée d'infidélité, partagea son trône avec Cléopâtre, nièce d'Attale.

opinionem vanam, quam ille ingentibus victoriis, et adulantium blandimentis, et rebus supra fidem prosperis imbiberat, genitum esse sese de Jove.

De equo Alexandri Bucephalo.

EQUUS Alexandri regis et capite, et nomine Bucephalus fuit. Emptum Cares scripsit talentis XIII et regi Philippo donatum: æris nostri summa est sestertiis CCCXII. Super hoc equo dignum memoria visum: quòd ubi ornatus erat, armatusque ad prælium, haud unquam inscendi sese ab alio nisi à rege passus sit. Id etiam de isto equo memoratum est. Quòd cùm in eo insidens Alexander bello Indico, et facinora faciens fortia, in hostium cuneum, non satis sibi providens immisisset, conjectisque undique in Alexandrum telis, vulneribus altis in cervice atque latere equus perfossus est: moribundus tamen, ac propè jam exsanguis, è mediis hostibus regem vivacissimo cursu retulit: atque ubi eum extra tela extulerat, illico concidit: et deinde jam superstitis securus, quasi cum sensûs humani solatio expiravit. Tum rex Alexander, parta ejus belli victoria, oppidum in iisdem locis condidit: atque ob equi honores Bucephalon appellavit.

grandes victoires, ses prospérités inouïes, et les adulations des courtisans, ne sont point des motifs suffisans pour le faire donner dans l'opinion extravagante et ridicule qu'il est du sang de Jupiter.

Du cheval d'Alexandre, nommé Bucéphale.

ALEXANDRE, roi de Macédoine, avoit un cheval excellent, que son regard terrible avoit fait nommer *Bucéphale* (tête de taureau). Charès (1) dit qu'il fut acheté 13 talens (13,650 l.) et qu'on en fit présent au roi Philippe. Lorsque ce coursier étoit revêtu de son armure et de ses ornemens de bataille, il ne se laissoit manier que par son maître. On rapporte aussi que dans la guerre contre les Indiens, le roi de Macédoine, après des prodiges incroyables de valeur, s'étant précipité dans un bataillon ennemi, et ayant été en butte à tous les traits, Bucéphale, la tête et les flancs percés de mille coups, et perdant tout son sang par ses profondes blessures, se dégage, tire le roi du milieu des ennemis acharnés, court à toute bride, le soustrait à leur poursuite; et au moment qu'il sent Alexandre hors de danger, le généreux coursier tombe et meurt, satisfait d'avoir sauvé la vie à son illustre maître, et si l'on peut s'exprimer ainsi, consolé de l'avoir conservé en périssant. Alexandre ne fut point insensible à ces marques d'attachement; après avoir terminé glorieusement cette guerre, il fit bâtir une ville au lieu même où Bucéphale étoit mort, et il lui donna le nom de *Bucéphalon*.

(1) Charès de Mytilène écrivit une vie d'Alexandre, dont Athénée fait beaucoup d'éloges.

Militaria quarundam veterum gentium instrumenta.

Auctor historiæ Græcæ, gravissimus Thucydides, Lacedæmonios summos bellatores non cornuum, tubarumve signis, sed tibiarum modulis in præliis usos esse refert : non prorsus ex aliquo ritu religionum, neque rei divinæ gratia, neque etiam ut excitarentur, atque evibrarentur animi, quod cornua, et litui moliuntur : sed contra, ut moderatiores, modulatioresque fierent : quod tibicinis numeris temperatur. Nihil adeò in congrediendis hostibus, atque in principiis præliorum ad salutem, virtutemque aptius rati, quàm si permulcti sonis mitioribus, non immodicè ferocirent. Cùm procinctæ igitur classes erant, et instructa acies, cœptumque in hostem progredi, tibicines inter exercitum positi canere incœptabant. Ea ibi præcentione tranquilla, et venerabili, ad quandam quasi militaris musicæ disciplinam, vis et impetus militum, ne sparsi, dispalatique proruerent, cohibebatur.

Cretenses quoque prælia ingredi solitos, memoriæ datum est, præcinente, ac præmoderante cithara gressibus. Halyattes autem rex,

Instrumens militaires de quelques anciens peuples.

Le grave Thucidide (1) rapporte dans son histoire de la Grèce, qu'au combat la belliqueuse Lacédémone ne cherchoit point à irriter la valeur des troupes par le bruit impétueux des clairons ou des trompettes, et qu'alors elle ne leur faisoit entendre que les paisibles accords de la flûte : ce n'étoit point pour observer un rite sacré, ni remplir aucune cérémonie religieuse; elle pensoit précisément pouvoir gouverner avec plus de facilité le courage et l'impétuosité du soldat dans la mêlée, lorsqu'au lieu d'avoir le timbre ébranlé par le retentissement aigu de l'airain, il marchoit à l'ennemi, l'oreille pleine des modulations touchantes de la flûte. Sparte étoit persuadée qu'au commencement de l'action, et dans le premier choc, rien n'est plus propre à ménager le sang et les forces du combattant, que, lorsqu'adouci par des sons mélodieux, il ne se livre pas tout entier à sa fureur martiale.

Au moment donc où la flotte étoit en ordre de bataille, ou l'armée prête à donner, les joueurs de flûte répandus dans les corps, remplissoient l'air d'accords paisibles, majestueux, agréables; espèce de musique belliqueuse, qui donnoit le ton à une tactique imposante, et empêchoit le guerrier de s'abandonner trop à son ardeur, et d'attaquer en désordre.

En Crète, les guerriers, à ce qu'on dit, marchoient au son des plus doux instrumens. Hérodote raconte qu'Aliatte (2) roi de Lydie, faisant

(1) Célèbre historien Grec.

(2) Père du fameux Crésus.

terræ Lydiæ, more, atque luxu barbarico præditus, cùm bellum Milesiis faceret (ut Herodotus in historiis tradit) concinentes habuit fistulatores, et fidicines : atque fœminas etiam tibicinas in exercitu, atque in procinctu habuit, lascivientium delicias conviviorum. Sed enim Achæos Homerus pugnam indipisci ait, non fidicularum, tibiarumque concentu, verùm conspiratu tacito nitibundos.

Quid ille vult ardentissimus clamor militum Romanorum, quem in congressibus præliorum fieri solitum scriptores annalium memoravêre? Contrane institutum fiebat antiquæ disciplinæ tam probabile? An tum etiam gradu clementi et silentio est opus, cùm ad hostem itur in conspectu longinquo procul distantem? Cùm verò propè ad manus ventum est, tum jam è propinquo hostis, et impetu propulsandus, et clamore terrendus est? Ecce autem pro tibicina Laconica, tibiæ quoque illius concionatoriæ in mentem venit, quam C. Graccho cum populo agenti præiisse, ac præmonstrasse modulos ferunt. Sed nequaquam sic est, ut à vulgò dicitur; canere tibia solitum, qui penè eum loquentem staret, variisque modis tum demulcere animum, actionemque ejus tum intendere. Quid enim foret ea re ineptius? si ut planipedi saltanti, ita Graccho concionanti numeros, et modos, et frequentamenta quædam varia tibicen incineret? Sed qui hoc compertius memoriæ tradiderunt, stetisse in circumstantibus dicunt occultius, qui fistula brevi, sensim graviusculum sonum inspiraret, ad deprimendum; sedandumque impetum vocis ejus. Refervescente namque impulsu, et instinctu

la guerre aux Milésiens, paroissoit au milieu de son armée environné d'une troupe d'hommes et de femmes qui jouoient de la flûte, ou pinçoient la harpe, cortége honteux et digne de figurer dans des orgies voluptueuses.

Homère peint les Achéens suivant leurs drapeaux, non pas au son flatteur des chalumeaux et des flûtes, mais gardant un silence farouche, dans une union redoutable d'esprits et de courages.

Que penser donc des clameurs affreuses que poussoient nos légions, comme l'assurent les annalistes Romains? Cet usage étoit-il contraire à l'ancienne discipline? Je pense qu'il faut distinguer les circonstances. Il convient que, loin de l'ennemi, l'armée couvre sa marche du silence, et de la plus grande tranquillité; mais lorsqu'il est question d'en venir aux mains, n'est-il pas plus à propos d'effrayer l'ennemi par de grands cris et de le charger avec toute l'impétuosité possible?

Les flûtes guerrières de Lacédémone me rappellent celle dont on rapporte que Gracchus recevoit le ton, lorsqu'il haranguoit le peuple. Il ne faut pas s'imaginer, avec le vulgaire, que le musicien caché derrière lui, en variant son euphonie pût animer ou adoucir l'éloquence et le geste de ce fameux tribun. Quelle ineptie de penser qu'un instrument réglât les tons et les inflexions de la voix d'un orateur, comme il commande les sauts et les gambades d'un histrion! Ceux qui ont mieux vu, et écrit plus sensément, disent simplement qu'il faisoit cacher à ses côtés un homme avec une flûte courte, dont le son lent et grave l'avertissoit de ne point se livrer aux éclats d'une voix tonnante: et il ne faut pas se persuader que la

extraneo, naturalis illa Gracchi vehementia indiguisse, non (opinor) existimanda est. Marcus tamen Cicero fistulatorem istum utrique rei adhibitum esse à Graccho putat : ut sonis tum placidis, tum citatis, aut demissam, jacentemque orationem ejus erigeret, aut ferocientem, sævientemque cohiberet. Verba ipsius Ciceronis apposui : itaque idem Gracchus, quod potes audire Catule ex Licinio cliente tuo, litterato homine, quem servum sibi habuit ille ad manum, cum eburnea solitus est hærere fistula, qui staret post ipsum occultè cùm concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter eum sonum, qui illum aut remissum excitaret, aut à contentione revocaret. Morem autem illum ingrediendi ad tibicinum modulos prælii, institutum esse à Lacedæmoniis, Aristoteles in libris problematum scripsit : quò manifestior fieret, exploratiorque militum securitas, et alacritas. Nam diffidentiæ, inquit, et timori cum ingressione hujuscemodi minime convenit, et mœsti, atque formidantes ab hac tam intrepida, ac tam decora incedendi modulatione alieni sunt.

Bibliothecæ publicæ.

LIBROS Athenis disciplinarum liberalium publicè ad legendum præbendos primus posuisse

véhémence naturelle de Gracchus ait eu besoin pour s'enflammer du secours d'un mécanisme pareil.

Cependant Cicéron assure que le musicien étoit au tribun d'une toute autre utilité. Il prétend que les modulations douces et paisibles de l'instrument, servoient à tempérer l'ardeur trop impétueuse de son éloquence, et que les sons bruyans et rapides le faisoient penser à lui donner du nerf et de la chaleur. « Vous pouvez, mon cher Catulus, dit cet orateur célèbre, l'apprendre de Licinius, votre client, qui fut autrefois secrétaire de Gracchus ; il vous dira que son maître avoit coutume de faire cacher derrière lui un musicien habile avec une flûte d'ivoire, dont les variations combinées à propos, étoient tout-à-coup le signal d'animer sa harangue, ou d'en modérer les transports. »

Pour en revenir aux Lacédémoniens, Aristote, dans son livre des problêmes, dit, que la raison d'état de placer des joueurs de flûte à la tête des armées, étoit pour faire paroître dans tout leur éclat l'assurance et le courage des troupes ; car, ajoute-t-il, les palpitations et la frayeur s'allient mal avec une méthode pareille de marcher au combat, et il est certain que les accens d'une musique aussi fière et aussi noble décèleront le lâche, dont le cœur frémit au milieu des armes.

Premières bibliothèques publiques.

Pysistrate (1), tyran d'Athènes, passe pour le fondateur de la premiere bibliothèque

(1) Il s'empara du gouvernement par la ruse, et régna sagement. Il mit en ordre les œuvres d'Homère, et en gratifia les Athéniens.

dicitur Pysistratus tyrannus. Deinde studiosius, accuratiusque ipsi Athenienses auxerunt. Sed omnem illam posteà librorum copiam. Xerxes Athenarum potitus, urbe ipsa præter arcem incensa abstulit, asportavitque in Persas. Hos porrò libros universos multis post tempestatibus Seleucus rex, qui Nicanor appellatus est, referendos Athenas curavit. Ingens posteà numerus librorum in Ægypto à Ptolomæis regibus, vel conquisitus, vel confectus est : ad millia fermè voluminum septingenta. Sed ea omnia bello priore Alexandrino, dum diripitur ea civitas, non spontè, neque opera consulta, sed à militibus fortè auxiliariis incensa sunt.

Senatûs apud Lacædemones deliberatio.

ÆSCHINES vel acerrimus, prudentissimusque oratorum, qui apud conciones Atheniensium floruerunt, in oratione illa sæva, criminosaque et virulenta, quâ Timarchum de impudicitia graviter insigniterque accusavit, nobile et illustre consilium Lacedæmoniis dedisse dicit, virum indidem civitatis ejusdem principem, virtute atque ætate magna præditum. Populus, inquit, Lacedæmonius, de summa republica sua

publique, dans laquelle il rassembla les écrits des anciens sur les arts libéraux. Dans la suite, les Athéniens soutinrent ce projet avec beaucoup de zèle, et ils enrichirent le dépôt d'un très-grand nombre de volumes. Xerxès s'étant emparé d'Athènes, et ayant réduit toute la ville en cendres, à l'exception de la citadelle, le vainqueur fit transporter en Perse cette précieuse collection. Bien des années après, Séleucus Nicanor la rendit toute entière à ses premiers possesseurs.

A l'imitation de Pysistrate, les Ptolomées établirent en Egypte une bibliothèque fameuse, dans laquelle leur magnificence fit placer jusqu'à sept cent mille volumes, rassemblés ou traduits par leurs ordres. Mais dans la première guerre d'Alexandrie, des soldats auxiliaires, pendant le pillage, ayant mis le feu à la ville, tant de richesses devinrent la proie des flâmmes.

Délibération du sénat de Lacédémone.

ESCHINE (1), un des orateurs les plus sages et les plus véhémens qui aient monté sur la tribune d'Athènes, accusa Timarque d'un crime infame, de la manière la plus vive et la plus solennelle; car il prononça contre lui une harangue pleine de traits odieux et flétrissans. L'orateur rapporte à cette occasion le conseil que la prudence et l'élévation de l'âme d'un des anciens chefs de la république de Lacédémone, fit donner à ses concitoyens.

Le peuple de Lycurgue, dit-il, s'occupoit des plus graves délibérations sur les affaires de l'état; l'on cherchoit à s'attacher au parti le

(1) Rival de Démosthène.

quidnam esset utile et honestum deliberabat. Tum exurgit sententiæ dicendæ gratiâ, homo quispiam turpitudine pristinæ vitæ defamatissimus, sed linguâ tunc atque facundiâ nimium quantò præstabilis. Consilium quod dabat, quòdque oporteret fieri suadebat, acceptum ab universis, et complacitum est, futurumque erat ex ejus sententia populi decretum. Ibi unus ex illo principum ordine, quos Lacedæmonii ætatis dignitatisque majestate tanquam arbitros et magistros disciplinæ publicæ verebantur, commoto iratoque animo exilit : Et quænam, inquit, Lacedæmonii ratio, aut quæ tandem spes erit urbem hanc et hanc rempublicam salvam inexpugnabilemque esse diutius posse, si hujuscemodi anteactæ vitæ hominibus consiliariis utemur? Quòd si proba isthæc et honesta sententia est, quæso vos, non sinamus eandem dehonestari turpissimi auctoris contagione. Atque ubi hoc dixit, elegit virum fortitudine atque justitia præter alios præstantem, sed inopi lingua et infacundum : jussitque eum consensu, petituque omnium, eandem illam sententiam diserti viri cujusmodi posset verbis dicere : ut nulla prioris mentione habita, scitum atque decretum populi, ex ejus unius nomine fieret, qui ipsùm denuò dixerat. Atque ita, ut suaserat prudentissimus senex, factum est. Sic bona sententia mansit, turpis auctor mutatus est.

plus utile et en même temps le plus honnête. Un homme diffamé par la dépravation de ses mœurs, mais doué du talent de parler en public, élève la voix, et ouvre l'avis le plus salutaire; on le goûte, et le décret alloit être porté; lorsqu'un de ces premiers magistrats, choisis entre ceux que l'âge et la dignité de la conduite rendoient plus vénérables à Lacédémone, et que le peuple avoit établis pour veiller au dépôt des lois et des mœurs, se lève avec le geste et l'œil de l'indignation, et s'écrie : « Arrêtez, citoyens ; qu'allez-vous faire? Grands dieux! quelle espérance pouvez-vous concevoir du salut et de la durée de cet empire, s'il se régit par les conseils d'un homme aussi pervers et aussi décrié! si le parti qu'il propose vous paroît bon et honnête, ne souffrez pas, je vous en conjure, qu'il soit profané, en passant par un pareil canal. » En achevant ces mots, le vieil éphore choisit dans l'assemblée un homme connu par son courage et sa probité, mais qui avoit peine à s'énoncer, et du consentement des magistrats, il lui ordonne de répéter, du mieux qu'il pourroit, l'avis sorti d'une bouche impure, et qu'on venoit d'agréer; afin que sans avoir égard à celui qui l'avoit ouvert, on ne statuât que sur ce que diroit cet honnête citoyen.

La chose fut exécutée sur-le-champ comme l'ancien l'avoit ordonné; ainsi on ne méprisa point une bonne idée; on ne fit que rejeter un conseiller infame.

Gaudium ingens insperatum quid effecerit.

COGNITO repente insperato gaudio, expirasse animam refert Aristoteles philosophus Polycratam, nobilem feminam è Naxo insula. Philippides quoque comediarum poëta, haud ignobilis ætate jam edita, cùm in certamine poëtarum præter spem vicisset, et lætissimè gauderet, inter illud gaudium repentè mortuus est. De Rhodio etiam Diagora celebrata historia est. Is Diagoras tres filios adolescentes habuit, unum pugilem, alterum pancratiasten, tertium luctatorem : eosque omnes vidit vincere, coronarique eodem Olympiæ die. Et cùm ibi eum tres adolescentes amplexi, coronis suis in caput patris positis suaviarentur; cùmque populus gratulabundus flores undique in eum jaceret : ibi in stadio inspectante populo, in oculis, atque in manibus filiorum animam efflavit. Præterea in nostris annalibus scriptum legimus, qua tempestate apud Cannas exercitus populi Romani cæsus est, anum matrem, nuncio de morte filii allato, luctu atque mœrore affectam esse. Sed is nuncius non verus fuit : atque is adolescens non diu pòst ex ea pugna

Effets des mouvemens de joie inespérés.

ARISTOTE raconte qu'une illustre dame de l'île de Naxe, nommée Polycrate, tomba morte en apprenant tout-à-coup une nouvelle agréable, à laquelle elle ne s'attendoit pas. Philippide à qui ses œuvres comiques ont (1) acquis de la réputation, ayant obtenu dans un âge avancé, le prix des vers, au moment qu'il ne l'espéroit point, et s'étant trop livré au sentiment de joie, expira au milieu de ses transports.

Le trait de Diagoras en ce genre, est aussi fameux. Ce Rhodien vit la Grèce, aux jeux Olympiques, décerner en un même jour, la couronne à ses trois fils, vainqueurs, l'un au pugilat, le second à la lutte, le troisième au pancrace (2). Ses enfans étant venus mettre leurs lauriers sur la tête de leur père, le tenoient étroitement embrassé et l'accabloient des plus vives démonstrations de tendresse, pendant qu'aux acclamations du cirque, le peuple couvroit de fleurs l'heureux Diagoras, lorsque tout-à-coup l'impression trop forte d'un moment aussi flatteur, l'étouffa au milieu des caresses, et entre les bras de ses enfans.

Nous lisons aussi dans nos annales, que dans le temps où nos troupes furent écrasées à la bataille de Cannes, une femme avancée en âge, ayant appris la mort de son fils, s'abandonna aux larmes et à la désolation. La nouvelle étoit fausse. Le fils peu après le combat revint à

(1) Poëte Grec, dont il ne reste que quelques fragmens.

(2) Combat où les athlètes réunissoient la lutte et le pugilat.

in urbem rediit : anus repentè filio viso, copia atque turba, et quasi ruina incidentis inopinati gaudii, oppressa exanimataque est.

Muti vocales facti.

FILIUS Crœsi regis, cùm jam per ætatem fari posset, infans erat : et cùm jam multùm adolevisset, item nihil fari quibat. Mutus autem et elinguis diu habitus est. Cùm verò in patrem ejus bello magno victum, et urbe, in qua erat, capta, hostis gladio deducto, regem esse ignorans invaderet, diduxit adolescens os, clamare nitens, eoque nixu atque impetu spiritûs vitium, nodumque linguæ rupit, planèque et articulatè elocutus est, clamans in hostem, ne rex Crœsus occideretur. Tum et hostis gladium reduxit, et rex vitâ donatus est, et adolescens loqui prorsus deinde incœpit. Herodotus in historiis hujus memoriæ scriptor est: ejusque verba sunt quæ prima dixisse filium Crœsi refert: *Síste, miles: parce regi.* Sed et quispiam Samius athleta, cùm antea non loquens fuisset, ob similem dicitur causam loqui cœpisse. Nam cùm in sacro certamine sortitio inter ipsos, et adversarios non bona fide fieret, et sortem nominis falsam subjici animadvertisset : repentè in eum, qui id faciebat, sese videre quid faceret, magnum inclamavit. Atque is oris vinculo solutus, per omne inde vitæ tempus, non turbidè, neque adhæsè locutus est.

(1) Crésus, cinquième et dernier roi de Lydie, partagea son règne entre les plaisirs, la guerre et les arts, et il acquit d'immenses richesses.

Rome, se présenta à sa mère qui ne l'eut pas plutôt reconnu, que l'abondance et la vivacité des sentimens d'un bonheur si peu attendu, lui arrachèrent la parole et la vie.

Muets guéris.

Le fils de Crésus, à l'âge où les enfans parlent ordinairement, n'avoit encore articulé aucune parole, et il passoit pour muet. Après une sanglante défaite, son père s'étant réfugié dans une de ses places, il y fut forcé; et dans l'horreur du carnage, déjà la hache d'un soldat qui ne le connoissoit point, étoit levée sur sa tête. Le péril de Crésus et l'effort violent que fit le jeune prince pour le détourner, rompirent enfin l'obstacle que la nature avoit laissé : il s'écria d'une voix pleine et très-articulée : *Arrête, soldat, épargne le sang du roi* (1). A ce mot, le guerrier baissa les armes, Crésus obtint la vie, et son fils l'usage de la langue. C'est Hérodote (2) qui, dans son histoire, nous apprend cette aventure.

Les Samiens furent témoins d'un trait pareil. Dans une lutte qui devoit terminer une cérémonie de religion, un athlète qui, jusques-là n'avoit proféré aucune parole, s'étant aperçu, qu'au lieu de laisser le sort régler l'ordre des combattans, ceux du parti contraire usoient de surpercherie, s'écria tout d'un coup à haute voix, en fixant l'imposteur : *Traitre, je vois ton manége.* Les liens qui captivoient l'organe furent rompus, et le reste de sa vie, il eut la prononciation aussi libre et aussi nette que si jamais elle n'eût été empêchée.

(2) Le père de l'histoire.

Demetrii factum.

RHODUM insulam celebritatis antiquissimæ, oppidumque in ea pulcherrimum ornatissimumque obsidebat, oppugnabatque Demetrius, dux ætatis suæ inclytus : cui à peritia, disciplinaque faciendiobsidii, machinarumque solertia, ad capienda oppida repertarum, cognomentum urbium expugnator fuit. Tum ibi in obsidione illa, ædes quasdam publicè factas, quæ extra urbis muros cum parvo præsidio erant, aggredi et vastare, atque absumere igni parabat. In his ædibus erat memoratissima illa imago Jalysi, Protogenis manu facta, illustris pictoris : cujus operis pulchritudinem præstantiamque irâ percitus, Rhodiis invidebat. Mittunt Rhodii legatos ad Demetrium, cum his verbis : Quæ, malùm, inquiunt, ratio est, ut tu imaginem istam velis incendio ædium facto, disperdere ? Nam si nos omnes superaveris, et oppidum hoc totum cœperis : imagine quoque illa integra et incolumi, per victoriam, potieris : sin verò nos vincere, obsidendo nequiveris : petimus consideres, ne turpe tibi sit : quia non potueris bello Rhodios vincere, bellum cum Protogene mortuo ges-

Action de Démétrius.

Démétrius (1), un des plus grands capitaines de son siècle, pressoit vivement le siége de Rhodes, cité superbe et très-florissante, capitale de l'île du même nom, et si fameuse dans la plus haute antiquité. Ce guerrier à qui le grand art de conduire un siége, et le talent extraordinaire de l'invention de toutes les machines nécessaires pour y réussir, ont fait donner le nom de *Conquérant des villes*, se préparoit à emporter et à livrer aux flammes des édifices publics situés hors des murs de la place, et qui n'avoient qu'une foible défense. On y avoit déposé le tableau si fameux de Jalysus, de la main de Protogène, cet artiste immortel (2); et Démétrius étoit furieux de ne pouvoir arracher des mains des Rhodiens un monument aussi précieux et aussi parfait.

Les députés de la ville arrivent à la tente du roi, et lui disent : *Quelle manie*, Prince, *de chercher à réduire en cendres un morceau que vous estimez si fort, avec l'édifice qui le renferme. Si vous parvenez à nous vaincre, vous recevrez des mains de la victoire cette peinture dans tout son éclat, et dans toute sa beauté ; mais si tous vos efforts ne peuvent triompher de notre valeur, considérez, Seigneur, quelle tache à la gloire de votre nom, si on venoit à publier, que n'ayant pu soumettre notre ville, vous avez déclaré la guerre aux mânes et aux chefs-d'œuvre de Protogène.*

Ce discours fit impression sur l'esprit de

(1) Fils d'Antigone, un des successeurs d'Alexandre.

(2) Peintre de Caune, dans l'île de Rhodes.

sisse. Hoc ubi ex legatis audivit, oppugnatione desita, et imagini, et civitati pepercit.

Milonis Crotoniensis interitus.

MILO Crotoniensis, athleta illustris, quem in chronicis scriptum est, Olympiade prima coronatum esse, exitum habuit vitæ miserandum, et mirandum. Cum jam natu grandis artem athleticam desisset, iterque faceret fortè solus in locis Italiæ sylvestribus, quercum vidit proximè viam patulis in parte media ramis hiantem. Tum experiri (credo) etiam tunc volens, an ullæ sibi reliquæ vires adessent: immissis in cavernas arboris digitis, diducere, et rescindere quercum conatus est: ac mediam quidem partem discìdit, divellitque. Quercus autem in duas diducta partes, cùm ille quasi perfecto, quod erat connixus, manus laxasset, cessante vi, rediit in naturam: manibusque ejus retentis, inclusisque, stricta denuò et cohæsa, dilacerandum hominem feris præbuit.

Venenum Mithridaticum.

ANATES Ponticas dicitur edundis vulgò venenis victitare. Scriptum etiam à Leneo Cn. Pompeii liberto, Mithridatem illum Ponti regem, medicinæ rei et remediorum id genus solertem fuisse: solitumque earum sanguinem miscere medicamentis, quæ digerendis venenis valent, eumque sanguinem vel potentissimum esse in ea confectione: ipsum autem regem assiduo

Démétrius, qui leva le siége, et se désista de ses prétentions sur la ville de Rhodes et sur le tableau magnifique qu'elle possédoit.

Mort de Milon de Crotone.

MILON (1) de Crotone, ce fameux athlète, qui fut couronné à la 40.e Olympiade, périt de la manière la plus misérable. Cet homme avancé en âge, et ayant cessé de paroître dans l'arène, voyageoit seul au milieu des forêts de l'Italie; il trouve sur sa route un chêne dont le cœur étoit entr'ouvert. Dans l'idée de faire une dernière épreuve de ses forces, et pour savoir sans doute ce qui lui en restoit, il met ses mains dans la fente de l'arbre et essaye de l'ouvrir. Il en vient à bout, et il sépare les deux quartiers jusqu'à la racine. Mais malheureusement, ayant lâché prise un moment, comme si tout eût été fini, l'arbre se resserre avec un fracas épouvantable, et retient les mains de l'athlète, qui fut déchiré par les bêtes féroces.

Poison de Mithridate.

ON dit que les canards du Pont se nourrissent de poison. Léneus, affranchi de Pompée, écrit aussi que Mithridate, roi de ce pays, étoit très-versé dans la science de la médecine et des remèdes qui arrêtent l'activité du venin. Il avoit coutume, dit-il, d'y mêler du sang de ces oiseaux, qui est le spécifique le plus propre à faire digérer le poison, et à n'en ressentir aucun effet; et ce prince à force

(1) L'un des plus vigoureux athlètes d'Olympie.

talium medelarum usu à clandestinis epularum insidiis cavisse. Quin et scientem quoque ultro, et ostentandi gratia venenum rapidum et velox sæpenumero hausisse, atque id tamen sine noxa fuisse. Quamobrem posteà cùm prælio populi Romani victus, in ultima regni refugisset, et mori decrevisset, et venena violentissima festinandæ necis gratia frustrà expertus esset, suo se ipse gladio transegit. Hujus regis antidotus celebratissima est, quæ Mithridatios vocatur.

Idem duarum et viginti gentium, quas sub ditione habuit, linguas percalluit : earumque omnium gentium viris haud unquam per interpretem locutus est : sed ut quemque ab eo appellari usus fuit, perinde linguâ et oratione ipsius, non minus scitè, quàm si gentis ejus esset, locutus est.

Sybillarum libri.

In antiquis annalibus memoria super libris Sybillinis hæc prodita est. Anus hospita atque incognita ad Tarquinium Superbum regem adiit, novem libros ferens, quos esse dicebat divina oracula, eos velle dixit venundare. Tarquinius pretium percontatus est. Mulier nimium atque immensum poposcit. Rex quasi anus ætate desiperet, risit. Tum illa foculum coram eo cum igni apposuit : et treis libros ex novem deussit :

d'user de cette composition, étoit parvenu à se précautionner contre toutes les tentatives qu'on auroit pu faire contre sa vie; bien plus, il lui arrivoit souvent d'avaler le poison le plus violent, précisément pour prouver l'efficace de son remède, et de n'en éprouver aucune suite funeste. Ce guerrier terrible, enfin vaincu, caché aux extrémités de ses états, et résolu de se donner la mort, eut recours en vain aux breuvages les plus redoutables, il fut obligé de se percer de son épée. On connoît l'antidote qui porte le nom de ce prince, et qui est le plus estimé.

Ce prince parloit la langue des vingt-deux nations auxquelles il commandoit : et jamais il ne se servit d'interprête. Lorsqu'il étoit nécessaire de se faire entendre à quelqu'une d'entr'elles, il leur adressoit la parole dans son idiome naturel, avec tant d'élégance et de facilité, qu'on eût dit qu'il étoit né au milieu d'elle.

Livres Sybillins.

On trouve dans les annales de l'antiquité l'histoire des écrits des Sybiiles. Une vieille femme, étrangère (1) et inconnue, vint présenter à Tarquin le superbe, neuf volumes qu'elle assuroit être un recueil précieux d'oracles, et elle proposa au prince de les acheter : Tarquin s'informe du prix, et le trouvant exorbitant, se moque de l'étrangère comme d'une vieille radoteuse. Celle-ci sans répondre un mot, fait apporter du feu, y jette trois de

(1) Il y eut, dit-on, en différens temps, des femmes qui se sont données pour avoir le don de prédire l'avenir, et qui ont porté le nom de Sybille.

et ecquid reliquos sex an eodem pretio emere vellet, regem interrogavit. Sed enim Tarquinius id multò risit magis, dixitque anum jam proculdubiò delirare. Mulier ibidem statim treis libros alios exussit, atque idipsum denuò placidè rogavit, treis reliquos eodem illo pretio emat. Tarquinius ore jam serio, atque attentiore animo fit : eam constantiam, confidentiamque non insuper habendam intelligit : et libros treis reliquos mercatur nihilo minore pretio, quàm quod erat petitum pro omnibus. Sed eam mulierem tunc à Tarquinio digressam, postea nusquam loci visam constitit. Libri tres in sacrarium conditi, Sibyllini appellati. Ad eos quasi ad oraculum quindecim viri adeunt, cùm dii immortales publicè consulendi sunt.

Siccius Dentatus bellator egregius.

SICCIUM DENTATUM, qui tribunus plebis fuit Sp. Tarpeio, A. Thermo consulibus, scriptum est in libris annalium, plus quàm credi debeat, strenuum bellatorem fuisse : nomenque ei factum ob ingentem fortitudinem, appellatumque esse Achillem Romanum. Is pugnasse in hostem dicitur centum et viginti præliis. Cicatricem aversam nullam, adversas quinque et quadraginta tulisse. Coronis esse donatum aureis octo, obsidionali unâ, muralibus tribus, civicis quatuordecim, torquibus tribus et octoginta, armillis plus centum sexaginta, hastis duodeviginti. Phaleris item donatus est quinquies viciesque. Populi militaria dona habuit

ses volumes, et demande au roi, s'il veut donner des six autres la même somme qu'elle avoit fixée pour le tout. Cette question excite un nouvel éclat de rire de la part du prince, qui lui répète qu'apparemment elle est en délire. La vieille en brûle trois autres, et s'offre tranquillement à donner le reste pour le premier prix. A ce spectacle, Tarquin plus attentif, et singulièrement étonné de l'air assuré de cette femme, au lieu de continuer à se moquer d'elle, lui fit donner pour les trois derniers livres la somme qu'elle avoit mise à la collection. La Sybille au sortir du palais disparut, et jamais on n'en entendit parler. Les trois volumes renfermés dans un lieu saint, furent appelés Sybillins. Lorsqu'il est question de consulter les dieux immortels pour la cause publique, quinze citoyens choisis vont les feuilleter, avec le respect et la confiance qui conduisent aux pieds des oracles.

Valeur de Siccius Dentatus.

Les annales de l'antiquité rapportent de Siccius Dentatus, tribun du peuple sous le consulat de Sp. Tarpéius, et d'A. Hartérius, des traits d'héroïsme militaire presqu'incroyables, qui lui acquirent la réputation d'un des plus braves guerriers, et le surnom flatteur d'*Achile Romain*. Il se trouva dit-on, à 120 batailles, et y reçut 45 blessures, toutes très-honorables. Huit couronnes d'or, une obsidionale, 14 civiques, 3 murales, 83 colliers, plus de 160 brasselets, 18 javelots, 25 ornemens de chevaux furent les monumens et le prix de ses services. Le peuple lui adjugea plusieurs dons militaires, la plupart pour récompenser le succès des

multijuga : in his provocatoria pleraque. Triumphavit cum imperatoribus suis triumphos novem.

De Papirio Prætextato.

Historia de Papyrio prætextato dicta scriptaque est à Catone in oratione, quâ usus est ad milites contra Galbam cùm multa quidem venustate, luce, atque munditia verborum. Ea Catonis verba huic prorsus commentario indidissem, si libri copia fuisset id temporis, cùm hæc dictabam. Quòd si non virtutes dignitatesque verborum, sed rem ipsam scire quæris, res fermè ad hunc modum est : Mos antea senatoribus Romæ fuit, in curiam cum prætextatis filiis introire. Tamen cùm in senatu res major quæpiam consultata, eaque in diem posterum prolata est, placuit ut eam rem, super qua tractavissent, ne quis enuntiaret, prius quàm decreta esset. Mater Papyrii pueri, qui cùm parente suo in curia fuerat, percontata est filium quidnam in senatu patres egissent. Puer respondit tacendum esse, neque id dici licere. Mulier fit audiendi cupidior : secretum rei, et

(1) La jeune noblesse portoit à Rome une longue robe, garnie à ses extrémités de bandes de pourpre ; elle s'appeloit en langue romaine, *Prætexta*.

combâts singuliers auxquels il avoit provoqué l'ennemi. Neuf fois la présence de ce soldat intrépide décora le triomphe des généraux sous lesquels il avoit porté les armes.

Histoire de Papirius Prætextatus.

L'HISTOIRE de Papirius, surnommé *Prætextatus* (1), fut citée par Caton, dans les discours qu'il prononça contre Galba (2), et depuis elle fut écrite par ce fameux républicain, avec autant de pureté que d'élégance et de clarté. J'ornerois ces commentaires des paroles de l'auteur, si à ce moment j'avois son ouvrage. Du reste, si c'est moins la force et la dignité du style, qu'on désire, que le trait en lui-même : le voici.

Autrefois à Rome les sénateurs avoient coutume d'entrer au barreau avec ceux de leurs enfans qui étoient revêtus de la robe de l'adolescence. Lorsqu'on avoit délibéré sur une matière importante, et que la décision en avoit été remise au jour suivant, il étoit expressément défendu d'en parler avant que les pères conscripts eussent porté le décret.

Un jour que le jeune Papirius avoit accompagné son père au barreau, sa mère le prend en particulier : *mon fils*, lui dit-elle, *apprenez-moi ce dont il a été question au sénat. Y pensez-vous*, dit le jeune homme, *et ne vous rappelez-vous pas la défense qui me lie la langue.* Cette réponse enflamme la curiosité de la dame :

(2) Le préteur Sergius Galba, ayant fait massacrer les Lusitaniens, malgré la parole qu'il leur avoit donnée de leur conserver la vie. T. Libo, tribun du peuple, voulut faire porter une loi pour le faire punir ; Caton appuya le tribun de toute la force de son éloquence.

silentium pueri, animum ejus ad inquirendum everberat. Quærit igitur compressius, violentiusque. Tum puer matre urgente, lepidi atque festivi mendacii consilium capit : Actum in senatu dixit, utrum videretur utilius, exque republica esse, unusne ut duas uxores haberet, an ut una apud duos nupta esset. Hoc illa ut audivit, animus compavescit : domo trepidans egreditur : ad cæteras matronas pervenit. Ad senatum postridiè matrumfamiliâs caterva lacrymantes atque obsecrantes orant, una potius ut duobus nupta fieret, quàm ut uni duæ. Senatores ingredientes curiam, quæ illa mulierum intemperies, et quid sibi postulatio illa vellet, mirabantur. Puer Papyrius in medium curiæ progressus, quid mater audire institisset, quid ipse matri dixisset, rem, sicuti fuerat, denarrat. Senatus fidem atque ingenium pueri exosculatur : consultum facit, uti posthac pueri cum patribus in curiam ne introeant, nisi ille unus Papyrius. Atque puero posteà cognomentum honoris gratia decreto inditum *Prætextatus*, ob tacendi loquendique in ætate prætextata prudentiam.

elle revient à la charge, Papirius se retranche sur la loi du secret; ce silence rend la mère plus vive et plus pressante. Enfin, voyant que ses instances redoubloient toujours, il eut recours à une petite ruse très-plaisante : *Vous le voulez-donc absolument, ma mère ; eh bien, voici tout le secret : le sénat a délibéré lequel étoit le plus utile et le plus conforme aux intérêts de la république, qu'une femme fut mariée à deux hommes, où qu'un homme épousât deux femmes.*

A ces mots, la mère interdite sort en tremblant de sa maison, elle court chez les dames de sa connoissance, et leur apprend la grande nouvelle. Le lendemain une troupe de femmes éplorées entrent en tumulte au barreau, se jettent aux pieds des sénateurs : *plutôt* s'écrioient-elles, *plutôt mille fois être unies à deux hommes, que de voir un homme partager son lit entre deux femmes.* Les sénateurs étonnés ne comprenoient rien à tout ce vacarme, et encore moins à la prière de ces femmes. Papirius s'avançant alors au milieu de la salle, raconte ce qu'il avoit eu à souffrir des instances de sa mère, et la manière adroite dont il les avoit éludées. L'auguste compagnie charmée de la présence d'esprit du jeune citoyen, et touchée de sa fidélité à garder le secret des délibérations, ordonna que désormais de tous les adolescens, Papirius seul pourroit entrer au lieu de l'assemblée des Pères ; et le surnom de *Prætextatus*, fut la récompense dont la république honora cette prudence singulière, dans un âge si tendre, de savoir parler et se taire à propos.

Samnitibus Fabricii responsum.

JULIUS HIGINUS in libro de vita, rebusque illustrium virorum sexto, legatos dicit à Samnitibus ad C. Fabricium imperatorem populi Romani venisse : et memoratis multis magnisque rebus, quæ benè ac benevolè post redditam pacem Samnitibus fecisset, obtulisse dono grandem pecuniam, orasseque uti acciperet, uteretur que : atque id facere Samnites dixisse, quòd viderent multa ad splendorem domûs, atque victûs defieri, neque pro magnitudine, dignitateque lautum paratumque esse. Tum Fabricium planas manus ab auribus ad oculos, et infra deinceps ad nares, et ad os, et ad gulam, atque inde porrò ad ventrem imum deduxisse, et legatis ita respondisse : Dum illis omnibus membris, quæ attigisset, obsistere, atque imperare posset, nunquàm quidquam defuturum : propterea pecuniam, qua nihil sibi esset usus, ab iis, quibus eam sciret usui esse, non accipere.

Magnanimitas ejusdem Fabricii.

CUM Pyrrhus rex in Italia esset, et unam atque alteram pugnam prosperè pugnasset, satisque angerentur Romani, et pleraque Italia

Réponse de Fabricius aux Samnites.

DANS le sixième livre des Hommes illustres, Julius (1) Higynus rapporte que les ambassadeurs des Samnites (2) vinrent trouver Fabricius, alors général de milice Romaine ; et qu'après lui avoir rappelé ses exploits brillans, les marques de bienveillance et les services que leur nation avoit reçus de sa part depuis la paix, ils lui offrirent une somme considérable, en le priant de la regarder comme le témoignage de leur gratitude, et de daigner s'en servir. *Nous osons*, dirent les Samnites, *offrir à Fabricius un don de cette espèce, parce qu'il nous paroît que ce logement, cette façon de vivre, et le train de cette maison ne paroît pas digne d'un aussi grand homme, et qu'il lui manque bien des choses pour soutenir l'éclat d'un grand nom.* A ces mots, le héros porte ses mains sur ses oreilles, ses yeux, son nez, sa bouche, sur toutes les parties de son corps, et répond aux ambassadeurs : *Tandis que je pourrai commander à ces membres, je n'aurai aucun besoin ; ne laissez donc point cet argent entre les mains d'un homme qui n'y toucheroit pas : portez-le à ceux qui sauront s'en servir.*

Générosité du même Fabricius.

DEUX victoires remportées par Pyrrhus sur les troupes de la république, avoient répandu la terreur dans ses armées et attiré toute l'Italie

(1) Affranchi d'Auguste, et ami d'Ovide.

(2) Le pays des Samnites est la partie de l'Italie qu'on appelle Abruzze.

ad regem descivisset : tum Ambraciensis quispiam Timochares regis Pyrrhi amicus, ad C. Fabricium consulem furtim venit, ac præmium petivit : et si de præmio conveniret, promisit regem venenis necare : idque facile esse factu dixit, quoniam filii sui pocula in convivio regi ministrarent. Eam rem Fabricius ad senatum scripsit. Senatus legatos ad regem misit : mandavitque ut de Timochare nihil proderent, sed monerent, uti rex circumspectius ageret, atque à proximorum insidiis salutem tutaretur. Hoc ita, uti diximus, in Valerii Antiatis historia scriptum est. Quadrigarius autem in libro tertio, non Timocharem, sed Niciam adisse ad consulem, scripsit. Neque legatos à senatu missos, sed à consulibus : et regem populo Romano laudes atque gratias scripsisse, captivosque omnes, quos tum habuerit, restituisse, et reddidisse. Consules tum fuerunt C. Fabricius atque Æmilius. Litteras, quas ad regem Pyrrhum super ea causa miserunt, Cl. Quadrigarius scripsit fuisse hoc exemplo : Consules Romani salutem dicunt Pyrrho regi. Nos pro tuis injuriis continuo animo strenuè commoti, inimiciter

sous les drapeaux du vainqueur. Dans ces circonstances fâcheuses un certain Timocharès, d'Ambrachia, ville de l'Epire, favori du roi, se glisse dans le camp et promet à Fabricius d'empoisonner son maître, si le consul veut récompenser ce service important du prix qu'il y mettra. *La chose est facile*, dit le traître, *mes enfans sont échansons du roi.* Fabricius en écrivit à Rome, et le sénat envoya des députés à Pyrrhus, avec ordre de ne point compromettre Timocharès, mais de conseiller au prince d'agir avec plus de circonspection, et de garantir sa tête des mains de ceux qui approchoient le plus près de sa personne.

Cette anecdote, telle que je viens de la rapporter, est consignée dans l'histoire de Valérius (1) Antiat. Quadrigarius (2) dans son troisième livre, dit que ce fut Nicias et non pas Timocharès, qui osa faire de pareilles offres au consul; que les députés furent envoyés au roi, non pas par le sénat, mais par les consuls; et que ce prince en témoigna sa reconnoissance au peuple Romain par des lettres pleines d'éloges et de remercîmens; qu'enfin il fit mettre en liberté et renvoya tous les prisonniers.

C. Fabricius et Q. Æmilius jouissoient alors de l'autorité consulaire. Quadrigarius a conservé une copie de la lettre que ces illustres guerriers adressèrent au conquérant.

« Les consuls Romains, à Pyrrhus, roi; salut. Toujours plus animé depuis les avantages que vous avez remportés sur les armes de la république, et dans le désir le plus ardent de nous venger, nous cherchons à vous faire ouver-

(1) Ou d'Antium, ville maritime du pays des Latins. Il écrivit les annales de la république.

(2) Historien Romain, antérieur à Sisenna.

tecum bellare studemus. Sed communis exempli, et fidei ergò visum est, uti te salvum velimus : ut esset, quem armis vincere possimus. Ad nos venit Nicias familiaris tuus : qui sibi pretium à nobis peteret, si te clam interfecisset. Id nos negavimus velle : neve ob eam rem quicquam commodi expectaret : et simul visum est, ut te certiorem faceremus ; ne quid ejusmodi si accidisset, nostro consilio civitates putarent factum : et quòd nobis non placet pretio, aut præmio, aut dolis pugnare. Tu, nisi caveas, jacebis.

Manlius Torquatus.

TITUS MANLIUS summo loco natus, apprimèque nobilis fuit: ei Manlio cognomentum factum Torquato : causam cognomenti fuisse accepimus, torquis ex auro induvias, quam ex hoste, quem occiderat, detractam induit : sed quis hostis, et quod genus, et quàm formidandæ vastitatis, et quantum insolens provocator, et cujusmodi fuerit pugnâ decertatum. Quintus Claudius primo annalium purissimè atque illustrissimè, simplicique et incompta orationis antiquæ suavitate descripsit. Quem locum ex eo libro Phavorinus philosophus cùm legeret, non minoribus quati afficique animum suum motibus, pulsibusque dicebat, quàm si ipse coràm depugnantes eos spectaret. Verba Quinti Clau-

tement la guerre; mais l'exemple que nous devons à l'univers, et les principes de la probité Romaine nous empêchent d'attenter secrètement à votre vie, afin qu'un jour nous puissions triompher de notre vainqueur. Nicias, un de vos amis, est venu nous trouver, il nous a demandé quelle récompense il pouvoit attendre de Rome, s'il réussissoit à vous empoisonner. Nous avons refusé de tremper dans une atrocité pareille, et lui avons dit qu'il n'avoit rien à espérer de ses offres sacriléges. Il nous a paru en même temps à propos de vous avertir de ce projet affreux; de peur que si on l'exécutoit, vos sujets ne vinssent à penser que nous l'avons conseillé; et que malgré notre horreur pour les voies odieuses, nous avons employé l'argent ou la fourberie pour vous combattre. Prince vous péririez si vous n'y prenez garde. »

Manlius Torquatus.

TITUS MANLIUS, d'une des plus illustres familles de Rome, fut surnommé *Torquatus*, parce qu'il portoit un collier, arraché du cou d'un ennemi vaincu; Q. Claudius nous a conservé ce trait mémorable dans le premier livre de ses annales. Il fait connoître le guerrier que Manlius abattit à ses pieds, sa patrie, sa redoutable stature, son insolence à provoquer nos légions, le genre du combat, et le succès qui couronna le jeune Romain. La narration de l'historien est écrite avec cette pureté de style, cette candeur et cette simplicité qui caractérisent la bonne antiquité. Favorin avoit coutume de dire qu'en jetant les yeux sur la peinture de Claudius, il éprouvoit les mêmes sentimens

dii, quibus pugna ista depicta est, adscripsi: Cùm interim Gallus quidam nudus, præter scutum, et gladios duos, torque atque armillis decoratus processit: qui et viribus, et magnitudine, et adolescentiâ, simulque virtutē cæteris antestabat, is maximè prælio commoto, atque utrisque summo studio pugnantibus, manu significare cœpit, utrique ut quiescerent pugnare. Pugnæ facta pausa est. Extemplo silentio facto, eum voce magna inclamat, si quis secum depugnare vellet, uti prodiret. Nemo audebat, propter magnitudinem atque immanitatem facies. Deinde Gallus irridere cœpit, atque linguam exertare. Id subitò perdolitum est cuidam Tito Manlio summo genere nato: tantum flagitium civitati accidere, è tanto exercitu neminem prodire. Is, ut dico, processit, neque passus est virtutem Romanam à Gallo turpiter spoliari. Scuto pedestri, et gladio Hispanico cinctus, contra Gallum constitit. Metu magno ea congressio in ipso ponte, utroque exercitu inspectante facta est. Ita ut antè dixi constiterunt. Gallus sua disciplina, scuto projecto cantabundus, Manlius animo magis quàm arte confisus, scutum scuto percussit, atque statum Galli conturbavit. Dum se Gallus

et les mêmes émotions que s'il eût été témoin du combat. Voici les paroles de l'annaliste. « Alors s'avance un Gaulois nu, sans autres armes qu'un bouclier et deux épées, orné d'un collier et de bracelets, qui par sa force, la hauteur de sa taille, sa jeunesse et sa valeur, paroissoit surpasser tous ses compagnons d'armes. Cet homme au milieu de la mêlée et dans le moment de la plus grande chaleur du combat, élève la main, et fait signe aux deux armées de suspendre leurs coups. On s'arrête, on fait silence; le Gaulois, avec un son de voix terrible, demande si quelque Romain veut se mesurer avec lui, et l'invite à sortir des rangs. La taille et l'horrible figure du barbare, glacent tous les courages; personne n'ose s'avancer. Cependant le Gaulois se promène avec fierté, insulte nos légions, et par mépris *leur tire la langue*.

Un certain T. Manlius, jeune guerrier de la plus haute naissance, outré des bravades du Gaulois, et indigné que personne ne s'offrît pour venger l'honneur de Rome, sort, armé d'un léger bouclier et d'une épée d'Ibérie (1), et marche droit à l'insolent étranger, à la vue des deux armées tremblantes. Le combat s'engage sur le pont de l'Anio qui arrosoit le champ de bataille. Le Gaulois, selon la coutume de sa nation, s'avance en chantant, et présente le bouclier : le Romain aidé de son seul courage, heurte fortement avec le sien celui de son adversaire, et parvient à l'ébranler. Pendant qu'il cherche à se raffermir, un nou-

(1) Épée courte, tranchante des deux côtés et qui pendoit au côté droit du soldat, comme on le voit dans les figures de la colonne Trajanne.

iterum eodem pacto constituere studet, Manlius iterum scuto scutum percutit, atque de loco certo hominem iterum dejicit : eo pacto ei sub Gallicum gladium successit, atque Hispanico pectus hausit : dein continuò humerum dextrum eodem concussu incîdit, neque recessit usquam donec subvertit : ne Gallus impetum icti haberet. Ubi eum evertit, caput præcidit, torquemque detraxit, eamque sanguinolentam sibi in collum imponit. Quo ex facto ipse posterique ejus Torquati sunt cognominati. Ab hoc Tito Manlio, cujus hanc pugnam Quadrigarius descripsit, imperia et aspera et immitia, Manliana dicta sunt, quoniam postea bello adversum Latinos, cùm esset consul, filium suum securi percussit : qui speculatum ab eo missus, ne pugnaret, interdicto, hostem à quo provocatus fuerat, occidit.

Q. Cæditii tribuni fortitudo.

PULCHRUM, dii boni, facinus, Græcarumque facundiarum magniloquentia condignum, M. Cato libris *Originum* de Quinto Ceditio tribuno militum scriptum reliquit. Id profectò est ad hanc fermè sententiam : Imperator Pœnus in terra Sicilia bello Carthaginiensi primo, obviam Romano exercitui progreditur : colles, locosque idoneos prior occupat. Milites Romani (uti res narrata est) in locum insinuant fraudi, et perniciei obnoxium. Tribunus

veau choc le repousse et le fait réculer. Manlius profite du mouvement que fait le Gaulois pour reprendre l'attitude du combat, se glisse sous son épée, lui porte un coup de pointe dans le sein, blesse du revers l'épaule droite, redouble de forces et de courage, multiplie les plaies, et l'étend enfin à ses pieds. Alors il lui coupe la tête, il arrache son collier tout sanglant, et le place à son cou. C'est de là que Manlius et sa postérité s'honorèrent du surnom de *Torquatus*. »

C'est ce même Manlius qui, quelque temps après, en qualité de consul, commandant les troupes de la république, fit couper la tête à son fils, qu'il avoit envoyé pour reconnoître le camp des Latins; et qui provoqué par l'ennemi, l'avoit attaqué et battu, contre les ordres du général, qui lui avoit défendu de combattre. C'est de là que les ordres des généraux, qui respirent la hauteur et la dureté sont appelés *Manliens*.

Valeur du Tribun Q. Cæditius.

LE beau trait, grands dieux! que celui que Caton rapporte de Q. Cædicius, tribun militaire, dans son livre *des Origines;* et qu'il est digne de toute la pompe de l'éloquence Attique! En voici la substance.

Dans la I.re guerre Punique le général Carthaginois, qui faisoit la guerre en Sicile, marche à l'armée Romaine, s'empare des hauteurs et des sites avantageux; les troupes de la république paroissent à l'entrée du défilé, et s'y engagent sans penser qu'il pouvoit devenir leur tombeau. Cædicius vole au consul, fait voir le danger que court une armée resserrée dans

ad consulem venit : ostendit exitium de loci importunitate, et hostium circumstantia. Maturum censeo, inquit, si rem servare vis, faciundum, ut CCCC aliquos milites ad verrucam illam (sic enim M. Cato locum editum, asperumque appellat) ire jubeas : eamque uti occupent, imperes, horterisque. Hostes profectò ubi id viderint, fortissimus quisque, et promptissimus, ad occursandum, pugnandumque in eos prævertentur : unoque illo negotio sese alligabunt, atque illi omnes CCCC procul dubio obtruncabuntur. Tu intereà occupatis in ea cæde hostibus, tempus exercitus ex hoc loco educendi habebis. Alia, nisi hæc, salutis via nulla est. Consul tribuno respondit, consilium quidem fidum, atque providens sibi viderier : sed istos (inquit) milites CCCC ad eum locum in hostium cuneos quisnam erit, qui ducat? Si alium, inquit tribunus, neminem reperis, me licet ad hoc periculum utare : ego hanc tibi et reipublicæ animam do. Consul tribuno gratias laudesque egit. Tribunus et CCCC ad moriendum proficiscuntur. Hostes eorum audaciam demirantur : quorsum ire pergant in expectando sunt. Sed ubi apparuit ad eamdem verrucam occupandam iter intendere, mittit adversum illos imperator Carthaginiensis peditatum equitatumque, illos, quos in exercitu viros habuit strenuissimos. Romani milites circumveniuntur, circumventi repugnant. Fit prælium diu anceps, tandem superat multitudo. Quadringenti omnes tum unà perfossi gladiis, aut missilibus operti, cadunt. Consul interibi

une

une gorge et prête à être écrasée. Il n'y a qu'un parti à prendre, ajouta le tribun; hatez-vous de faire marcher 400 soldats à cette *verrue*, (c'est le terme de Caton pour désigner un poste escarpé) exhortez, ordonnez qu'ils s'en rendent maîtres. Dès que les Carthaginois s'apercevront de cette manœuvre, ils détacheront leurs guerriers les plus lestes et les plus déterminés pour renverser cette poignée de légionnaires: ce point les occupera tout entiers. Il est vrai que nos combattans y seront hachés, mais pendant que l'ennemi s'échauffera au carnage, profitez du moment décisif pour tirer l'armée d'un poste si funeste, et sûrement c'est le seul moyen de la sauver.

Le conseil est bon, dit le général consterné; je crois même qu'il est indispensable de le suivre; mais quel officier assez intrépide conduira les 400 hommes à cette éminence, sous les yeux de l'ennemi? Proposez, Seigneur, repond le tribun, et si personne ne s'offre, nommez Cædicius, que la perte de son sang soit votre salut et celui de Rome. Les éloges et les remercîmens du consul, lui servent de signal: Cædicius et ses braves compagnons marchent à la mort.

L'ennemi attentif aux démarches des Romains, et surpris de l'audace de la petite troupe qui s'avançoit, n'eut pas plutôt deviné son dessein, que l'élite de la cavalerie et de l'infanterie vole à sa rencontre. Les légionnaires investis font ferme, repoussent les assaillans, entretiennent long-temps un combat douteux et terrible; enfin le nombre accable la valeur; le détachement entier tombe percé de coups d'épée, ou couvert de traits. Pendant ce combat sanglant le consul s'ébranle, sort

dum ea pugna fit, se in locos tutos, atque editos subducit. Sed quod illi tribuno duci militum quadringentorum divinitùs eo prælio usus venit, non jam nostris, sed ipsius Catonis verbis subjecimus. Verba Catonis : Dii immortales tribuno militum fortunam ex virtute ejus dedêre. Nam ita evenit, cùm saucius multifariam ibi factus esset, tum vulnus capiti nullum evenit. Eumque inter mortuos defatigatum vulneribus, atque spirantem, quòd sanguen defluxerat, cognovêre : eum sustulêre : isque convaluit : sæpèque post illam operam reipublicæ fortem atque strenuam perhibuit : illoque facto, quòd illos milites subduxit, exercitum cæterum servavit. Sed idem benefactum loco in quo ponas, nimium interest. Leonidas Lacedæmonius laudatur, qui simile apud Thermopylas fecit. Propter ejus virtutes omnis Græcia gloriam, atque gratiam præcipuam claritudinis inclytissimæ decoravêre monumentis, signis, statuis, elogiis, historiis, aliisque rebus gratissimum id ejus factum habuêre. At tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rempublicam servaverat. Hanc Q. Cæditii virtutem M. Cato tali suo testimonio decoravit. Cl. autem Quadrigarius annalium tertio, non Cæditio nomen fuisse refert, sed Laberio.

insensiblement de l'embuscade, et court assoir son camp dans un terrein sûr et bien ouvert.

Mais que Caton raconte lui même le trait singulier de la protection du ciel, sur le chef de ces quatre cents héros. « Dieux immortels, s'écrie-t-il, vous avez récompensé d'un bonheur unique l'audace de ce guerrier. Déchiré de blessures, il n'en reçoit point de mortelles : on le trouve perdant tout son sang, n'ayant plus qu'un souffle de vie, on l'emporte, et il guérit. Il reparut souvent au milieu des combats, et sa valeur rendit encore à la république les services les plus signalés. Il est certain que le conseil de Cædicius sauva l'armée, mais il importe d'examiner quel degré de gloire et quelle récompense on devoit assigner à celui qui sut le donner et l'exécuter. L'histoire rapporte une action pareille du général des Spartiates, au passage des Thermopyles. Toute la Grèce s'empressa d'exalter sa valeur et son zèle pour la patrie ; les monumens, les statues, le chant des poëtes, tout fut employé pour immortaliser la générosité de Léonidas et la reconnoissance de Lacédémone (1). Le nom de notre tribun, qui par un trait semblable sauva Rome, est à peine connu dans les annales de la république. »

Tel est l'éloge que M. Caton consacre à la vertu guerrière de Q. Cædicius. Clodius Quadrigarius, dans le troisième livre de ses annales, dit que ce fameux tribun s'appeloit *Labérius*.

(1) Léonidas, roi des Lacédémoniens, s'acquit une gloire immortelle en défendant avec trois cents hommes d'élite, le détroit des Thermopyles contre l'innombrable armée de Xerxès.

Ortus Scipionis Africani.

C. OPPIUS, et Julius Hyginus, aliique, qui de vita et rebus Africani scripserunt, matrem ejus diu sterilem existimatam tradunt: Publium quoque Scipionem, cùm quo nupta erat, liberos desperavisse. Posteà in cubiculo atque in lecto mulieris, cùm absente marito cubans sola obdormisset, visum repentè juxta eam cubare ingentem anguem: eumque iis qui viderant territis et clamantibus, elapsum inveniri non quisse: id ipsum P. Scipionem ad aruspices retulisse: Eos sacrificio facto respondisse, fore ut liberi gignerentur. Neque multis diebus postea, quàm ille anguis in lecto visus est, mulierem concepisse: concepti fœtus signa, atque sensum pati: exinde mense decimo peperisse: natumque esse hunc P. Scipionem Africanum, qui Annibalem, et Carthaginienses in Africa bello Punico secundo vicit. Sed et eum impendio magis ex rebus gestis, quàm ex illo ostento, virum esse virtutis divinæ creditum est.

Id etiam dicere haud piget, quod iidem illi, quos supra nominavi, litteris mandaverint, Scipionem hunc Africanum solitavisse noctis extremo, priusquàm diluculаret, in Capitolium ventitare, ac jubere aperiri cellam Jovis, atque ibi solum diu demorari, quasi

Naissance de Scipion l'Africain.

CAIUS (2) OPPIUS, J. Hyginius, et tous ceux qui ont écrit la vie du vainqueur de l'Afrique rapportent de sa mère le même prodige, que l'histoire Grecque raconte d'Olympias, épouse de Philippe et mère d'Alexandre. Si l'on en croit les relations Romaines, cette dame passa long-temps pour stérile, et son époux n'en attendoit plus de postérité. Un jour, qu'en son absence, elle reposoit seule, ses esclaves aperçurent un serpent énorme couché à ses côtés; leurs mouvemens de frayeur et leurs cris ayant fait disparoître le monstre, il ne fut jamais possible de découvrir aucune trace de sa fuite. Scipion, informé d'une aventure aussi singulière, fit offrir des sacrifices et consulta les augures; ils lui déclarèrent que la stérilité s'étoit éloignée de son lit, et que le ciel lui donneroit des enfans : peu de jours, en effet, après la visite du serpent, son épouse sentit les premiers indices de grossesse; au bout de neuf mois, elle donna le jour à ce fils, qui dans la seconde guerre Punique, défit Annibal et les Carthaginois, et mérita le glorieux surnom d'Africain. Du reste, ce grand homme dut moins au prodige de sa naissance, qu'à ses exploits, la réputation d'un homme divin.

Je ne rougis point de rapporter, avec les même historiens, qu'au moment où le premier crépuscule se dégage des ombres de la nuit, Scipion l'Africain avoit coutume de monter au Capitole; il se faisoit ouvrir le temple de Jupiter, et prosterné au pied de son autel, il y demeuroit long-temps à s'entretenir avec le

(1) Ami de César.

consultantem de republica cum Jove: æditüosque ejus templi sæpè esse demiratos, quòd solum id temporis in Capitolium ingredientem canes semper in alios sævientes, neque latrarent eum, neque incurrerent. Has vulgi de Scipione opiniones confirmare, atque approbare videbantur dicta, factaque ejus pleraque admiranda, ex quibus est unum hujuscemodi: Oppugnabat oppidùm in Hispania, situ mœnibusque ac defensoribus validum, et munitum, re etiam cibaria copiosum: nullaque ejus potiundi spes erat. Et quodam die jus in castris sedens dicebat, atque ex eo loco id oppidum procul videbatur. Tum è militibus, qui in jure apud eum stabant, interrogavit quispiam ex more, in quem diem, locumque vadimonium promitti juberet. Et Scipio manum ad ipsam oppidi, quod obsidebatur, arcem protendens: Perendie, inquit, sese sistant illo in loco: atque ita factum. Die tertio, in quem vadari jusserat, oppidum captum est, eodem die in arce ejus oppidi jus dixit.

De superiore Africano memoranda.

SCIPIO Africanus antiquior, quanta virtutum gloria præstiterit, et quàm fuerit altus animo, atque magnificus, et quà suî conscientia subnixus, pluribus rebus, quæ dixerit, quæque fecerit,

protecteur de Rome, des intérêts de la république. Les gardiens du temple ne pouvoient assez s'étonner de ce que les chiens, qui veilloient à la sûreté du Capitole, et qui s'élançoient avec fureur sur quiconque osoit approcher, non seulement n'attaquoient point un homme qui s'avançoit à travers les ténèbres, mais n'aboyoient pas même contre lui.

Mille faits capables d'exciter la plus vive admiration parurent venir à l'appui de cette opinion d'homme céleste que le peuple avoit de Scipion; un seul suffira. Le vainqueur d'Annibal assiégeoit en Espagne une place abondamment pourvue de vivres, et si bien défendue, par son assiette, par la force de ses remparts, et par la valeur de sa garnison, qu'il n'y avoit aucune apparence de pouvoir l'emporter. Un jour qu'assis sur son tribunal, dans une partie du camp d'où l'on découvroit la ville assiégée, le général rendoit la justice, un des soldats qui composoient l'assemblée l'interrogea, selon la coutume, et le pria de dire, quel jour et dans quel lieu il vouloit que par son ordre on assignât le premier jugement : *qu'après-demain*, répondit le héros, en étendant la main vers la citadelle de la ville assiégée, *on comparoisse dans cette place*. L'évènement justifia l'oracle; le troisième jour la ville fut prise, et Scipion ayant fait établir son tribunal dans la citadelle, il y rendit la justice.

Traits mémorables de l'ancien Scipion l'Africain.

Les actions et les discours de Scipion l'Africain rappellent la haute estime que lui avoient méritée ses vertus, l'élévation et la dignité de son âme, et cette inébranlable fermeté qu'ins-

declaratum est. Ex quibus sunt hæc duo exempla ejus fiduciæ, ac exuperantiæ ingentis. Cùm M. Nevius tribunus plebis accusaret eum ad populum, diceretque accepisse à rege Antiocho pecuniam, ut conditionibus gratiosis et mollibus pax cum eo pop. Rom. nomine fieret, et quædam item alia crimini daret, indigna tali viro: tum Scipio pauca præfatus, quæ dignitas vitæ suæ, atque gloria postulabat. Memoria, inquit, Quirites, repeto diem esse hodiernum, quo Annibalem Pœnum imperio nostro inimicissimum magno prælio vici in terra Africa, pacemque et victoriam vobis peperi insperabilem. Non igitur simus adversum deos ingrati: sed censeo relinquamus nebulonem hunc, eamusque nunc protinus Jovi optimo maximo gratulatum. Id cùm dixisset, avertit, et ire in Capitolium cœpit. Tum concio universa, quæ ad sententiam de Scipione ferendam convenerat, relicto tribuno, Scipionem in Capitolium comitata, atque inde ad ædes ejus cum lætitia et gratulatione solemni prosecuta est. Fertur etiam oratio, quæ videtur eo die habita à Scipione: et qui dicunt eam non veram, non eunt inficias, quin hæc quidem verba fuerint, quæ dixi, Scipionis. Item aliud est factum ejus præclarum: Petilii quidam tribun. pleb. à Marco, ut aiunt, Catone, inimico Scipionis,

pire une conscience sans reproche. On remarque deux occasions, où ce grand homme déploya la force et l'excellence de son caractère. M. Névius, tribun du peuple, l'ayant cité devant les tribuns, et l'ayant accusé d'avoir reçu de l'argent du roi Antiochus, pour qu'il obtînt de la république des conditions de paix moins onéreuses et moins humiliantes pour ce prince (1), et cet officier continuant à charger Scipion de mille autres indignités : le vainqueur d'Annibal l'interrompt, et après avoir rappelé, en peu de mots, ce qu'il devoit à sa gloire et à la dignité de ses mœurs, il éleva tout-à-coup la voix : *Romains*, dit-il, *je me rappelle que c'est à pareil jour que je remportai, dans les plaines d'Épire, une victoire signalée sur le plus redoutable ennemi de votre empire, et que j'eus le bonheur de vous procurer une paix aussi douce qu'inespérée ; ne nous montrons donc point ingrats envers les dieux ; laissons crier ce brouillon, et montons au Capitole, pour offrir notre hommage et les sentimens de notre gratitude au souverain des dieux.* En achevant, Scipion prend le chemin du Capitole, et le peuple entier, qui s'étoit assemblé pour le condamner, abandonne le tribun, suit le général, et après le sacrifice, le reconduit à sa maison, comme en triomphe, avec les plus vives démonstrations de reconnoissance et d'allégresse. On montre un discours, qu'on dit être celui que Scipion prononça en cette occasion pour se justifier, mais cette pièce est supposée, Scipion n'a presque rien dit que ce que je viens de rapporter.

Le second trait que l'on cite de cet illustre Romain est aussi remarquable. Un autre tribun du peuple, nommé Pétilius, poussé à ce qu'on

(1) Antiochus le grand, roi de Syrie.

comparati in eum atque immissi desiderabant in senatu instantissimè, ut pecuniæ Antiochenæ, prædæque quæ in bello capta erat, rationem redderet. Fuerat enim L. Scipioni Asiatico fratri suo imperatori in ea provincia legatus. Ibi Scipio exurgit : et prolato è sinu togæ libro, rationes in eo scriptas esse dixit omnis pecuniæ, omnisque prædæ : illatum, ut palàm recitaretur, et ad ærarium deferretur. Sed enim id jam non faciam, inquit, nec me ipse afficiam contumeliâ. Eumque librum statim discidit suis manibus, et concerpsit : ægrè passus, quòd cui salus imperii ac reipublicæ accepta ferri deberet, ab eo ratio pecuniæ prædatitiæ posceretur.

Quid Antiocho regi Annibal responderit.

In libris veterum memoriarum scriptum est Annibalem Carthàginiensem apud regem Antiochum facetissimè cavillatum esse. Ea cavillatio hujuscemodi fuit : Ostendebat ei Antiochus in campo copias ingenteis, quas bellum pop. Rom. facturus comparaverat : convertebatque exercitum insignibus argenteis, et aureis florentem. Inducebat etiam currus cum falcibus, et elephantos cum turribus : equitatumque frænis, ephippiis, monilibus, phaleris præfulgentem. Atque ibi rex contemplatione tanti, ac tam ornati exercitus gloriabundùs Annibalem aspicit : et, Putasne, inquit, conferri posse, ac satis esse

dit, par M. Caton, l'ennemi de Scipion, le somma en plein sénat, avec beaucoup d'aigreur et d'instance, de rendre compte des trésors du roi Antiochus dont il s'étoit emparé, et des autres dépouilles qu'avoit procurées la guerre d'Antioche ; car dans cette expédition il avoit servi de lieutenant à son frère, qui portoit le nom d'*Asiatique*. Scipion se lève, tire de son sein un volume dans lequel il assure que l'état des sommes et des dépouilles qui ont été les fruits de la guerre, se trouve détaillé, qu'il l'avoit apporté pour être lu publiquement, ensuite déposé au trésor de la république ; *Mais*, ajouta-t-il avec fermeté, *on ne le lira point, et je n'essuyerai pas l'affront d'être obligé de me justifier d'une pareille accusation.* En achevant, le héros met le volume en pièces, et le foule aux pieds, indigné qu'on osât demander raison de quelques sommes d'argent, à un citoyen à qui la république devoit son salut, son existence et sa gloire.

Réponse d'Annibal au roi Antiochus.

On lit dans les mémoires anciens que le général Carthaginois paya d'une excellente plaisanterie la vanité du roi de Syrie. Ce prince lui montroit dans une vaste campagne les troupes qu'il destinoit à porter la guerre au pied du Capitole ; il affectoit de lui faire remarquer l'or et l'argent qui éclatoit sur les armures, les chars garnis de faux, les éléphans chargés de tours, les colliers précieux, les freins, l'équipage, et tous les ornemens superbes de sa cavalerie. *Pensez-vous*, dit Antiochus, ébloui du spectacle d'une armée aussi magnifique et aussi nombreuse, *pensez-vous, Annibal, que*

credis Romanis hæc omnia? Tum Pœnus eludens ignaviam imbelliamque militum ejus pretiosè armatorum : Satis planè, inquit, satis esse credo Romanis hæc omnia, etiam si avarissimi sunt.

Tib. Sempronii Gracchi pulchrè gestum.

PULCHRUM, atque liberale, atque magnanimum factum Tib. Sempronii Gracchi in exemplis repositum est. Id exemplum hujuscemodi est : L. Scipioni Asiatico, Scipionis Africani superioris fratri, cui M. Minutius augurius trib. pleb. mulctam irrogavit, eumque ob eam causam prædes poscebat. Scipio Africanus, fratris nomine, ad collegium tribunorum provocabat : petebatque, ut virum consularem, triumphalemque à collegæ vi defenderent. Octo tribuni, cognitâ causâ decreverunt. Ejus decreti verba, quæ posui, ex annalium monumentis exscripta sunt : Quòd P. Scipio Africanus postulavit pro L. Scipione Asiatico fratre, cum contra leges, contraque morem majorum trib. pleb. hominibus accitis per vim inauspicato sententiam de eo tulerit, mulctamque nullo exemplo irrogaverit, prædesque eum ob eam rem dare cogat : aut si non det, in vincula duci jubeat : ut eum à collegæ vi prohibeamus : et quòd contrà collega postulavit, ne sibi intercedamus, quò minus suapte potestate uti liceat : de ea re nostrûm sententia omnium data est : Si L. Cornelius Scipio Asiaticus, collegæ arbitratu prædes dabit collegæ, ne eum in vincula ducat intercedemus : si ejus arbitratu prædes non dabit,

c'en soit assez pour les Romains ! Oui, répond le rusé Carthaginois, en se moquant de la foiblesse et de la lâcheté de ses brillantes cohortes, *oui, Seigneur, c'en est assez pour les Romains, quelqu'avares qu'ils soient.*

Beau trait de Tib. Sempronius Gracchus.

L'ANTIQUITÉ nous a conservé le trait de grandeur d'âme et de générosité de Tib. Sempronius Gracchus à l'égard de Scipion l'Asiatique, frère de l'ancien Scipion l'Africain. C. Minucius Augurinus l'ayant condamné à l'amende, le pressoit de donner des cautions. Scipion l'Africain, au nom de son frère appelle au collége des tribuns, et les conjure de ne point livrer aux poursuites injustes de leur collègue un citoyen illustré par l'éclat des triomphes et du consulat. Huit tribuns ayant pris connoissance de la cause, portèrent le décret suivant :

Publius Scipion l'Africain représente pour Scipion l'Asiatique son frère, que le tribun du peuple, contre les lois, contre la coutume de Rome, ayant ramassé par force des gens du peuple, vient de prononcer une sentence injuste contre Scipion, qu'il l'a condamné à une amende, dont il n'y a point d'exemple, qu'il l'oblige à donner caution, et qu'en cas de refus il ordonne qu'il soit conduit en prison. D'un autre côté notre collègue nous demande de ne point nous opposer à l'exercice de son autorité ; tel est sur cette affaire le décret que nous prononçons d'un commun avis : Lucius Cornélius Scipion l'Asiatique donnera caution à l'arbitrage de notre collègue, nous nous opposons à ce qu'on le conduise en prison : si Scipion refuse de donner caution à l'arbitrage de

quo minus collega suâ potestate utatur, non intercedemus. Post hoc decretum, cùm Augurinus tribunus plebis L. Scipionem prædes non dantem præhendi, et in carcerem duci jussisset : tum Tiberius Sempronius Gracchus trib. pleb. pater Tiberii, atque C. Gracchorum, cùm P. Scipioni Africano inimicus gravis, ob plerasque in republica dissensiones esset, juravit palàm in amicitiam, inque gratiam se cum P. Africano non redisse, atque ita decretum ex tabula recitavit. Ejus decreti verba hæc sunt: Cùm L. Cornelius Scipio Asiaticus triumphans, hostium duces in carcerem conjectaverit, alienum videtur esse à dignitate reipublicæ, in eum locum imperatorem pop. Rom. duci, in quem locum ab eo conjecti sunt duces hostium. Itaque L. Cornelium Scipionem Asiaticum à collegæ vi prohibeo.

Astutia Sertorii.

SERTORIUS, vir acer; egregiusque dux, et utendi, regendique exercitus peritus fuit. Is in temporibus difficillimis mentiebatur ad milites, si mendacium prodesset : et litteras compositas pro veris legebat : et somnium simulabat, et falsas religiones conferebat : si quid istæ res eum apud militum animos ajutabant. Illud adeò Sertorii nobile est : Cerva alba, eximiæ pulchritudinis, et vivacissimæ celeritatis, à Lusitano ei quodam dono data est. Hanc sibi oblatam divinitus, et instinctam Dianæ numine,

notre collègue, nous ne nous opposons point à ce que notre collègue use de son autorité.

Après cette sentence le tribun ayant ordonné qu'on privât de la liberté Scipion, qui refusoit de donner caution, on vit paroître tout-à-coup Tib. Sempronius Gracchus, tribun du peuple, père de Tibère et de C. Gracchus. Ce magistrat, dont Rome entière connoissoit la haine pour Scipion à l'occasion des affaires publiques, jura, au milieu de l'assemblée, qu'il ne s'étoit point réconcilié avec l'accusé, mais qu'il ne pouvoit, en cette occasion, s'empêcher de porter le décret suivant, qu'il prononça à haute voix : *Cornélius Scipion ayant triomphé de l'Asie, et ayant fait jeter dans les prisons les chefs des ennemis, il paroît indigne de la majesté de la république de faire conduire le vainqueur et le libérateur du peuple Romain, dans les mêmes lieux où furent envoyés les vaincus; ainsi je défends L. Cornélius Scipion l'Asiatique, contre les poursuites de mon collègue.*

Adresse de Sertorius.

SERTORIUS, cet esprit ardent et ce fameux général, excelloit dans l'art de gouverner et de conduire une armée. Lettres supposées; songes imaginés, révélations feintes, tout entre les mains de ce grand capitaine, servoit à enflammer ou à rassurer le cœur du soldat; et jamais, dans les circonstances difficiles, Sertorius ne se fit scrupule de recourir à ces moyens. On en cite un trait singulier.

Il avoit reçu d'un habitant de Lusitanie une biche d'une rare beauté, d'une blancheur éblouissante, et de la plus grande légèreté. *Guerriers*, dit Sertorius à l'armée, *vous voyez un présent*

colloqui secum, monereque et docere quæ utilia factu essent, persuadere omnibus instituit. Ac si quid durius videbatur, quod imperandum militibus foret: à cerva sese monitum tum prædicabat. Id cùm dixerat, universi, tamquam si deo, libentes parebant. Ea cerva quodam die, cùm incursio esset hostium nuntiata, festinatione ac tumultu consternata, in fugam se prorupit, atque in palude proxima delituit: et postea requisita, perisse credita est; neque multis diebus pòst, inventam esse cervam Sertorio nuntiatur. Tum qui nuntiaverat, jussit tacere: ac ne cui palàm diceret, interminatus est: præcepitque ut eam postremo die repentè in eum locum, in quo ipse cum amicis esset, immitteret. Admissis deinde amicis postridie; visum sibi esse ait in quiete, cervam quæ perierat, ad se reverti: et, ut prius consueverat, quod opus esset facto, prædicare. Tum Sertorio quod imperaverat significante, cerva emissa in cubiculum Sertorii introrupit. Clamor factus, et orta admiratio est: eaque hominum barbarorum credulitas, Sertorio in magnis rebus magno usui fuit. Memoriæ proditum est, ex iis nationibus, quæ cum Sertorio faciebant, cum multis præliis superatus esset, neminem unquam ab eo descivisse: quamquàm id genus hominum esset mobilissimum.

des dieux ; c'est l'organe dont Diane se sert pour me donner des avis secrets, décider mes doutes et m'inspirer des projets de la plus grande utilité. S'agissoit-il de faire marcher ses troupes à quelqu'expéditions pénibles ou dangereuses : *Songez*, leur disoit-il, *songez que la biche l'ordonne.* A ce mot tout plioit comme à la voix du ciel.

Cependant l'animal tutélaire, effrayé du tumulte de l'armée, à qui l'on annonçoit l'approche de l'ennemi, prend la fuite, et va se cacher dans un marais voisin : on la cherche en vain, et on la croit perdue ; peu de jours après Sertorius apprend que la biche est retrouvée : *Tais-toi*, dit-il à celui qui lui en portoit la nouvelle, *je te voue à tout le ressentiment de ton général, si tu en dis un mot en public : demain, au moment que mes amis m'environneront, fais que la biche paroisse tout-à-coup.*

Le jour suivant, les officiers qu'il admettoit à sa familiarité étant venus le saluer : *J'ai vu*, leur dit Sertorius, *j'ai vu en songe la biche perdue, elle revenoit à moi, et me conseilloit comme à l'ordinaire.* Il n'avoit pas achevé, qu'au signal convenu l'animal s'élance au milieu de l'assemblée, et ce ne fut qu'un cri général d'admiration.

Ce grand homme sut tirer parti de la crédulité de ces barbares dans les occasions les plus importantes, et on remarque qu'après la perte de plusieurs batailles, jamais Sertorius ne vit un soldat quitter ses drapeaux, quoique rien n'égalât l'inconstance et la légèreté naturelle des peuples qui suivoient sa fortune.

Equus Seianus.

GABIUS BASSUS in commentariis suis, item Julius Modestus in secundo *Quæstionum confusarum*, historiam de equo Seiano tradunt, dignam memoria atque admiratione. Cneum Seium quempiam scribunt fuisse; eumque habuisse equum natum Argis in terra Græcia, de quo fama constans esset, tanquam de genere equorum progenitus foret, qui Diomedis Thracis fuissent, quos Hercules, Diomede occiso, è Thracia Argos perduxisset. Eum equum fuisse dicunt magnitudine inusitata, cervice ardua, colore phœniceo, flava et comanti juba: omnibusque aliis equorum laudibus quoque longè præstitisse. Sed eundem equum tali fuisse fato, sive fortuna, ferunt: ut quisquis haberet eum, possideretque, is cum omni domo, familia, fortunisque omnibus suis ad internecionem deperiret. Itaque primum illum Cneum Seium dominum ejus, à Marco Antonio, qui posteà triumvir reipubl. constituendæ fuit, capitis damnatum, miserando supplicio affectum esse. Eodem tempore Corn. Dolabellam consulem in Syriam proficiscentem, fama istius equi adductum Argos divertisse, cupidineque habendi ejus exarsisse, emisseque eum H-S. centum millibus: sed ipsum quoque Dolabellam in Syria bello civili obsessum, atque interfectum esse. Mox eundem equum, qui Dolabellæ fuerat, C. Cassium, qui Dolabellam obsederat, adduxisse: Quem Cassium posteà satis notum est, victis

Le Cheval Seïen.

GABIUS BASSUS dans ses commentaires (1) et Julius Modestus dans ses *mélanges de Questions*, rappellent l'histoire merveilleuse du cheval Seïen, et ils en citent des traits dignes de l'attention de la postérité. En voici l'extrait.

Un certain Cn. Seïus avoit un cheval d'Argos, qui, selon le bruit public, étoit de la race de ces fameux coursiers de Diomède qu'Alcide avoit amenés de l'Argide, après avoir tué ce roi barbare. L'animal, qui d'ailleurs réunissoit au plus haut degré toutes les qualités qu'on estime dans son espèce, étoit d'une taille extraordinaire, et de couleur de pourpre; il avoit la tête haute, le crin jaune et très-fourni; mais par un hasard funeste, ou par une fatalité attachée à sa possession, il occasionnoit infailliblement la mort de son maître, la ruine entière de sa maison, de sa famille, et de sa fortune.

Seïus, son premier possesseur, fut condamné au dernier supplice par Marc Antoine, un des triumvirs. Dans le même temps Cornélius Dolabella (2) partant pour la Syrie, et ayant ouï parler de ce cheval, passa par Argos. Sa vue lui inspira le plus violent désir de l'avoir, et il l'acheta cent mille sesterces (12,500 liv.) Dolabella assiégé dans une place de Syrie, périt victime de la guerre civile, C. Cassius, son ennemi, s'empara du cheval.

On sait que dans la suite Cassius (3) défait, et voyant son armée en déroute, se fit donner

(1) Gab. Bassus estimé par ses connoissances historiques et littéraires, fut quelque temps gouverneur du Pont.

(2) Fameux gendre de Cicéron.

(3) A la bataille de Philippes.

Parthis, fusoque exercitu suo miseram mortem oppetiisse. Deinde Antonium, post interitum Cassii, parta victoria, equum illum nobilem Cassii requisisse: et cùm eo potitus esset, ipsum quoque posteà victum, atque desertum, detestabili exitio interisse. Hinc proverbium de hominibus calamitosis ortum, dicique solitum: Ille homo habebat equum Seianum. Eadem sententia est illius quoque veteris proverbii, quod ita dictum accepimus: Aurum Tolosanum. Nam cùm oppidum Tolosanum in terra Gallia, Q. Cepio consul diripuisset, multumque auri in ejus oppidi templis fuisset, quisquis ex ea direptione aurum attigit, misero cruciabilique exitu periit. Hunc equum C. Bassus vidisse se Argis refert, haud credibili pulchritudine, vigoreque et colore exuberantissimo. Quem colorem nos (sicuti dixi) puniceum, Græcè partim purpureum, alii spadiceum appellant.

Androcles et Leo.

Appion, qui *Polyhistor* appellatus est, litteris homo multis præditus, rerumque Græcarum plurima, atque varia scientia fuit. Ejus libri non incelebres feruntur, quibus omnibus fermè, quæ mirifica in Ægypto visuntur, audiunturque historiam compræhendit. Sed in iis quæ audisse vel legisse sese dicit, fortassè à vitio studioque ostentationis fit loquacior. Est enim sanequàm in prædicandis doctrinis suis venditator. Hoc autem quod in lib. Ægyptiaco-

la mort par un esclave ; après la défaite de Cassius, Antoine se fit amener le célèbre coursier, et quelque temps après, Antoine vaincu et abandonné, s'arracha la vie.

Cette liste de morts tragiques a donné naissance au proverbe qu'on applique au malheureux : *cet homme*, dit-on communément, *a le cheval Seïen.* Il en est de même de l'étymologie de cet ancien adage : l'or de Toulouse (1). Q. Cépio ayant pillé Toulouse, cité de la Gaule, et ses soldats s'étant emparés des richesses immenses dont les temples étoient remplis, tous ceux qui y touchèrent périrent d'une manière misérable ou cruelle.

Gabius Bassus assure qu'il a vu le cheval Seïen à Argos. Il étoit d'une beauté, et d'une vigueur incroyables, et d'une couleur très-vive, que nous appelons *phénicienne*, comme j'ai dit ; en Grèce les uns la nomment *pourpre*, d'autres *rouge foncé*.

Histoire d'Androclès et d'un Lion.

APPION, surnommé *Plistonice*, étoit très-versé dans la littérature, et dans la connoissance de toutes les parties de l'histoire Grecque. On connoît et on estime le recueil complet, qu'il a publié, de toutes les merveilles d'Egypte, et de toutes celles que renferment ses annales. L'étalage affecté d'érudition, et de l'air de jactance de l'historien, le font soupçonner d'un peu d'exagération dans ses récits, lorsqu'il cite

(1) L'écrivain de l'antiquité qui a le plus diminué la richesse des dépouilles du temple de Toulouse, la fait monter à cent mille livres pesant d'or, et à cent dix mille livres pesant d'argent.

rum V scripsit, neque audisse, neque legisse, sed ipsum sese in urbe Roma vidisse oculis suis confirmat: In circo maximo, inquit, venationis amplissimæ pugna populo dabatur. Ejus rei (Romæ cùm fortè essem) spectator, inquit, fui. Multæ ibi sævientes feræ, magnitudine bestiarum excellentes, omniumque inusitata aut forma erat, aut ferocia. Sed præter alia omnia leonum, inquit, immanitas admirationi fuit: præterque omnes cæteros, unius. Is unus leo corporis impetu, vastitudine, terrificoque fremitu et sonoro, toris, comisque cervicum fluctuantibus, animos oculosque omnium in sese converterat. Introductus erat inter complureis cæteros ad pugnam bestiarum Dacus servus viri consularis. Ei servo Androclus nomen fuit. Hunc ille leo ubi vidit procul, repentè, inquit, quasi admirans stetit: ac deinde sensim atque placidè, tanquam noscitabundus ad hominem accedit. Tum caudam, more atque ritu adulantium canum, clementer, et blande movet: hominisque sese corpori adjungit: cruraque ejus, et manus propè jam exanimati metu, lingua leniter demulcet. Homo Androclus inter illa tam atrocis

(1) On donne le nom de cirque à ce magnifique ouvrage, ou parce qu'au moins à l'une de ses extrémités, il représentoit une forme circulaire, ou parce que les chars qui disputoient le prix devoient sept fois tourner en rond autour des bornes plantées aux extrémités du cirque. Dans la suite peut-être, ou dès le commence-

ses lectures ou ses conversations. On ne peut cependant porter le même jugement sur le trait dont il fait mention au cinquième livre de ses mémoires sur les Egyptiens, puisque le narrateur assure qu'il ne la lu, ni ouï raconter nulle part; mais qu'à Rome, lui-même il en a été témoin.

On donnoit au peuple, dit Appion, dans le grand cirque (1), le spectacle d'un combat de bêtes, dans le plus grand appareil; comme je me trouvois à Rome, j'y courus. Les barrières levées, l'arène se couvre d'une foule d'animaux frémissans, monstres affreux, tous d'une hauteur et d'une férocité extraordinaires. On vit sur-tout bondir des lions d'une grandeur prodigieuse. Un seul fixa tous les regards. Une taille énorme, des élancemens vigoureux, des muscles enflés et roidis, une crinière flottante et hérissée, un rugissement sourd et terrible faisoient frémir tous les rangs des spectateurs. Parmi les malheureux condamnés à disputer leur vie contre la rage de ces animaux affamés, parut un certain Androclès, autrefois esclave d'un proconsul; dès que le lion l'aperçoit, dit l'écrivain, il s'arrête tout-à-coup frappé d'étonnement, il s'avance d'un air adouci, comme s'il eût connu ce misérable; il l'approche en agitant la queue d'une manière soumise, comme le chien qui cherche à flatter; il presse le corps de l'esclave à demi-mort de frayeur, et lèche doucement ses pieds et ses mains. Les caresses de l'horrible animal rappellent Androclès à la vie, ses yeux éteints s'entr'ouvrent peu à peu,

ment, on appela celui-ci le *grand Cirque*, soit à cause de son immense grandeur, soit parce qu'il étoit consacré à des divinités plus considérables qui portoient le nom de grands dieux.

feræ blandimenta amissum animum recuperat : paulatimque oculos ad contuendum leonem refert. Tum quasi mutua recognitione facta, lætor, inquit, et gratulabundos videres hominem, et leonem. Ea re prorsus tam admirabili, maximos populi clamores excitatos dicit, arcessitumque à Cæsare Androclum, quæsitamque causam, cur ille atrocissimus leonum uni parsisset. Androclus rem mirificam narrat, atque admirandam : Cùm provinciam, inquit, Africam proconsulari imperio meus dominus obtineret, ego ibi iniquis ejus, et quotidianis verberibus ad fugam sum coactus : et ut mihi à domino terræ illius præside tutiores latebræ forent, in camporum, et arenarum solitudines concessi : ac si defuisset cibus, consilium fuit mortem aliquo pacto quærere. Tum sole, inquit, medio rapido, et flagranti, specum quandam nactus remotam latebrosamque, in eam me penetro, et recondo : neque multò pòst ad eandem specum venit hic leo debili uno et cruento pede, gemitus edens, et murmura, dolorem, cruciatumque vulneris commiserantia. Atque illic primo quidem conspectu advenientis leonis territum sibi, et pavefactum animum dixit, sed postquam introgressus, inquit, leo (uti re ipsa apparuit) in habitaculum illud suum, videt me procul delitescentem, mitis et mansuetus accessit, et sublatum pedem ostendere mihi, et porrigere, quasi opis petendæ gratia visus est. Ibi, inquit, ego stirpem ingentem vestigio pedis ejus hærentem revulsi, conceptamque saniem vulnere intimo expressi : accuratiusque, sine magna jam formidine, siccavi penitus, atque detersi cruorem. Ille tunc mea

ils

ils rencontrent ceux du lion ; alors, comme dans un renouvellement de connoissance, vous eussiez vu l'homme et le lion se donner les marques de la joie la plus vive et du plus tendre attachement. Rome entière, à ce spectacle, poussa des cris d'admiration ; et César ayant mandé l'esclave : *pourquoi*, lui dit-il, *es-tu le seul que la fureur de ce monstre ait épargné ? Daignez m'écouter, Seigneur*, répondit Androclès, *voici mon aventure* :

« Pendant que mon maître gouvernoit l'Afrique, en qualité de proconsul, les traitemens injustes et cruels que j'en essuyois me forcèrent enfin de prendre la fuite ; et pour échapper aux poursuites d'un maître qui commandoit en ce pays, j'allai chercher une solitude inaccessible parmi les sables et les déserts, résolu de me donner la mort de quelque manière, si je venois à manquer de nourriture. Les ardeurs intolérables du soleil au milieu de sa brûlante carrière, me firent chercher un asile, je trouve un antre profond et ténébreux, je m'y cache. A peine y étois-je entré, que je vis arriver ce lion, il s'appuyoit douloureusement sur une pate ensanglantée, la violence de ses tourmens lui arrachoit des rugissemens et des cris affreux. La vue du monstre, rentrant dans son repaire, me glaça d'abord d'horreur, mais dès qu'il m'eût aperçu, je le vis s'avancer avec douceur ; il approche, me présente sa pate, me montre sa blessure et semble me demander du secours. J'arrache une grosse épine enfoncée entre ses griffes ; j'osai même presser la plaie et en exprimer tout le sang corrompu ; enfin pleinement remis de ma frayeur, je parvins à la purifier et à la dessécher. Alors l'animal soulagé par mes soins, et ne souffrant plus,

opera, et medela levatus, pede in manibus meis posito recubuit, et requievit: atque ex eo die triennium totum ego et leo in eadem specu, eodemque victu viximus. Nam quas venabatur feras, membra opimiora ad specum mihi suggerebat: quæ ego, ignis copiam non habens, sole meridiano torrens, edebam. Sed ubi me, inquit, vitæ illius ferinæ jam pertæsum est, leone in venatum profecto, reliqui specum: et viam fermè tridui permensus, à militibus visus, appræhensusque sum, et ad dominum ex Africa Romam deductus. Is me statim rei capitalis damnandum, dandumque ad bestias curavit. Intelligo autem, inquit, hunc quoque leonem me tunc separato captum, gratiam nunc mihi beneficii, et medicinæ referre. Hæc Appion dixisse Androclum tradit. Eaque omnia scripta, circumlataque tabella populo declarat. Atque ideo, cunctis petentibus, dimissum Androclum, et pœna solutum, leonemque ei suffragiis populi donatum. Posteà, inquit, videbamus Androclum, et leonem loro tenui revinctum, urbe tota circum tabernas ire: donari ære Androclum, floribus spargi leonem, omnesque ferè ubique obvios dicere: hic est leo, hospes hominis: hic est homo medicus leonis.

Bellatoribus coronæ dari solitæ.

MILITARES coronæ multifariæ sunt: Quarum quæ nobilissimæ sunt, has fermè esse accepimus triumphalem, obsidionalem, civicam, muralem, castrensem, navalem. Est ea quoque co-

se couche, met sa pate entre mes mains, et s'endort paisiblement.

» Depuis ce jour nous avons continué à vivre ensemble pendant trois ans dans cette caverne. Le lion s'étoit chargé de la nourriture, il m'apportoit exactement les meilleurs morceaux des proies qu'il avoit déchirées. N'ayant point de feu je les faisois rôtir aux plus grandes ardeurs du soleil. Cependant la société de cet animal, et ce genre de vie commençant à m'ennuyer, je choisis l'instant où il étoit allé chasser je m'éloigne de la caverne; et après trois jours de marche, je tombe entre les mains des soldats. Ramené d'Afrique à Rome, je parus devant mon maître, qui, sur-le-champ, me condamna à être dévoré; et je pense que ce lion, qui sans doute fut aussi pris, me témoigne actuellement sa reconnoissance. »

Tel est le discours qu'Appion met dans la bouche d'Androclès; sur-le-champ on l'écrit, et on en fait part au peuple. Ses cris redoublés obtinrent la vie de l'esclave, et lui firent donner le lion. « On voyoit Androclès, continue l'auteur, tenant son libérateur attaché à une simple courroie, marcher au milieu de Rome; et le peuple enchanté le couvrir de fleurs et le combler de largesses, en s'écriant *voilà le lion qui a donné l'hospitalité à un homme, et voilà l'homme qui a guéri un lion.* »

Couronnes militaires.

PARMI les couronnes militaires, les plus honorables sont la *triomphale*, l'*obsidionale*, la *civique*, la *murale*, la *castrale* la *navale*, l'*ovale* et celle d'olivier qu'obtiennent les citoyens qui, par leurs sollicitations, procurent aux vainqueurs l'honneur du triomphe. La couronne

rona, quæ ovalis dicitur. Est item postrema oleaginea, qua uti solent qui in prælio non fuerunt, sed triumphum procurant. Triumphales coronæ sunt aureæ, quæ imperatoribus ob honorem triumphi mittuntur. Id vulgò dicitur aurum coronarium. Hæ antiquitus è lauro erant; pòst fieri ex auro cœptæ. Obsidionalis est, quam ii qui liberati sunt obsidione, dant ei duci qui liberavit. Ea corona graminea est: observarique solitum, ut fieret è gramine, quod in eo loco generatum esset, intra quem clausi erant, qui obsidebantur. Hanc coronam gramineam S. P. Q. R. Q. Fabio maximo dedit, bello Pœnorum secundo, quòd urbem Romam obsidione hostium liberasset. Civica corona appellatur, quam civis civi, à quo servatus est in prælio testem vitæ, salutisque perceptæ, dat. Et fit è fronde querna: quoniam cibus, victusque antiquissimus querceus capi solitus sit. Fit etiam ex ilice, quod genus superiori proximum est.

Massurius autem Sabinus in XI librorum memorabilium civicam coronam tum dari solitam dicit, quum is qui civem servaverat, eodem tempore etiam hostem occiderat, neque locum in ea pugna reliquerat: aliter jus civicæ coronæ negat concessum. Tiberium tamen Cæsarem consultum, an civicam coronam capere posset, qui civem in prælio servasset, et hostes ibidem

(1) Le comble des honneurs auxquels un général Romain pouvoit aspirer, étoit le triomphe, que le sénat ordonnoit. Il arrivoit aussi quelquefois que le peuple l'accordoit malgré le sénat. Il falloit pour triompher,

triomphale est celle qu'on envoie aux généraux pour s'en parer au jour du triomphe (1); autrefois elle n'étoit que de laurier, actuellement elle est toujours d'or. L'*obsidionale* est présentée par les citoyens assiégés à celui qui vient de faire lever le siége. Elle n'est composée que d'herbes : on a même soin de les cueillir dans la place que les ennemis attaquoient. Le sénat et le peuple Romain décernèrent cette espèce de récompense à Q. Fabius Maximus, pour avoir forcé les Carthaginois à abandonner le siége de Rome pendant la seconde guerre Punique. Le guerrier qui, dans une action, sauve la vie à un citoyen, reçoit de sa main la couronne *civique* comme une marque de sa reconnoissance. Elle est faite de branches de chêne, pour rappeler l'ancien usage où les hommes vivoient des fruits de cet arbre. Quelquefois aussi on employoit de l'yeuse, qui approche fort du chêne.

Massurius Sabinus (2), dans l'onzième livre de ses mémoires, dit que pour mériter la couronne civique, il falloit sauver la vie à un citoyen, tuer l'ennemi qui l'attaquoit et demeurer maître du champ de bataille. Il ajoute cependant que Tibère ayant été consulté s'il falloit décerner cette honneur à un soldat, qui, dans un combat, avoit sauvé la vie à son camarade, mais qui avoit été forcé de céder le champ de bataille, quoiqu'il l'eût rougi du sang des ennemis, répondit qu'il seroit injuste de priver ce brave guerrier de la couronne; parce qu'il étoit évident que le champ de bataille sur lequel il s'étoit

que le général eût taillé en pièces plus de cinq mille ennemis dans une seule bataille.

(2) Il étoit si pauvre, que ses écoliers furent obligés de se charger de son entretien.

duos interfecisset, sed locum in quo pugnabat, non retinuisset, eoque loco hostes potiti essent, rescripsisse dicit, eum quoque civica dignum videri : quòd appareret, è tam iniquo loco civem ab eo servatum, ut etiam à fortiter pugnantibus retineri non quiverit. Hac corona civica L. Gellius vir censorius in senatu Ciceronem consulem donari à republica censuit : quòd ejus opera esset atrocissima illa Catilinæ conjuratio detecta, vindicataque. Muralis est corona, qua donatur ab imperatore, qui primus murum subiit, inque oppidum hostium per vim ascendit. Idcirco quasi muri pinnis decorata est. Castrensis est corona, qua donat eum imperator, qui primus hostium castra pugnans introïvit. Ea corona insigne valli habet. Navalis est, qua donari solet maritimo prælio, qui primus in hostium navem vi armatus transilivit. Ea quasi navium rostris insignata est. Et muralis autem, et castrensis, et navalis fieri ex auro solent. Ovalis verò corona myrtea est. Ea utebantur imperatores, qui ovantes introïbant urbem. Ovandi autem, ac non triumphandi causa est, cùm aut bella non rite indicta, neque cum justo hoste gesta sunt : aut hostium nomen humile, et non idoneum est, ut servorum, piratarumque, aut deditione repentè facta, in pulvere (ut dici solet) incruen-

(1) Si les avantages qu'avoit remportés le général, ne méritoient pas le grand triomphe, on lui en accordoit un petit que l'on nommoit *ovation*, parce que l'on immoloit

signalé à ce point, et dont cependant il n'avoit pu demeurer maître, devoit être si mauvais, qu'il étoit absolument impossible de s'y maintenir. L. Gellius étant censeur et adressant la parole au sénat, proposa d'adjuger la couronne civique à Cicéron, qui s'étoit donné tant de mouvemens pour découvrir l'horrible conjuration de Catilina, et qui avoit fait paroître tant de fermeté dans la punition des coupables.

Le légionnaire qui le premier s'approche du mur d'une place assiégée, et qui le premier monte sur les remparts, reçoit de son général la couronne *murale*. Le guerrier qui le premier en combattant, pénètre dans le camp ennemi, obtient une décoration pareille qu'on nomme *castrale*. Cette couronne représente un retranchement. La couronne *navale* est ornée de proues. On a coutume de la donner au combattant qui, le premier, tente l'abordage et s'élance dans les vaisseaux ennemis.

Ces trois dernières couronnes sont d'or. L'*ovale* n'est que de myrte ; elle ceignoit le front des généraux qui revenoient à Rome avec les honneurs de l'ovation (1). Cette cérémonie étoit beaucoup moins pompeuse que le triomphe ; elle avoit lieu lorsque la guerre qu'on venoit de terminer n'avoit pas été déclarée avec les formalités ordinaires, lorsque le motif n'en paroissoit pas bien légitime, lorsqu'on avoit combattu contre des ennemis dont le nom n'étoit pas digne des armes de la république, comme des esclaves ou des pirates ; enfin, lorsque les assaillans avoient mis bas les armes presque

une brebis dans cette cérémonie. D'autres écrivains prétendent que ce triomphe fut nommé *ovation*, à cause de l'exclamation *O* ! que firent les soldats, la première fois qu'ils le virent.

taque victoria obvenit. Cui facilitati aptam esse Veneris frondem crediderunt : quòd non Martius, sed quasi Venereus quidam triumphus foret. Hanc myrteam coronam M. Crassus cùm bello fugitivorum confecto, ovans rediret, insolenter aspernatus est : senatusque consultum faciundum per gratiam curavit, ut lauro non myrto coronaretur.

De philosophis cultu tantum et amictu.

AD Herodem Atticum, consularem virum, ingenioque amœno, et græca facundia celebrem, adiit, nobis præsentibus, palliatus quispiam, et crinitus, barbaque propè ad pubem usque porrecta, ac petit æs sibi dari, in panes emendos scilicet. Tum Herodes interrogat quisnam esset. Atque ille vultu, sonituque vocis objurgatorio, philosophum sese esse dicit : et mirari quoque addit, cur quærendum putasset, quod videret. Video, inquit Herodes, barbam et pallium : philosophum nondum video. Quæso autem te cum bona venia, dicas mihi quibus nos uti posse argumentis existimas, ut esse te philosophum noscitemus ? Interibi aliquot ex iis, qui cum Herode erant, erraticum esse hominem dicere, et nullius rei, incolamque esse sordentium ganearum : ac nisi accipiat, quod petit, convicio turpi solitum incessere. Atque ibi Herodes : Demus, inquit, huic

sur-le-champ, et qu'on avoit remporté la victoire sans répandre de sang. On pensa qu'un rameau de l'arbre consacré à Vénus suffisoit pour récompenser des succès aussi faciles, et caractériser un triomphe dont on devoit plutôt faire hommage à la mère des Amours qu'au dieu des combats. M. Crassus retournant à Rome avec la couronne de myrte, après avoir terminé la guerre des esclaves, et ayant essuyé les railleries de son armée, fit prier le sénat de lui permettre d'en porter une de laurier.

Des philosophes qui ne le sont que par l'habit.

Un homme couvert d'un mauvais manteau, les cheveux en désordre, la barbe pendante jusqu'au milieu du corps, vint en ma présence trouver Atticus Hérode, célèbre par les agrémens de l'esprit, le talent de l'éloquence et l'éclat de la pourpre Romaine, et le pria de lui donner quelqu'aumône pour avoir du pain. *Qui êtes-vous*, lui demanda l'ancien consul? *Qui je suis*, répondit l'inconnu d'un air et d'un ton de reproche, *qui je suis? ne voyez-vous pas que vous parlez à un philosophe, et je trouve bien singulier qu'après m'avoir envisagé, vous fassiez pareille question. Je vois à la vérité*, repartit Hérode, *je vois une barbe et un manteau, mais excusez si je n'aperçois point de philosophe. Car enfin, soit dit sans vous déplaire, dites-nous à quoi vous voulez que nous puissions deviner un sage?* Quelqu'un de ceux qui étoient assemblés chez Atticus, lui ayant dit que ce personnage étoit un vagabond, un homme de rien, un pilier des plus viles tavernes, et qu'il avoit coutume d'accabler d'un torrent d'injures grossières ceux qui le refusoient, Hérode répondit : *faisons*

aliquid æris, cujusmodi est, tanquam homines, non tanquam homini. Et jussit dari pretium panis XXX dierum. Tum nos aspiciens, qui eum sectabamur: Musonius, inquit, æruscanti cuipiam id genus, philosophum sese ostentanti, dari jussit mille nummum: et cùm plerique dicerent nebulonem esse hominem, malum, et malitiosum, et nulla re bona dignum: tum Musonium subridentem dixisse aiunt, dignus igitur est argento. Sed hoc potius, inquit, dolori mihi, et ægritudini est, quòd istiusmodi animalia spurca atque probrosa, nomen usurpent sanctissimum, et philosophi appellentur. Majores autem mei Athenienses nomina juvenum fortissimorum Harmodii, et Aristogitonis, qui libertatis recuperandæ gratia Hippiam tyrannum interficere adorsi erant, ne unquam servis indere liceret, decreto publico sanxerunt: quoniam nefas ducerent, nomina libertati patriæ devota, servili contagio pollui. Cur ergo nos patimur nomen philosophiæ illustrissimum in hominibus deterrimis exordescere? Simili autem, inquit, exemplo ex contraria specie, antiquos Romanorum audio prænomina patritiorum quorundam, malè de republica meritorum, et ob eam causam capite damnatorum, censuisse, ne cui ejusdem

quelque bien à cet aventurier, quel qu'il soit, non comme à un homme, mais parce que nous-mêmes nous sommes des hommes. En même temps il ordonna qu'on remît au philosophe de quoi se procurer du pain pour trente jours.

Alors se tournant vers nous, il raconta cette anecdote. « Un jour, dit-il, Musonius fit donner mille nummes (1) à un homme pareil à celui que vous venez de voir, qui lui demandoit quelque secours en se donnant pour un grand philosophe. Et comme tous les spectateurs assuroient que ce mendiant n'étoit qu'un gueux, un mauvais sujet, un méchant indigne d'aucune bonne chose, Musonius, en souriant, répondit : *l'argent est donc fait pour lui*; Mais ce qui me chagrine et me désole, continua Musonius, c'est que ces espèces d'animaux, sales, dégoûtans et infames, osent usurper le nom le plus sacré et se décorer du titre de philosophes. Nos aïeux défendirent par un décret public, à tout esclave Athénien, de prendre les noms augustes d'Harmodius et d'Aristogiton ; ce couple immortel de jeunes héros qui, animés par l'enthousiasme de la liberté, étendirent à leurs pieds l'auteur de la tyrannie ; ils auroient cru se rendre coupables envers le ciel et la patrie, de laisser avilir dans la servitude des noms glorieux consacrés par la reconnoissance publique. Pourquoi, à cet exemple, souffrons-nous que le nom vénérable de la sagesse soit déshonoré par la plus vile canaille ? Rome, animée du même esprit qu'Athènes, fit un réglement pareil dans un autre sens. Elle ne permit jamais que les surnoms de ceux d'entre les patriciens qui, ayant démérité de la république, avoient été

(1) Le numme ou denier d'argent, valoit environ dix sous de notre monnoie.

gentis patritio inderentur : ut vocabula quoque eorum defamata, atque demortua cum ipsis viderentur.

Patientia Socratis. Ejus philosophi de sua uxore dictum.

INTER labores voluntarios, et exercitia corporis, ad fortuitas patientiæ vices, firmamentum id quoque accepimus Socratem facere insuevisse. Stare solitus Socrates dicitur pertinaci statu perdius, atque pernox, à summo lucis ortu, ad solem alterum orientem inconnivens, immobilis, iisdem in vestigiis, et ore atque oculis eundem in locum directis cogitabundus: tanquam quodam secessu mentis, atque animi facto à corpore. Quam rem cùm Phavorinus, de fortitudine ejus viri, ut pleraque disserens attigisset: Sæpè, inquit, de mane ad vesperum rectior stabat quàm truncus arborum. Temperantia quoque eum fuisse tanta traditum est, ut omnia ferè vitæ suæ tempora à valetudine inoffensa vixerit. In illius etiam pestilentiæ vastitate, quæ in bello Peloponnesiaco, in primis ipsam Atheniensium civitatem, internecino genere morbi depopulata est, is parcendi moderandique rationibus dicitur et à voluptatum labe cavisse, et salubritates corporis retinuisse, ut nequaquam fuerit communi omnium cladi obnoxius.

punis du dernier supplice, fussent portés par les membres de la même famille; les lois vouloient qu'avec ces indignes citoyens, on laissât périr leur mémoire, et jusqu'aux noms qui auroient pu la perpétuer. »

Patience de Socrate. Mot de ce philosophe à son épouse.

PARMI les divers travaux et les exercices pénibles auxquels on assujettit le corps pour le former à la patience, j'ai ouï citer la méthode singulière de Socrate.

On dit que ce philosophe avoit coutume de se tenir constamment dans la même attitude un jour et une nuit entière, c'est-à-dire, depuis le premier trait de la lumière jusqu'au retour de l'aurore, les paupières immobiles, les pieds fixés sur la même place, le visage et les yeux attachés à la terre, dans la posture d'un homme qui médite profondément, et que son corps paroissoit aussi roide et aussi insensible que si l'âme s'en fût éloignée. *Oui*, disoit Favorin, en nous parlant de la force d'âme de ce sage, *oui, Socrate se tenoit souvent, d'un soleil à l'autre, plus droit que le corps des arbres.*

On assure aussi que le maître de Platon étoit si tempérant et si réglé, que jamais la plus légère maladie n'altéra sa santé. Bien plus, au temps de la guerre du Péloponèse, tandis que la peste en fureur ravageoit la Grèce et qu'Athènes n'étoit plus qu'un vaste tombeau, Socrate, dit-on, au milieu de la contagion respiroit la salubrité; prodige qui fut attribué à la sévérité de son régime et à son éloignement des voluptés.

Xantippe Socratis Philosophi uxor, morosa admodum fuisse fertur, et jurgiosa: irarumque et molestiarum muliebrium per diem, perque noctem scatebat. Has ejus intemperies in maritum, Alcibiades demiratus, interrogavit Socratem quænam ratio esset, cur mulierem tam acerbam domo non exigeret: Quoniam, inquit Socrates, cùm illam domi talem perpetior, insuesco, et exerceor, ut cæterorum quoque foris petulantiam et injuriam facilius feram. Secundum hanc sententiam quoque Varro in Satyra Menippea, quam de officio mariti scripsit: Vitium, inquit, uxoris aut tollendum, aut ferendum est. Qui tollit vitium, uxorem commodiorem præstat: qui fert, sese meliorem facit.

Philosophi in servitute nati.

PHÆDON Elidensis ex cohorte illa Socratica fuit, Socratique et Platoni perfuit familiaris. Ejus nomini Plato illum librum divinum de immortalitate animæ dedidit. Is Phædon servus fuit, forma atque ingenio liberali, et (ut quidam scripsérunt) à lenone domino puer ad merendum coactus. Eum Cebes Socraticus hortante

(1) Varron publia une satire amère, à l'imitation de Ménippus, philosophe cynique, dont on avoit alors des lettres pleines de railleries très-piquantes.

(2) Phœdon, philosophe Grec, natif d'Elée, fut en-

Alcibiade, témoin des emportemens continuels de Xantippe, épouse de Socrate, dit un jour à son maître : *Mais pourquoi ne chassez-vous pas cette furie domestique, dont les gronderies, la mauvaise humeur et les querelles interminables bannissent nuit et jour la paix de vos foyers? Mon ami*, répondit le Sage, *vous ne voyez donc pas qu'en souffrant les vivacités de ma femme j'établis chez moi une école de patience, j'y forme mon caractère et j'apprends à supporter plus facilement les brusqueries et les injures du dehors.*

C'est en se rappelant ce mot de Socrate, que Varron (1), dans sa satire Mennipée sur le devoir d'un époux, a dit : *il faut ou corriger les défauts d'une épouse ou les supporter. Celui qui parvient à les corriger en fait une societé plus agréable ; celui qui les supporte travaille à sa propre perfection.*

Philosophes nés dans l'esclavage.

PHŒDON (2), citoyen d'Elide, disciple de Socrate, jouit de l'intimité de son maître et de celle de Platon, au point que le fameux philosophe donna son nom pour titre à son livre divin de l'immortalité de l'âme. Phœdon, né dans l'esclavage avec de la bonne mine et de l'élévation dans l'esprit, fut forcé dans sa jeunesse, au rapport de quelques écrivains, de se prêter aux desseins infames d'un maître débau-

levé par des corsaires et fut vendu à des marchands. Socrate touché de sa physionomie douce et spirituelle, le racheta. Après la mort de son bienfaiteur, dont il reçut le dernier soupir, il se retira à Elée et y devint chef de la secte Eléaque. Sa philosophie se bornoit à la morale, et n'en valoit que mieux.

Socrate emisse dicitur, habuisseque in philosophiæ disciplinis. Atque is postea philosophus illustris fuit : sermonesque ejus de Socrate admodum elegantes leguntur. Alii quoque non pauci servi fuerunt, qui pòst philosophi clari extiterunt. Ex quibus ille Menippus fuit, cujus libros M. Varro in satiris æmulatus est, quas aliis Cynicas, ipse appellat Menippeas. Sed et Theophrasti Peripatetici servus Pompilius, et Zenonis stoïci servus, qui Perseus vocatus est : et Epicuri, cui nomen Mus fuit, philosophi non incelebres vixerunt. Diogenes etiam Cynicus servitutem servivit, sed ex libertate in servitutem væenum ierat : quem cùm emere vellet Xeniades Corinthius, et quid is artificii novisset percontatus foret : Novi, inquit Diogenes, hominibus liberis imperare. Tum Xeniades responsum ejusdem miratus, emit, et manumisit : filiosque suos ei tradens : Accipe, inquit, liberos meos, quibus imperes. De Epicteto autem philosopho nobili, quòd is quoque servus fuit, recentior est memoria, quàm ut scribi quasi obliteratum debuerit. Ejus Epitecti etiam de se scripti duo

(1) Philosophe Thébain, disciple de Socrate, auteur à ce qu'on a cru, du *Tableau de la Vie humaine*, qui est un dialogue sur la naissance, la vie et la mort des hommes.

(2) Philosophe cynique, de Phénicie, étoit esclave ; il racheta sa liberté et devint citoyen de Thèbes et usurier. Ce métier indigne d'un philosophe lui attira des reproches si violens, qu'il se pendit de désespoir. Il avoit composé treize livres de satires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

(3) Philosophe stoïcien, d'Hiérapolis en Phrygie, fut esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron, que Domitien

ché. On ajoute que Socrate engagea Cébès (1), son disciple à l'acheter et à lui donner les premiers élémens de philosophie. L'élève devint bientôt un philosophe illustre, et ses commentaires sur Socrate respirent une élégance charmante.

Phœdon n'est pas le seul qui, du sein de l'esclavage, se soit élevé au rang des sages les plus vantés; témoin ce fameux Ménippe(2), dont Varron a tâché de reproduire le style mordant dans ses satires, que les uns appellent *Cyniques*, et qu'il à intitulées : *Ménippées.* Pompolus, esclave de Téophraste, ce fameux Péripatéticien, Persé, qui le fut de Zénon, et Mys, d'Epicure, grossissent ce catalogue intéressant.

Diogène lui-même, né de parens libres, vécut quelque temps dans la servitude. *Que sais-tu*, lui demanda Xéniades de Corinthe, dans le dessein de l'acheter ? *Commander à des hommes libres*, répondit fièrement le Cynique. Frappé de ce mot, le Corinthien l'acheta, lui rendit la liberté et lui confia l'éducation de ses enfans, en lui disant : *voilà des êtres libres à qui tu peux commander.*

On sait qu'Epictète (3), un des plus beaux ornemens de la philosophie, naquit dans les liens de l'esclavage ; ce fait est trop récent pour qu'il soit nécessaire d'en retracer la mémoire. On cite deux vers composés par ce grand homme sur lui-même, dans lesquels il

fit mourir. Le philosophe parut libre dans la servitude, et son maître esclave ou du moins digne de l'être un jour. Epaphrodite lui ayant donné un grand coup sur la jambe, Epictète l'avertit froidement de ne la pas rompre. Le barbare redoubla de telle sorte qu'il lui cassa l'os. Le sage lui répondit sans s'émouvoir : *Ne vous avois-je pas dit que vous me la casseriez ?*

versus feruntur, ex quibus latenter intelligas, non omnes modò diis exosos esse, qui in hac vita cum ærumnarum varietate luctantur: sed esse arcanas causas, ad quas paucorum potuit pervenire curiositas.

Euclides appetit philosophiam.

PHILOSOPHUS Taurus, vir memoriâ nostrâ in disciplina Platonica celebratus, cùm aliis bonis multis sulubribusque exemplis, hortabatur ad philosophiam capessendam, tum vel maximè ista re animos juvenum expergebat, Euclidem quam dicebat Socraticum factitavisse. Decreto, inquit, suo Athenienses caverant, ut qui Megaris civis esset, si intulisse Athenas pedem præhensus esset, ut ea res ei homini capitalis esset: Tanto Athenienses, inquit, odio flagrabant finitimorum hominum Megarensium. Tum Euclides, qui in diem Megaris erat, quique etiam ante id decretum et esse Athenis, et audire Socratem consueverat, postquàm id decretum sanxerunt, sub noctem, prius quàm advesperasceret, tunicâ longâ muliebri indutus, et pallio versicolore amictus, et caput et ora velatus, è domo sua Megaris Athenas ad Socratem commeabat: ut vel noctis aliquo tempore, consiliorum, sermonumque ejus fieret particeps. Rursusque sub lucem millia passuum paulò amplius viginti, eadem veste illa tectus redibat.

(1) Disciple de Socrate, étoit passionné pour les leçons de son maître. Malgré son attachement pour ce philosophe,

donne finement à entendre que l'homme qui, sur la terre lutte perpétuellement contre l'infortune, n'est pas pour cela l'objet de la haine des dieux; mais que dans l'Olympe, il est des mystères secrets auxquels la sagacité de bien peu de sages a pu atteindre.

Ardeur d'Euclide pour la philosophie.

TAURUS, ce fameux Platonicien, avoit coutume de citer à ses élèves plusieurs exemples célèbres et très-propres à enflammer leur ardeur pour les études philosophiques; il revenoit souvent à celui que je rapporte, et qu'il attribuoit à Euclide, disciple de Socrate. « Les Athéniens, disoit Taurus, haïssoient si profondément les habitans de Mégare leurs voisins, que par un décret public, l'aréopage condamna à mort tout Mégarien assez hardi pour mettre le pied dans Athènes. »

« La rigueur de la loi ne fit point changer de conduite à Euclide, citoyen (1) de la ville proscrite, et qui avoit coutume de venir à Athènes pour y entendre les leçons de Socrate. Il prenoit seulement la précaution de sortir à l'entrée de la nuit, déguisé sous une longue robe de femme, enveloppé d'un manteau de diverses couleurs, et la tête couverte d'un voile. Dans cet équipage il arrivoit chez son maître pour recueillir ses maximes et se pénétrer de son esprit. Au premier trait du jour, Euclide s'échappoit et faisoit plus de mille pas sous le même déguisement. Que les temps sont changés! Voit-on

il s'éloigna de sa manière de penser. Le philosophe Athénien s'attachoit principalement à la science des mœurs. Le Mégarien s'appliqua à exercer l'esprit de ses disciples par les vaines subtilités de la logique.

At nunc, inquit, videre est philosophos ultro currere, ut doceant, ad fores juvenum divitum: eosque ibi sedere, atque opperiri propè ad meridiem, donec discipuli nocturnum omne vinum edormiant.

Suum designat successorem Aristoteles.

ARISTOTELES philosophus, annos jam ferè natus duos et sexaginta, corpore ægro, affectoque, ac spe vitâque tenui fuit. Tunc omnis ejus sectatorum cohors ad eum accedit, orantes, obsecrantesque, ut ipse deligeret loci sui et magisterii successorem: quo post summum ejus diem, perinde ut ipso, uterentur ad studia doctrinarum complenda excolendaque, quibus ab eo imbuti fuissent. Erant tunc in ejus ludo boni multi: sed præcipui duo, Theophrastus et Menedemus. Ingenio ii atque doctrinis cæteros præstabant: alter ex insula Lesbo fuit, Menedemus autem Rhodo. Aristoteles respondit, facturum esse quod vellent, cùm id sibi foret tempestivum. Posteà brevi tempore, cùm iidem illi, qui de magistro destinando petierant, præsentes essent, vinum, ait, quod tum biberet, non esse id ex valetudine sua, sed insalubre esse atque asperum: ac propterea quæri debere exoticum, vel Rhodium aliquod, vel Lesbium. Id sibi utrumque ut curarent, petivit: usurumque eo dixit, quod sese magis juvisset. Eunt, curant, inveniunt, adferunt. Tum Aristoteles Rhodium petit, degustat: Firmum,

autre chose aujourd'hui, que des philosophes courir aux portes de nos jeunes opulens, s'y asseoir jusqu'à midi, en attendant que d'indignes élèves aient dissipé dans un sommeil léthargique les fumées du vin et de la débauche auxquels ils se sont livrés toute la nuit? »

Aristote désigne son successeur.

ARISTOTE plus que sexagénaire, accablé de travaux et d'infirmités, paroissoit toucher au tombeau. Ses disciples assemblés environnent leur chef, le pressent et le conjurent de nommer quelqu'un pour succéder à sa place et à son titre, afin qu'après sa mort ils puissent se servir des lumières de ce successeur pour cultiver et completter les études philosophiques, dont ils lui devoient la première teinture. Une multitude d'illustres élèves remplissoit alors l'école; Théophraste de l'île de Lesbos, et Ménédème de celle de Rhodes, étoient les plus distingués par leur esprit et leur capacité.

Le philosophe répond tranquillement qu'il se rendra à leurs instances quand il en aura le temps. Un moment après s'adressant à ceux qui l'avoient pressé de s'expliquer il leur dit: *L'âpreté du vin que je bois, achève de ruiner ma santé; tâchez de me procurer quelque liqueur étrangère, de Rhodes, par exemple, ou de Lesbos; je les goûterai; et je me déciderai pour celle qui conviendra le mieux à mon état.* Ses disciples partent, vont, reviennent, et apportent des deux espèces de vin. Le sage prend d'abord une phiole de Rhodes: *il est bon*, dit-il, *et fort agréable.* On lui verse de celle de Lesbos, et il s'écrie: *ils sont excellens l'un et l'autre; mais*

minus quisquam tacuit, quàm biennium. Hi prorsus appellabantur, intra tempus tacendi, audiendique, auditores. Ast ubi res didicerant rerum omnium difficillimas, tacere, audireque: atque esse jam cœperant silentio eruditi, cui erat nomen Echemuthia: tum verba facere et quærere, quæque audissent scribere, et quæ ipsi opinarentur expromere, potestas erat. Hi dicebantur in eo tempore mathematici, scilicet ab iis artibus, quas jam discere, atque meditari incœptaverant: quoniam geometriam, et gnomonicam, musicam, cæterasque item disciplinas altiores, disciplinas veteres Græci appellabant: vulgus autem, quos gentilitio vocabulo Chaldæos dicere oportet, mathematicos dicit. Exinde his scientiæ studiis ornati, ad perspicienda mundi opera, et principia naturæ procedebant: ac tunc denique nominabantur physici. Hæc eadem super Pythagora noster Taurus cùm dixisset: Nunc autem, inquit, isti qui repentè pedibus illotis ad philosophos divertunt, non est hoc satis, quòd sunt omninò à contemplatione geometricâ penitus alieni: sed legem etiam dant,

Jusqu'à

Jusqu'à ce que la défense fût levée, le nouveau candidat pouvoit assister aux exercices publics de la secte; mais il lui étoit expressément recommandé de ne faire aucune question, pas même sur les endroits qu'il n'auroit pas compris; encore moins de mêler ses dissertations à celles des autres. Cette première épreuve ne dura jamais moins de deux ans, et ceux qui y étoient soumis se nommoient *auditeurs.*

Mais quand l'adepte étoit suffisamment exercé à l'art si difficile de se taire et d'écouter; et que formé par ce long silence, il quittoit la classe des taciturnes, alors il lui étoit libre de parler, d'interroger, d'écrire ce qu'il avoit entendu, et de manifester ses opinions. Parvenu à ce degré, il prenoit le nom de *disciple*, à cause des sciences qu'il avoit commencé d'étudier et d'approfondir. Car l'ancienne Grèce appeloit *disciplines* toutes les hautes connoissances, comme la géométrie, la gnomonique et la musique. Ces *disciples* sont les mêmes hommes que le vulgaire parmi nous désigne par le terme de *mathématiciens*, et qu'il seroit plus naturel de faire connoître sous celui de *Chaldéens*, du nom du pays où prirent naissance les arts qu'ils cultivent. Enfin le jeune philosophe, l'esprit orné de toutes ces connoissances, étudioit les merveilles de la nature, et les principes de ses opérations, et cette dernière classe étoit celle des *Physiciens.*

Taurus, après avoir tracé le tableau de l'école Pythagoricienne, s'écrioit avec douleur: « Eh de nos jours, la philosophie voit de jeunes téméraires, de parfaits ignorans à qui la contemplation, l'étude et la géométrie n'ont pas donné la première teinture des sciences, pénétrer sans respect dans son sanctuaire auguste, y

quâ philosophari discant. Alius ait : Hoc me primùm doce. Item alius : Hoc volo, inquit, discere, istud nolo. Hic à Symposio Platonis incipere gestit, propter Alcibiadis commessationem : ille à Phædro, propter Lysiæ orationem. Est etiam, inquit (proh Jupiter), qui Platonem legere postulet, non vitæ ornandæ, sed linguæ, orationisque comendæ gratiâ : nec ut modestior fiat, sed lepidior. Hæc Taurus dicere solitus, novitios philosophorum sectatores cum veteribus Pythagoricis pensitans. Sed id quod non prætereundum est, quòd omnes simul, qui à Pythagora in cohortem illam disciplinarum recepti erant, quod quisque familiæ, pecuniæque habebant, in medium dabant, et cohibatur societas inseparabilis : tanquam illud fuerit antiquum consortium, quod in re, atque verbo Romano appellabatur *Contubernium*.

Protagoras.

PROTAGORAM virum in studiis doctrinarum egregium, cujus nomen Plato libro suo illi inclyto inscripsit, adolescentem aiunt, victûs quærendi gratiâ in mercede missum, vecturasque onerum corpore suo factitavisse. Is de proximo rure in Abderam oppidum, cujus popularis fuit, caudices ligni plurimos funiculo brevi circumdatos portabat. Tum fortè Democritus civitatis ejusdem civis, homo antè alios virtutis et philosophiæ gratiâ venerandus, cùm

donner la loi, et prescrire aux maîtres la méthode qu'ils veulent embrasser. L'un dit hardiment: voilà ce que je veux qu'on m'enseigne d'abord; l'autre, c'est par cette *discipline* que je désire commencer, et non point par celle-là. Celui-ci brûle d'ouvrir sa carrière philosophique par le dialogue de Platon, pour y voir la peinture des excès d'Alcibiade: celui-là par son *Phædre*, pour y admirer l'éloquence de Lysias; n'en trouve-t-on pas, grands Dieux! qui dans les écrits du divin philosophe, cherchent, non pas des idées de modestie, mais des leçons d'élégance; non pas des principes de morale pour la réforme du cœur, mais les ornemens du style et les grâces de l'élocution.»

C'est ainsi que Taurus avoit coutume de comparer les jeunes sectateurs de la philosophie avec les élèves de Pythagore. Il n'est pas inutile aussi de remarquer que tous ceux qui étoient reçus dans son école, mettoient en commun leurs possessions et leurs revenus. Cette union des disciples formoit une société indissoluble, qui étoit l'image et la réalité de cette antique communauté de biens et de vie, dont celle-ci portoit le nom touchant et vénérable.

Protagoras.

On dit que Protagoras, cet illustre philosophe, dont on trouve le nom au frontispice d'un des écrits de Platon, fut obligé pour vivre, pendant sa jeunesse, de faire le métier de portefaix. Il traversoit un jour la campagne, portant à Abdère une charge de bois fort lourde, retenue par un lien très-court, lorsque Démocrite, son concitoyen, qui par hasard sortoit à ce moment de la ville, le rencontre et s'étonne

egrederetur extra urbem, videt eum cum illo genere oneris tam impedito, ac tam incoibili, facilè atque expeditè incedentem. Et propè accedit, et juncturam, posituramque ligni scitè peritèque factam considerat : petitque ut paulùm acquiescat. Quod ubi Protagoras, uti erat petitum fecit : atque itidem Democritus acervum illum, et quasi orbem caudicum brevi vinculo compressum, ratione quadam quasi geometrica librari, continerique animadvertit : interrogavit, quis id lignum ita composuisset? Et cùm ille à se compositum dixisset : desideravit uti solveret, ac denuò in modum eumdem collocaret. At postquàm ille solvit, ac similiter composuit : tum Democritus animi aciem, solertiamque hominis non docti, demiratus : Mi adolescens, inquit, cùm ingenium benefaciendi habeas, sunt majora melioraque, quæ facere mecum possis. Abduxitque eum statim, secumque habuit, et sumptum ministravit, et philosophias docuit, et esse eum fecit, quantus posteà fuit. Is tamen Protagoras insincerus quidem philosophus, sed acerrimus sophistarum fuit. Pecuniam quippe ingentem cùm à discipulis acciperet annuam, pollicebatur se id docere, quânam verborum industriâ, causa infirmior fieret fortior.

Philosophi rhetoresque Româ pulsi.

Caio Fannio Strabone, M. Valerio Messala consulibus, senatusconsultum de philosophis et

de l'aisance de cet homme à porter un fardeau dont les parties sembloient si difficiles à arranger. Il l'approche, il considère attentivement l'art singulier qui avoit disposé les bûches et les avoit jointes ensemble, et il invite Protagoras à se reposer un moment (1).

Cependant le philosophe considère de plus près encore, et il s'aperçoit que ce fardeau disposé en rond et serré d'un lien très-court, étoit dans un équilibre géométrique. Ayant appris que c'étoit lui-même qui l'avoit arrangé de cette manière, et voulant s'en assurer; il le pria de le défaire et de le relier. Démocrite, étonné de la facilité de l'exécution et plein d'admiration pour l'habileté et la finesse d'esprit de cet homme inculte, lui dit: *mon enfant, avec le talent que vous tenez des dieux, vous pourrez à mon exemple, vous occuper de choses plus utiles et d'une toute autre conséquence.* Et sur-le-champ il l'emmène chez lui, le loge, le nourrit, lui enseigne la philosophie, et le fait parvenir à ce degré de science et d'illustration que tout le monde connoît.

On reproche néanmoins à Protagoras d'avoir été souvent un philosophe captieux et très-amoureux des sophismes, puisqu'il promettoit aux disciples qui le payoient largement, de leur apprendre l'art de faire triompher une cause foible à force d'adresse et d'astuce dans le plaidoyer.

Les philosophes et les rhéteurs chassés de Rome.

SOUS le consulat de C. Fannius Strabo et de M. Valérius Messala, il parut un sénatus-con-

(1) Philosophe Abdéritain chassé de Rome pour son impiété.

rhetoribus latinis factum est. M. Pomponius prætor senatum consuluit, quòd verba facta sunt de philosophis et rhetoribus : De ea re ita censuerunt, ut M. Pomponius prætor animadverteret, curaretque (uti ei è republica fideque videretur) uti Romæ ne essent. Aliquot deinde annis post id senatusconsultum, Cn. Domitius Ænobarbus, et L. Licinius Crassus censores coërcendibus rhetoribus latinis ita edixerunt : Renuntiatum est nobis esse homines, qui novum genus disciplinæ instituerunt, ad quos juventus in ludum conveniat : eos sibi nomen imposuisse latinos rhetores : ibi homines adolescentulos dies totos desidere, majores nostri qui liberos suos discere, et quos in ludos itare vellent, instituerunt. Hæc nova, quæ præter consuetudinem ac morem majorum fiunt, neque placent, neque recta videntur. Quapropter et iis, qui eos ludos habent, et iis, qui eò venire consueverunt, visum est faciendum, ut ostenderemus nostram sententiam, nobis non placere. Neque illis solùm temporibus nimis rudibus, necdum Græcâ doctrinâ expolitis, philosophi ex urbe Roma pulsi sunt, verumetiam Domitiano imperante, senatusconsulto ejecti, atque urbe et Italiâ interdicti sunt. Qua tempestate Epictetus quoque philosophus propter id senatusconsultum Nicopolim Româ decessit.

sulte contre les philosophes et les rhéteurs latins, il étoit conçu en ces termes : *M. Pomponius préteur a consulté le sénat sur ce qu'on proposoit contre les philosophes et les rhéteurs. Le sénat a été de l'avis du préteur et il lui a ordonné de les faire sortir de Rome, comme il croyoit que cela importoit au bien de la république et à l'acquit de sa conscience.*

Quelques années après ce sénatus-consulte, C. Domitius Ænobarbus et L. Licinius Crassus, censeurs, portèrent un édit contre les rhéteurs latins. J'en transcris les termes originaux. *On nous a rapporté qu'il y a des hommes inventeurs d'une nouvelle méthode d'études et qui se nomment rhéteurs latins, que la jeunesse court à leurs écoles, et qu'elle y passe des journées entières dans l'oisiveté; tandis que nos ancêtres avoient coutume de désigner le genre de culture et les maîtres qu'ils destinoient à leurs enfans. Cette innovation qui contrarie les mœurs anciennes et les usages de nos pères nous déplaît, et nous la blâmons: c'est pourquoi nous avons résolu de faire connoître notre sentiment à ces instituteurs modernes et à ceux qui vont prendre leurs leçons, et qu'ils sachent que nous réprouvons cette nouveauté.*

Ce ne fut pas seulement dans ces temps reculés dont l'extrême rudesse n'avoit point été polie par le commerce des Grecs, que la philosophie essuya dans Rome de pareilles mortifications. Ses disciples furent encore forcés de s'éloigner de la capitale du monde et de toute l'Italie, sous le règne de Domitien, en vertu d'un nouvel ordre du sénat. Ce fut alors qu'Epictète se retira à Nicopole, obligé comme les autres, de céder à la violence de l'orage.

Catonis dictum in malos philosophos.

Marcus Cato consularis, et censorius, publicis jam privatisque opulentus rebus, villas suas inexcultas et rudes, ne tectorio quidem prælitas fuisse dicit, ad annum usque ætatis suæ LXX, atque ibi posteà his verbis utitur: Neque mihi (inquit) ædificatio, neque vasum, neque vestimentum ullum est in manu pretiosum, neque pretiosus servus, neque ancilla. Si quid est (inquit) quo utar, utor: si non est, ego sum, cuique per me uti, atque frui licet. Tum deinde addit: Vitio vertunt, quia multa egeo: at ego illis, quia nequeunt egere. Hæc mera veritas Tusculani hominis, egere se multis rebus, et nihil tamen cupere dicentis, plus hercle commovet ad exhortandam parcimoniam, sustinendamque inopiam, quam Græcæ istorum præstigiæ, philosophari sese dicentium, umbrasque verborum inanes fingentium: qui se nihil habere, et nihil tamen egere, ac nihil cupere dicunt: cùm et habendo, et egendo, et cupiendo ardeant.

Apologus de cassita.

Æsopus ille è Phrygia fabulator, haud immerito sapiens existimatus est: cùm quæ utilia monitu-suasuque erant, non severè, non imperiosè præcepit, et censuit, ut philosophis

(1) Esope fut d'abord esclave de deux philosophes, de Xanthus et d'Idmon. Ce dernier l'affranchit; son es-

Mot de Caton contre les mauvais philosophes.

MARCUS CATON, après avoir exercé le consulat et la censure, et enrichi son patrimoine des émolumens de ces deux grandes magistratures, dit que jusqu'à l'âge de soixante-dix ans ses maisons de campagne avoient été sans ornement, et qu'on n'en avoit pas même crépi les murs. « Ma maison, continue-t-il, ni mes meubles, ni mes habits n'offrent rien de précieux ; mes esclaves de l'un et de l'autre sexe ne me coûtent point cher. Lorsque j'ai quelque chose à ma disposition, j'en use ; si je ne l'ai pas, je m'en passe. Je permets à chacun la jouissance de sa fortune. On me blâme de manquer de bien des choses ; moi, je leur reproche de ne savoir pas en manquer. » Cette parole, *je manque de bien des choses, et je ne m'en inquiète pas*, dans la bouche d'un homme pareil, est plus propre à inspirer l'amour de la parcimonie et la force nécessaire pour supporter l'indigence, que tous ces sophismes des Grecs qui se targuent du nom de philosophes ; qui, la bouche toujours pleine de maximes pompeuses, disent qu'ils n'ont rien, qu'ils ne manquent de rien et ne désirent rien, et qui cependant sont les méprisables victimes de la convoitise la plus insatiable.

Fable de l'alouette.

ESOPE de Phrygie, ce fameux apologiste (1), fut mis avec raison dans la classe des sages les plus illustres. Ses fables, pleines de conseils et de leçons de la plus grande utilité,

clave l'avoit charmé par une philosophie assaisonnée de gaîté, et par une âme libre dans les fers.

mos est ; sed festivos delectabilesque apologos commentus, res salubriter, ac prospicienter animadversas in mentes, animosque hominum cum audiendi quadam illecebra induit. Velut hæc ejus fabula de aviculæ nidulo lepidè atque jucundè præmonet, spem fiduciamque rerum, quas efficere quis possit, haud unquam in alio, sed in semetipso habendam. Avicula, inquit, est parva, nomen est cassita : habitat, nidulaturque in segetibus : id fermè temporis, ut appetat messis, pullis jamjam plumantibus. Ea cassita in sementes fortè concesserat tempestiviores. Propterea frumentis flavescentibus pulli etiam tunc involucres erant. Cùm igitur ipsa iret cibum pullis quæsitum, monet eos, ut si quid ibi rei novæ fieret, diceretur ve, animadverterent; idque uti sibi, ubi redisset, renuntiarent. Dominus posteà segetum illarum filium adolescentem vocat : et, videsne, inquit, hæc ematuruisse, et manus jam postulare; idcirco die crastino, ubi primùm diluculabit, fac amicos adeas : et roges, veniant, operamque mutuam dent, et messem hanc nobis adjuvent. Hæc ille ubi dixit, discessit. Atque ubi rediit cassita, pulli trepiduli circumstrepere, orareque matrem, ut statim jam properet, atque alium in locum sese asportet : nam dominus, inquiunt, misit, qui amicos rogaret, uti luce oriente veniant, et metant. Mater jubet eos à metu otiosos esse. Si enim dominus, inquit, messem ad amicos rejicit, crastino seges non

n'affectent point le ton sévère et impérieux de l'altière philosophie; l'apologue entre ses mains emprunte le langage des grâces et de la gaîté; c'est par ce charme séduisant qu'il s'insinue dans l'âme de ses lecteurs et qu'il leur fait goûter les diverses peintures qu'il trace d'une main si sage et si judicieuse. Sa fable de l'alouette, écrite avec autant d'aménité que d'élégance, fait entendre qu'il faut moins attendre d'autrui que de soi-même, le succès d'une affaire dans laquelle on peut agir.

Il est, dit le Fabuliste, un petit oiseau qu'on appelle alouette; il habite communément dans les blés, et y fait son nid, de façon que ses petits commencent à se couvrir de plumes au temps de la moisson. L'alouette dont je parle, avoit choisi par hasard un champ dont les fruits étoient précoces; déjà même on voyoit flotter les épis dorés, et la petite famille étoit sans plumage. Un jour la mère partant pour chercher la pâture, l'avertit de bien remarquer ce qui arriveroit, ou se diroit de nouveau, de le bien retenir, et de le lui rendre fidèlement.

Le maître du champ arrive, appelle son fils à la fleur de l'âge : tu vois, lui dit-il, que ces blés sont en pleine maturité et n'attendent que la faucille; demain donc, dès le point du jour, va trouver nos amis, prie les de venir nous aider à faire la moisson. Ainsi parle le père, et il s'éloigne.

Dès que la mère paroît, les petites alouettes tremblantes crient toutes à la fois, et la conjurent de déloger au plus vîte, car le maître a dit à son fils : demain dès le point du jour va trouver nos amis, et prie les de venir nous aider à faire la moisson. Soyez en paix, mes enfans, répond l'alouette; si le maître se

metetur : neque necesse est, hodie uti vos auferam. Die igitur postero mater in pabulum volat : dominus, quos rogaverat, opperitur : sol fervit, et fit nihil, et amici nulli erant. Tum ille rursum ad filium : Amici isti, inquit, magnam in partem cessatores sunt : quin potius imus, et cognatos, affines, vicinosque nostros oramus, ut adsint cras tempori ad metendum ? Itidem hoc pulli pavefacti matri nuntiant. Mater hortatur, ut tum quoque sine metu, ac sine cura sint : cognatos, affinesque nullos fermè tam esse obsequibiles, ait, ut ad laborem capessendum nihil cunctentur, et statim dicto obediant : Vos modò (inquit), advertite, si modò quid denuò dicetur. Aliâ luce orta, avis in pastum profecta est : cognati et affines operam, quam dare rogati sunt, supersedent. Ad postremum igitur dominus filio : Valeant, inquit, amici, cum propinquis : Afferes prima luce falces duas : unam egomet mihi, et tu tibi capies alteram : et frumentum nosmetipsi manibus nostris cras metemus. Id ubi ex pullis dixisse dominum mater audivit : Tempus, inquit, est cedendi, et abeundi : fiet nunc dubio procul, quod futurum dixit. In ipso enim jam vertitur, cuja est res : non in alio, unde petitur. Atque ita cassita nidum migravit, et seges à domino demessa est. Hæc quidem est Æsopi fabula de amicorum, et propinquorum levi et inani fiducia. Sed quid aliud sanctiores libri

repose de ce travail sur ses amis, demain ces épis seront encore sur pied; il n'est donc point nécessaire que je vous transporte actuellement.

Le lendemain la mère retourne à la pâture; le maître paroît, attend ses moissonneurs, le soleil embrase les airs, le temps se passe, point d'amis. Mon fils, dit le père étonné, ces amis sur lesquels nous avions compté sont des paresseux; faisons mieux, que n'allons-nous chez nos voisins, nos parens et nos alliés, les prier de se trouver ici demain à l'heure du travail.

Le petit nid, aussi épouvanté que la veille, rend ces terribles paroles à la mère. Point d'alarmes; leur répondit-elle; comme hier, dormez en repos : il n'est ni parens, ni voisins assez complaisans pour se prêter sur-le-champ au travail d'autrui. Prêtez seulement une oreille bien attentive à ce qui se dira demain matin.

Au premier rayon du jour l'alouette prend son essor, et malgré l'invitation, on ne voit arriver ni parens, ni voisins. Laissons, mon fils, dit le père, laissons ces alliés et ces amis; apporte ici demain deux faucilles, une pour moi, l'autre pour toi, et nous ferons nous-mêmes la moisson.

Dès que ces dernières paroles eurent été rendues à la mère; il est temps, mes enfans, dit-elle, de partir, l'ordre du maître sera rempli, puisqu'il se charge lui-même de l'exécution, sans se reposer sur des étrangers. En achevant ces mots l'alouette s'envole, transporte son nid, et le maître vint moissonner son champ.

Excellent apologue, admirable leçon du peu de confiance qu'on doit avoir aux secours de ses parens et de ses amis. Eh! que nous

philosophorum monent, quàm ut in nobis tantùm ipsis nitamur? Alia autem omnia, quæ extra nos, extraque nostrum animum sunt, neque pro nostris, neque pro nobis ducamus. Hunc Æsopi apologum Qu. Ennius in satiris, scitè admodum et venustè versibus quadratis composuit, quorum duo postremi isti sunt, quos habere cordi, et memoriæ operæ pretium esse hercle puto:

Hoc erit tibi argumentum semper in promptu situm:
Ne quid expectes amicos, quod tu agere possis.

Draconis leges.

DRACO Atheniensis vir bonus, multâque esse prudentiâ existimatus est: jurisque divini et humani peritus fuit. Is Draco leges, quibus Athenienses uterentur, primus omnium tulit. In illis legibus furem cujuscumque modi furti, supplicio capitis puniendum esse, et alia pleraque, nimis severè censuit sanxitque. Ejus igitur leges, quoniam videbantur impendio acerbiores, non decreto jussoque, sed tacito illiteratoque Atheniensium consensu obliteratæ sunt. Postea legibus aliis mitioribus à Solone compositis usi sunt. Is Solon ex septem illis inclytis sapientibus fuit. Is sua lege in fures, non

(1) Il se rendit recommandable dans sa république par sa probité autant que par ses lumières. Déclaré Archonte, il fit des lois pour la réforme de ses concitoyens, qui respiroient par-tout une sévérité cruelle. L'assassin et le

recommandent autre chose les maximes les plus sacrées de la Philosophie ; de ne nous reposer que sur nos propres travaux, de compter pour absolument étranger tout ce qui est hors de nous et de notre propre cœur ?

Ennius, dans son recueil de satires, a mis cette allégorie en vers ïambiques pleins de finesse et d'élégance. J'en cite les deux premiers, qu'il est bien essentiel à mon avis d'avoir gravés au fond de l'âme :

Conserve précieusement cet axiome dans ta mémoire. N'attends jamais rien de tes amis, quand tu peux travailler toi-même.

Lois de Dracon.

DRACON, le premier législateur d'Athènes (1), sa patrie, est renommé par sa prudence, sa probité et la grande connoissance qu'il avoit du droit civil et divin. Le code qu'il donna à ses concitoyens est marqué au coin d'une extrême sévérité. Il ordonnoit qu'on punît le vol du dernier supplice, de quelqu'espèce qu'il fût. Les magistrats d'Athènes, révoltés d'une législation aussi féroce, résolurent d'en laisser tomber les réglemens dans l'oubli, en fermant simplement les yeux et en gardant le silence, sans les casser par un décret ni aucun acte public.

Après la mort de Dracon, Solon, l'un des illustres sages de la Grèce, esprit plein de douceur et d'aménité, publia des lois conformes à la trempe de son caractère. Législateur plus

citoyen convaincu d'oisiveté étoient également punis de mort. *Assez juste pour ne favoriser personne, il ne fut pas assez philosophe*, dit un homme d'esprit, *pour savoir qu'il commandoit à des hommes.*

(ut Draco antea) mortis, sed duplici pœna vindicandum existimavit. Decemviri autem nostri, qui post reges exactos, leges quibus populus Romanus uteretur in XII tabulis scripserunt, neque pari severitate in puniendis omnium generum furibus, neque remissa nimis lenitate usi sunt. Nam furem, qui manifesto furto præhensus esset, tum demum occidi permiserunt, si aut cùm faceret furtum, nox esset: aut interdiu se telo, cum præhenderetur, defenderet. Ex cæteris autem manifestis furibus liberos verberari, addicique jusserunt ei, cui factum furtum esset: si modò id luci fecissent, neque se telo defendissent; servos item furti manifesti præhensos verberibus affici, et è saxo præcipitari: sed pueros impuberes prætoris arbitratu verberari voluerunt, noxamque ab his factam sarciri. Ea quoque furta, quæ per lancem, liciumque concepta essent, perinde ac si manifesta forent, vindicaverunt. Sed nunc à lege illa decemvirali discessum est. Nam si quis super manifesto furto, jure et ordine experiri velit, actio in quadruplum datur. Manifestum autem furtum est, ut ait Massurius, quòd depræhenditur dum fit: faciendi finis est, cùm perlatum

modéré que Dracon, il ne soumit pas le voleur à la hache du bourreau, il le condamna seulement à restituer le double de son vol.

Nos décemvirs, qui, après l'expulsion des Tarquins, firent graver sur douze tables les nouvelles lois de la république, ne prononcèrent pas, comme Dracon, la peine de mort contre toutes les espèces de vol, et ils ne crurent pas, comme Solon, devoir en condamner l'auteur à une peine trop légère. Il fut statué qu'un voleur pris en flagrant délit, au milieu des ténèbres de la nuit, ou se défendant avec des armes pour n'être point saisi, pourroit être mis à mort impunément, et que les autres ravisseurs, dont le crime *manifeste* auroit été commis en plein jour, et sans qu'ils entreprissent de se défendre, s'ils étoient de condition libre, seroient châtiés par ceux à qui ils auroient voulu faire tort et condamnés à les servir. Les esclaves convaincus de larcins étoient battus de verges et précipités du haut de la roche Tarpeïenne; quant à leurs enfans qui, coupables du même crime n'avoient pas encore atteint l'âge de puberté, ils devoient être châtiés par l'ordre du préteur, et réparer le dommage qu'ils avoient causé. Au reste, la loi réputoit pour vol manifeste et digne de l'animadversion publique celui que l'on prouvoit, en trouvant les choses enlevées dans la maison d'un citoyen soupçonné.

Le temps et les usages ont un peu modéré la sévérité des lois décemvirales. Car de nos jours un voleur dont la faute est *manifeste* et prouvée aux yeux de la justice, n'est condamné qu'à la restitution du quadruple. *Un vol est manifeste*, dit Massurius, *lorsque le coupable est pris sur le fait, et son crime est réputé con-*

est, quò fieri cœperat. Furti concepti, item oblati, tripli pœna est. Sed quod sit oblatum, quod conceptum, et pleraque alia ad eam rem, ex egregiis veterum moribus accepta, neque inutilia cognitu, neque injucunda, qui legere volet, inveniet Sabini librum, cui titulus est: *De Furtis.* In quo id quoque scriptum est, quod vulgò inopinatum: Non hominum tantùm, neque rerum moventium quæ auferri occultè et surripi possunt, sed fundi quoque et ædium fieri furtum: condemnatum quoque furti colonum, qui fundo, quem conduxerat, vendito, possessione ejus dominum intervertisset. Atque id etiam (quod magis inopinabile est) Sabinus dicit: Furem esse hominis judicatum, qui cùm fugitivus præter oculos domini fortè iret, obtentu togæ tamquam se amiciens, ne videretur à domino, obstitisset. Aliis deinde furtis omnibus, quæ nec manifesta appellantur, pœnam imposuerunt dupli. Id etiam memini legere me in lib. Aristonis jureconsulti, haudquaquam indocti viri: apud veteres Ægyptios (quod genus hominum constat et in artibus reperiendis solertes extitisse, et in cognitione rerum indaganda sagaces) furta

sommé, quand il a fini d'en transporter l'objet dans le lieu qu'il a choisi pour le cacher. On condamnoit à la restitution du triple, le citoyen qui s'étoit rendu coupable des vols que les lois nommoient *furtum conceptum* et *furtum ablatum*. Ceux qui désirent avoir une notion précise de l'espèce de crime désigné par ces termes, de même que de plusieurs autres détails qui ont rapport à ce point de législation, et dont la connoissance peut être utile et agréable, trouveront à satisfaire leur curiosité dans le livre de Sabinus sur le *vol*, dans lequel cet auteur rapporte plusieurs traits qui rappellent l'innocence et la simplicité des mœurs antiques. On sera sans doute fort étonné d'y lire qu'on peut se rendre coupable de vol, non seulement par rapport aux personnes qui appartiennent à d'autres citoyens, et aux meubles qu'on peut enlever furtivement et s'approprier, mais encore par rapport aux maisons et aux héritages ; et qu'un colon qui s'étoit avisé de vendre des terres qu'il avoit affermées, fut jugé coupable du crime de vol, et puni d'après la disposition de ces lois.

Ce qui paroît incroyable, c'est que ce jurisconsulte assure que l'antiquité taxoit de vol l'action d'un homme qui, faisant semblant de prendre ses habits, affectoit de les étendre pour en couvrir la fuite d'un esclave. Mais, pour revenir au code moderne, il fixoit au double la peine de toutes les autres espèces de larcin, qui n'étoient point censées *manifestes*.

Je me rappelle aussi d'avoir lu dans les écrits d'Ariston, célèbre jurisconsulte, que les Egyptiens, ces créateurs des arts et qui ont montré tant de sagacité dans l'étude de la nature, toléroient toutes les sortes de vols. Plusieurs écrivains illustres qui nous ont tracé l'histoire

omnia fuisse licita et impunita: Apud Lacedæmonios quoque, sobrios illos et acres viros, cujus rei non adeò ut Ægyptiis fides longinqua est, non pauci neque ignobiles scriptores, qui de moribus legibusque eorum memorias condiderunt, jus atque usum fuisse furandi dicunt: idque à juventute eorum, non ob turpia lucra, neque ad sumptum libidini præbendum, comparandumve opulentiam, sed pro exercitio disciplinaque rei bellicæ factitatum: quòd et furandi solertia et assuetudo acueret, obfirmaretque animos adolescentium, et ad insidiarum astus, et ad vigilandi tolerantiam, et obrependi celeritatem. Sed enim M. Cato in oratione, quam de prædâ militibus dividundâ scripsit, vehementibus et illustribus verbis de impunitate peculatûs, atque licentiâ conqueritur. Ea verba, quoniam nobis impensè placuerunt, adscripsimus: Fures, inquit, privatorum furtorum, in nervo atque in compedibus ætatem agunt: fures publici in auro atque in purpura. Quàm castè autem, et quàm religiosè à prudentissimis viris quid esset furtum definitum sit, prætereundum non puto: ne quis eum solum esse furem putet, qui occultè tollit, aut clàm surripit. Verba sunt Sabini ex libro juris civilis secundo: Qui alienam rem attrectavit, cùm id se invito domino facere judicare deberet, furti tenetur. Item alio capite: Qui alienum tacens lucri faciundi causâ sustulit, furti obstringit: sive scit cujus sit, sive nescit. Hæc quidem sic in eo, quo nunc dixi,

des mœurs et des sanctions de Lacédémone, si renommée par son courage et sa sobriété, rapportent des choses très-singulières, mais qui méritent plus de créance que les annales Egyptiennes, puisque l'époque en est beaucoup moins reculée dans la nuit des temps. Les lois et l'usage, disent-ils, permettoient aux jeunes Spartiates de voler, non pour en retirer un profit honteux, pour fournir des alimens à la débauche ou pour s'enrichir; mais précisément pour s'exercer à un point de discipline militaire. La république pensoit que l'habitude de ces larcins et les ruses qu'on étoit forcé d'y employer, feroient germer la patience et l'adresse dans le cœur de la jeunesse; qu'elle en deviendroit plus habile à former une embuscade, plus paisible à attendre l'occasion favorable, et plus alerte à la saisir.

Cette disposition de Lacédémone déplaisoit fort à Caton. Rien de plus fort et de plus éloquent que le discours de ce républicain sévère sur *la distribution des dépouilles aux soldats*, dans lequel il se plaint amèrement de la licence et de l'impunité du péculat. J'en rapporte un mot qui m'a fait le plus grand plaisir. *Les voleurs particuliers*, dit-il, *passent leur vie dans les chaînes et dans les prisons, les voleurs publics sur l'or et sur la pourpre.*

Je ne dois point oublier de faire remarquer quelle étendue la sage et religieuse antiquité donnoit au terme *voler*, de peur que quelqu'un ne s'imagine qu'on ne se rend coupable de ce crime qu'en dérobant secrètement. *Se servir du bien d'autrui*, dit Sabinus au second livre du droit civil, *malgré la présomption où l'on est que le possesseur n'y consent pas, c'est commettre un larcin.* C'est en commettre un autre, dit-il ailleurs, *que de s'emparer à son profit de ce qui*

libro Sabinus scripsit, de rebus furti faciendi causâ attrectatis. Sed meminisse debemus, secundum ea quæ suprà scripsi, furtum sine ulla quoque attrectatione fieri posse : sóla mente atque animo, ut furtum fiat, annitente. Quocirca ne id quidem Sabinus dubitare se ait, quin dominus furti sit condemnandus, qui servo suo uti furtum faceret, imperavit.

De Appii cæci filia judicium.

NON in facta modò, sed in voces etiam petulantiores publicè vindicatum est. Ita enim debere esse visa est Romanæ disciplinæ dignitas inviolabilis. Appii namque illius Cæci filia, à ludis, quos spectaverat, exiens, turbâ undique confluentis, fluctuantisque populi jactata est : atque inde egressa, cùm se malè habitam diceret : Quid enim in me tùnc factum esset, inquit, quantoque arctius, pressiusque conflictata essem, si P. Clodius frater meus navali prælio classem navium cum ingenti civium numero non perdidisset : certè quidem majore nunc copia populi oppressa intercidissem. Sed utinam, inquit, reviviscat frater aliamque classem in Siciliam ducat, atque istam multitudinem perditum eat, que me male nunc miseram convexavit. Ob hæc mulieris verba, tam improba, ac tam incivilia, C. Fundanius, et

(1) *Æs grave* ou *rude* étoit une espèce de monnoie d'airain informe et sans coin, qui avoit cours à Rome, dans les premiers jours de sa fondation. En l'évaluant selon

a été perdu, soit que l'on sache à qui il appartient, soit qu'on l'ignore. Voilà, dis-je, ce que cet ecrivain rapporte sur les choses enlevées dans le dessein de s'en emparer. Mais, d'après ce que j'ai dit ci-dessus, il faut bien se persuader que pour *voler*, il n'est pas nécessaire de toucher aux possessions étrangères; le cœur seul peut se rendre coupable sans que la main agisse : c'est pourquoi, dit Sabinus, je ne doute nullement que le maître qui ordonne un larein à son esclave, ne réponde aux lois, du crime qu'*il a commandé.*

Jugement de la fille d'Appius l'aveugle.

L'ANCIENNE Rome, en punissant les crimes, n'épargnoit pas les discours inconsidérés; elle ne pouvoit souffrir dans ses enfans rien qui blessât l'inviolable dignité des mœurs : on peut en juger par ce trait.

La fille d'Appius Cæcus, au sortir du spectacle, poussée par le flux et le reflux du peuple et en ayant été incommodée, s'écria : *quel bonheur que Claudius, mon frère, ait été battu dans le combat naval où tant de citoyens ont péri! que serois-je devenue s'ils avoient encore grossi la foule; certainement j'aurois été écrasée. Dieux immortels, rendez la vie à ce frère, qu'il conduise une seconde flotte en Sicile, et qu'il plonge au fond des abymes cette populace brutale qui m'a presque étouffée.*

Les édiles C. Fundanius et Tib. Sempronius citèrent à leur tribunal cette indigne citoyenne; et une amende de vingt-quatre mille pièces d'airain (1) brute (*æris gravis*)

notre monnoie, l'amende de la fille d'Appius fut de 437 liv.

Tib. Sempronius ædiles plebeii mulctam dixerunt ei æris gravis XXV millia.

Demosthenes philosophiam foro mutat.

HERMIPPUS hoc scriptum reliquit : Demosthenem admodum adolescentem ventitare in academiam , Platonemque audire solitum. Atque is inquit : Demosthenes domo egressus, ut ei mos erat, cùm ad Platonem pergeret, complureisque populos concurrentes videret, percontatur ejus rei causam. Cognoscitque currere eos auditum Callistratum. Is Callistratus Athenis orator in republica fuit, quam illi rectorem populi appellant. Visum est paulùm divertere, experirique, an ad digna auditu tanto properatum studio foret. Venit, inquit, atque audit Callistratum, nobilem illam de Oropo causam dicentem. Atque ita motus, et demulctus, et captus est: ut Callistratum jam inde sectari cœperit, academiam cum Platone reliquerit.

Colloquuntur Pacuvius et Accius.

QUIBUS otium et studium fuit, vitas atque ætates doctorum hominum quærere, ac memoriæ tradere, de M. Pacuvio, et L. Accio tragicis poetis historiam scripserunt hujusce-

fut

fut la juste punition d'un discours plein d'orgueil et d'inhumanité.

Démosthène quitte la philosophie pour le barreau.

HERMIPPUS (1) rapporte que Démosthène, dans sa première jeunesse, avoit coutume de fréquenter l'académie de Platon qu'il avoit choisi pour son maître. Un jour qu'il alloit écouter ses leçons, il voit une grande affluence de peuple en mouvement : il en demande la raison ; on lui répond qu'on court à une harangue de Callistrate (2) ; c'étoit un des orateurs de la république, auxquels les Athéniens donnoient le nom de *directeur du peuple*. Démosthène change de route, curieux de voir si le talent de Callistrate méritoit l'empressement de ses concitoyens. Il arrive, il entend l'orateur plaider la fameuse cause d'Orépo, ville de Macédoine. Démosthène fut tellement frappé, touché et satisfait de ce discours, que dès ce moment il prit le parti de renoncer à Platon et à son académie, pour s'attacher sans retour à l'éloquent Callistrate.

Conversation de Pacuvius et d'Accius.

LES écrivains qui ont eu le loisir et le goût particulier de rechercher et de transmettre à la postérité les actions des hommes illustres, rapportent une conversation de Marcus Pacu-

(1) De Smyrne.

(2) Callistrate, orateur Athénien, s'acquit beaucoup d'autorité dans le gouvernement de la république ; le pouvoir que lui donnoit son éloquence faisant ombrage, il fut banni à perpétuité.

modi : cùm Pacuvius, inquiunt, gravi jam ætate et diutino corporis morbo affectus, Tarentum ex urbe Roma concessisset, Accius tunc haud parvo junior, proficiscens in Asiam, cùm in oppidum venisset, divertit ad Pacuvium : comiterque invitatus, plusculisque ab eo diebus retentus, tragœdiam suam, cui Atreus nomen est, desideranti legit. Tum Pacuvium dixisse aiunt, sonora quidem esse quæ scripsisset, et grandia : sed videri ea tamen sibi duriora paulùm et acerbiora. Ita est, inquit, Accius, uti dicis : neque id sanè me pœnitet. Meliora enim fore spero, quæ deinceps scribam. Nam quod in pomis est, itidem, inquit, esse aiunt in ingeniis : quæ dura, et acerba nascuntur, post fiunt mitia, et jucunda. Sed quæ gignuntur statim vieta et mollia, atque in principio sunt vivida, non matura mox fiunt, sed putria. Relinquendum igitur visum est in ingenio, quod dies atque ætas mitificet.

Epitaphia Nævii, Plauti ac Pacuvii, ab ipsismet conscripta.

TRIUM poetarum illustrium epigrammata, Cn. Nævii, Plauti, M. Pacuvii, quæ ipsi fecerunt, et incidenda suo sepulcro reliquerunt, nobilitatis eorum gratiâ, et venustatis, scribenda in his commentariis esse duxi. Epigram-

vius (1) et de L. Accius, élèves l'un et l'autre de Melpomène. Le premier, disent-ils, accablé du poids des ans et de ses infirmités habituelles, quitta Rome pour aller respirer l'air de Tarente. Accius, qui n'étoit guère moins âgé, partant pour l'Asie, s'arrêta dans cette ville où il fut visiter son ami, qui l'invita civilement à passer quelques jours dans sa retraite. Le vieillard lui témoigna la plus grande envie de connoître sa tragédie d'Atrée. *La poésie de ce drame*, lui dit Pacuvius, après la lecture, *me paroît fort harmonieuse, et les tableaux magnifiques; cependant, je ne puis m'empêcher de trouver dans le style quelque peu de roideur et d'aspérité. Eh! sans doute*, répondit l'auteur, *et loin de m'en inquiéter, j'y entrevois l'augure flatteur des succès qui m'attendent par la suite. Vous savez l'adage. Il en est de la maturité des esprits comme de celle des fruits: la pomme qui naît dure et ferme, devient douce et exquise. Mais celle qui, sur la branche, est molle, flasque et succulente, ne mûrit jamais; on la voit pourrir et tomber. Laissez donc, laissez à l'esprit, une certaine roideur que le temps saura bien adoucir et perfectionner.*

Épitaphes de Névius, de Plaute et de Pacuvius, composées par eux-mêmes.

Cn. Névius, M. Plautus et M. Pacuvius ont composé l'épitaphe qui devoit orner leur tombeau: la noblesse et l'élégance de ces morceaux m'engagent à les insérer dans ces commentaires.

(1) Pacuvius et Accius, poëtes tragiques latins.

ma Nævii plenum superbiæ Campanæ, quod testimonium esse justum potuisset, nisi ab ipso dictum esset :

Immortales mortales si foret fas flere,
Flerent divæ Camœnæ Nævium poetam.
Itaque; postquàm est Orchio traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ lingua latina loquier.

Epigramma Plauti, quod dubitassem modò an Plauti foret, nisi à Marco Varrone positum esset in libro de poetis primo :

Postquàm est morte captus Plautus,
Comœdia luget, scena est deserta :
Deinde Risus, Ludusque, Jocusque et Numeri,
Innumeri simul omnes collacrymaverunt.

Epigramma Pacuvii verecundissimum, et purissimum, dignumque ejus elegantissima gravitate:

Adolescens, tametsi properas, hoc te saxum rogat,
Ut se aspicias : deinde quod scriptum est, legas.
Hîc sunt poetæ Pacuvii Marci sita
Ossa : hoc volebam, nescius ne esses : vale.

Honores à primis Romanis senectæ dati.

Apud antiquissimos Romanorum neque generi, neque pecuniæ præstantior honos tribui, quàm ætati solitus. Majoresque natu à mino-

Le ton du premier se ressent de l'orgueil des poëtes de Campanie, et l'éloge qu'il renferme pourroit être applaudi, si l'amour propre ne l'avoit pas dicté à Névius (1).

« *Si dans le séjour de l'immortalité, les divinités pouvoient pleurer un mortel, les Muses arroseroient de leurs larmes la cendre de Névius : depuis que les Parques ont enrichi l'Élisée de son ombre, Rome a oublié sa langue.* »

Si Varron au premier livre des poëtes, n'attribuoit à Plaute l'épitaphe suivante, on auroit peine à convenir qu'elle soit de ce poëte.

« *Depuis que Plaute a été frappé du trait de la mort, Thalie est en pleurs, le théâtre est désert, les Ris, les Jeux, la Prose et la Poésie pleurent à l'envi sur son tombeau.* »

L'inscription sépulcrale de Pacuvius respire la modestie, la pureté, l'élégance, et surtout cette douceur charmante qui caractérisoit son cœur.

« *Quelque pressé que tu sois, jeune voyageur, suspens ta course ; ce marbre t'appelle, lis : Ici repose la dépouille du poëte Marcus Pacuvius ; c'est ce que je voulois t'apprendre. Adieu.* »

Honneurs que les premiers Romains accordoient à la vieillesse.

DANS le premiers temps de la république, Rome décernoit les premiers honneurs à l'âge préférablement à la noblesse et à l'opulence ; la vénération des jeunes citoyens pour les vieil-

(1) Les habitans de la Campanie et sur-tout les poëtes de ce pays étoient connus à Rome par leurs fanfaronades. C'étoient les gascons de l'Italie.

autem, qui aut cœlibes ambo sunt, aut parem numerum filiorum habent, aut mariti sunt, et liberos non habent, nihil scriptum in lege de ea ætate est. Solitos tamen audio, qui lege potiores essent, fasces primi mensis collegis concedere, aut longè ætate prioribus, aut nobilioribus multò, aut secundum consulatum ineuntibus.

De Euripidis genere, vitâ et morte.

EURIPIDIS poetæ matrem, Theopompus agrestia holera vendentem victum quæsisse dicit. Patri autem ejus, nato illo, responsum est à Chaldæis, eum puerum cùm adolevisset, victorem in certaminibus fore. Id ei puero fatum esse pater interpretatus, athletam debere esse, roborato exercitatoque filii sui corpore, Olympiam decertaturum eum inter athletas pueros deduxit. Ac primò quidem in certamen, per ambiguam ætatem receptus non est : pòst Eleusinio, et Theseio certamine pugnavit, et coronatus est. Mox à corporis cura, ad excolendi animi studium transgressus, auditor fuit physici Anaxagoræ, et rhetoris Prodici : in morali

(1) Anaxagore voyagea en Égypte, et s'appliqua uniquement à étudier les ouvrages de l'être suprême, sans se mêler des querelles des hommes. On l'accusoit d'impiété, quoiqu'il eût reconnu le premier une intelligence

Mais qu'arriveroit-il si les deux consuls étoient célibataires, s'ils possédoient le même nombre d'enfans ou s'ils avoient formé autant d'alliances sans en avoir de lignée ? La loi, dans cette hypothèse, n'adjuge rien à l'âge. J'ai cependant oui dire que ceux à qui le droit décerne l'honneur des faisceaux du premier mois, le cédoit à un collègue plus ancien, revêtu pour la seconde fois de la pourpre consulaire ou d'une origine beaucoup plus illustre que la sienne.

Traits de la vie d'Euripide.

THÉOPOMPE rapporte qu'un petit commerce de légumes faisoit subsister la mère d'Euripide. Dès que cet illustre enfant eût vu la lumière, les sages de la Chaldée prédirent à son père qu'un jour il se couvriroit de gloire et qu'il sortiroit victorieux de tous ses combats. Le père s'imaginant que son fils seroit un athlète du premier mérite, s'applique à lui fortifier le tempérament, à l'endurcir par tous les exercices du corps, et il le conduit au gymnase, où l'on formoit les jeunes lutteurs. Trop avancé en âge pour combattre contre ceux de la première classe, et trop jeune pour se mesurer avec les vieux athlètes, il fut d'abord renvoyé. Quelque temps après, ayant paru au jeux Eleusiens et à ceux de Thésée, il vainquit et fut couronné.

Dégoûté des triomphes de cette espèce, Euripide quitta la carrière des jeux Olympiques pour se consacrer à la culture de l'esprit ; il eut pour maîtres Anaxagore (1) dans l'étude de

suprême qui avoit débrouillé le cahos, et on le condamna à mort par contumace.

autem philosophia, Socratis. Tragœdiam scribere, natus annos duodeviginti, adortus est. Philochorus refert, in insula Salamine speluncam esse tetram et horridam, quam nos vidimus, in qua Euripides tragœdias scriptitârit. Mulieres fere omnes in majorem modum exosus fuisse dicitur : sive quòd natura abhorruit à mulierum cœtu : sive quòd simul duas uxores habuerat : cùm id, decreto ab Atheniensibus facto, jus esset, quarum matrimonii pertædebat.

Is cum in Macedonia apud Archelaum regem esset, uteretur que eo rex familiariter, rediens nocte ab ejus cœna, canibus à quodam æmulo immissis dilaceratus est, et ex his vulneribus mors secuta est. Sepulcrum autem ejus, et memoriam Macedones optimo dignati sunt honore. Cùm legati ad eos ab Atheniensibus missi, petissent, ut ossa Athenas in terram illius patriam permitterent transferri, maximo consensu Macedones in ea re deneganda perstiterunt.

FINIS.

la nature, Socrate dans la science des mœurs, et Prodicus, dans celle de l'éloquence. A dix-huit ans, Euripide débuta dans la carrière dramatique; j'ai vu dans l'île de Salamine une caverne obscure et effrayante, où Philocorus assure qu'il composa ses tragédies.

Le poëte haïssoit mortellement presque toutes les femmes, soit parce qu'il n'en pouvoit souffrir la compagnie, soit parce qu'il avoit eu beaucoup à se plaindre des deux épouses qu'il avoit prises à la fois, d'après la permission qu'en donnoient alors les lois Athéniennes.

Euripide (1) périt misérablement. Un de ses rivaux déchaîna contre lui des chiens qui le déchirèrent un soir qu'il se retiroit après avoir soupé avec Archélaüs, roi de Macédoine, qui l'avoit attiré à sa cour, et qui l'honoroit de la plus intime familiarité. Il mourut en peu de temps de ses blessures. Les Macédoniens flattés de posséder sa dépouille, rendirent à ses cendres et à sa mémoire tous les honneurs possibles.

Les ambassadeurs d'Athènes ayant sollicité la permission d'emporter l'urne du poëte dans sa patrie, la Macédoine se réunit pour refuser leur demande, et ne voulut jamais consentir à se dessaisir d'un dépôt aussi précieux et aussi honorable.

(1) Il étoit tendre, touchant et pathétique. Racine l'a fait revivre dans le dernier siècle; il hérita de son esprit, mais il lui prêta plus de charmes, et l'accompagna de plus de goût.

FIN.

TABLE

Des Matières contenues dans ce Volume.

HISTOIRES TIRÉES DE CICÉRON.

TABLE.

HISTOIRES TIRÉES DE QUINTILIEN.

HISTOIRES TIRÉES DE VAL. MAXIME.

HISTOIRES TIRÉES D'AULU-GELLE.

HISTOIRES

EXTRAITES

Des Auteurs Latins,

Pour servir de

SUPPLÉMENT

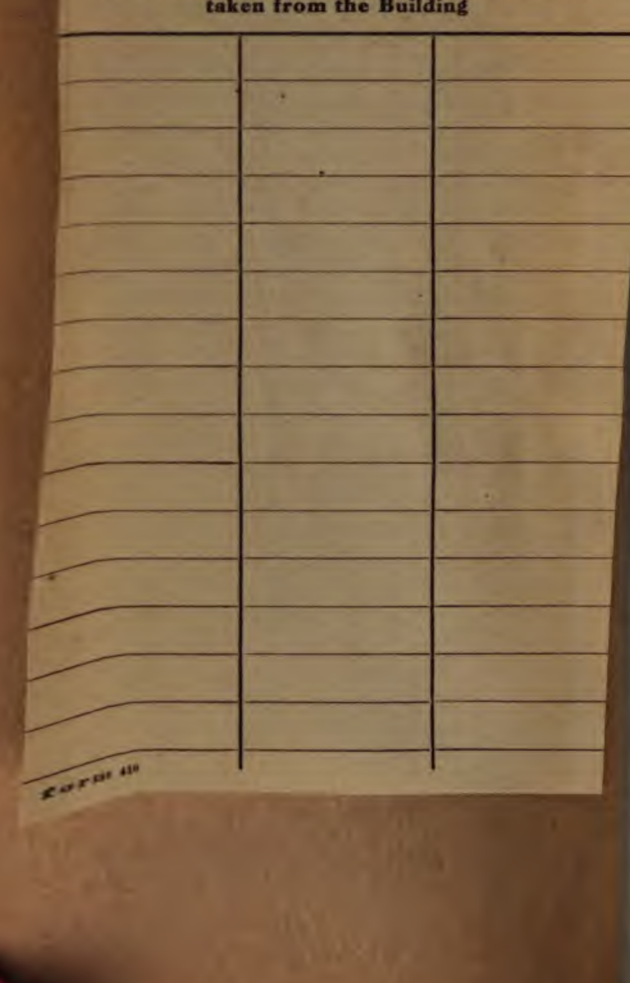
au Cours de Latinité

DE M. PAUL.

FIN DE LA TABLE.

3 –

HM AG


THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

